Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

Référence client : Bâtiment 8

Désignation : Bâtiment 8

Date de construction : Avant 1995

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
22 Avenue Garibaldi
21000 DIJON

Donneur d'ordre :
PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
22 Avenue Garibaldi
21000 DIJON

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : MOLE-MIVELLE Jessica

Accompagnateur : M PINTO CHRISTIAN (53 RUE DE LA PREFEC

Date de repérage 16/02/2021

Numéro attestation : CPDI4562

Délivré le : 03/10/2017

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire

A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 12/03/2021

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 12/03/2021

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION — Oui

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS — Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs
- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propiétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant
- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable
- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage
- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions
- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

Annexe : Plans
Annexe : Reportage photographique
Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
Annexe : Prélevements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Combles - Vol 1 (Combles 1)	Combles - Vol 2 (Combles 2)
Combles - Vol 3 (Combles 3)	Combles - Vol 4 (Cage escalier 1)
Combles - Vol 5 (Cage escalier 2)	3eme - Vol 6
3eme - Vol 7	3eme - Vol 8
3eme - Vol 9	3eme - Vol 10
3eme - Vol 11	3eme - Vol 12
3eme - Vol 13	3eme - Vol 14
3eme - Vol 15	3eme - Vol 16
3eme - Vol 17	3eme - Vol 18
3eme - Vol 19	3eme - Vol 20
3eme - Vol 21	3eme - Vol 22
3eme - Vol 23	3eme - Vol 24
3eme - Vol 25	3eme - Vol 26
3eme - Vol 27	3eme - Vol 28

3eme - Vol 29	3eme - Vol 30
3eme - Vol 31	3eme - Vol 32
3eme - Vol 33	3eme - Vol 34
3eme - Vol 35	3eme - Vol 36
3eme - Vol 37	3eme - Vol 38
3eme - Vol 39	3eme - Vol 40
3eme - Vol 41	3eme - Vol 42
3eme - Vol 43	3eme - Vol 44
3eme - Vol 45	3eme - Vol 46
3eme - Vol 47	2eme - Vol 48
2eme - Vol 49	2eme - Vol 50
2eme - Vol 51	2eme - Vol 52
2eme - Vol 53	2eme - Vol 54
2eme - Vol 55	2eme - Vol 56
2eme - Vol 57	2eme - Vol 58
2eme - Vol 59	2eme - Vol 60
2eme - Vol 61	2eme - Vol 62
2eme - Vol 63	2eme - Vol 64
2eme - Vol 65	2eme - Vol 66
2eme - Vol 67	2eme - Vol 68
2eme - Vol 69	2eme - Vol 70
2eme - Vol 71	2eme - Vol 72
2eme - Vol 73	2eme - Vol 74
2eme - Vol 75	2eme - Vol 76
2eme - Vol 77	2eme - Vol 78
2eme - Vol 79	2eme - Vol 80
2eme - Vol 81	2eme - Vol 82
2eme - Vol 83	2eme - Vol 84
2eme - Vol 85	2eme - Vol 86
2eme - Vol 87	2eme - Vol 88
2eme - Vol 89	2eme - Vol 90
2eme - Vol 91	2eme - Vol 92
2eme - Vol 93	2eme - Vol 94
2eme - Vol 95	2eme - Vol 96
2eme - Vol 97	2eme - Vol 98
1er - Vol 99	1er - Vol 100
1er - Vol 101	1er - Vol 102
1er - Vol 103	1er - Vol 104
1er - Vol 105	1er - Vol 106
1er - Vol 107	1er - Vol 108
1er - Vol 109	1er - Vol 110
1er - Vol 111	1er - Vol 112
1er - Vol 113	1er - Vol 114

1er - Vol 115	1er - Vol 116
1er - Vol 117	1er - Vol 118
1er - Vol 119	1er - Vol 120
1er - Vol 121	1er - Vol 122
1er - Vol 123	1er - Vol 124
1er - Vol 125	1er - Vol 126
1er - Vol 127	1er - Vol 128
1er - Vol 129	1er - Vol 130
1er - Vol 131	1er - Vol 132
1er - Vol 133	1er - Vol 134
1er - Vol 135	1er - Vol 136
1er - Vol 137	1er - Vol 138
1er - Vol 139	1er - Vol 140
1er - Vol 141	RDC BAT 8 - Vol 142
RDC BAT 8 - Vol 143	RDC BAT 8 - Vol 144
RDC BAT 8 - Vol 145	RDC BAT 8 - Vol 149
RDC BAT 8 - Vol 150	RDC BAT 8 - Vol 151
RDC BAT 8 - Vol 152	RDC BAT 8 - Vol 153
RDC BAT 8 - Vol 154	RDC BAT 8 - Vol 155
RDC BAT 8 - Vol 156	RDC BAT 8 - Vol 157
RDC BAT 8 - Vol 158	RDC BAT 8 - Vol 159
RDC BAT 8 - Vol 160	RDC BAT 8 - Vol 161
RDC BAT 8 - Vol 162	RDC BAT 8 - Vol 163
RDC BAT 8 - Vol 164	RDC BAT 8 - Vol 165
RDC BAT 8 - Vol 166	RDC BAT 8 - Vol 167
RDC BAT 8 - Vol 168	RDC BAT 8 - Vol 169
RDC BAT 8 - Vol 170	RDC BAT 8 - Vol 171
RDC BAT 8 - Vol 172	RDC BAT 8 - Vol 173
RDC BAT 8 - Vol 174	RDC BAT 8 - Vol 175
RDC BAT 8 - Vol 176	RDC BAT 8 - Vol 177
RDC BAT 8 - Vol 178	RDC BAT 8 - Vol 179
RDC BAT 8 - Vol 180	RDC BAT 8 - Vol 181
RDC BAT 8 - Vol 182	RDC BAT 8 - Vol 183
RDC BAT 8 - Vol 184	RDC BAT 8 - Vol 185
RDC BAT 8 - Vol 186	RDC BAT 8 - Vol 187
RDC BAT 8 - Vol 188	RDC BAT 8 - Vol 189
RDC BAT 8 - Vol 190	Sous sol - Vol 191
Sous sol - Vol 192	Sous sol - Vol 193
Sous sol - Vol 194	Sous sol - Vol 195
Sous sol - Vol 197	Sous sol - Vol 198
Sous sol - Vol 199	Sous sol - Vol 200
Sous sol - Vol 201	Sous sol - Vol 205
Sous sol - Vol 206	Sous sol - Vol 207

Sous sol - Vol 208	Sous sol - Vol 211
Sous sol - Vol 212	Sous sol - Vol 213
Sous sol - Vol 214	Sous sol - Vol 215
Sous sol - Vol 216	RDC BAT 8 - Vol 217
RDC BAT 8 - Vol 218	RDC BAT 8 - Vol 219
2eme - Vol 221	2eme - Vol 222
3eme - Vol 223	Combles - Vol 225
Combles - Vol 226	Combles - Vol 227
Combles - Vol 228	Combles - Vol 229
Combles - Vol 230	Combles - Vol 231
RDC BAT 8 - Vol 233	Toitures façades - Vol 235
Toitures façades - Vol 236	Toitures façades - Vol 237

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Vol 1 (Combles 1)	Hauteur plus de 3 M	Néant
Vol 143	Trappe impossible à ouvrir	Néant
RDC BAT 8 - Vol 232	Moyen investigation non mis a disposition	Manque clés
RDC BAT 8 - Vol 147	Moyen investigation non mis a disposition	Manque clés
Toitures façades - Vol 234	Moyen investigation non mis a disposition	
RDC BAT 8 - Vol 146	Moyen investigation non mis a disposition	Manque clés
RDC BAT 8 - Vol 148	Moyen investigation non mis a disposition	Manque clés

L'attention du donneur d'ordre/maître d'ouvrage/propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, de composants ou de parties de composant non inspectés faisant partie du périmètre et du programme des travaux, l'information sur la présence ou l'absence d'amiante ne peut être considérée comme exhaustive et ses obligations réglementaires de repérage définies aux articles R4412-97 et suivants du Code du travail ne sont pas remplies.

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

TRAVAUX DE REHABILITATION AMENAGEMENT INTERIEUR (DISTRIBUTION DE CLOISONS..)

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Le périmètre d'intervention se limite aux éléments impactés par les travaux (voir volume traité dans le présent rapport).

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction suivants :

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Conduits, canalisations et équipements	Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3)	
Equipements divers et accessoires	Combles	Vol 1 (Combles 1)	
Parois verticales intérieures et enduits	Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3) - Vol 4 (Cage escalier 1) - Vol 5 (Cage escalier 2)	
Plafond et faux-plafonds	Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3)	
Revêtement de sol	Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3) - Vol 4 (Cage escalier 1) - Vol 5 (Cage escalier 2)	
Parois verticales intérieures et enduits	3eme	Vol 6 - Vol 7 - Vol 8 - Vol 9 - Vol 10 - Vol 11 - Vol 12 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 15 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 20 - Vol 21 - Vol 22 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 25 - Vol 26 - Vol 27 - Vol 28 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33 - Vol 34 - Vol 35 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 40 - Vol 41 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 44 - Vol 45 - Vol 46	

Plafond et faux-plafonds	3eme	Vol 6 - Vol 7 - Vol 8 - Vol 9 - Vol 10 - Vol 11 - Vol 12 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 15 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 20 - Vol 21 - Vol 22 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 25 - Vol 26 - Vol 27 - Vol 28 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33 - Vol 34 - Vol 35 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 40 - Vol 41 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 44 - Vol 45 - Vol 46 - Vol 47
Revêtement de sol	3eme	Vol 6 - Vol 7 - Vol 8 - Vol 9 - Vol 10 - Vol 11 - Vol 12 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 15 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 20 - Vol 21 - Vol 22 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 25 - Vol 26 - Vol 27 - Vol 28 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 34 - Vol 35 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 40 - Vol 41 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 44 - Vol 45 - Vol 46 - Vol 47
Equipements divers et accessoires	3eme	Vol 7 - Vol 8 - Vol 9 - Vol 10 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 21 - Vol 22 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 25 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 44 - Vol 45 - Vol 46
Revêtement de mur	3eme	Vol 13 - Vol 14 - Vol 20 - Vol 21 - Vol 22 - Vol 25 - Vol 26 - Vol 27
Façades	3eme	Vol 20 - Vol 34 - Vol 35 - Vol 47
Conduits, canalisations et équipements	3eme	Vol 21 - Vol 26
Equipements divers et accessoires	2eme	Vol 48 - Vol 50 - Vol 51 - Vol 52 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 57 - Vol 59 - Vol 60 - Vol 61 - Vol 62 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 84 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 92 - Vol 93 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 222

Parois verticales intérieures et enduits	2eme	Vol 48 - Vol 49 - Vol 50 - Vol 51 - Vol 52 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 56 - Vol 57 - Vol 58 - Vol 59 - Vol 60 - Vol 61 - Vol 62 - Vol 63 - Vol 64 - Vol 66 - Vol 67 - Vol 68 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 73 - Vol 74 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 81 - Vol 82 - Vol 83 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 90 - Vol 91 - Vol 92 - Vol 93 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 97 - Vol 98 - Vol 221 - Vol 222
Plafond et faux-plafonds	2eme	Vol 48 - Vol 49 - Vol 50 - Vol 51 - Vol 52 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 56 - Vol 57 - Vol 58 - Vol 59 - Vol 60 - Vol 61 - Vol 62 - Vol 63 - Vol 64 - Vol 66 - Vol 67 - Vol 68 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 74 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 81 - Vol 82 - Vol 83 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 90 - Vol 91 - Vol 92 - Vol 93 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 97 - Vol 221 - Vol 222
Revêtement de sol	2eme	Vol 48 - Vol 51 - Vol 52 - Vol 53 - Vol 55 - Vol 56 - Vol 57 - Vol 58 - Vol 59 - Vol 60 - Vol 61 - Vol 62 - Vol 63 - Vol 66 - Vol 67 - Vol 68 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 73 - Vol 74 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 81 - Vol 82 - Vol 83 - Vol 84 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 90 - Vol 92 - Vol 93 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 97 - Vol 221 - Vol 222
Revêtement de mur	2eme	Vol 51 - Vol 62 - Vol 66 - Vol 67 - Vol 68 - Vol 69 - Vol 73 - Vol 93 - Vol 221
Façades	2eme	Vol 63 - Vol 81
Conduits, canalisations et équipements	2eme	Vol 73

Parois verticales intérieures et enduits	1er	Vol 99 - Vol 100 - Vol 101 - Vol 102 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 105 - Vol 106 - Vol 107 - Vol 108 - Vol 109 - Vol 110 - Vol 111 - Vol 113 - Vol 114 - Vol 115 - Vol 116 - Vol 117 - Vol 118 - Vol 119 - Vol 121 - Vol 123 - Vol 124 - Vol 125 - Vol 126 - Vol 127 - Vol 128 - Vol 129 - Vol 130 - Vol 131 - Vol 132 - Vol 133 - Vol 134 - Vol 135 - Vol 136 - Vol 137 - Vol 138 - Vol 139 - Vol 140 - Vol 141
Plafond et faux-plafonds	1er	Vol 99 - Vol 100 - Vol 101 - Vol 102 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 105 - Vol 106 - Vol 107 - Vol 108 - Vol 109 - Vol 110 - Vol 111 - Vol 112 - Vol 113 - Vol 114 - Vol 115 - Vol 116 - Vol 117 - Vol 118 - Vol 119 - Vol 120 - Vol 121 - Vol 123 - Vol 124 - Vol 125 - Vol 126 - Vol 127 - Vol 128 - Vol 129 - Vol 130 - Vol 131 - Vol 132 - Vol 133 - Vol 134 - Vol 135 - Vol 136 - Vol 137 - Vol 138 - Vol 139 - Vol 140 - Vol 141
Revêtement de sol	1er	Vol 99 - Vol 100 - Vol 101 - Vol 102 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 105 - Vol 106 - Vol 107 - Vol 108 - Vol 109 - Vol 110 - Vol 111 - Vol 112 - Vol 113 - Vol 114 - Vol 115 - Vol 116 - Vol 117 - Vol 118 - Vol 119 - Vol 120 - Vol 121 - Vol 123 - Vol 124 - Vol 125 - Vol 126 - Vol 127 - Vol 128 - Vol 129 - Vol 130 - Vol 131 - Vol 132 - Vol 133 - Vol 134 - Vol 135 - Vol 136 - Vol 137 - Vol 138 - Vol 139 - Vol 140 - Vol 141
Equipements divers et accessoires	1er	Vol 100
Revêtement de mur	1er	Vol 104 - Vol 107 - Vol 113 - Vol 118 - Vol 124 - Vol 140 - Vol 141
Façades	RDC BAT 8	Vol 142 - Vol 176 - Vol 179

Parois verticales intérieures et enduits	RDC BAT 8	Vol 142 - Vol 143 - Vol 144 - Vol 145 - Vol 150 - Vol 151 - Vol 153 - Vol 154 - Vol 155 - Vol 156 - Vol 157 - Vol 158 - Vol 159 - Vol 160 - Vol 161 - Vol 162 - Vol 163 - Vol 164 - Vol 165 - Vol 166 - Vol 167 - Vol 168 - Vol 169 - Vol 171 - Vol 172 - Vol 175 - Vol 176 - Vol 178 - Vol 179 - Vol 180 - Vol 182 - Vol 183 - Vol 184 - Vol 185 - Vol 186 - Vol 189 - Vol 190 - Vol 217 - Vol 218 - Vol 219 - Vol 233
Plafond et faux-plafonds	RDC BAT 8	Vol 142 - Vol 143 - Vol 144 - Vol 145 - Vol 150 - Vol 151 - Vol 152 - Vol 153 - Vol 154 - Vol 155 - Vol 156 - Vol 158 - Vol 159 - Vol 160 - Vol 161 - Vol 162 - Vol 163 - Vol 164 - Vol 165 - Vol 166 - Vol 167 - Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171 - Vol 172 - Vol 173 - Vol 175 - Vol 176 - Vol 177 - Vol 178 - Vol 179 - Vol 180 - Vol 181 - Vol 182 - Vol 183 - Vol 184 - Vol 185 - Vol 186 - Vol 187 - Vol 188 - Vol 189 - Vol 190 - Vol 217 - Vol 218 - Vol 219 - Vol 233
Revêtement de mur	RDC BAT 8	Vol 142 - Vol 152 - Vol 157 - Vol 158 - Vol 163 - Vol 164 - Vol 165 - Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171 - Vol 173 - Vol 189 - Vol 190 - Vol 217 - Vol 219
Revêtement de sol	RDC BAT 8	Vol 142 - Vol 143 - Vol 144 - Vol 145 - Vol 150 - Vol 151 - Vol 152 - Vol 153 - Vol 154 - Vol 155 - Vol 156 - Vol 158 - Vol 159 - Vol 160 - Vol 161 - Vol 162 - Vol 163 - Vol 164 - Vol 165 - Vol 166 - Vol 167 - Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171 - Vol 172 - Vol 173 - Vol 175 - Vol 176 - Vol 177 - Vol 178 - Vol 179 - Vol 180 - Vol 182 - Vol 183 - Vol 184 - Vol 185 - Vol 187 - Vol 188 - Vol 189 - Vol 190 - Vol 217 - Vol 218 - Vol 219 - Vol 233
Conduits, canalisations et équipements	RDC BAT 8	Vol 157
Equipements divers et accessoires	RDC BAT 8	Vol 179
Conduits, canalisations et équipements	Sous sol	Vol 197 - Vol 198 - Vol 199 - Vol 200 - Vol 201 - Vol 207 - Vol 208 - Vol 211 - Vol 214 - Vol 216

Parois verticales intérieures et enduits	Sous sol	Vol 200 - Vol 205 - Vol 206 - Vol 208 - Vol 211 - Vol 212 - Vol 213 - Vol 214 - Vol 215 - Vol 216
Plafond et faux-plafonds	Sous sol	Vol 200 - Vol 208 - Vol 214
Revêtement de sol	Sous sol	Vol 200 - Vol 214 - Vol 216
Revêtement de mur	Sous sol	Vol 211 - Vol 216
Façades	Sous sol	Vol 216
Façades	Toitures façades	Vol 235 - Vol 236 - Vol 237

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun motif

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Aucune adjonction

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Neant

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalition d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :
- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.
Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :
« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.
En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf prél.
Vol 2 (Combles 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P13
Vol 2 (Combles 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P13
Vol 21	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P50
Vol 26	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P50
Vol 22	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage	P58
Vol 22	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P59
Vol 22	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P60
Vol 51	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P121 Phase 1
Vol 57	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P127 Phase 1
Vol 56	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P127 Phase 1
Vol 95	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P142
Vol 95	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P143
Vol 73	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	P161
Vol 118	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P195
Vol 113	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P203
Vol 187	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 1
Vol 175	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 1
Vol 218	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 1
Vol 187	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 2
Vol 175	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 2
Vol 218	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218 Phase 2
Vol 180	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1
Vol 177	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1
Vol 188	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1
Vol 178	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1
Vol 182	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1
Vol 183	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 1

Vol 180	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 177	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 188	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 178	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 182	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 183	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225 Phase 2
Vol 216	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	S627
Vol 157	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S699
Vol 198	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S789
Vol 199	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S790
Vol 201	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S791
Vol 201	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S792
Vol 208	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S793

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Aucun cable électrique ne peut être sondé sans réception préalable du Procès Verbal de Consignation
Conduits de fumées non visitable trappe non amovible vol 22
Se référé aux impossibilités technique (Chauffe eau portes, coupe feu...)
Des investigations approfondies de la chaudière et de ses équipements ne sont pas réalisables en fonctionnement. Des sondages sont impossibles sans atteinte à la fonction mécanique de l'appareil.
Les réseaux de fluides enterrés n'ont pu être sondés, une intervention est à prévoir pour la réalisation des sondages complémentaire lors de la phase de démolition. Vérifications impossible sans travaux de terrassement lourds.
Les joints de menuiseries entre dormant et structure du bâti n'ont pu être sondés du fait de la forte détérioration destructive à réaliser.
Les équipements coupe-feu n'ont pas été visés par le présent repérage, leur sondage pouvant entrainer une rupture de leur fonction coupe-feu en cas d'incendie.
La toiture du bâtiment n'a pas pu être inspectée car inaccessible. Risque de chute avéré.
Les cloisons peuvent contenir des joints de pieds et têtes mais ne peuvent-être sondés sans notion destructive importante.

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Façades

2 - Parois verticales intérieures et enduits

3 - Plafond et faux-plafonds

4 - Revêtement de sol

5 - Revêtement de mur

6 - Conduits, canalisations et équipements

7 - Equipements divers et accessoires

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 20	Menuiseries	Joint vitrier	P44	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°44 - 1	P44	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Menuiseries	Joint vitrier	S24	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P44		002AC 07727 3 n°44 - 1	P44	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 35	Menuiseries	Joint vitrier	S76	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P44		002AC 07727 3 n°44 - 1	P44	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Menuiseries	Joint vitrier	S77	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P44		002AC 07727 3 n°44 - 1	P44	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20 - Vol 35	Menuiseries	Joint vitrier	S24 - S76 - S77	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P44		002AC 07727 3 n°44 - 1	P44	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Menuiseries	Joint vitrier	P74	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°74 - 1	P74	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 34	Menuiseries	Joint vitrier	P74	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P74		002AC 07727 3 n°74 - 1	P74	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 47	Menuiseries	Mastic vitrier	P90	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°90 - 1	P90	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 47	Menuiseries	Mastic vitrier	P90	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P90		002AC 07727 3 n°90 - 1	P90	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Menuiseries	Mastic vitrier	P164	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °164 - 1	P164	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Menuiseries	Mastic vitrier	P164	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002AC 07727 3 n °164 - 1	P164	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 81	Menuiseries	Mastic vitrier	S430	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002AC 07727 3 n °164 - 1	P164	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63 - Vol 81	Menuiseries	Mastic vitrier	P164 - S430	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002AC 07727 3 n °164 - 1	P164	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Menuiseries	Mastic vitrier	P165	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °165 - 1	P165	Mastic - Résineux - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 179	Menuiseries	Mastic vitrier	P234	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °234 - 1	P234	Mastic - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Menuiseries	Mastic vitrier	S656	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P234		002AC 07727 3 n °234 - 1	P234	Mastic - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Menuiseries	Mastic vitrier	P243	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °243 - 1	P243	Mastic - Effritable - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 142	Menuiseries	Mastic vitrier	P281	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °281 - 1	P281	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Vert / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Menuiseries	Mastic vitrier	P281	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P281		002AC 07727 3 n °281 - 1	P281	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Vert / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Murs	Enduit ciment	P297	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °297 - 1	P297	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Murs	Enduit ciment	P297	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P297		002AC 07727 3 n °297 - 1	P297	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 235	Murs	Enduit ciment	P298	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °298 - 1	P298	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toitures façades	Vol 236	Murs	Enduit ciment	S863	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P298		002AC 07727 3 n °298 - 1	P298	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Murs	Joint de scellement	P299	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °299 - 1	P299	Ciment - Dur - Gris Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Murs	Joint de scellement	P299	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P299		002AC 07727 3 n °299 - 1	P299	Ciment - Dur - Gris Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 235	Murs	Joint de scellement	P300	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °300 - 1 - 002AC 07727 3 n °300 - 2	P300	Ciment - Effritable - Gris Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toitures façades	Vol 236	Murs	Joint de scellement	S864	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P300		002AC 07727 3 n °300 - 1 - 002AC 07727 3 n °300 - 2	P300	Ciment - Effritable - Gris Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P301	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °301 - 1	P301	Joint - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P302	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °302 - 1	P302	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P303	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °303 - 1	P303	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc Gris / Marron Vert	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S865	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P303		002AC 07727 3 n °303 - 1	P303	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc Gris / Marron Vert	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toitures façades	Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S866	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P303		002AC 07727 3 n °303 - 1	P303	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc Gris / Marron Vert	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237 - Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S865 - S866	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P303		002AC 07727 3 n °303 - 1	P303	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc Gris / Marron Vert	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P304	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °304 - 1	P304	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Gris Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P305	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °305 - 1	P305	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 236	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S867	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P305		002AC 07727 3 n °305 - 1	P305	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 237	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S868	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P305		002AC 07727 3 n °305 - 1	P305	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toitures façades	Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S869	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P305		002AC 07727 3 n °305 - 1	P305	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 236 - Vol 237 - Vol 235	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	S867 - S868 - S869	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P305		002AC 07727 3 n °305 - 1	P305	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Toitures façades	Vol 236	Menuiseries	Joint d'étanchéïté	P306	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °306 - 1	P306	Joint - Souple - Blanc Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P1	Réalisation d'un prélevement			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P1 - S2 - S4 - S5 - S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1			P1	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 4 (Cage escalier 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P8	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°8 - 1	P8	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 4 (Cage escalier 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002AC 07727 3 n°8 - 1	P8	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P9	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°9 - 1 - 002AC 07727 3 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002AC 07727 3 n°9 - 1 - 002AC 07727 3 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002AC 07727 3 n°9 - 1 - 002AC 07727 3 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P9 - S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002AC 07727 3 n°9 - 1 - 002AC 07727 3 n°9 - 2	P9	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 5 (Cage escalier 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P16	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°16 - 1	P16	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 5 (Cage escalier 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002AC 07727 3 n°16 - 1	P16	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P19	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°19 - 1	P19	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P19		002AC 07727 3 n°19 - 1	P19	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Murs et cloisons	Enduits ciment	P23	Réalisation d'un prélevement	Soubassement	002AC 07727 3 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Murs et cloisons	Enduits ciment	P23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC 07727 3 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Murs et cloisons	Enduits ciment	S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC 07727 3 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Murs et cloisons	Enduits ciment	S27	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 12	Murs et cloisons	Enduits ciment	S28	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Murs et cloisons	Enduits ciment	S29	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 16	Murs et cloisons	Enduits ciment	S30	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Murs et cloisons	Enduits ciment	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Murs et cloisons	Enduits ciment	S32	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 19	Murs et cloisons	Enduits ciment	S33	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Murs et cloisons	Enduits ciment	S34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Murs et cloisons	Enduits ciment	S35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 9 - Vol 10 - Vol 13 - Vol 12 - Vol 14 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 7 - Vol 8	Murs et cloisons	Enduits ciment	P23 - S26 - S27 - S28 - S29 - S30 - S31 - S32 - S33 - S34 - S35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23	Soubassement	002AC077273 n°23 - 1	P23	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P24	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S36	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC077273 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S37	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC077273 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S38	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC077273 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 16	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S39	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 15	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S40	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S41	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S42	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S43	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S44	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 10 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 16 - Vol 15 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 7 - Vol 8	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S36 - S37 - S38 - S39 - S40 - S41 - S42 - S43 - S44	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002AC 07727 3 n°24 - 1	P24	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Murs et cloisons	Enduits ciment	P30	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°30 - 1	P30	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Murs et cloisons	Enduits ciment	P30	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30		002AC 07727 3 n°30 - 1	P30	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P34	Réalisation d'un prélevement			P34 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Effritable / Souple Fibreux - Beige / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34			P34 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Effritable / Souple Fibreux - Beige / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P34	Réalisation d'un prélevement			P34 Phase 2	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34			P34 Phase 2	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P37	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S65	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 19	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S66	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 16	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S67	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S68	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S69	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 12	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S70	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S71	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 8	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S72	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18 - Vol 19 - Vol 16 - Vol 14 - Vol 13 - Vol 12 - Vol 9 - Vol 8 - Vol 7	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S65 - S66 - S67 - S68 - S69 - S70 - S71 - S72 - S73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002AC077273 n°37 - 1	P37	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 20	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P45	Réalisation d'un prélevement	Soubassement	002AC077273 n°45 - 1	P45	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P45	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P45	Soubassement	002AC077273 n°45 - 1	P45	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S74	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P45	Soubassement	002AC077273 n°45 - 1	P45	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 35	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S79	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P45	Soubassement	002AC077273 n°45 - 1	P45	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20 - Vol 35	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P45 - S74 - S79	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P45	Soubassement	002AC077273 n°45 - 1	P45	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P48	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°48 - 1	P48 Phase 1	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P48	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°48 - 1	P48 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 21	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P54	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°54 - 1	P54	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Marron / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S123	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002AC077273 n°54 - 1	P54	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Marron / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S124	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002AC077273 n°54 - 1	P54	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Marron / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 26 - Vol 27	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S123 - S124	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002AC077273 n°54 - 1	P54	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Marron / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Murs et cloisons	Enduits ciment	P61	Réalisation d'un prélevement	Soubassement	002AC077273 n°61 - 1	P61	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P62	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°62 - 1	P62	Papier peint / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 25	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S127	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002AC 07727 3 n°62 - 1	P62	Papier peint / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 25	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S132	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002AC 07727 3 n°62 - 1	P62	Papier peint / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 25	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S127 - S132	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002AC 07727 3 n°62 - 1	P62	Papier peint / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 22	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P64	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°64 - 1	P64	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P64	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P64		002AC077273 n°64 - 1	P64	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Murs et cloisons	Enduits ciment	P70	Réalisation d'un prélevement	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°70 - 1	P70	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Murs et cloisons	Enduits ciment	P70	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P70	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°70 - 1	P70	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 34	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P71	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P71	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S96	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 24	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S97	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 29	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S98	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 30	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S99	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 31	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S100	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S101	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 33	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S102	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 34 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P71 - S96 - S97 - S98 - S99 - S100 - S101 - S102	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P71		002AC077273 n°71 - 1	P71	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P73	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC077273 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S90	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC077273 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 24	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S91	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC077273 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 31	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S92	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC077273 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 30	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S93	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC 07727 3 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 29	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S94	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC 07727 3 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 33	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S95	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC 07727 3 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32 - Vol 23 - Vol 24 - Vol 31 - Vol 30 - Vol 29 - Vol 33	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P73 - S90 - S91 - S92 - S93 - S94 - S95	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002AC 07727 3 n°73 - 1	P73	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Murs et cloisons	Enduits ciment	P85	Réalisation d'un prélevement	SOUBASSEMENTS	002AC 07727 3 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Murs et cloisons	Enduits ciment	P85	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC 07727 3 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 36	Murs et cloisons	Enduits ciment	S169	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 37	Murs et cloisons	Enduits ciment	S170	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 38	Murs et cloisons	Enduits ciment	S171	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Murs et cloisons	Enduits ciment	S172	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42	Murs et cloisons	Enduits ciment	S173	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Murs et cloisons	Enduits ciment	S174	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Murs et cloisons	Enduits ciment	S175	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 46 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 41	Murs et cloisons	Enduits ciment	P85 - S169 - S170 - S171 - S172 - S173 - S174 - S175	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P85	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°85 - 1	P85	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC077273 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S195	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC077273 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 37	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S196	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 38	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S197	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S198	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 42	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S199	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S200	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 44	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S201	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 45	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S202	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S203	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 44 - Vol 46	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89 - S195 - S196 - S197 - S198 - S199 - S200 - S201 - S202 - S203	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002AC 07727 3 n°89 - 1	P89	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 41	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P94	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P94	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 38	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S185	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 37	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S186	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 36	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S187	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S188	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 45	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S189	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 44	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S190	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 41 - Vol 38 - Vol 37 - Vol 36 - Vol 46 - Vol 45 - Vol 44	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P94 - S185 - S186 - S187 - S188 - S189 - S190	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P94		002AC077273 n°94 - 1	P94	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	P95	Réalisation d'un prélevement	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°95 - 1	P95	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S183	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P95	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°95 - 1	P95	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 42	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S184	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P95	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°95 - 1	P95	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43 - Vol 42	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits ciment	S183 - S184	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P95	SOUBASSEMENTS	002AC077273 n°95 - 1	P95	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P100	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °100 - 1	P100	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 40	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P100	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P100		002AC 07727 3 n °100 - 1	P100	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P101	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °101 - 1	P101	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P101	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P101		002AC 07727 3 n °101 - 1	P101	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 119	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S805	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P101		002AC 07727 3 n °101 - 1	P101	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 74	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S804	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P101		002AC 07727 3 n °101 - 1	P101	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P105	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °105 - 1	P105	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Vert / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 6	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P105	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P105		002AC 07727 3 n °105 - 1	P105	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Vert / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Murs et cloisons	Enduits ciment	P106	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °106 - 1	P106	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Murs et cloisons	Enduits ciment	P106	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P106		002AC 07727 3 n °106 - 1	P106	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 48	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P110	Réalisation d'un prélevement			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P110	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 53	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S242	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 54	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S243	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S244	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 50	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S245	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 51	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S246	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 62	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S247	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 61	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S248	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 60	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S249	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 59	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S250	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S251	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 57	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S252	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 56	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S253	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 70	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S311	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S312	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 72	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S313	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S314	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 75	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S315	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S316	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 77	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S317	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S318	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 79	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S319	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 80	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S320	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 58	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S862	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 48 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 52 - Vol 50 - Vol 51 - Vol 62 - Vol 61 - Vol 60 - Vol 59 - Vol 55 - Vol 57 - Vol 56 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 82 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 58	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P110 - S242 - S243 - S244 - S245 - S246 - S247 - S248 - S249 - S250 - S251 - S252 - S253 - S311 - S312 - S313 - S314 - S315 - S316 - S317 - S318 - S319 - S320 - S862	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110			P110	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P119	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 50	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S285	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S286	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S287	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 54	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S288	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 56	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S289	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 64	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S290	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 81	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S321	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S322	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 83	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S323	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 77	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S324	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 50 - Vol 51 - Vol 63 - Vol 54 - Vol 56 - Vol 64 - Vol 81 - Vol 82 - Vol 83 - Vol 77	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S285 - S286 - S287 - S288 - S289 - S290 - S321 - S322 - S323 - S324	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P119		002AC077273 n °119 - 1	P119	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P123	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °123 - 1	P123	Peinture / Enduit type plâtre / Papier / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc Beige / Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 53	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P123	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P123		002AC 07727 3 n °123 - 1	P123	Peinture / Enduit type plâtre / Papier / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc Beige / Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 57	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P128	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °128 - 1	P128	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 57	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P128	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P128		002AC 07727 3 n °128 - 1	P128	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 68	Murs et cloisons	Enduits ciment	P133	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °133 - 1	P133	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Murs et cloisons	Enduits ciment	S338	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P133		002AC 07727 3 n °133 - 1	P133	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Murs et cloisons	Enduits ciment	S339	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P133		002AC 07727 3 n °133 - 1	P133	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 67 - Vol 66	Murs et cloisons	Enduits ciment	S338 - S339	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P133		002AC 07727 3 n °133 - 1	P133	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 221	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P136	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °136 - 1	P136	Peinture / Papier / Enduit type plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P138	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °138 - 1	P138	Peinture / Enduit type plâtre / Papier / Ciment - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 93	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P145	Réalisation d'un prélevement	Soubassements	002AC077273 n°145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S362	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n°145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S363	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n°145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 87	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S364	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n °145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 222	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S365	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n °145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S366	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n °145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 92 - Vol 88 - Vol 87 - Vol 222 - Vol 96	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S362 - S363 - S364 - S365 - S366	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145	Soubassements	002AC077273 n°145 - 1	P145	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P147	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°147 - 1	P147	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S378	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P147		002AC077273 n°147 - 1	P147	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S379	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P147		002AC077273 n°147 - 1	P147	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S380	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P147		002AC077273 n°147 - 1	P147	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97 - Vol 87 - Vol 86	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S378 - S379 - S380	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P147		002AC077273 n°147 - 1	P147	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P150	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P150	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC077273 n°150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 92	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S367	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 91	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S368	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S369	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 88	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S370	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S371	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S372	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 85	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S373	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 222	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S374	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S375	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 95	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S376	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S377	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93 - Vol 92 - Vol 91 - Vol 89 - Vol 88 - Vol 87 - Vol 86 - Vol 85 - Vol 222 - Vol 96 - Vol 95 - Vol 94	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P150 - S367 - S368 - S369 - S370 - S371 - S372 - S373 - S374 - S375 - S376 - S377	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150		002AC 07727 3 n °150 - 1	P150	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P151	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °151 - 1	P151	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Bitumineux - Beige / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P151	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P151		002AC 07727 3 n °151 - 1	P151	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Bitumineux - Beige / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 98	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S393	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P151		002AC 07727 3 n °151 - 1	P151	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Bitumineux - Beige / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97 - Vol 98	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P151 - S393	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P151		002AC 07727 3 n °151 - 1	P151	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Bitumineux - Beige / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 1	Papier peint - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P152		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 1	Papier peint - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 2	Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P152		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 2	Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 3	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Murs et cloisons	Jonction entre panneaux préfabriqués	P152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P152		002AC 07727 3 n °152 - 1	P152 Phase 3	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P157	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °157 - 1	P157	Peinture / Papier / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P162	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °162 - 1	P162	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P163	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °163 - 1	P163	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 135	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P166	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °166 - 1	P166	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 135	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits plâtre	P166	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P166		002AC077273 n°166 - 1	P166	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P171	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°171 - 1	P171	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S435	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P171		002AC077273 n°171 - 1	P171	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S444	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P171		002AC077273 n°171 - 1	P171	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141 - Vol 118	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S435 - S444	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P171		002AC077273 n°171 - 1	P171	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 140	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P172	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °172 - 1	P172	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P172	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P172		002AC 07727 3 n °172 - 1	P172	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S445	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P172		002AC 07727 3 n °172 - 1	P172	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 140 - Vol 118	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P172 - S445	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P172		002AC 07727 3 n °172 - 1	P172	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 139	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P175	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 139	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P175	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 137	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S461	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 134	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S462	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 133	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S463	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 131	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S464	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S465	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 135	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S466	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S467	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 130	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S512	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 129	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S513	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 128	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S514	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 127	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S515	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 126	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S516	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 125	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S517	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 124	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S518	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S519	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 114	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S520	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 115	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S521	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 116	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S522	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 117	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S523	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S524	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 103	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S525	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 104	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S526	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 108	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S527	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 109	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S528	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S529	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 106	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S530	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 105	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S531	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S532	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 101	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S533	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 139 - Vol 137 - Vol 134 - Vol 133 - Vol 131 - Vol 132 - Vol 135 - Vol 136 - Vol 130 - Vol 129 - Vol 128 - Vol 127 - Vol 126 - Vol 125 - Vol 124 - Vol 113 - Vol 114 - Vol 115 - Vol 116 - Vol 117 - Vol 118 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 108 - Vol 109 - Vol 107 - Vol 106 - Vol 105 - Vol 100 - Vol 101	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P175 - S461 - S462 - S463 - S464 - S465 - S466 - S467 - S512 - S513 - S514 - S515 - S516 - S517 - S518 - S519 - S520 - S521 - S522 - S523 - S524 - S525 - S526 - S527 - S528 - S529 - S530 - S531 - S532 - S533	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P175		002AC 07727 3 n °175 - 1	P175	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 137	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P177	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 135	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S456	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 117	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S457	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 128	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S458	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 115	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S459	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 126	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S460	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 111	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S510	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S511	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 135 - Vol 117 - Vol 128 - Vol 115 - Vol 126 - Vol 111 - Vol 100	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S456 - S457 - S458 - S459 - S460 - S510 - S511	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P177		002AC 07727 3 n °177 - 1	P177	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P179	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °179 - 1	P179 Phase 1	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 140	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P179	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °179 - 1	P179 Phase 2	Béton cellulaire - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P197	Réalisation d'un prélevement	SUR SOUBASSEMENT BOI	002AC077273 n °197 - 1	P197	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P197	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P197	SUR SOUBASSEMENT BOI	002AC077273 n °197 - 1	P197	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P204	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °204 - 1	P204	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Marron Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 113	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P205	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °205 - 1	P205	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 123	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P206	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °206 - 1	P206	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 123	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P206	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P206		002AC 07727 3 n °206 - 1	P206	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P209	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °209 - 1	P209	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P209	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P209		002AC 07727 3 n °209 - 1	P209	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 189	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P213	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °213 - 1	P213	Peinture / Matériau / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Bitumineux Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Noir / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 138	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S820	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P213		002AC 07727 3 n °213 - 1	P213	Peinture / Matériau / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Bitumineux Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Noir / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 90	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S821	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P213		002AC 07727 3 n °213 - 1	P213	Peinture / Matériau / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Bitumineux Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Noir / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S822	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P213		002AC 07727 3 n °213 - 1	P213	Peinture / Matériau / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Bitumineux Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Noir / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 217	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P216	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 217	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P216	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 179	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S635	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 178	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S636	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S637	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 175	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S638	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 218	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S639	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S640	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 183	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S641	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 184	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S642	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 165	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S643	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 166	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S644	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 164	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S645	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 167	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S646	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S647	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 171	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S648	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S649	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 159	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S650	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 160	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S651	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S652	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 161	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S653	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 153	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S654	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S655	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S749	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 233	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S750	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S751	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S752	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 150	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S753	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC 07727 3 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 217 - Vol 179 - Vol 178 - Vol 176 - Vol 175 - Vol 218 - Vol 182 - Vol 183 - Vol 184 - Vol 165 - Vol 166 - Vol 164 - Vol 167 - Vol 168 - Vol 171 - Vol 158 - Vol 159 - Vol 160 - Vol 162 - Vol 161 - Vol 153 - Vol 144 - Vol 233 - Vol 143 - Vol 142 - Vol 150	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P216 - S635 - S636 - S637 - S638 - S639 - S640 - S641 - S642 - S643 - S644 - S645 - S646 - S647 - S648 - S649 - S650 - S651 - S652 - S653 - S654 - S655 - S749 - S750 - S751 - S752 - S753	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P216		002AC077273 n °216 - 1	P216	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P227	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °227 - 1	P227 Phase 1	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 219	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S797	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 1	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S798	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 1	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219 - Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S797 - S798	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 1	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P227	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 2	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Bleu / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S797	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 2	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Bleu / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S798	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 2	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Bleu / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219 - Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S797 - S798	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P227		002AC 07727 3 n °227 - 1	P227 Phase 2	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Bleu / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P228	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °228 - 1	P228	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S799	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P228		002AC 07727 3 n °228 - 1	P228	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 142	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S800	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P228		002AC077273 n °228 - 1	P228	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S801	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P228		002AC077273 n °228 - 1	P228	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157 - Vol 142	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S799 - S800 - S801	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P228		002AC077273 n °228 - 1	P228	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Murs et cloisons	Enduits ciment	P237	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 211	Murs et cloisons	Enduits ciment	P237	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 212	Murs et cloisons	Enduits ciment	S630	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 213	Murs et cloisons	Enduits ciment	S631	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 215	Murs et cloisons	Enduits ciment	S632	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Murs et cloisons	Enduits ciment	S633	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211 - Vol 212 - Vol 213 - Vol 215 - Vol 216	Murs et cloisons	Enduits ciment	P237 - S630 - S631 - S632 - S633	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P237		002AC 07727 3 n °237 - 1	P237	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 176	Murs et cloisons	Plaques	P248	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °248 - 1	P248	Plaque / Colle - Effritable Fibreux / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Murs et cloisons	Plaques	P248	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P248		002AC 07727 3 n °248 - 1	P248	Plaque / Colle - Effritable Fibreux / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC 07727 3 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 184	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S736	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC 07727 3 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 185	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S737	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 186	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S738	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S739	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S740	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 160	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S741	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 167	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S742	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 172	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S743	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S744	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S745	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 150	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S746	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 153	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S747	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 154	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S748	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180 - Vol 184 - Vol 185 - Vol 186 - Vol 176 - Vol 162 - Vol 160 - Vol 167 - Vol 172 - Vol 158 - Vol 169 - Vol 150 - Vol 153 - Vol 154	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250 - S736 - S737 - S738 - S739 - S740 - S741 - S742 - S743 - S744 - S745 - S746 - S747 - S748	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 1	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 180	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 184	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S736	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 185	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S737	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 186	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S738	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S739	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S740	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 160	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S741	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 167	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S742	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 172	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S743	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S744	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S745	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 150	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S746	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S747	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 154	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S748	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 180 - Vol 184 - Vol 185 - Vol 186 - Vol 176 - Vol 162 - Vol 160 - Vol 167 - Vol 172 - Vol 158 - Vol 169 - Vol 150 - Vol 153 - Vol 154	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P250 - S736 - S737 - S738 - S739 - S740 - S741 - S742 - S743 - S744 - S745 - S746 - S747 - S748	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P250		002AC077273 n °250 - 1	P250 Phase 2	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 163	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P255	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °255 - 1	P255	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 163	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P255	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P255		002AC077273 n °255 - 1	P255	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 163	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P256	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °256 - 1	P256	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P267	Réalisation d'un prélevement	Murs et soubassements	002AC 07727 3 n °267 - 1	P267	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P267	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P267	Murs et soubassements	002AC 07727 3 n °267 - 1	P267	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 110	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S851	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P267	Murs et soubassements	002AC077273 n °267 - 1	P267	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S852	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P267	Murs et soubassements	002AC077273 n °267 - 1	P267	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 110 - Vol 102	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S851 - S852	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P267	Murs et soubassements	002AC077273 n °267 - 1	P267	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 155	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P268	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S732	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P268		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S733	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P268		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 142	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S734	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P268		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S735	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P268		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144 - Vol 143 - Vol 142 - Vol 145	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S732 - S733 - S734 - S735	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P268		002AC 07727 3 n °268 - 1	P268	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 233	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P274	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °274 - 1	P274	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 233	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P274	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P274		002AC077273 n °274 - 1	P274	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 151	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S714	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P274		002AC077273 n °274 - 1	P274	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S715	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P274		002AC077273 n °274 - 1	P274	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 233 - Vol 151 - Vol 153	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P274 - S714 - S715	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P274		002AC077273 n °274 - 1	P274	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P287	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °287 - 1	P287	Matériau / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 205	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S794	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P287		002AC077273 n °287 - 1	P287	Matériau / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S795	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P287		002AC077273 n °287 - 1	P287	Matériau / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 205 - Vol 214	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	S794 - S795	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P287		002AC077273 n °287 - 1	P287	Matériau / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 200	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P288	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °288 - 1	P288	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P288	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P288		002AC 07727 3 n °288 - 1	P288	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 208	Cloisons légères ou préfabriquées	PLAQUES	P290	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °290 - 1	P290	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 208	Cloisons légères ou préfabriquées	PLAQUES	P290	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P290		002AC 07727 3 n °290 - 1	P290	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 206	Murs et cloisons	Enduits ciment	P293	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °293 - 1	P293	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 145	Murs et cloisons	Enduits projetés	P294	Réalisation d'un prélevement			P294	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Murs et cloisons	Enduits projetés	P294	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P294			P294	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Murs et cloisons	Enduits projetés	S855	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P294			P294	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 49	Murs et cloisons	Enduits projetés	S856	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P294			P294	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Murs et cloisons	Enduits projetés	S857	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P294			P294	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Enduits plâtre	P4	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°4 - 1	P4	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002AC 07727 3 n°4 - 1	P4	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002AC 07727 3 n°4 - 1	P4	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002AC 07727 3 n°4 - 1	P4	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S3 - S7 - S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002AC 07727 3 n°4 - 1	P4	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Laine isolante	P7	Réalisation d'un prélevement			P7 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Laine isolante	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Plafonds	Laine isolante	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Plafonds	Laine isolante	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3)	Plafonds	Laine isolante	P7 - S10 - S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 1	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Laine isolante	P7	Réalisation d'un prélevement			P7 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Plafonds	Laine isolante	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Plafonds	Laine isolante	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Plafonds	Laine isolante	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1) - Vol 2 (Combles 2) - Vol 3 (Combles 3)	Plafonds	Laine isolante	P7 - S10 - S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7			P7 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Plafonds	Enduits plâtre	P10	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°10 - 1	P10	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Plafonds	Enduits plâtre	P10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002AC 07727 3 n°10 - 1	P10	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P14	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°14 - 1	P14	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Plafonds	Enduits plâtre	P25	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 10	Plafonds	Enduits plâtre	S45	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Plafonds	Enduits plâtre	S46	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Plafonds	Enduits plâtre	S47	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 12	Plafonds	Enduits plâtre	S48	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 15	Plafonds	Enduits plâtre	S49	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 16	Plafonds	Enduits plâtre	S50	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Plafonds	Enduits plâtre	S51	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Plafonds	Enduits plâtre	S52	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Plafonds	Enduits plâtre	S53	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Plafonds	Enduits plâtre	S54	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 8	Plafonds	Enduits plâtre	S55	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Plafonds	Enduits plâtre	S56	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 35	Plafonds	Enduits plâtre	S81	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 33	Plafonds	Enduits plâtre	S82	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC 07727 3 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 10 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 12 - Vol 15 - Vol 16 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 7 - Vol 8 - Vol 20 - Vol 35 - Vol 33	Plafonds	Enduits plâtre	S45 - S46 - S47 - S48 - S49 - S50 - S51 - S52 - S53 - S54 - S55 - S56 - S81 - S82	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002AC077273 n°25 - 1	P25	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P39	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°39 - 1	P39	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P39		002AC077273 n°39 - 1	P39	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 11	Plafonds	Enduits plâtre	P43	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°43 - 1	P43	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Plafonds	Enduits plâtre	P63	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Plafonds	Enduits plâtre	S83	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 25	Plafonds	Enduits plâtre	S138	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Plafonds	Enduits plâtre	S139	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Plafonds	Enduits plâtre	S140	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 21 - Vol 25 - Vol 27 - Vol 26	Plafonds	Enduits plâtre	S83 - S138 - S139 - S140	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002AC 07727 3 n°63 - 1	P63	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Faux plafonds	Joints panneau / plaques	P65	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°65 - 1 - 002AC 07727 3 n°65 - 2	P65	Peinture / Plaque / Matériau - Effritable / Fibreux Dur / Effritable - Beige Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23	Plafonds	Enduits plâtre	P72	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 32	Plafonds	Enduits plâtre	S84	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 31	Plafonds	Enduits plâtre	S85	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 30	Plafonds	Enduits plâtre	S86	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 29	Plafonds	Enduits plâtre	S87	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Plafonds	Enduits plâtre	S88	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 24	Plafonds	Enduits plâtre	S89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 32 - Vol 31 - Vol 30 - Vol 29 - Vol 34 - Vol 24	Plafonds	Enduits plâtre	S84 - S85 - S86 - S87 - S88 - S89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002AC 07727 3 n°72 - 1	P72	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Plafonds	Enduits plâtre	P88	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Plafonds	Enduits plâtre	S143	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 37	Plafonds	Enduits plâtre	S144	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 38	Plafonds	Enduits plâtre	S145	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Plafonds	Enduits plâtre	S146	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 42	Plafonds	Enduits plâtre	S147	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Plafonds	Enduits plâtre	S148	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Plafonds	Enduits plâtre	S149	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 44	Plafonds	Enduits plâtre	S150	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Plafonds	Enduits plâtre	S151	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 47	Plafonds	Enduits plâtre	S152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC 07727 3 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 42 - Vol 43 - Vol 41 - Vol 44 - Vol 45 - Vol 47	Plafonds	Enduits plâtre	S143 - S144 - S145 - S146 - S147 - S148 - S149 - S150 - S151 - S152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002AC077273 n°88 - 1	P88	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P96	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°96 - 1	P96	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond / Colle - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux / Souple - Blanc / Blanc / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Plafonds	Enduits plâtre	P99	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°99 - 1	P99	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 189	Plafonds	Enduits plâtre	S816	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P99		002AC077273 n°99 - 1	P99	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 138	Plafonds	Enduits plâtre	S815	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P99		002AC 07727 3 n°99 - 1	P99	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 90	Plafonds	Enduits plâtre	S814	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P99		002AC 07727 3 n°99 - 1	P99	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Plafonds	Enduits plâtre	P102	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Plafonds	Enduits plâtre	P102	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 163	Plafonds	Enduits plâtre	S810	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Plafonds	Enduits plâtre	S808	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Plafonds	Enduits plâtre	S809	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 74	Plafonds	Enduits plâtre	S806	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 74	Plafonds	Enduits plâtre	S807	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Plafonds	Enduits plâtre	S808 - S809	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 74	Plafonds	Enduits plâtre	S806 - S807	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P102		002AC 07727 3 n °102 - 1	P102	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Plafonds	Enduits plâtre	P103	Réalisation d'un prélevement	SOUS FACE ESCALIER	002AC 07727 3 n °103 - 1	P103	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 163	Plafonds	Enduits plâtre	S813	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P103	SOUS FACE ESCALIER	002AC 07727 3 n °103 - 1	P103	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Plafonds	Enduits plâtre	S812	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P103	SOUS FACE ESCALIER	002AC 07727 3 n °103 - 1	P103	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 74	Plafonds	Enduits plâtre	S811	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P103	SOUS FACE ESCALIER	002AC 07727 3 n °103 - 1	P103	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Plafonds	Enduits plâtre	P107	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 6	Plafonds	Enduits plâtre	S222	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Plafonds	Enduits plâtre	S844	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Plafonds	Enduits plâtre	S845	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 110	Plafonds	Enduits plâtre	S849	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Plafonds	Enduits plâtre	S850	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Plafonds	Enduits plâtre	S846	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 58	Plafonds	Enduits plâtre	S847	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 49	Plafonds	Enduits plâtre	S848	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6 - Vol 11	Plafonds	Enduits plâtre	S222 - S844 - S845	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 110 - Vol 102	Plafonds	Enduits plâtre	S849 - S850	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58 - Vol 49	Plafonds	Enduits plâtre	S846 - S847 - S848	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P107		002AC 07727 3 n °107 - 1	P107	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Plafonds	Enduits plâtre	P108	Réalisation d'un prélevement	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 11	Plafonds	Enduits plâtre	S839	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Plafonds	Enduits plâtre	S842	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 110	Plafonds	Enduits plâtre	S843	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Plafonds	Enduits plâtre	S840	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 49	Plafonds	Enduits plâtre	S841	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102 - Vol 110	Plafonds	Enduits plâtre	S842 - S843	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58 - Vol 49	Plafonds	Enduits plâtre	S840 - S841	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P108	SOUS FACE	002AC 07727 3 n °108 - 1	P108	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P116	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S223	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 50	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S225	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S226	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 57	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S281	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 56	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S282	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S293	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 54	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S294	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S295	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 61	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S296	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 60	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S297	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S298	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 64	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S299	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 80	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S300	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 79	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S301	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S302	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 77	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S303	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S304	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 75	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S305	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 72	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S306	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S307	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 70	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S308	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 221	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S309	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S310	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 81	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S414	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 82	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S415	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 83	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S416	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 222	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S417	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 85	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S418	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S419	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S420	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 88	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S421	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S422	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S423	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 92	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S424	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 91	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S425	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S426	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 95	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S427	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S428	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S429	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52 - Vol 50 - Vol 63 - Vol 57 - Vol 56 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 61 - Vol 60 - Vol 59 - Vol 64 - Vol 80 - Vol 79 - Vol 78 - Vol 77 - Vol 76 - Vol 75 - Vol 72 - Vol 71 - Vol 70 - Vol 221 - Vol 69 - Vol 81 - Vol 82 - Vol 83 - Vol 222 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 93 - Vol 92 - Vol 91 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 97	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S223 - S225 - S226 - S281 - S282 - S293 - S294 - S295 - S296 - S297 - S298 - S299 - S300 - S301 - S302 - S303 - S304 - S305 - S306 - S307 - S308 - S309 - S310 - S414 - S415 - S416 - S417 - S418 - S419 - S420 - S421 - S422 - S423 - S424 - S425 -	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002AC 07727 3 n °116 - 1	P116	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
				S426 - S427 - S428 - S429							
2eme	Vol 48	Plafonds	Enduits plâtre	P117	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 52	Plafonds	Enduits plâtre	S227	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Plafonds	Enduits plâtre	S228	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 50	Plafonds	Enduits plâtre	S229	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Plafonds	Enduits plâtre	S230	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Plafonds	Enduits plâtre	S231	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 54	Plafonds	Enduits plâtre	S232	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Plafonds	Enduits plâtre	S233	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 62	Plafonds	Enduits plâtre	S234	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 61	Plafonds	Enduits plâtre	S235	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 60	Plafonds	Enduits plâtre	S236	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59	Plafonds	Enduits plâtre	S237	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 64	Plafonds	Enduits plâtre	S238	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 57	Plafonds	Enduits plâtre	S283	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 56	Plafonds	Enduits plâtre	S284	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 70	Plafonds	Enduits plâtre	S325	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Plafonds	Enduits plâtre	S326	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 72	Plafonds	Enduits plâtre	S327	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 83	Plafonds	Enduits plâtre	S328	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 75	Plafonds	Enduits plâtre	S329	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Plafonds	Enduits plâtre	S330	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 77	Plafonds	Enduits plâtre	S331	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Plafonds	Enduits plâtre	S332	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Plafonds	Enduits plâtre	S333	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 81	Plafonds	Enduits plâtre	S334	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 80	Plafonds	Enduits plâtre	S335	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 79	Plafonds	Enduits plâtre	S336	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 222	Plafonds	Enduits plâtre	S401	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 85	Plafonds	Enduits plâtre	S402	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Plafonds	Enduits plâtre	S403	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 87	Plafonds	Enduits plâtre	S404	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Plafonds	Enduits plâtre	S405	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Plafonds	Enduits plâtre	S406	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 93	Plafonds	Enduits plâtre	S407	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Plafonds	Enduits plâtre	S408	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 91	Plafonds	Enduits plâtre	S409	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 94	Plafonds	Enduits plâtre	S410	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Plafonds	Enduits plâtre	S411	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Plafonds	Enduits plâtre	S412	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97	Plafonds	Enduits plâtre	S413	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52 - Vol 51 - Vol 50 - Vol 63 - Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 62 - Vol 61 - Vol 60 - Vol 59 - Vol 64 - Vol 57 - Vol 56 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 83 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 82 - Vol 81 - Vol 80 - Vol 79 - Vol 222 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 93 - Vol 92 - Vol 91 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96 - Vol 97	Plafonds	Enduits plâtre	S227 - S228 - S229 - S230 - S231 - S232 - S233 - S234 - S235 - S236 - S237 - S238 - S283 - S284 - S325 - S326 - S327 - S328 - S329 - S330 - S331 - S332 - S333 - S334 - S335 - S336 - S401 - S402 - S403 - S404 - S405 - S406 - S407 - S408 - S409 -	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117		002AC 07727 3 n °117 - 1	P117	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
				S410 - S411 - S412 - S413							
2eme	Vol 62	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P125	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °125 - 1	P125	Matériau / Faux-plafond / Peinture - Effritable / Effritable Fibreux / Effritable - Blanc / Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Plafonds	Enduits plâtre	P135	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Plafonds	Enduits plâtre	S350	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P135		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Plafonds	Enduits plâtre	S351	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P135		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Plafonds	Enduits plâtre	S352	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P135		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 221	Plafonds	Enduits plâtre	S353	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P135		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68 - Vol 67 - Vol 221	Plafonds	Enduits plâtre	S350 - S351 - S352 - S353	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P135		002AC 07727 3 n °135 - 1	P135	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P137	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °137 - 1	P137	Peinture / Plaque - Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S354	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P137		002AC 07727 3 n °137 - 1	P137	Peinture / Plaque - Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S355	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P137		002AC 07727 3 n °137 - 1	P137	Peinture / Plaque - Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66 - Vol 68	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S354 - S355	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P137		002AC 07727 3 n °137 - 1	P137	Peinture / Plaque - Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 141	Plafonds	Enduits plâtre	P173	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °173 - 1	P173	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Plafonds	Enduits plâtre	S436	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P173		002AC 07727 3 n °173 - 1	P173	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Plafonds	Enduits plâtre	S443	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P173		002AC 07727 3 n °173 - 1	P173	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 140 - Vol 118	Plafonds	Enduits plâtre	S436 - S443	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P173		002AC 07727 3 n °173 - 1	P173	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P174	Réalisation d'un prélevement			P174	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S437	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P174			P174	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 139	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P176	Réalisation d'un prélevement			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 137	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S569	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S570	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 134	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S571	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 133	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S572	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 131	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S573	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 132	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S574	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 130	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S575	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 129	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S576	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 128	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S577	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 127	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S578	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 126	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S579	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 125	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S580	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 124	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S581	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S582	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 114	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S583	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 115	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S584	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 116	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S585	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 117	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S586	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S587	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 120	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S588	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 121	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S589	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 123	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S590	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 103	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S591	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 104	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S592	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S593	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 101	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S594	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 100	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S595	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 105	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S596	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 111	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S597	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 112	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S598	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 106	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S599	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S600	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 109	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S601	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 108	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S602	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 137 - Vol 136 - Vol 134 - Vol 133 - Vol 131 - Vol 132 - Vol 130 - Vol 129 - Vol 128 - Vol 127 - Vol 126 - Vol 125 - Vol 124 - Vol 113 - Vol 114 - Vol 115 - Vol 116 - Vol 117 - Vol 118 - Vol 120 - Vol 121 - Vol 123 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 99 - Vol 101 - Vol 100 - Vol 105 - Vol 111 - Vol 112 - Vol 106 - Vol 107 - Vol 109 - Vol 108	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S569 - S570 - S571 - S572 - S573 - S574 - S575 - S576 - S577 - S578 - S579 - S580 - S581 - S582 - S583 - S584 - S585 - S586 - S587 - S588 - S589 - S590 - S591 - S592 - S593 - S594 - S595 - S596 - S597 - S598 - S599 - S600 - S601 - S602	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P176			P176	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 139	Plafonds	Enduits plâtre	P178	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 137	Plafonds	Enduits plâtre	S534	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Plafonds	Enduits plâtre	S535	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 134	Plafonds	Enduits plâtre	S536	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 133	Plafonds	Enduits plâtre	S537	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 131	Plafonds	Enduits plâtre	S538	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 135	Plafonds	Enduits plâtre	S539	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Plafonds	Enduits plâtre	S540	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 130	Plafonds	Enduits plâtre	S541	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 129	Plafonds	Enduits plâtre	S542	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 128	Plafonds	Enduits plâtre	S543	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 127	Plafonds	Enduits plâtre	S544	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 126	Plafonds	Enduits plâtre	S545	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 125	Plafonds	Enduits plâtre	S546	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 124	Plafonds	Enduits plâtre	S547	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 123	Plafonds	Enduits plâtre	S548	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121	Plafonds	Enduits plâtre	S549	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 120	Plafonds	Enduits plâtre	S550	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 118	Plafonds	Enduits plâtre	S551	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 117	Plafonds	Enduits plâtre	S552	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 116	Plafonds	Enduits plâtre	S553	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 115	Plafonds	Enduits plâtre	S554	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 114	Plafonds	Enduits plâtre	S555	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Plafonds	Enduits plâtre	S556	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 103	Plafonds	Enduits plâtre	S557	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 104	Plafonds	Enduits plâtre	S558	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 108	Plafonds	Enduits plâtre	S559	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 109	Plafonds	Enduits plâtre	S560	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 112	Plafonds	Enduits plâtre	S561	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Plafonds	Enduits plâtre	S562	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 106	Plafonds	Enduits plâtre	S563	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 105	Plafonds	Enduits plâtre	S564	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 111	Plafonds	Enduits plâtre	S565	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 99	Plafonds	Enduits plâtre	S566	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 101	Plafonds	Enduits plâtre	S567	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Plafonds	Enduits plâtre	S568	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 137 - Vol 136 - Vol 134 - Vol 133 - Vol 131 - Vol 135 - Vol 132 - Vol 130 - Vol 129 - Vol 128 - Vol 127 - Vol 126 - Vol 125 - Vol 124 - Vol 123 - Vol 121 - Vol 120 - Vol 118 - Vol 117 - Vol 116 - Vol 115 - Vol 114 - Vol 113 - Vol 103 - Vol 104 - Vol 108 - Vol 109 - Vol 112 - Vol 107 - Vol 106 - Vol 105 - Vol 111 - Vol 99 - Vol 101 - Vol 100	Plafonds	Enduits plâtre	S534 - S535 - S536 - S537 - S538 - S539 - S540 - S541 - S542 - S543 - S544 - S545 - S546 - S547 - S548 - S549 - S550 - S551 - S552 - S553 - S554 - S555 - S556 - S557 - S558 - S559 - S560 - S561 - S562 - S563 - S564 - S565 - S566 - S567 - S568	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P178		002AC 07727 3 n °178 - 1	P178	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 189	Plafonds	Enduits plâtre	P217	Réalisation d'un prélevement	Sous face	002AC 07727 3 n °217 - 1	P217	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 138	Plafonds	Enduits plâtre	S817	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P217	Sous face	002AC 07727 3 n °217 - 1	P217	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 90	Plafonds	Enduits plâtre	S818	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P217	Sous face	002AC 07727 3 n °217 - 1	P217	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Plafonds	Enduits plâtre	S819	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P217	Sous face	002AC 07727 3 n °217 - 1	P217	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 217	Plafonds	Enduits plâtre	P220	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 186	Plafonds	Enduits plâtre	S722	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Plafonds	Enduits plâtre	S723	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144	Plafonds	Enduits plâtre	S724	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 233	Plafonds	Enduits plâtre	S725	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 151	Plafonds	Enduits plâtre	S726	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 150	Plafonds	Enduits plâtre	S727	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 153	Plafonds	Enduits plâtre	S728	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 152	Plafonds	Enduits plâtre	S729	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 154	Plafonds	Enduits plâtre	S730	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 155	Plafonds	Enduits plâtre	S731	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 186	Plafonds	Enduits plâtre	S754	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 187	Plafonds	Enduits plâtre	S755	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 185	Plafonds	Enduits plâtre	S756	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 184	Plafonds	Enduits plâtre	S757	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 183	Plafonds	Enduits plâtre	S758	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 182	Plafonds	Enduits plâtre	S759	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 181	Plafonds	Enduits plâtre	S760	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 218	Plafonds	Enduits plâtre	S761	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 175	Plafonds	Enduits plâtre	S762	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Plafonds	Enduits plâtre	S763	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 178	Plafonds	Enduits plâtre	S764	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 179	Plafonds	Enduits plâtre	S765	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 177	Plafonds	Enduits plâtre	S766	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 188	Plafonds	Enduits plâtre	S767	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 180	Plafonds	Enduits plâtre	S768	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Plafonds	Enduits plâtre	S769	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 159	Plafonds	Enduits plâtre	S770	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 160	Plafonds	Enduits plâtre	S771	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Plafonds	Enduits plâtre	S772	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 161	Plafonds	Enduits plâtre	S773	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 165	Plafonds	Enduits plâtre	S774	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 164	Plafonds	Enduits plâtre	S775	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 166	Plafonds	Enduits plâtre	S776	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 167	Plafonds	Enduits plâtre	S777	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 172	Plafonds	Enduits plâtre	S778	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 172	Plafonds	Enduits plâtre	S779	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 168	Plafonds	Enduits plâtre	S780	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 173	Plafonds	Enduits plâtre	S781	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Plafonds	Enduits plâtre	S782	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 169	Plafonds	Enduits plâtre	S783	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Plafonds	Enduits plâtre	S784	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 186 - Vol 143 - Vol 144 - Vol 233 - Vol 151 - Vol 150 - Vol 153 - Vol 152 - Vol 154 - Vol 155 - Vol 187 - Vol 185 - Vol 184 - Vol 183 - Vol 182 - Vol 181 - Vol 218 - Vol 175 - Vol 176 - Vol 178 - Vol 179 - Vol 177 - Vol 188 - Vol 180 - Vol 158 - Vol 159 - Vol 160 - Vol 162 - Vol 161 - Vol 165 - Vol 164 - Vol 166 - Vol 167 - Vol 172 - Vol 168 - Vol 173 - Vol 170 - Vol 169 - Vol 171	Plafonds	Enduits plâtre	S722 - S723 - S724 - S725 - S726 - S727 - S728 - S729 - S730 - S731 - S754 - S755 - S756 - S757 - S758 - S759 - S760 - S761 - S762 - S763 - S764 - S765 - S766 - S767 - S768 - S769 - S770 - S771 - S772 - S773 - S774 - S775 - S776 - S777 - S778 -	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P220		002AC 07727 3 n °220 - 1	P220	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
				S779 - S780 - S781 - S782 - S783 - S784							
RDC BAT 8	Vol 217	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P221	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 186	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S622	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC077273 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 187	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S623	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC077273 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 177	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S624	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC077273 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 188	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S625	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S678	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 161	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S679	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 166	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S680	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 173	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S681	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 168	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S682	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S683	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S684	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S698	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S702	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 152	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S703	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 154	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S704	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S705	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 155	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S706	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 151	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S707	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 233	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S708	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 150	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S710	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 186 - Vol 187 - Vol 177 - Vol 188 - Vol 162 - Vol 161 - Vol 166 - Vol 173 - Vol 168 - Vol 169 - Vol 171 - Vol 219 - Vol 153 - Vol 152 - Vol 154 - Vol 156 - Vol 155 - Vol 151 - Vol 233 - Vol 150	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S622 - S623 - S624 - S625 - S678 - S679 - S680 - S681 - S682 - S683 - S684 - S698 - S702 - S703 - S704 - S705 - S706 - S707 - S708 - S710	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P221		002AC 07727 3 n °221 - 1	P221	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 190	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P231	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °231 - 1	P231	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Dur Fibreux - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Plafonds	Enduits plâtre	P232	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °232 - 1	P232	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Plafonds	Enduits plâtre	S802	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P232		002AC 07727 3 n °232 - 1	P232	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Plafonds	Enduits plâtre	S803	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P232		002AC 07727 3 n °232 - 1	P232	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 219 - Vol 142	Plafonds	Enduits plâtre	S802 - S803	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P232		002AC 07727 3 n °232 - 1	P232	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Plafonds	Jonction entre panneaux préfabriqués	P245	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °245 - 1	P245 Phase 1	Matériau / Papier / Peinture - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Plafonds	Jonction entre panneaux préfabriqués	P245	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °245 - 1	P245 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P247	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 184	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S657	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 183	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S664	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S665	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 185	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S669	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S685	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 184 - Vol 183 - Vol 182 - Vol 185 - Vol 170	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S657 - S664 - S665 - S669 - S685	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P247		002AC 07727 3 n °247 - 1	P247	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 175	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P251	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °251 - 1	P251	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 218	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S659	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P251		002AC 07727 3 n °251 - 1	P251	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S663	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P251		002AC 07727 3 n °251 - 1	P251	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 218 - Vol 176	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S659 - S663	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P251		002AC 07727 3 n °251 - 1	P251	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 156	Plafonds	Enduits plâtre	P269	Réalisation d'un prélevement	Sous escaliers		P269	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Plafonds	Enduits plâtre	S859	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P269	Sous escaliers		P269	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Plafonds	Enduits plâtre	P270	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °270 - 1	P270	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Plafonds	Enduits plâtre	S860	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P270		002AC 07727 3 n °270 - 1	P270	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Plafonds	Enduits plâtre	S861	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P270		002AC 07727 3 n °270 - 1	P270	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 156 - Vol 145	Plafonds	Enduits plâtre	S860 - S861	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P270		002AC 07727 3 n °270 - 1	P270	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Plenum		I2			I2 - 1				Trappe imposs ible à ouvrir
RDC BAT 8	Vol 144	Plafonds	Enduits plâtre	P275	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °275 - 1	P275	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Plafonds	Enduits plâtre	S716	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P275		002AC 07727 3 n °275 - 1	P275	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Plafonds	Enduits plâtre	P289	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °289 - 1	P289	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 208	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P291	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °291 - 1	P291	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Revêtement de sol	Plancher	S13	Réalisation d'un sondage		S13 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
Combles	Vol 4 (Cage escalier 1)	Revêtement de sol	Plancher	S14	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Revêtement de sol	Plancher	S15	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
Combles	Vol 5 (Cage escalier 2)	Revêtement de sol	Plancher	S16	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Revêtement de sol	Plancher	S17	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P20	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°20 - 1	P20	Revêtement / Matériau / Colle / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Souple / Souple Fibreux - Gris / Gris / Jaune / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P21	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°21 - 1	P21 Phase 1	Revêtement - Souple - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 9	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P21	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°21 - 1	P21 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Revêtement de sol	Ragréage	P22	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°22 - 1	P22	Sous-couche / Colle / Ragréage - Souple / Souple / Effritable - Blanc / Jaune / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 16	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P26	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°26 - 1	P26	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 15	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S20	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002AC077273 n°26 - 1	P26	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 16	Revêtement de sol	Ragréage	P27	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 15	Revêtement de sol	Ragréage	S19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Revêtement de sol	Ragréage	S57	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Revêtement de sol	Ragréage	S58	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Revêtement de sol	Ragréage	S59	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Revêtement de sol	Ragréage	S60	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Revêtement de sol	Ragréage	S61	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Revêtement de sol	Ragréage	S62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 7	Revêtement de sol	Ragréage	S63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Revêtement de sol	Ragréage	S64	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 15 - Vol 10 - Vol 13 - Vol 14 - Vol 17 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 7 - Vol 8	Revêtement de sol	Ragréage	S19 - S57 - S58 - S59 - S60 - S61 - S62 - S63 - S64	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27		002AC 07727 3 n°27 - 1	P27	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P28	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°28 - 1	P28	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S22	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P28		002AC 07727 3 n°28 - 1	P28	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 11	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P29	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°29 - 1	P29 Phase 1	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 11	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P29	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°29 - 1	P29 Phase 2	Ragréage - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 12	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P31	Réalisation d'un prélevement	Pose libre	002AC 07727 3 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P31	Pose libre	002AC 07727 3 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P31	Pose libre	002AC 07727 3 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S75	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P31	Pose libre	002AC 07727 3 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 35	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S80	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P31	Pose libre	002AC 07727 3 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 20 - Vol 18 - Vol 19 - Vol 35	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S21 - S25 - S75 - S80	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P31	Pose libre	002AC077273 n°31 - 1	P31	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P32	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°32 - 1	P32	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P38	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°38 - 1	P38	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P41	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°41 - 1	P41	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Multicolore / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P42	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°42 - 1	P42	Revêtement / Colle / Ragréage - Souple / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P51	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°51 - 1	P51	Colle / Ciment - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 27	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S128	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P51		002AC 07727 3 n°51 - 1	P51	Colle / Ciment - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S129	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P51		002AC 07727 3 n°51 - 1	P51	Colle / Ciment - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27 - Vol 26	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S128 - S129	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P51		002AC 07727 3 n°51 - 1	P51	Colle / Ciment - Dur / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de sol	Lés bitumineux	P52	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°52 - 1	P52	Revêtement / Matériau - Bitumineux Fibreux / Effritable - Noir / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Revêtement de sol	Lés bitumineux	S134	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P52		002AC 07727 3 n°52 - 1	P52	Revêtement / Matériau - Bitumineux Fibreux / Effritable - Noir / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Revêtement de sol	Lés bitumineux	S135	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P52		002AC 07727 3 n°52 - 1	P52	Revêtement / Matériau - Bitumineux Fibreux / Effritable - Noir / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 27 - Vol 26	Revêtement de sol	Lés bitumineux	S134 - S135	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P52		002AC 07727 3 n°52 - 1	P52	Revêtement / Matériau - Bitumineux Fibreux / Effritable - Noir / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de sol	Chape maigre	P55	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°55 - 1	P55	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Revêtement de sol	Chape maigre	S130	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P55		002AC 07727 3 n°55 - 1	P55	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Revêtement de sol	Chape maigre	S131	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P55		002AC 07727 3 n°55 - 1	P55	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27 - Vol 26	Revêtement de sol	Chape maigre	S130 - S131	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P55		002AC 07727 3 n°55 - 1	P55	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 22	Revêtement de sol	Plancher	S78	Réalisation d'un sondage		S78 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
3eme	Vol 22	Revêtement de sol	Ragréage	P58	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°58 - 1	P58	Ragréage / Colle - Dur / Bitumineux - Gris / Noir	Positif	Présence sur analyse
3eme	Vol 22	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P59	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°59 - 1	P59	Colle - Bitumineux - Noir	Positif	Présence sur analyse
3eme	Vol 22	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P60	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°60 - 1	P60	Revêtement - Dur - Beige	Positif	Présence sur analyse
3eme	Vol 34	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P67	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°67 - 1	P67	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 47	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S176	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P67		002AC077273 n°67 - 1	P67	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 34	Revêtement de sol	Ragréage	P68	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°68 - 1 - 002AC 07727 3 n°68 - 2	P68	Ragréage / Colle - Effritable / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 47	Revêtement de sol	Ragréage	S177	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P68		002AC 07727 3 n°68 - 1 - 002AC 07727 3 n°68 - 2	P68	Ragréage / Colle - Effritable / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 34	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P69	Réalisation d'un prélevement	RELEVE AUX PASSAGE DE PORTES	002AC 07727 3 n°69 - 1	P69	Ragréage / Colle / Matériau - Effritable / Souple / Bitumineux - Gris / Jaune / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 23	Revêtement de sol	Plancher	S118	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
3eme	Vol 32	Revêtement de sol	Plancher	S119	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 31	Revêtement de sol	Plancher	S120	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
3eme	Vol 24	Revêtement de sol	Plancher	S121	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 25	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P78	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°78 - 1	P78	Matériau / Colle / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Souple Fibreux - Marron / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Revêtement de sol	Chape maigre	P81	Réalisation d'un prélevement	REBOUCHAGE	002AC077273 n°81 - 1	P81	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 30	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P82	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°82 - 1	P82	Matériau / Matériau - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 29	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P83	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°83 - 1	P83 Phase 1	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P83		002AC077273 n°83 - 1	P83 Phase 1	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 29	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P83	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°83 - 1	P83 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P83		002AC077273 n°83 - 1	P83 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 29	Revêtement de sol	Ragréage	P84	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°84 - 1	P84	Ragréage - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Revêtement de sol	Ragréage	S142	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P84		002AC077273 n°84 - 1	P84	Ragréage - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Revêtement de sol	Plancher	S178	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 44	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P91	Réalisation d'un prélevement			P91	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Marron / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S179	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P91			P91	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Marron / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 37	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S180	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P91			P91	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Marron / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45 - Vol 37	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S179 - S180	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P91			P91	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Marron / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 38	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P92	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°92 - 1	P92 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 38	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P92	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°92 - 1	P92 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage - Souple / Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P93	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S181	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S182	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43 - Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S181 - S182	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 42	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P93	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Colle - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Souple - Jaune / Marron / Rose / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S181	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Colle - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Souple - Jaune / Marron / Rose / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S182	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Colle - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Souple - Jaune / Marron / Rose / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43 - Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S181 - S182	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P93		002AC 07727 3 n°93 - 1	P93 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Colle - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Souple - Jaune / Marron / Rose / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P97	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S191	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 43	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S192	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S193	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S194	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42 - Vol 43 - Vol 41 - Vol 36	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S191 - S192 - S193 - S194	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P97	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 42	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S191	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S192	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 41	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S193	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 36	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S194	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42 - Vol 43 - Vol 41 - Vol 36	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S191 - S192 - S193 - S194	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P97		002AC 07727 3 n°97 - 1	P97 Phase 2	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P98	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°98 - 1	P98 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P98	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°98 - 1	P98 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Dur - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P104	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 1	Revêtement - Dur - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 163	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S858	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 1	Revêtement - Dur - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S830	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 1	Revêtement - Dur - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 74	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S829	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 1	Revêtement - Dur - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 28	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P104	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 2	Toile / Matériau / Colle - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Bleu / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 163	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S858	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC 07727 3 n °104 - 1	P104 Phase 2	Toile / Matériau / Colle - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Bleu / Orange	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 119	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S830	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC077273 n °104 - 1	P104 Phase 2	Toile / Matériau / Colle - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Bleu / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 74	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S829	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P104		002AC077273 n °104 - 1	P104 Phase 2	Toile / Matériau / Colle - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Bleu / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P109	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °109 - 1	P109 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S832	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002AC077273 n °109 - 1	P109 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S831	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002AC077273 n °109 - 1	P109 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 6	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P109	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °109 - 1	P109 Phase 2	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Dur / Souple - Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S832	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002AC 07727 3 n °109 - 1	P109 Phase 2	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Dur / Souple - Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S831	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002AC 07727 3 n °109 - 1	P109 Phase 2	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Dur / Souple - Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P111	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °111 - 1	P111	Moquette / Sous-couche / Matériau - Fibreux Souple / Bitumineux / Souple Fibreux - Beige / Noir / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S239	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P111		002AC 07727 3 n °111 - 1	P111	Moquette / Sous-couche / Matériau - Fibreux Souple / Bitumineux / Souple Fibreux - Beige / Noir / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Revêtement de sol	Ragréage	P112	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °112 - 1	P112	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 52	Revêtement de sol	Ragréage	S240	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002AC 07727 3 n °112 - 1	P112	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Revêtement de sol	Ragréage	S241	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002AC 07727 3 n °112 - 1	P112	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 61	Revêtement de sol	Ragréage	S277	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002AC 07727 3 n °112 - 1	P112	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 52 - Vol 51 - Vol 61	Revêtement de sol	Ragréage	S240 - S241 - S277	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002AC077273 n°112 - 1	P112	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P113	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°113 - 1	P113 Phase 1	Matériau / Colle / Revêtement - Effritable / Souple / Souple Fibreux - Gris / Jaune / Vert	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P113	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°113 - 1	P113 Phase 2	Colle / Ragréage / Ragréage - Souple / Effritable / Effritable - Noir / Rose / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 63	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P118	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°118 - 1	P118	Moquette / Sous-couche / Colle - Fibreux Souple / Bitumineux Fibreux / Souple - Marron Gris / Noir / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 61	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S278	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P118		002AC 07727 3 n °118 - 1	P118	Moquette / Sous-couche / Colle - Fibreux Souple / Bitumineux Fibreux / Souple - Marron Gris / Noir / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P120	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °120 - 1	P120 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P120	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °120 - 1	P120 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P122	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S279	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 80	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S280	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 78	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S356	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 77	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S357	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59 - Vol 80 - Vol 78 - Vol 77	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S279 - S280 - S356 - S357	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P122	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S279	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 80	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S280	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S356	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 77	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S357	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59 - Vol 80 - Vol 78 - Vol 77	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S279 - S280 - S356 - S357	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P122		002AC 07727 3 n °122 - 1	P122 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 53	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P124	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °124 - 1	P124 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S291	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P124		002AC 07727 3 n °124 - 1	P124 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P124	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °124 - 1	P124 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Matériau - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Gris / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S291	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P124		002AC 07727 3 n °124 - 1	P124 Phase 2	Colle / Toile / Ragréage / Matériau - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Gris / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 62	Revêtement de sol	Plancher	S276	Réalisation d'un sondage		S276 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
2eme	Vol 57	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P127	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °127 - 1	P127 Phase 1	Colle / Ragréage - Bitumineux / Effritable - Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse
2eme	Vol 56	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S292 (P127)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002AC077273 n °127 - 1	P127 Phase 1	Colle / Ragréage - Bitumineux / Effritable - Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse
2eme	Vol 57	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P127	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °127 - 1	P127 Phase 2	Revêtement - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 56	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S292 (P127)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002AC077273 n °127 - 1	P127 Phase 2	Revêtement - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 60	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P129	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °129 - 1	P129	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 221	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P130	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S341	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S342	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 67	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S343	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S344	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69 - Vol 68 - Vol 67 - Vol 66	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S341 - S342 - S343 - S344	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC 07727 3 n °130 - 1 - 002AC 07727 3 n °130 - 2	P130 Phase 1	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 221	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P130	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S341	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S342	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 67	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S343	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S344	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69 - Vol 68 - Vol 67 - Vol 66	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S341 - S342 - S343 - S344	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P130		002AC077273 n °130 - 1 - 002AC077273 n °130 - 2	P130 Phase 2	Joint - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 70	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P139	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °139 - 1	P139 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Vert	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 70	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P139	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °139 - 1	P139 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P140	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °140 - 1	P140 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Bleu	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P140	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °140 - 1	P140 Phase 2	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Effritable / Souple - Beige / Gris / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 72	Revêtement de sol	Plancher	S358	Réalisation d'un sondage		S358 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
2eme	Vol 85	Revêtement de sol	Plancher	S359	Réalisation d'un sondage		S359 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 86	Revêtement de sol	Plancher	S360	Réalisation d'un sondage		S360 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
2eme	Vol 78	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P141	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °141 - 1	P141	Revêtement / Colle / Ragréage - Souple Fibreux / Souple / Effritable - Marron Beige / Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 77	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S361	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P141		002AC077273 n °141 - 1	P141	Revêtement / Colle / Ragréage - Souple Fibreux / Souple / Effritable - Marron Beige / Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P142	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °142 - 1	P142	Revêtement / Colle / Ragréage - Dur / Bitumineux / Effritable - Rouge / Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 95	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P143	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °143 - 1	P143	Sous-couche / Colle / Ragréage - Souple / Bitumineux / Effritable - Rouge / Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse
2eme	Vol 93	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P144	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °144 - 1	P144 Phase 1	Revêtement - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P144	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °144 - 1	P144 Phase 2	Colle / Peinture / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Translucide / Blanc / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P148	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S381	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC077273 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 89	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S382	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 84	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S383	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S384	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S385	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S386	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 79	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S399	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 92 - Vol 89 - Vol 84 - Vol 96 - Vol 95 - Vol 76 - Vol 79	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S381 - S382 - S383 - S384 - S385 - S386 - S399	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148		002AC 07727 3 n °148 - 1	P148	Revêtement - Souple - Noir	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P149	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S387	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 75	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S388	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 222	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S389	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 96	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S390	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S391	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S392	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S400	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76 - Vol 75 - Vol 222 - Vol 96 - Vol 89 - Vol 92 - Vol 95	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S387 - S388 - S389 - S390 - S391 - S392 - S400	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P149		002AC 07727 3 n °149 - 1	P149	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 94	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P153	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC 07727 3 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 83	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S395	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC 07727 3 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S396	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC 07727 3 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC 07727 3 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97 - Vol 83 - Vol 82 - Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394 - S395 - S396 - S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 1	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P153	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 83	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S395	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S396	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 97 - Vol 83 - Vol 82 - Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394 - S395 - S396 - S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 2	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P153	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 83	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S395	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 82	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S396	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 97 - Vol 83 - Vol 82 - Vol 81	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S394 - S395 - S396 - S397	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153		002AC077273 n °153 - 1	P153 Phase 3	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P154	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °154 - 1	P154	Revêtement / Colle / Bois aggloméré - Souple Fibreux / Souple / Fibreux Effritable - Beige / Beige / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P155	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °155 - 1	P155 Phase 1	Revêtement - Souple - Orange	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S398	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P155		002AC077273 n °155 - 1	P155 Phase 1	Revêtement - Souple - Orange	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 88	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P155	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °155 - 1	P155 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S398	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P155		002AC 07727 3 n °155 - 1	P155 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Revêtement de sol	Chape maigre	P156	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °156 - 1	P156	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P158	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °158 - 1	P158	Colle / Ciment - Dur / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 135	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P167	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °167 - 1	P167 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 139	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S431	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC 07727 3 n °167 - 1	P167 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S439	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC 07727 3 n °167 - 1	P167 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 139 - Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S431 - S439	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC077273 n °167 - 1	P167 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Rouge	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 135	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P167	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °167 - 1	P167 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable Fibreux - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 139	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S431	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC077273 n °167 - 1	P167 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable Fibreux - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S439	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC077273 n °167 - 1	P167 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable Fibreux - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 139 - Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S431 - S439	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P167		002AC077273 n °167 - 1	P167 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable Fibreux - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P168	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °168 - 1	P168 Phase 1	Colle / Ciment - Dur / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 140	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S432	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P168		002AC 07727 3 n °168 - 1	P168 Phase 1	Colle / Ciment - Dur / Effritable - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P168	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °168 - 1	P168 Phase 2	Joint - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S432	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P168		002AC 07727 3 n °168 - 1	P168 Phase 2	Joint - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P180	Réalisation d'un prélevement			P180	Revêtement / Colle - Dur / Souple - Rouge / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 137	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P181	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °181 - 1	P181 Phase 1	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S438	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P181		002AC 07727 3 n °181 - 1	P181 Phase 1	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 137	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P181	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °181 - 1	P181 Phase 2	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Beige Vert	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 136	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S438	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P181		002AC077273 n °181 - 1	P181 Phase 2	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Beige Vert	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 137	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P182	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °182 - 1	P182	Revêtement / Revêtement / Colle / Toile - Souple / Souple / Souple / Souple Fibreux - Vert / Noir / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 134	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P183	Réalisation d'un prélevement			P183 Phase 1	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Jaune / Gris / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 134	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P183	Réalisation d'un prélevement			P183 Phase 2	Revêtement - Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 134	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P183	Réalisation d'un prélevement			P183 Phase 3	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 133	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P184	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °184 - 1	P184	Revêtement / Toile - Souple / Souple Fibreux - Noir / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 133	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P185	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °185 - 1	P185	Revêtement - Semi-dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P186	Réalisation d'un prélevement	BLEU	002AC077273 n °186 - 1	P186	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Bleu / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P187	Réalisation d'un prélevement	BEIGE	002AC077273 n °187 - 1	P187 Phase 1	Revêtement - Souple - Beige Orange	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 131	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S440	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P187	BEIGE	002AC077273 n °187 - 1	P187 Phase 1	Revêtement - Souple - Beige Orange	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P187	Réalisation d'un prélevement	BEIGE	002AC077273 n °187 - 1	P187 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 131	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S440	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P187	BEIGE	002AC077273 n °187 - 1	P187 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 132	Revêtement de sol	Ragréage	P188	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °188 - 1	P188	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 117	Revêtement de sol	Ragréage	S446	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P188		002AC077273 n °188 - 1	P188	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 131	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P189	Réalisation d'un prélevement	JAUNE	002AC077273 n °189 - 1	P189	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S442	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P189	JAUNE	002AC077273 n °189 - 1	P189	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 120	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P190	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 121	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S607	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S608	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 111	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S609	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 112	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S610	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 108	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S611	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121 - Vol 111 - Vol 112 - Vol 108	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S607 - S608 - S609 - S610 - S611	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P190		002AC 07727 3 n °190 - 1	P190	Revêtement - Souple - Rouge Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 120	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P191	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °191 - 1	P191	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S612	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P191		002AC 07727 3 n °191 - 1	P191	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 123	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S613	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P191		002AC 07727 3 n °191 - 1	P191	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 108	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S614	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P191		002AC 07727 3 n °191 - 1	P191	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 121 - Vol 123 - Vol 108	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S612 - S613 - S614	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P191		002AC 07727 3 n °191 - 1	P191	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 130	Revêtement de sol	Plancher	S441	Réalisation d'un sondage		S441 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature
1er	Vol 118	Revêtement de sol	Ragréage	P192	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °192 - 1	P192	Colle / Ragréage / Colle - Bitumineux / Effritable / Souple - Noir / Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 129	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P193	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °193 - 1	P193 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S453	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P193		002AC077273 n °193 - 1	P193 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 129	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P193	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °193 - 1	P193 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S453	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P193		002AC077273 n °193 - 1	P193 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P194	Réalisation d'un prélevement	WC 25	002AC077273 n °194 - 1	P194	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 116	Revêtement de sol	Plancher	S447	Réalisation d'un sondage		S447 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 127	Revêtement de sol	Plancher	S448	Réalisation d'un sondage		S448 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
1er	Vol 126	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P198	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °198 - 1	P198	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 115	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S449	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P198		002AC077273 n °198 - 1	P198	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 114	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S450	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P198		002AC077273 n °198 - 1	P198	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 115 - Vol 114	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S449 - S450	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P198		002AC077273 n °198 - 1	P198	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Rose / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 114	Revêtement de sol	Plancher	S451	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
1er	Vol 124	Revêtement de sol	Plancher	S452	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
1er	Vol 107	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P199	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °199 - 1	P199	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 124	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S455	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P199		002AC077273 n °199 - 1	P199	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P201	Réalisation d'un prélevement	WC 15	002AC077273 n °201 - 1	P201	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P210	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 103	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S603	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 101	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S604	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S605	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S606	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 103 - Vol 101 - Vol 100 - Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S603 - S604 - S605 - S606	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 1	Revêtement - Souple - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P210	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 103	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S603	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 101	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S604	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S605	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S606	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 103 - Vol 101 - Vol 100 - Vol 99	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S603 - S604 - S605 - S606	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P210		002AC 07727 3 n °210 - 1	P210 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 104	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P211	Réalisation d'un prélevement			P211	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 109	Revêtement de sol	Plancher	S615	Réalisation d'un sondage						Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureA bsence amiant e par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 106	Revêtement de sol	Plancher	S616	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois
1er	Vol 128	Revêtement de sol	Plancher	S617	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par natureAbsence amiante par nature dans le bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 125	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S618	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature Revêtement récent
1er	Vol 105	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S619	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature Revêtement récent
RDC BAT 8	Vol 189	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P214	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°214 - 1	P214	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 179	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S667	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P214		002AC077273 n°214 - 1	P214	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S668	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P214		002AC077273 n°214 - 1	P214	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 179 - Vol 190	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S667 - S668	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P214		002AC077273 n °214 - 1	P214	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 187	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 1	Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 175	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S658 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 1	Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 218	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S662 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 1	Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 187	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 2	Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 175	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S658 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 2	Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 218	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S662 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 2	Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 187	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P218	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 3	Matériau / Ragréage / Colle / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable / Souple / Effritable - Beige / Gris / Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 175	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S658 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC077273 n °218 - 1	P218 Phase 3	Matériau / Ragréage / Colle / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable / Souple / Effritable - Beige / Gris / Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 218	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S662 (P218)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P218		002AC 07727 3 n °218 - 1	P218 Phase 3	Matériau / Ragréage / Colle / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable / Souple / Effritable - Beige / Gris / Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 217	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P219	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °219 - 1	P219	Colle / Revêtement / Ragréage - Dur / Souple Fibreux / Dur - Gris / Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 189	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P223	Réalisation d'un prélevement	Marche	002AC 07727 3 n °223 - 1	P223	Revêtement / Colle / Ragréage / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Dur / Effritable - Gris / Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 138	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S823	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P223	Marche	002AC 07727 3 n °223 - 1	P223	Revêtement / Colle / Ragréage / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Dur / Effritable - Gris / Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 90	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S824	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P223	Marche	002AC 07727 3 n °223 - 1	P223	Revêtement / Colle / Ragréage / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Dur / Effritable - Gris / Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S825	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P223	Marche	002AC 07727 3 n °223 - 1	P223	Revêtement / Colle / Ragréage / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Dur / Effritable - Gris / Jaune / Gris / Orange	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 189	Revêtement de sol	Nez de marche	P224	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °224 - 1	P224	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 138	Revêtement de sol	Nez de marche	S826	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P224		002AC 07727 3 n °224 - 1	P224	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 90	Revêtement de sol	Nez de marche	S827	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P224		002AC 07727 3 n °224 - 1	P224	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 40	Revêtement de sol	Nez de marche	S828	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P224		002AC 07727 3 n °224 - 1	P224	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225	Réalisation d'un prélevement			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 177	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S620 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 188	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S621 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 178	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S626 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S660 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 183	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S661 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 1	Revêtement - Dur - Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 180	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P225	Réalisation d'un prélevement			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 177	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S620 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 188	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S621 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 178	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S626 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 182	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S660 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 183	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S661 (P225)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P225			P225 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose	Positif	Présence sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P226	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °226 - 1	P226	Colle / Ragréage / Matériau - Dur / Dur / Effritable - Gris / Marron / Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	P240	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °240 - 1	P240	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 216	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P242	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °242 - 1	P242	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Revêtement de sol	Chape maigre	P244	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °244 - 1	P244	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Gris / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 178	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P246	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °246 - 1	P246 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S634	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P246		002AC077273 n °246 - 1	P246 Phase 1	Revêtement - Souple - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 178	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P246	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °246 - 1	P246 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 176	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S634	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P246		002AC077273 n °246 - 1	P246 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 184	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P249	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °249 - 1	P249 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 185	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S666	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P249		002AC077273 n °249 - 1	P249 Phase 1	Moquette - Fibreux Souple - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 184	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P249	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °249 - 1	P249 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Dur / Effritable - Jaune / Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 185	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S666	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P249		002AC077273 n °249 - 1	P249 Phase 2	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Dur / Effritable - Jaune / Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P252	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °252 - 1	P252 Phase 1	Revêtement - Souple Fibreux - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P252	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °252 - 1	P252 Phase 2	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 182	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P252	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °252 - 1	P252 Phase 3	Matériau - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 165	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P254	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 164	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S673	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 163	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S674	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 163	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S675	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 172	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S676	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S697	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S720	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC 07727 3 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 155	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S721	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC077273 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 164 - Vol 163 - Vol 172 - Vol 158 - Vol 156 - Vol 155	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S673 - S674 - S675 - S676 - S697 - S720 - S721	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P254		002AC077273 n °254 - 1	P254	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 161	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P257	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °257 - 1	P257 Phase 1	Revêtement cartonné - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 161	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P257	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °257 - 1	P257 Phase 2	Matériau - Effritable - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 162	Revêtement de sol	Plancher	S677	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
RDC BAT 8	Vol 173	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P259	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 168	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S690	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S691	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S692	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S693	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S690 - S691 - S692 - S693	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 173	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P259	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S690	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 169	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S691	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S692	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S693	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S690 - S691 - S692 - S693	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P259		002AC077273 n °259 - 1	P259 Phase 2	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 160	Revêtement de sol	Plancher	S694	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
RDC BAT 8	Vol 167	Revêtement de sol	Plancher	S695	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 159	Revêtement de sol	Plancher	S696	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
RDC BAT 8	Vol 219	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P262	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °262 - 1	P262	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 156	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P265	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °265 - 1	P265	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 110	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S836	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P265		002AC077273 n °265 - 1	P265	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S837	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P265		002AC077273 n °265 - 1	P265	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S838	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P265		002AC077273 n °265 - 1	P265	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 156	Revêtement de sol	Nez de marche	P266	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °266 - 1	P266	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 119	Revêtement de sol	Nez de marche	S833	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P266		002AC 07727 3 n °266 - 1	P266	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 58	Revêtement de sol	Nez de marche	S834	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P266		002AC 07727 3 n °266 - 1	P266	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 6	Revêtement de sol	Nez de marche	S835	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P266		002AC 07727 3 n °266 - 1	P266	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 152	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P271	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °271 - 1	P271	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S700	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P271		002AC 07727 3 n °271 - 1	P271	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 154	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S701	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P271		002AC 07727 3 n °271 - 1	P271	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 153 - Vol 154	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S700 - S701	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P271		002AC 07727 3 n °271 - 1	P271	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 233	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P273	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °273 - 1	P273	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 151	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S711	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P273		002AC 07727 3 n °273 - 1	P273	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 150	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S712	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P273		002AC 07727 3 n °273 - 1	P273	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S713	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P273		002AC 07727 3 n °273 - 1	P273	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 151 - Vol 150 - Vol 145	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S711 - S712 - S713	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P273		002AC 07727 3 n °273 - 1	P273	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 144	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P276	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °276 - 1	P276 Phase 1	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S717	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P276		002AC 07727 3 n °276 - 1	P276 Phase 1	Revêtement - Souple - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P276	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °276 - 1	P276 Phase 2	Colle / Matériau / Ragréage - Souple / Effritable / Effritable - Jaune / Multicolore / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S717	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P276		002AC 07727 3 n °276 - 1	P276 Phase 2	Colle / Matériau / Ragréage - Souple / Effritable / Effritable - Jaune / Multicolore / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 144	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P277	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °277 - 1	P277	Colle / Colle / Matériau - Dur / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 143	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S718	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P277		002AC 07727 3 n °277 - 1	P277	Colle / Colle / Matériau - Dur / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S719	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P277		002AC 07727 3 n °277 - 1	P277	Colle / Colle / Matériau - Dur / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 143 - Vol 142	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S718 - S719	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P277		002AC 07727 3 n °277 - 1	P277	Colle / Colle / Matériau - Dur / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P278	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °278 - 1	P278	Colle - Dur Fibreux - Gris Noir	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Revêtement de sol	Colle bitumeuse	P286	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °286 - 1	P286	Colle / Ragréage / Matériau - Bitumineux / Dur / Effritable - Noir / Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 166	Revêtement de sol	Plancher	S796	Réalisation d'un sondage						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature
RDC BAT 8	Vol 145	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P295	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °295 - 1	P295	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S854	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P295		002AC077273 n °295 - 1	P295	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 145	Revêtement de sol	Nez de marche	P296	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °296 - 1	P296	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 102	Revêtement de sol	Nez de marche	S853	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P296		002AC077273 n °296 - 1	P296	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P33	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°33 - 1	P33 Phase 1	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Blanc / Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 13	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P33	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°33 - 1	P33 Phase 2	Joint - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P35	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°35 - 1	P35	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P40	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°40 - 1	P40 Phase 1	Moquette / Papier - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P40	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P40		002AC077273 n°40 - 1	P40 Phase 1	Moquette / Papier - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 20	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P40	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°40 - 1	P40 Phase 2	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 20	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P40	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P40		002AC077273 n°40 - 1	P40 Phase 2	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P49	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°49 - 1	P49	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P53	Réalisation d'un prélevement			P53 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P53	Réalisation d'un prélevement			P53 Phase 2	Matériau / Peinture - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 22	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P66	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°66 - 1	P66	Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P66	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P66		002AC077273 n°66 - 1	P66	Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 25	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P77	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°77 - 1	P77	Peinture / Colle / Enduit type plâtre - Effritable / Dur / Effritable - Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P79	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°79 - 1	P79	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 26	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S136	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P79		002AC077273 n°79 - 1	P79	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 27	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P80	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°80 - 1	P80	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 26	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S137	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P80		002AC077273 n°80 - 1	P80	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P121	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °121 - 1	P121 Phase 1	Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur Fibreux / Effritable / Effritable - Gris / Beige / Jaune Gris	Positif	Présence sur analyse
2eme	Vol 51	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P121	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °121 - 1	P121 Phase 2	Matériau / Plâtre - Bitumineux / Effritable - Noir / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 62	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P126	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °126 - 1	P126	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Rose Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 62	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002AC077273 n °126 - 1	P126	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Rose Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 221	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P131	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 221	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P131	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC077273 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 69	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S340	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC 07727 3 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S345	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC 07727 3 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S346	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC 07727 3 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S347	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC 07727 3 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 221 - Vol 69 - Vol 68 - Vol 67 - Vol 66	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P131 - S340 - S345 - S346 - S347	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P131		002AC 07727 3 n °131 - 1	P131	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 68	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P132	Réalisation d'un prélevement	blanche	002AC 07727 3 n °132 - 1	P132	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 66	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S337	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P132	blanche	002AC 07727 3 n °132 - 1	P132	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 221	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P134	Réalisation d'un prélevement	marron blanche	002AC 07727 3 n °134 - 1	P134	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 67	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S348	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P134	marron blanche	002AC 07727 3 n °134 - 1	P134	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S349	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P134	marron blanche	002AC 07727 3 n °134 - 1	P134	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 67 - Vol 69	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S348 - S349	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P134	marron blanche	002AC077273 n °134 - 1	P134	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 93	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P146	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °146 - 1	P146	Colle / Peinture / Enduit type plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Blanc Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P159	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °159 - 1	P159	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P159	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P159		002AC077273 n °159 - 1	P159	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 73	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P160	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °160 - 1	P160	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P169	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °169 - 1	P169	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 141	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S433	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P169		002AC 07727 3 n °169 - 1	P169	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 140	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P170	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °170 - 1	P170	Colle / Peinture / Enduit type plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 141	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S434	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P170		002AC 07727 3 n °170 - 1	P170	Colle / Peinture / Enduit type plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 118	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P195	Réalisation d'un prélevement	WC 25	002AC 07727 3 n °195 - 1	P195	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Beige / Beige	Positif	Présence sur analyse
1er	Vol 118	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P196	Réalisation d'un prélevement	WC 25	002AC 07727 3 n °196 - 1	P196	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Beige / Marron Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 118	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P196	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P196	WC 25	002AC077273 n °196 - 1	P196	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Beige / Marron Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 107	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P200	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °200 - 1	P200	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 124	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S454	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P200		002AC077273 n °200 - 1	P200	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P202	Réalisation d'un prélevement	WC 15	002AC077273 n °202 - 1	P202	Peinture / Colle - Effritable / Dur - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 113	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P203	Réalisation d'un prélevement	BLANCHE	002AC077273 n °203 - 1	P203	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Beige / Multicolore	Positif	Présence sur analyse
1er	Vol 104	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P212	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °212 - 1	P212	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Orange / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 104	Revêtement de mur	Sous-couches des tissus muraux	P212	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P212		002AC077273 n °212 - 1	P212	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Orange / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 189	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P215	Réalisation d'un prélevement			P215	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 189	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P215	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P215			P215	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 217	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P222	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °222 - 1	P222	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 217	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P222	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P222		002AC077273 n °222 - 1	P222	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P229	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °229 - 1	P229	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P229	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P229		002AC077273 n °229 - 1	P229	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P230	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °230 - 1	P230	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P230	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P230		002AC077273 n °230 - 1	P230	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 190	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P233	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °233 - 1	P233	Colle / Enduit type ciment - Dur / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P238	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °238 - 1	P238 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P238	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P238		002AC077273 n °238 - 1	P238 Phase 1	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 211	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P238	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °238 - 1	P238 Phase 2	Béton cellulaire - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P238	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P238		002AC077273 n °238 - 1	P238 Phase 2	Béton cellulaire - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P241	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °241 - 1	P241	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P241	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P241		002AC077273 n °241 - 1	P241	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 165	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P253	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °253 - 1	P253	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 165	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S670	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P253		002AC077273 n °253 - 1	P253	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 164	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S671	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P253		002AC077273 n °253 - 1	P253	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 163	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S672	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P253		002AC 07727 3 n °253 - 1	P253	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 165 - Vol 164 - Vol 163	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S670 - S671 - S672	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P253		002AC 07727 3 n °253 - 1	P253	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 173	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P258	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S686	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC 07727 3 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S687	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC 07727 3 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S688	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC 07727 3 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S689	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC 07727 3 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S686 - S687 - S688 - S689	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 173	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P258	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S686	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 169	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S687	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S688	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 171	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S689	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 168 - Vol 169 - Vol 170 - Vol 171	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S686 - S687 - S688 - S689	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P258		002AC077273 n °258 - 1	P258 Phase 2	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P260	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °260 - 1	P260	Colle / Enduit type plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 170	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P260	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P260		002AC 07727 3 n °260 - 1	P260	Colle / Enduit type plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P261	Réalisation d'un prélevement			P261	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 158	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P261	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P261			P261	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P263	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °263 - 1	P263 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P263	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P263		002AC 07727 3 n °263 - 1	P263 Phase 1	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 219	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P263	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °263 - 1	P263 Phase 2	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 219	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P263	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P263		002AC 07727 3 n °263 - 1	P263 Phase 2	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P264	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °264 - 1	P264 Phase 1	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P264	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P264		002AC 07727 3 n °264 - 1	P264 Phase 1	Colle - Dur - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P264	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °264 - 1	P264 Phase 2	Joint - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 157	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P264	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P264		002AC 07727 3 n °264 - 1	P264 Phase 2	Joint - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 152	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P272	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °272 - 1	P272	Colle / Peinture / Plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Orange / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P279	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °279 - 1	P279 Phase 1	Joint - Dur Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P279	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P279		002AC 07727 3 n °279 - 1	P279 Phase 1	Joint - Dur Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P279	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °279 - 1	P279 Phase 2	Colle - Dur Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P279	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P279		002AC 07727 3 n °279 - 1	P279 Phase 2	Colle - Dur Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 142	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P280	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °280 - 1	P280	Colle - Dur Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P2	Réalisation d'un prélevement			P2	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2			P2	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2			P2	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2			P2	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P2 - S1 - S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2			P2	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 1	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 1	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 3	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002AC077273 n°3 - 1	P3 Phase 3	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit fluide non identifié	Tresses	P5	Réalisation d'un prélevement	TRESSES PRESENTES OU IL Y A PRESENCE DE VANNES	002AC077273 n°5 - 1	P5	Fibres / Matériau - Souple Fibreux / Bitumineux - Marron / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit de fumée	Joint entre éléments	P6	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°6 - 1	P6	Enduit type ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Conduit de fumée	Joint entre éléments	P6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002AC077273 n°6 - 1	P6	Enduit type ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P11	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°11 - 1 - 002AC077273 n°11 - 2	P11 Phase 1	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P11	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°11 - 1 - 002AC077273 n°11 - 2	P11 Phase 2	Carton / Laine / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux / Bitumineux - Marron / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P12	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°12 - 1	P12	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12		002AC 07727 3 n°12 - 1	P12	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P13	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°13 - 1 - 002AC 07727 3 n°13 - 2	P13	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	Positif	Présence sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	S11 (P13)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13		002AC 07727 3 n°13 - 1 - 002AC 07727 3 n°13 - 2	P13	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	Positif	Présence sur analyse
Combles	Vol 2 (Combles 2)	Conduit fluide non identifié	ENDUIT DE REBOUCHAGE	P15	Réalisation d'un prélevement			P15	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P17	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°17 - 1	P17 Phase 1	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P17	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°17 - 1	P17 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P18	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°18 - 1	P18	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Souple - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 3 (Combles 3)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P18		002AC077273 n°18 - 1	P18	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Souple - Beige / Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 21	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	P50	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°50 - 1	P50	Peinture / Matériau / Fibres-ciment - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige / Gris	Positif	Présence sur analyse
3eme	Vol 26	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	S122 (P50)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P50		002AC077273 n°50 - 1	P50	Peinture / Matériau / Fibres-ciment - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige / Gris	Positif	Présence sur analyse
3eme	Vol 26	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	S133 (P50)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P50		002AC077273 n°50 - 1	P50	Peinture / Matériau / Fibres-ciment - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige / Gris	Positif	Présence sur analyse
2eme	Vol 73	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	P161	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °161 - 1	P161	Peinture / Fibres-ciment - Effritable / Dur Fibreux - Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 211	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P239	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °239 - 1	P239 Phase 1	Enduit type plâtre / Papier / Carton / Toile - Effritable / Fibreux Souple / Souple Fibreux / Souple Fibreux - Blanc / Blanc Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC 07727 3 n °239 - 1	P239 Phase 1	Enduit type plâtre / Papier / Carton / Toile - Effritable / Fibreux Souple / Souple Fibreux / Souple Fibreux - Blanc / Blanc Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC 07727 3 n °239 - 1	P239 Phase 1	Enduit type plâtre / Papier / Carton / Toile - Effritable / Fibreux Souple / Souple Fibreux / Souple Fibreux - Blanc / Blanc Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214 - Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628 - S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC 07727 3 n °239 - 1	P239 Phase 1	Enduit type plâtre / Papier / Carton / Toile - Effritable / Fibreux Souple / Souple Fibreux / Souple Fibreux - Blanc / Blanc Beige / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 211	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P239	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214 - Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628 - S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P239	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 214 - Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628 - S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 211	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P239	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 4	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 4	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 4	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 214 - Vol 216	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S628 - S629	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P239		002AC077273 n °239 - 1	P239 Phase 4	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 216	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	S627	Réalisation d'un sondage						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC BAT 8	Vol 157	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S699	Réalisation d'un sondage	Conduit préleve aux étages superieurs	S699 - 1				Présence sur document
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 197	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S785	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 199	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S786	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S787	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 198 - Vol 197 - Vol 199 - Vol 200 - Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282 - S785 - S786 - S787 - S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 197	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S785	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 199	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S786	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S787	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 198 - Vol 197 - Vol 199 - Vol 200 - Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282 - S785 - S786 - S787 - S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 2	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 197	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S785	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 199	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S786	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 200	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S787	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 198 - Vol 197 - Vol 199 - Vol 200 - Vol 201	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P282 - S785 - S786 - S787 - S788	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P282		002AC077273 n °282 - 1	P282 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P283	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °283 - 1	P283	Plâtre / Matériau - Effritable / Effritable - Beige / Noir Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P284	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °284 - 1	P284 Phase 1	Plâtre - Effritable Fibreux - Marron Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P284	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °284 - 1	P284 Phase 2	Carton - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P284	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °284 - 1	P284 Phase 3	Laine - Souple Fibreux - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P284	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °284 - 1	P284 Phase 4	Toile - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P285	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °285 - 1	P285 Phase 1	Fibres - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P285	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °285 - 1	P285 Phase 2	Laine - Fibreux Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Sous sol	Vol 198	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S789	Réalisation d'un sondage	CONTRE LE MUR	S789 - 1				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repéragEENCORE EN FONCTIONNEMENT

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 199	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S790	Réalisation d'un sondage	AU PLAFONDS	S790 - 1				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérageENCORE EN FONCTIONNEMENT
Sous sol	Vol 201	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S791	Réalisation d'un sondage	EN PLAFONDS	S791 - 1				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérageENCORE EN FONCTIONNEMENT

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous sol	Vol 201	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S792	Réalisation d'un sondage	EN PLAFONDS	S792 - 1				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repéragEENCORE EN FONCTIONNEMENT
Sous sol	Vol 208	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	S793	Réalisation d'un sondage	EN MURS	S793 - 1				Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repéragEENCORE EN FONCTIONNEMENT
Sous sol	Vol 207	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P292	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °292 - 1	P292	Plâtre / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 1 (Combles 1)	Chauffe eau		I1			I1 - 1				Hauteur plus de 3 M
3eme	Vol 14	Lavabo	Joint d'étanchéité	P36	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°36 - 1	P36	Joint - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 19	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P46	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S204	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S205	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 16	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S206	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S207	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S208	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S209	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S210	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S211	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S212	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18 - Vol 17 - Vol 16 - Vol 14 - Vol 13 - Vol 10 - Vol 9 - Vol 8 - Vol 7	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S204 - S205 - S206 - S207 - S208 - S209 - S210 - S211 - S212	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46		002AC077273 n°46 - 1	P46	Peinture - Effritable - Beige Noir	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 19	Radiateurs	Tresses	P47	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 18	Radiateurs	Tresses	S213	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 17	Radiateurs	Tresses	S214	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 16	Radiateurs	Tresses	S215	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 14	Radiateurs	Tresses	S216	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 13	Radiateurs	Tresses	S217	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 10	Radiateurs	Tresses	S218	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 9	Radiateurs	Tresses	S219	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 8	Radiateurs	Tresses	S220	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 7	Radiateurs	Tresses	S221	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 18 - Vol 17 - Vol 16 - Vol 14 - Vol 13 - Vol 10 - Vol 9 - Vol 8 - Vol 7	Radiateurs	Tresses	S213 - S214 - S215 - S216 - S217 - S218 - S219 - S220 - S221	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002AC 07727 3 n°47 - 1	P47	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 21	Evier	Mastic étanchéité	P56	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°56 - 1	P56	Joint - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 24	Radiateurs	Tresses	P75	Réalisation d'un prélevement			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23	Radiateurs	Tresses	S110	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Radiateurs	Tresses	S111	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 25	Radiateurs	Tresses	S112	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 29	Radiateurs	Tresses	S113	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 30	Radiateurs	Tresses	S114	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 31	Radiateurs	Tresses	S115	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32	Radiateurs	Tresses	S116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 33	Radiateurs	Tresses	S117	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23 - Vol 22 - Vol 25 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33	Radiateurs	Tresses	S110 - S111 - S112 - S113 - S114 - S115 - S116 - S117	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75			P75	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 24	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P76	Réalisation d'un prélevement			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S103	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 22	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S104	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 25	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S104	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 29	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S105	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 30	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S106	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 31	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S107	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 32	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S108	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 33	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 23 - Vol 22 - Vol 25 - Vol 29 - Vol 30 - Vol 31 - Vol 32 - Vol 33	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S103 - S104 - S105 - S106 - S107 - S108 - S109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P76			P76	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 46	Radiateurs	Tresses	P86	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Radiateurs	Tresses	S161	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 44	Radiateurs	Tresses	S162	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 43	Radiateurs	Tresses	S163	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42	Radiateurs	Tresses	S164	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Radiateurs	Tresses	S165	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 38	Radiateurs	Tresses	S166	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 37	Radiateurs	Tresses	S167	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Radiateurs	Tresses	S168	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC 07727 3 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 45 - Vol 44 - Vol 43 - Vol 42 - Vol 39 - Vol 38 - Vol 37 - Vol 36	Radiateurs	Tresses	S161 - S162 - S163 - S164 - S165 - S166 - S167 - S168	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002AC077273 n°86 - 1	P86	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 46	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P87	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S153	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 44	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S154	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 36	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S155	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 37	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S156	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
3eme	Vol 38	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S157	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 39	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S158	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 42	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S159	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 43	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S160	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
3eme	Vol 45 - Vol 44 - Vol 36 - Vol 37 - Vol 38 - Vol 39 - Vol 42 - Vol 43	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S153 - S154 - S155 - S156 - S157 - S158 - S159 - S160	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002AC077273 n°87 - 1	P87	Peinture - Effritable - Beige Gris	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 48	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P114	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 48	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S254	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 52	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S255	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S256	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 50	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S257	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 62	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S258	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 61	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S259	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 60	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S260	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 59	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S261	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 57	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S262	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S263	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 54	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S264	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S265	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S489	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 70	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S490	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 71	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S491	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 72	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S492	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 75	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S493	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S494	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 77	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S495	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S496	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 79	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S497	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n°114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 80	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S498	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 222	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S499	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 85	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S500	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S501	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S502	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S503	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S504	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 93	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S505	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S506	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S507	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S508	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S509	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 48 - Vol 52 - Vol 51 - Vol 50 - Vol 62 - Vol 61 - Vol 60 - Vol 59 - Vol 57 - Vol 55 - Vol 54 - Vol 53 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 222 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 93 - Vol 92 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S254 - S255 - S256 - S257 - S258 - S259 - S260 - S261 - S262 - S263 - S264 - S265 - S489 - S490 - S491 - S492 - S493 - S494 - S495 - S496 - S497 - S498 - S499 - S500 - S501 - S502 - S503 - S504 - S505 - S506 - S507 - S508 - S509	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002AC077273 n °114 - 1	P114	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 48	Radiateurs	Tresses	P115	Réalisation d'un prélevement		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 53	Radiateurs	Tresses	S266	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 54	Radiateurs	Tresses	S267	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 55	Radiateurs	Tresses	S268	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 57	Radiateurs	Tresses	S269	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 59	Radiateurs	Tresses	S270	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 60	Radiateurs	Tresses	S271	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 61	Radiateurs	Tresses	S272	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 62	Radiateurs	Tresses	S273	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 51	Radiateurs	Tresses	S274	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 52	Radiateurs	Tresses	S275	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 69	Radiateurs	Tresses	S468	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 70	Radiateurs	Tresses	S469	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 71	Radiateurs	Tresses	S470	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 72	Radiateurs	Tresses	S471	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 75	Radiateurs	Tresses	S472	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 76	Radiateurs	Tresses	S473	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 77	Radiateurs	Tresses	S474	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 78	Radiateurs	Tresses	S475	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 79	Radiateurs	Tresses	S476	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 80	Radiateurs	Tresses	S477	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 84	Radiateurs	Tresses	S478	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 85	Radiateurs	Tresses	S479	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 86	Radiateurs	Tresses	S480	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 87	Radiateurs	Tresses	S481	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 88	Radiateurs	Tresses	S482	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 89	Radiateurs	Tresses	S483	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 92	Radiateurs	Tresses	S484	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 93	Radiateurs	Tresses	S485	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 94	Radiateurs	Tresses	S486	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 95	Radiateurs	Tresses	S487	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse
2eme	Vol 96	Radiateurs	Tresses	S488	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
2eme	Vol 53 - Vol 54 - Vol 55 - Vol 57 - Vol 59 - Vol 60 - Vol 61 - Vol 62 - Vol 51 - Vol 52 - Vol 69 - Vol 70 - Vol 71 - Vol 72 - Vol 75 - Vol 76 - Vol 77 - Vol 78 - Vol 79 - Vol 80 - Vol 84 - Vol 85 - Vol 86 - Vol 87 - Vol 88 - Vol 89 - Vol 92 - Vol 93 - Vol 94 - Vol 95 - Vol 96	Radiateurs	Tresses	S266 - S267 - S268 - S269 - S270 - S271 - S272 - S273 - S274 - S275 - S468 - S469 - S470 - S471 - S472 - S473 - S474 - S475 - S476 - S477 - S478 - S479 - S480 - S481 - S482 - S483 - S484 - S485 - S486 - S487 - S488	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002AC 07727 3 n °115 - 1	P115	Fibres - Souple Fibreux - Marron	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
1er	Vol 100	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P207	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °207 - 1	P207	Peinture / Matériau / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
1er	Vol 100	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P208	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °208 - 1	P208	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Marron	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 179	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P235	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °235 - 1	P235	Peinture - Effritable - Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse
RDC BAT 8	Vol 179	Radiateurs	Tresses	P236	Réalisation d'un prélevement		002AC077273 n °236 - 1	P236	Peinture / Matériau - Effritable / Fibreux Souple - Multicolore / Marron	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : MESURAGE DES ZONES AMIANTÉES

Les mesurages contenus dans le tableau suivant sont donnés a titre indicatifs et doivent impérativement faire l'objet d'un contrôle par les intervenants et ne peut en aucun cas être utilisé comme quantitatif pour chiffrage.

Ref prél.	Composant	Matériau	Localisation	Mesurage lineaire	Mesurage hauteur	Mesurage surface	Mesurage unité(s)
			3eme				
P50	Conduit air	Peinture / Matériau / Fibres-ciment - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige / Gris	Vol 21 - Vol 26 - Vol 26	2,21 m		,1 m²	
P58	Revêtement de sol	Ragréage / Colle - Dur / Bitumineux - Gris / Noir	Vol 22	20,45 m		19,04 m²	
P59	Revêtement de sol	Colle - Bitumineux - Noir	Vol 22	20,34 m		19,06 m²	
P60	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Beige	Vol 22	20,18 m		18,47 m²	
Ref prél.	Composant	Matériau	Localisation	Mesurage lineaire	Mesurage hauteur	Mesurage surface	Mesurage unité(s)
			Combles				
P13	Conduit air	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris	Vol 2 (Combles 2) - Vol 2 (Combles 2)	10,1 m		2,87 m²	

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 2 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 3 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous sol	Sous sol - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Plan de repérage - Actions menées
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 2 - Actions menées
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 3 - Actions menées
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC BAT 8	RDC BAT 8 - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Revêtement de sol
	1er	1er - Plan de repérage - Actions menées
	1er	1er - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	1er	1er - Périmètre d'intervention 2 - Actions menées
	1er	1er - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Toutes catégories confondues
	1er	1er - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Revêtement de mur
	1er	1er - Périmètre d'intervention 3 - Actions menées
	2eme	2eme - Plan de repérage - Actions menées
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Toutes catégories confondues
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Revêtement de sol
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 1 - MPCA Revêtement de mur
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 2 - Actions menées
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Toutes catégories confondues
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 3 - Actions menées
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Toutes catégories confondues
	2eme	2eme - Périmètre d'intervention 3 - MPCA Revêtement de sol
	3eme	3eme - Plan de repérage - Actions menées
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 1 - Actions menées
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 2 - Actions menées
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Toutes catégories confondues
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Revêtement de sol
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	3eme	3eme - Périmètre d'intervention 3 - Actions menées
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Toutes catégories confondues
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements

SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

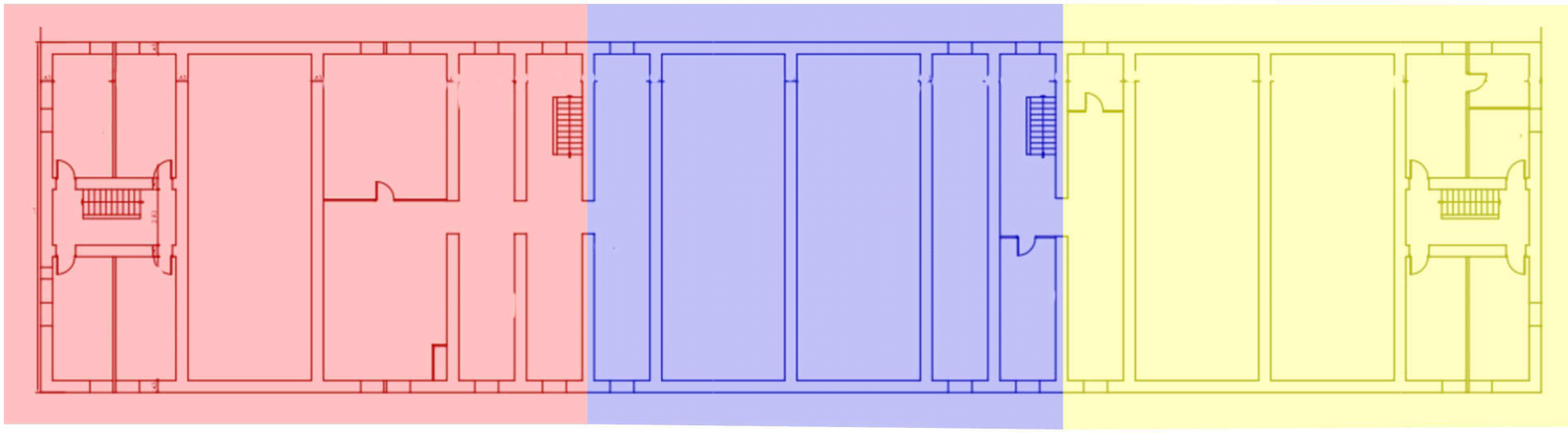

Légende	
	Périmètre dintervention 1
	Périmètre dintervention 2
	Périmètre dintervention 3

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

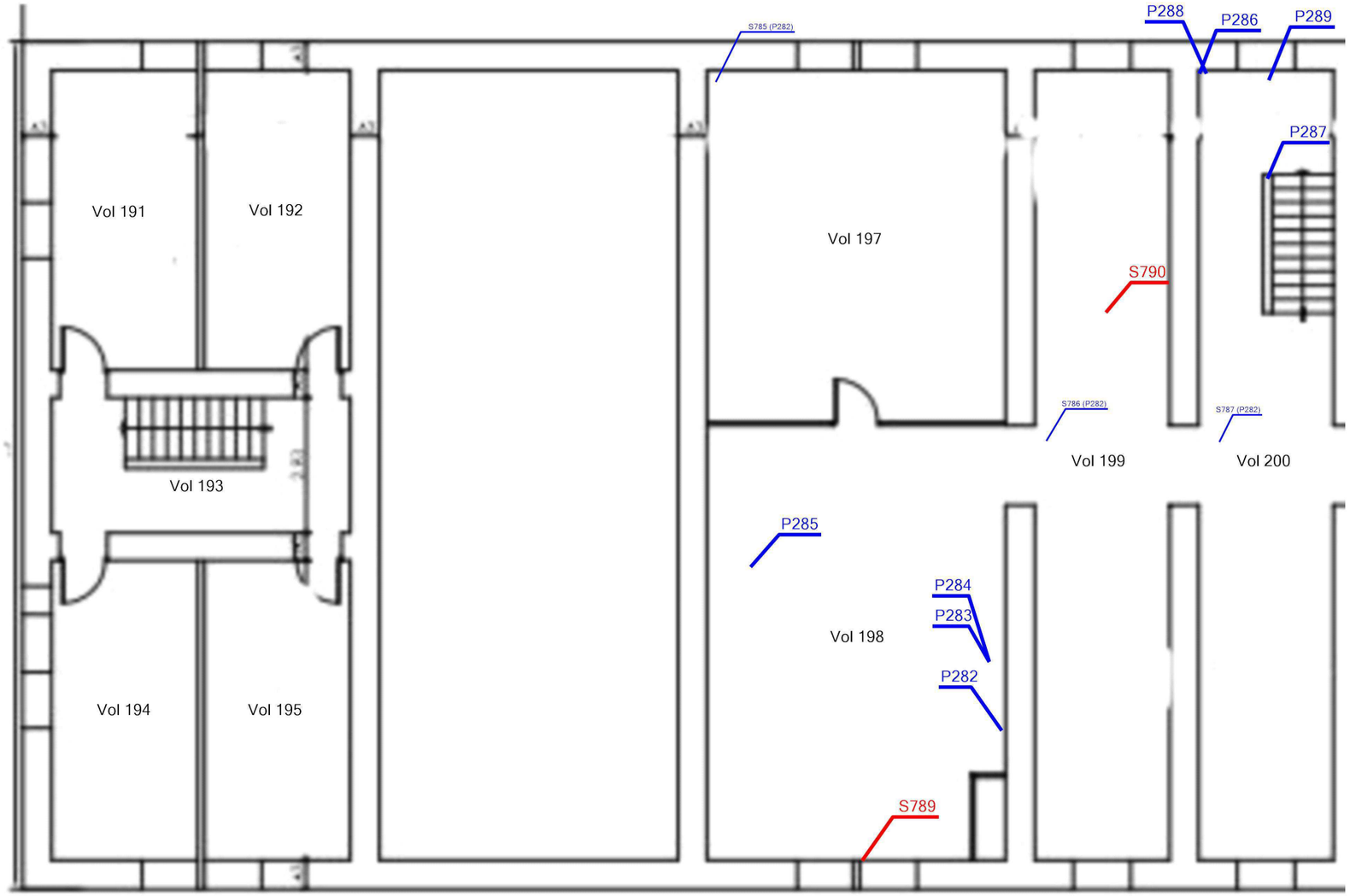

Plan de situation

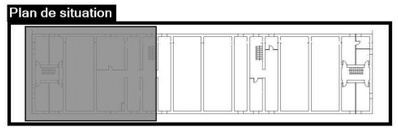

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

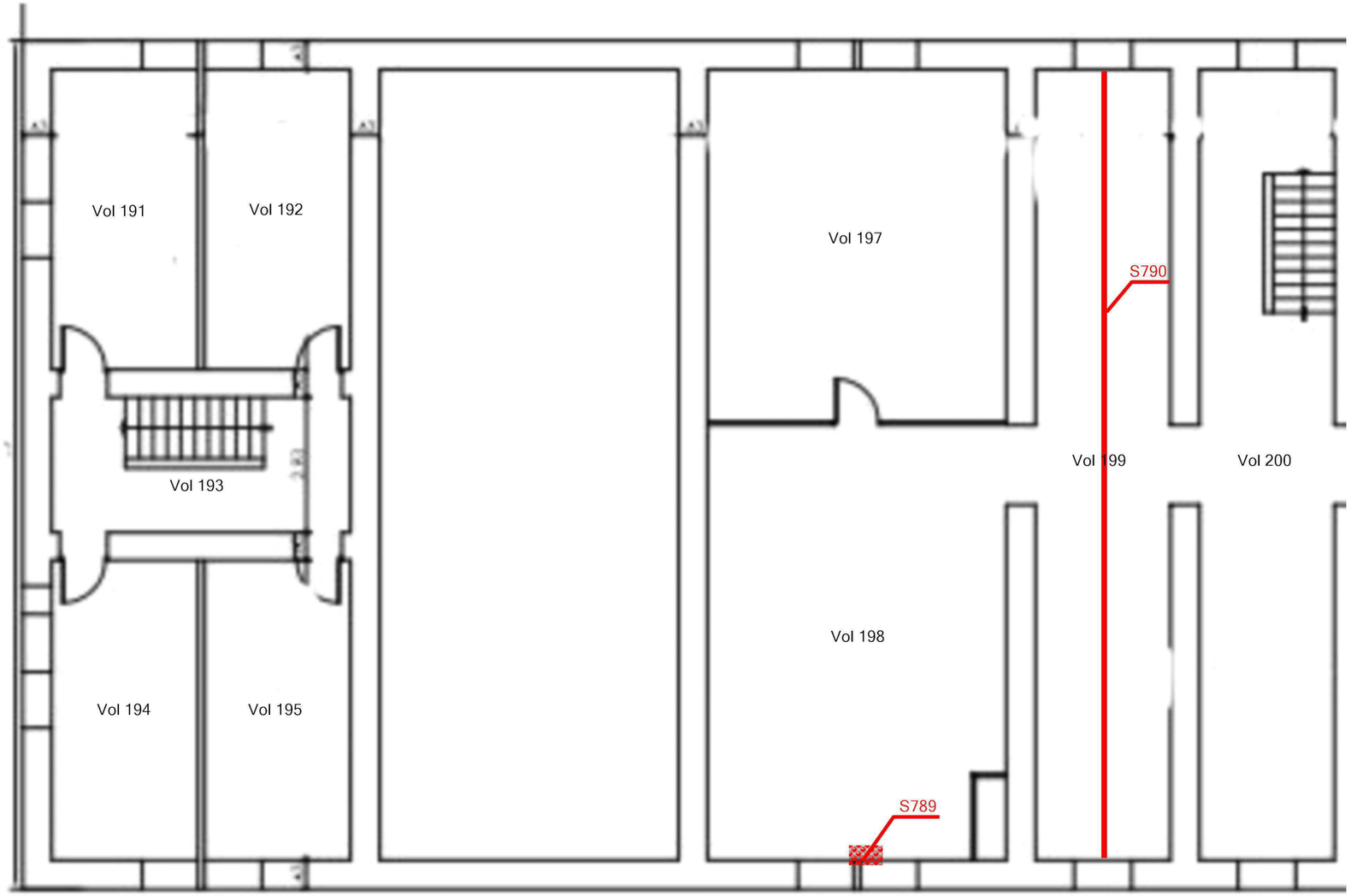

Plan de situation

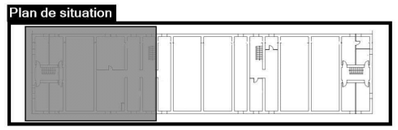

Légende	
	S789: Conduit en fibres-ciment
	S790: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

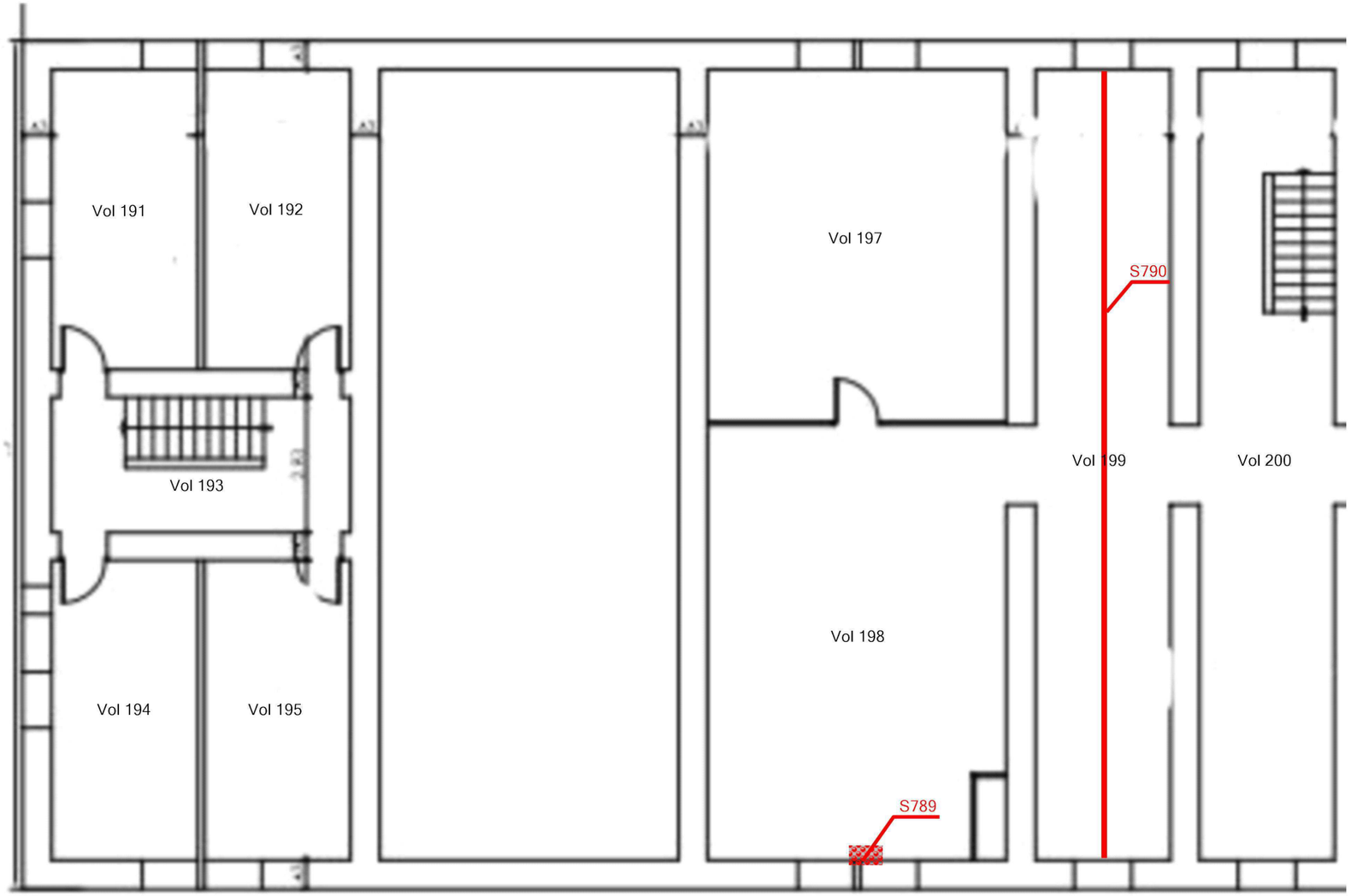

Plan de situation

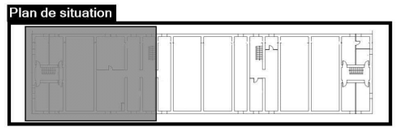

Légende	
	S789: Conduit en fibres-ciment
	S790: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

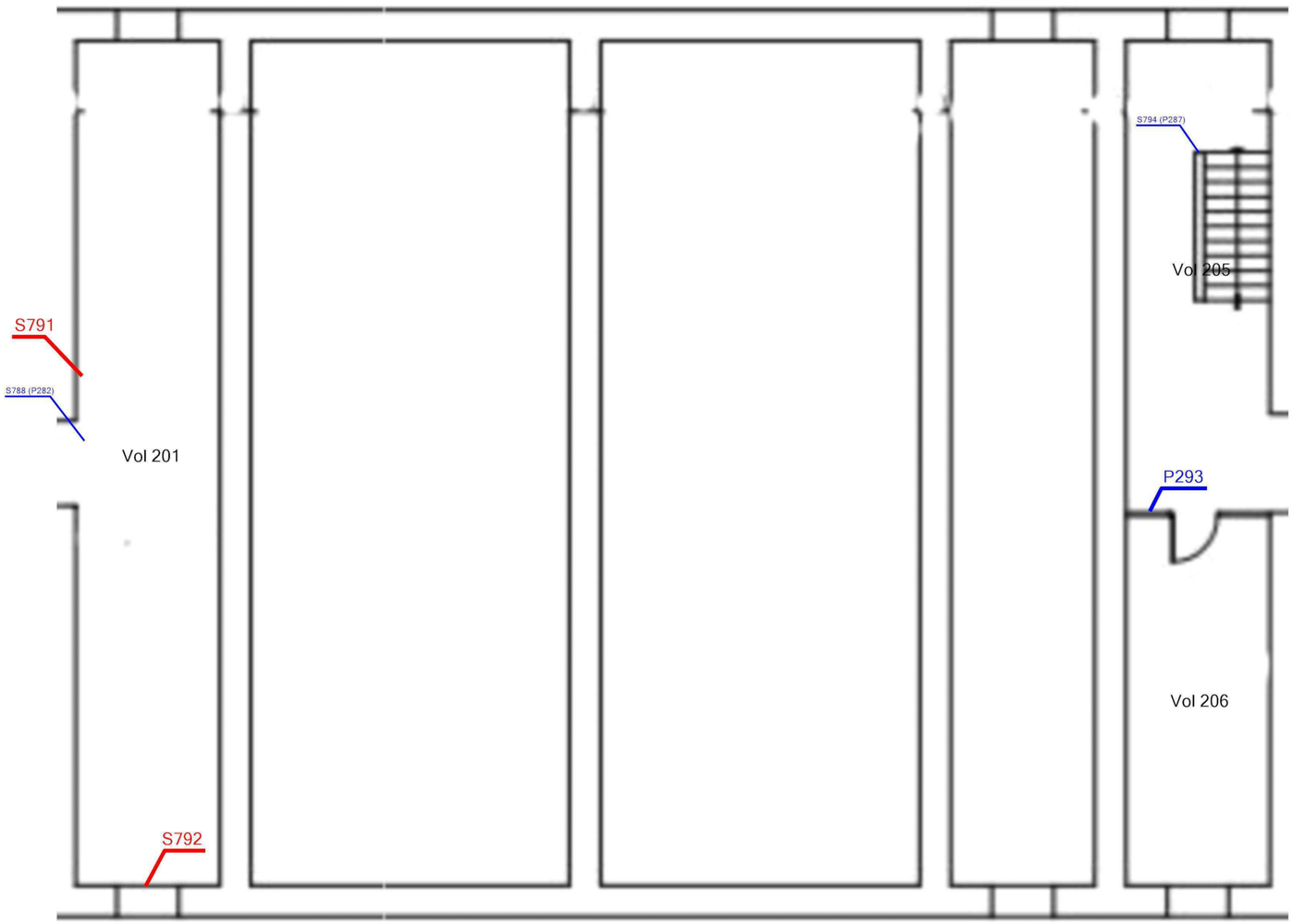

Plan de situation

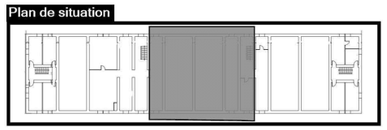

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

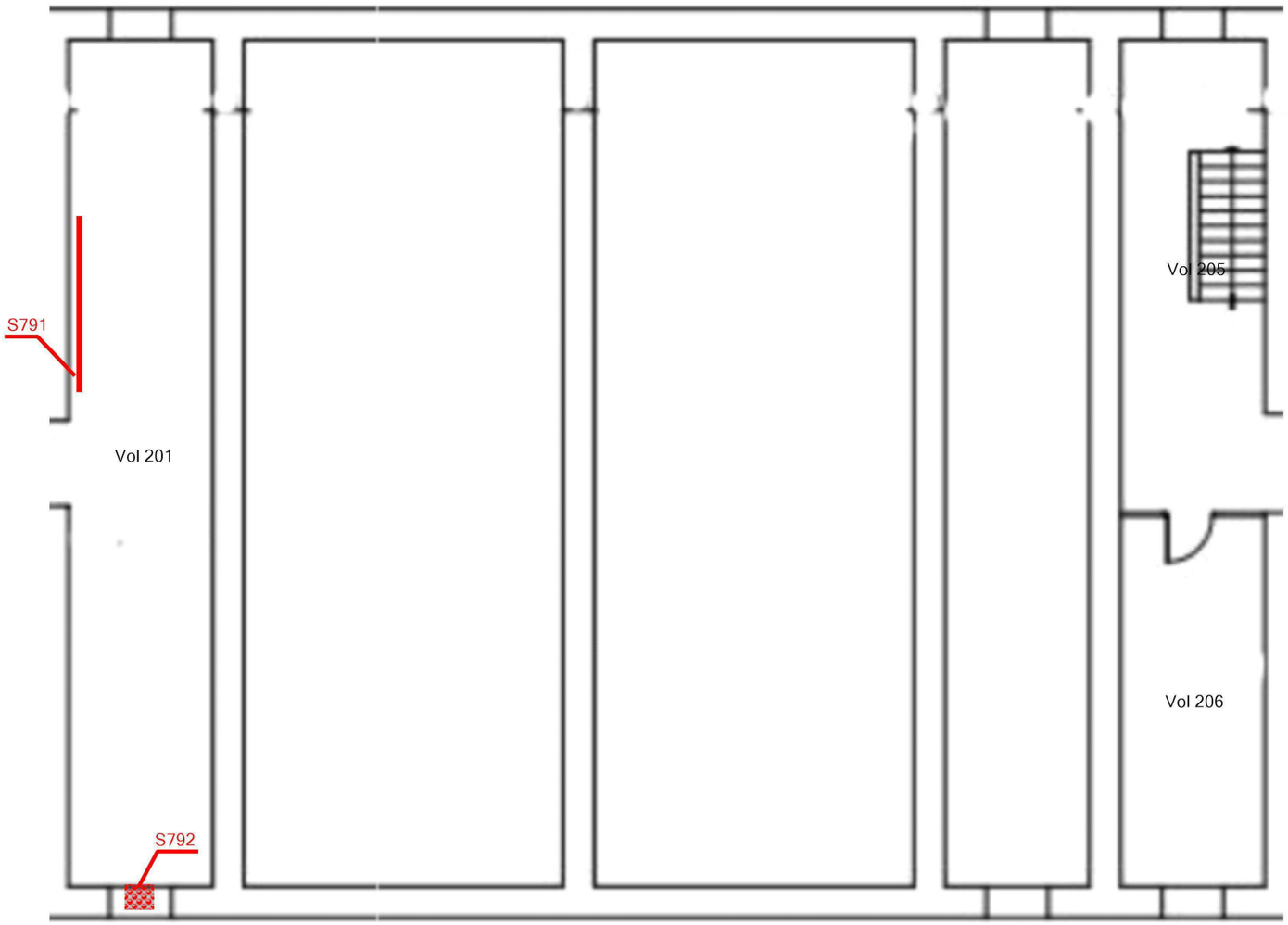

Plan de situation

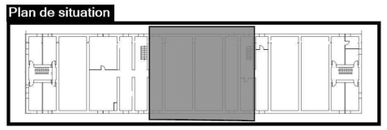

Légende	
	S792: Conduit en fibres-ciment
	S791: Conduit en fibres-ciment

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

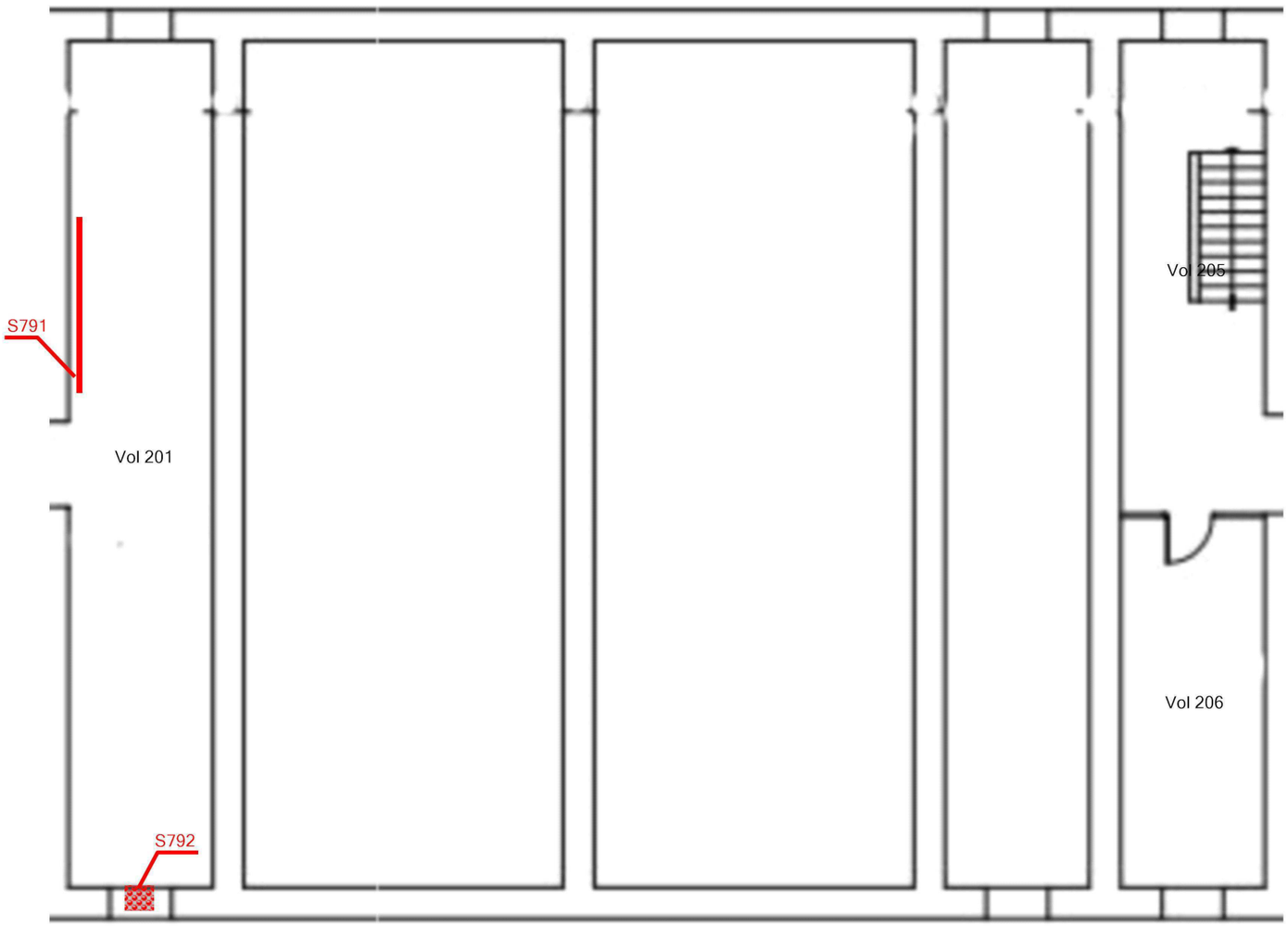

Plan de situation

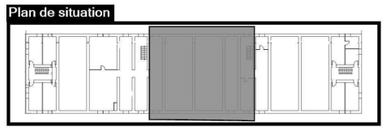

Légende	
	S792: Conduit en fibres-ciment
	S791: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

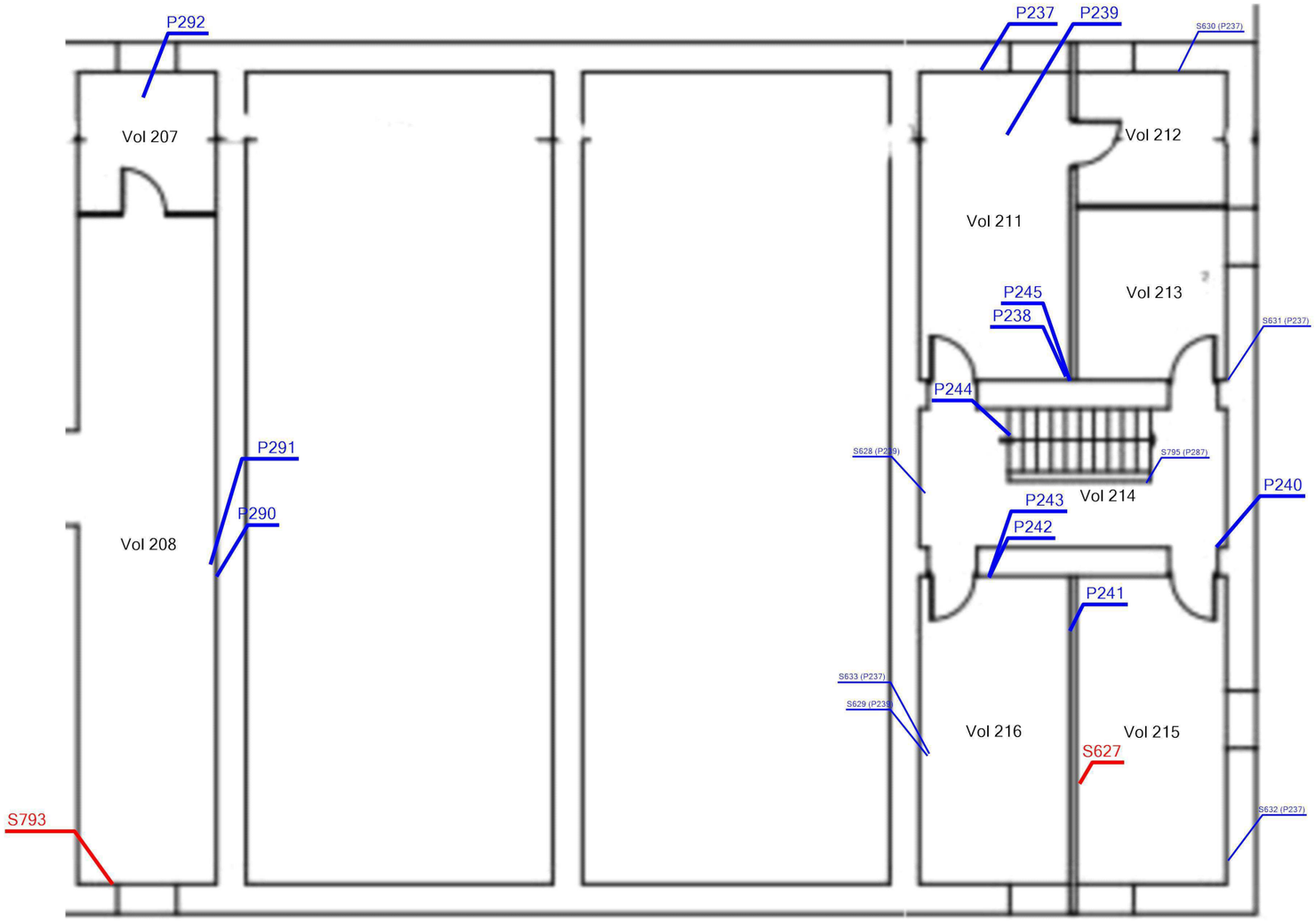

Plan de situation

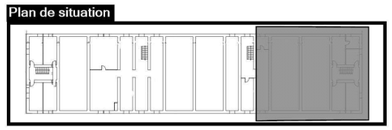

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

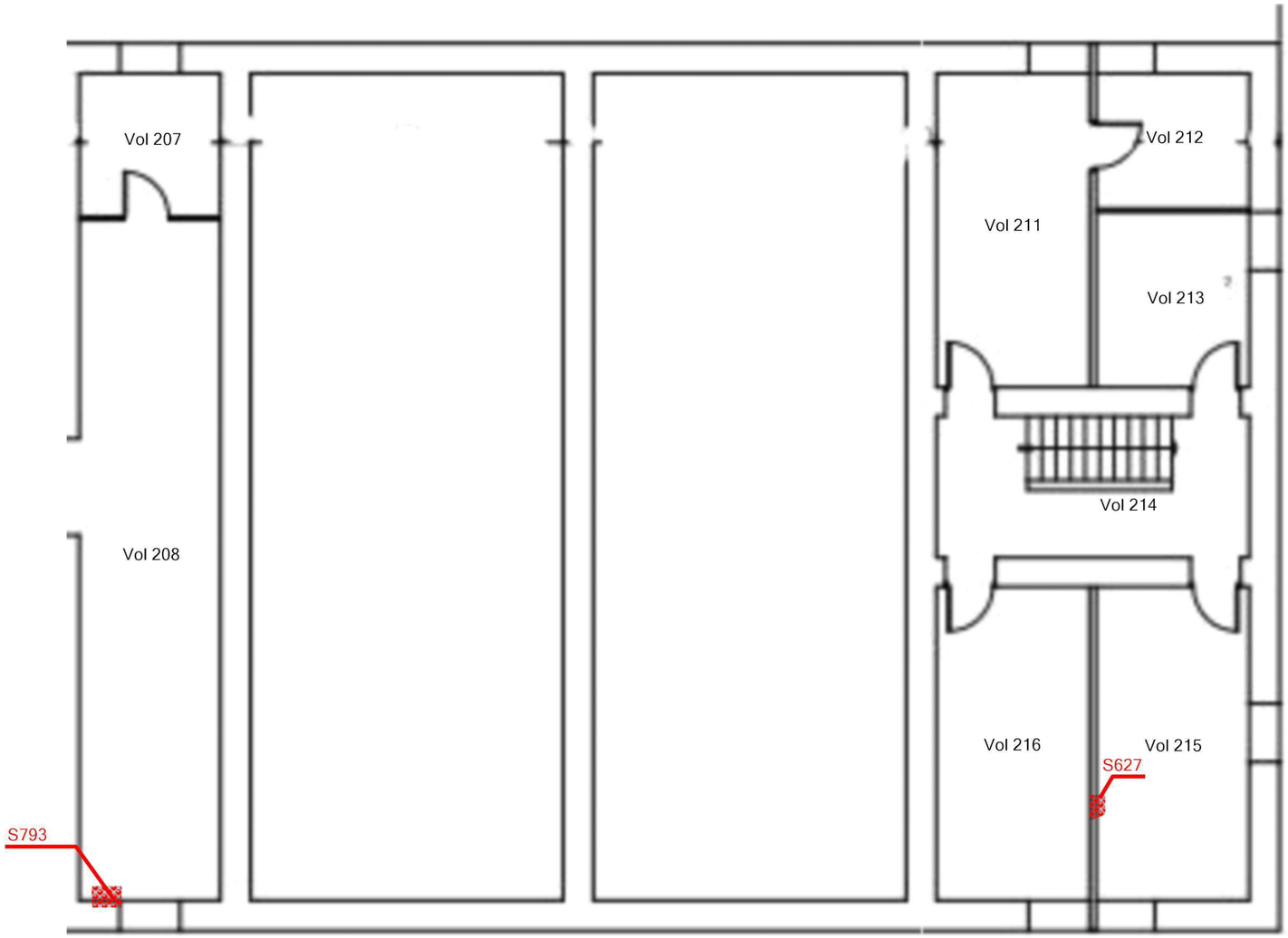

Plan de situation

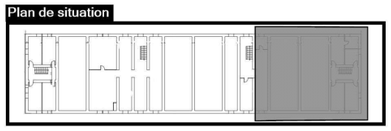

Légende	
	S627: Conduit en fibres-ciment
	S793: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

SOUS SOL - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

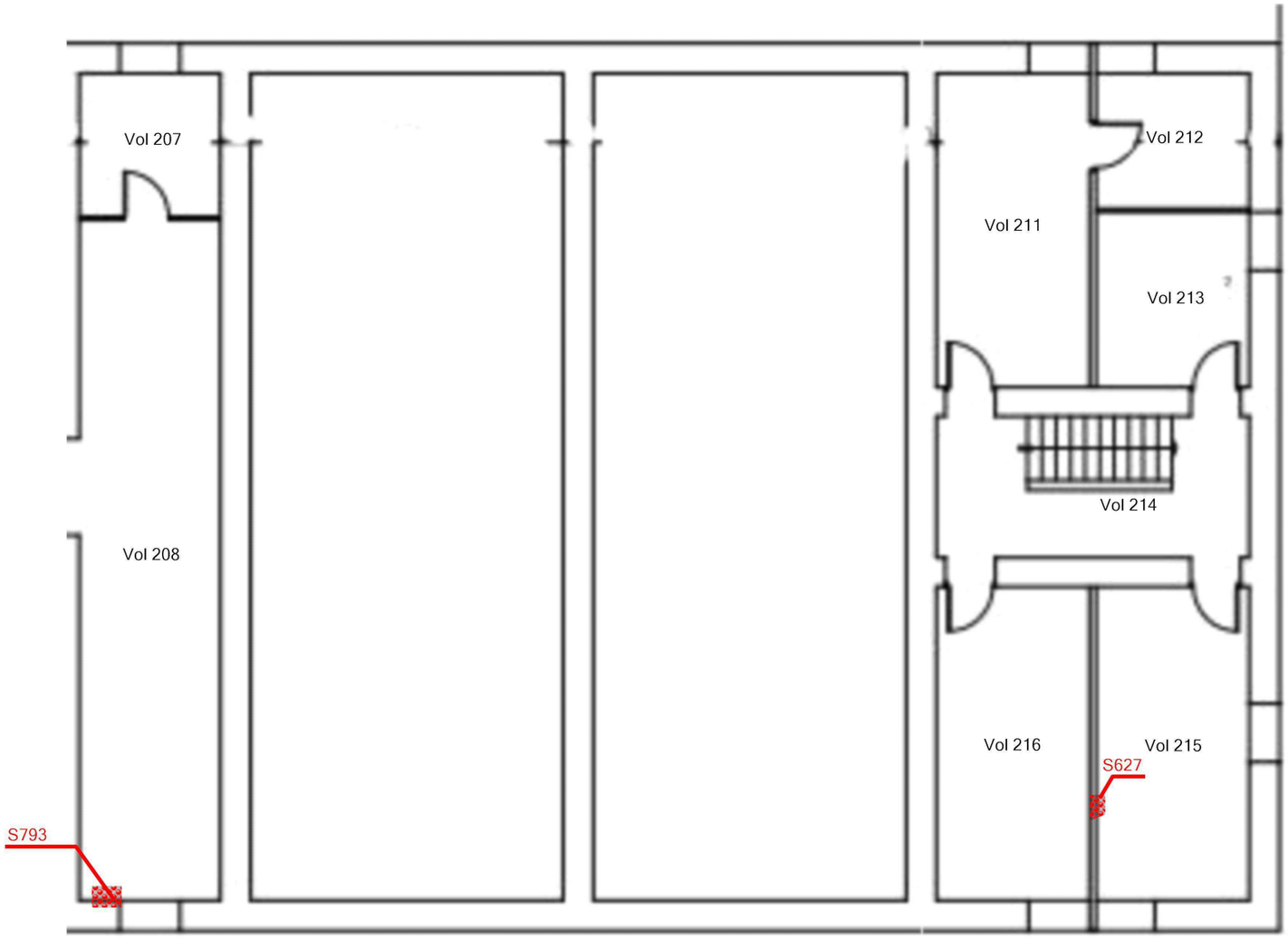

Plan de situation

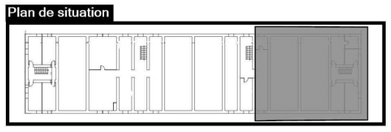

Légende	
	S627: Conduit en fibres-ciment
	S793: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

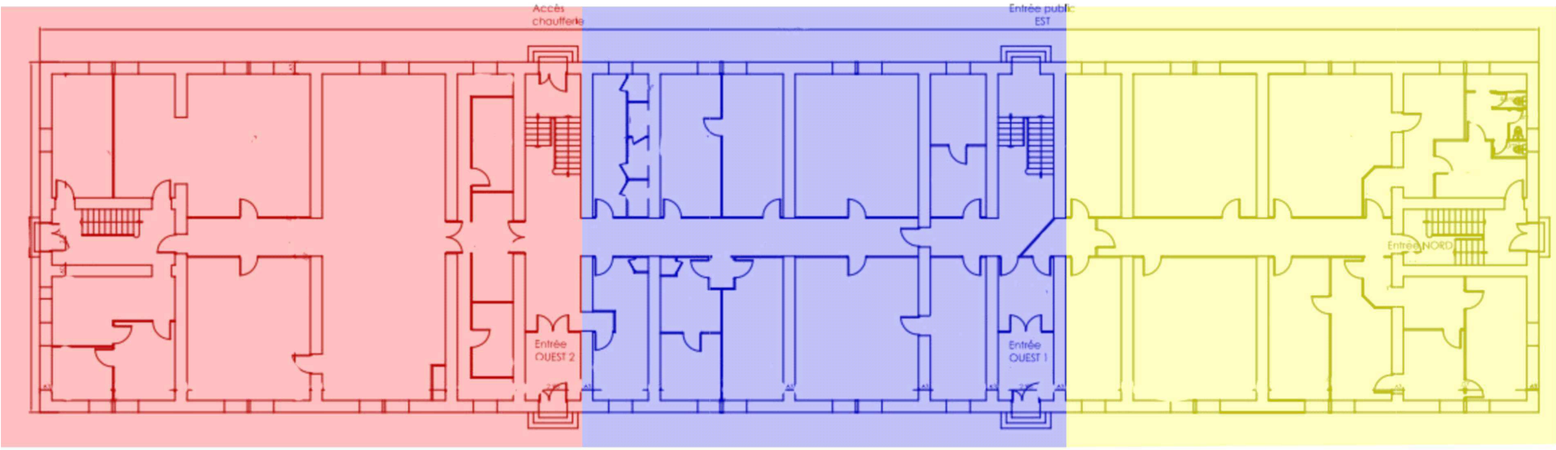

Légende	
	Périmètre dintervention 1
	Périmètre dintervention 2
	Périmètre dintervention 3

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

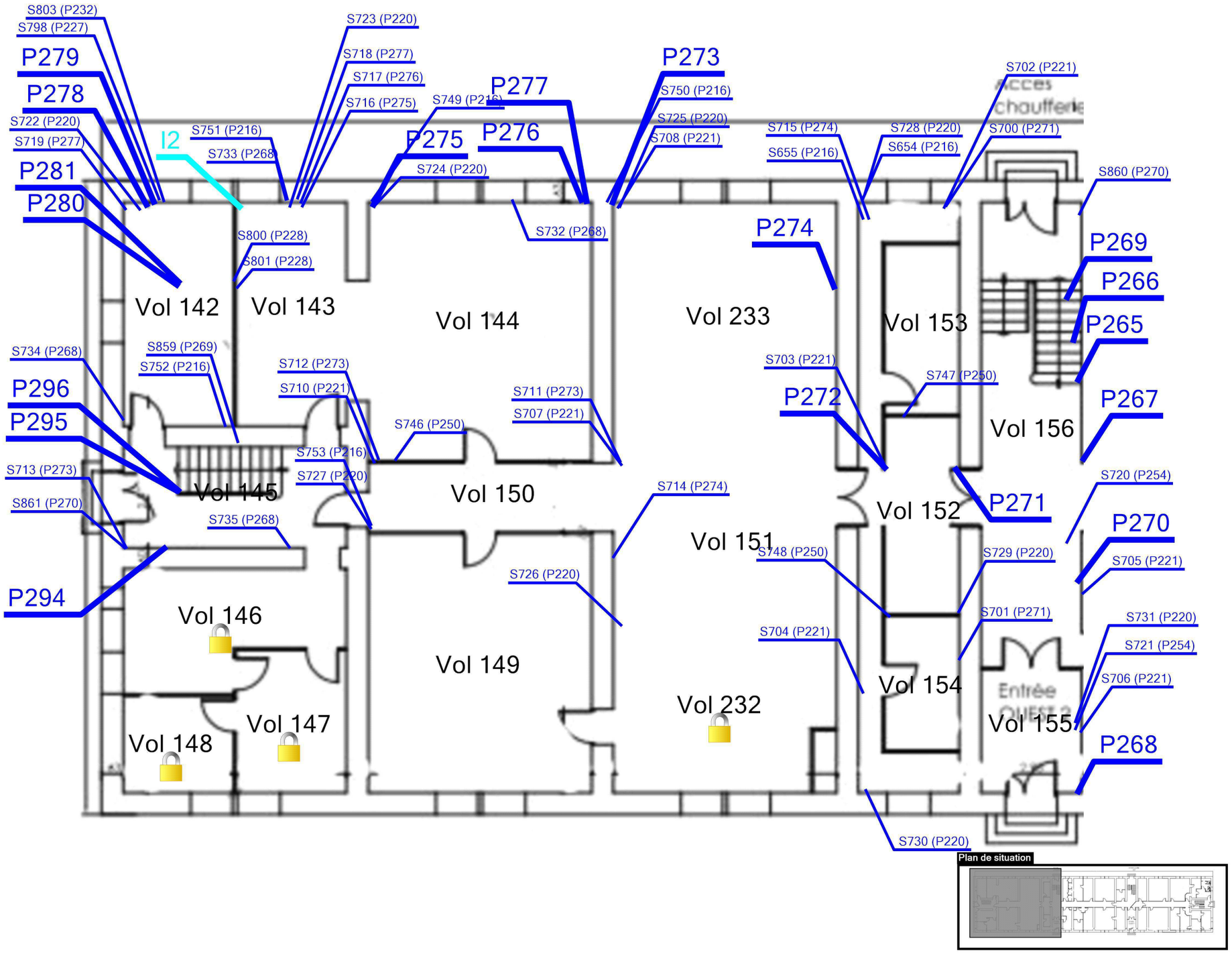

Légende

P	Localisation dun prélèvement négatif
I	Localisation dune impossibilité technique
S	Localisation dun sondage négatif
	Volume non visité

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

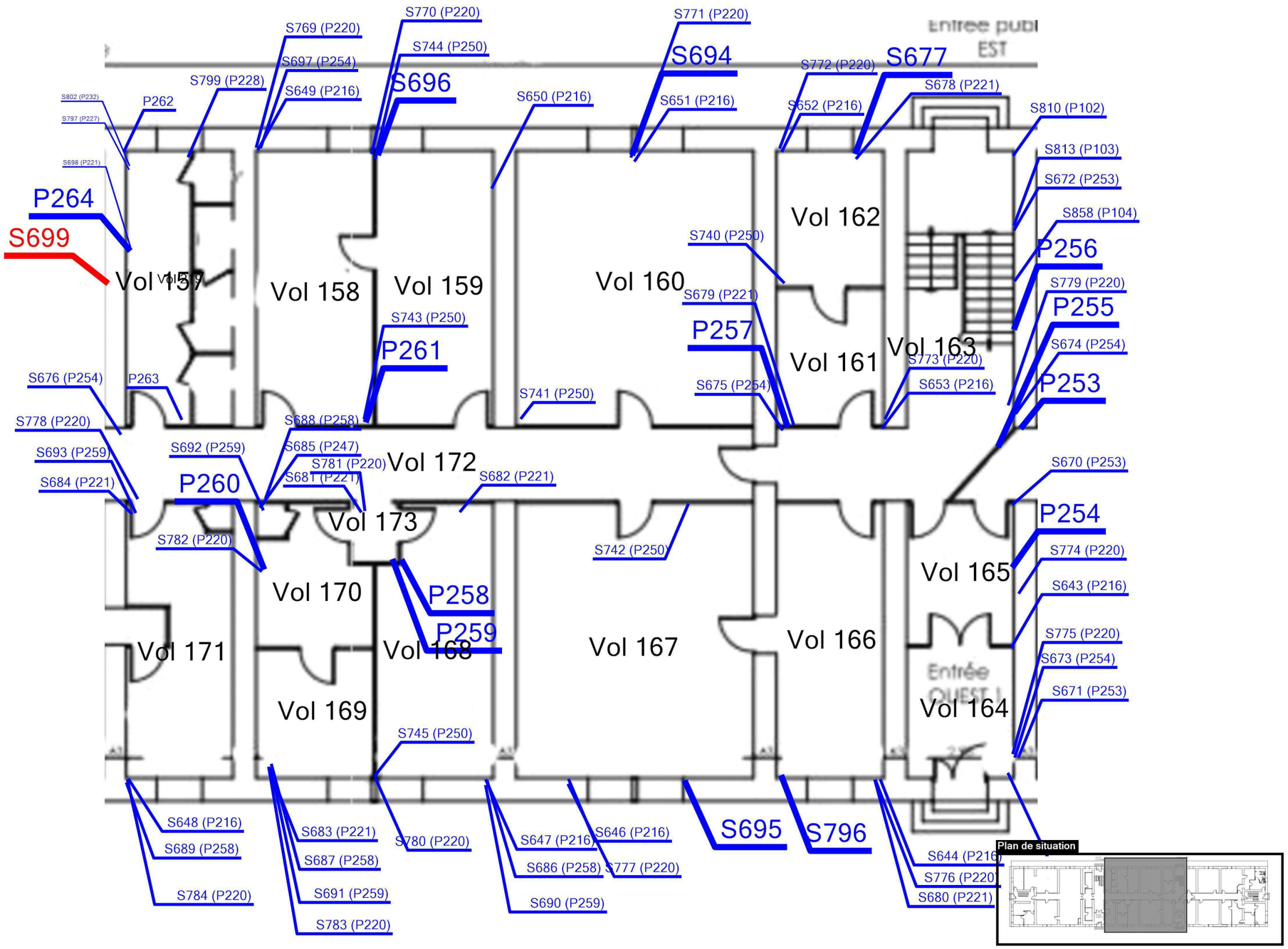

Légende

P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

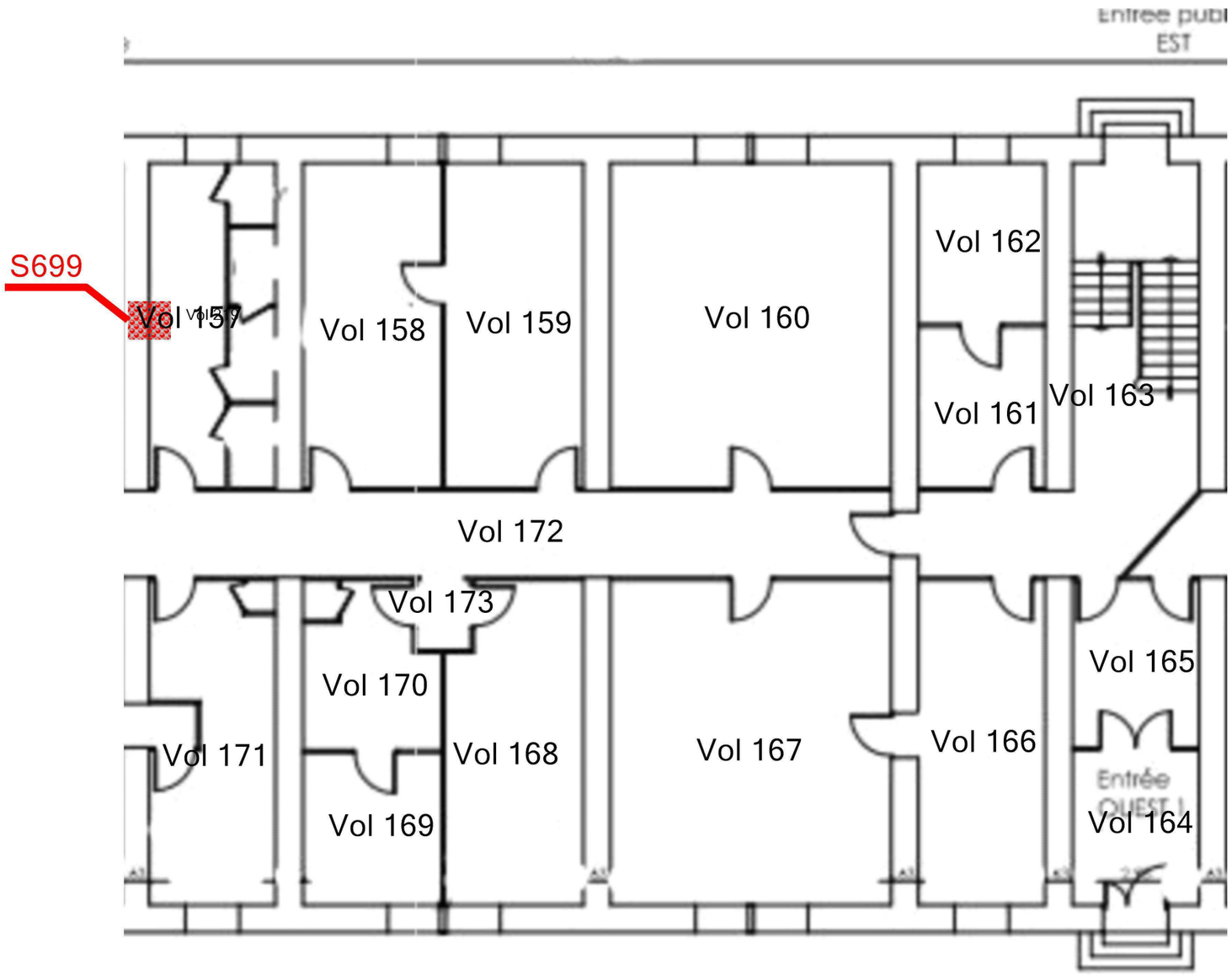

Plan de situation

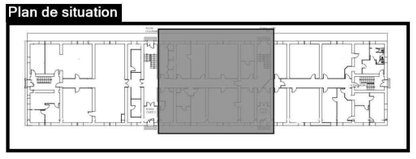

Légende	
	S699: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

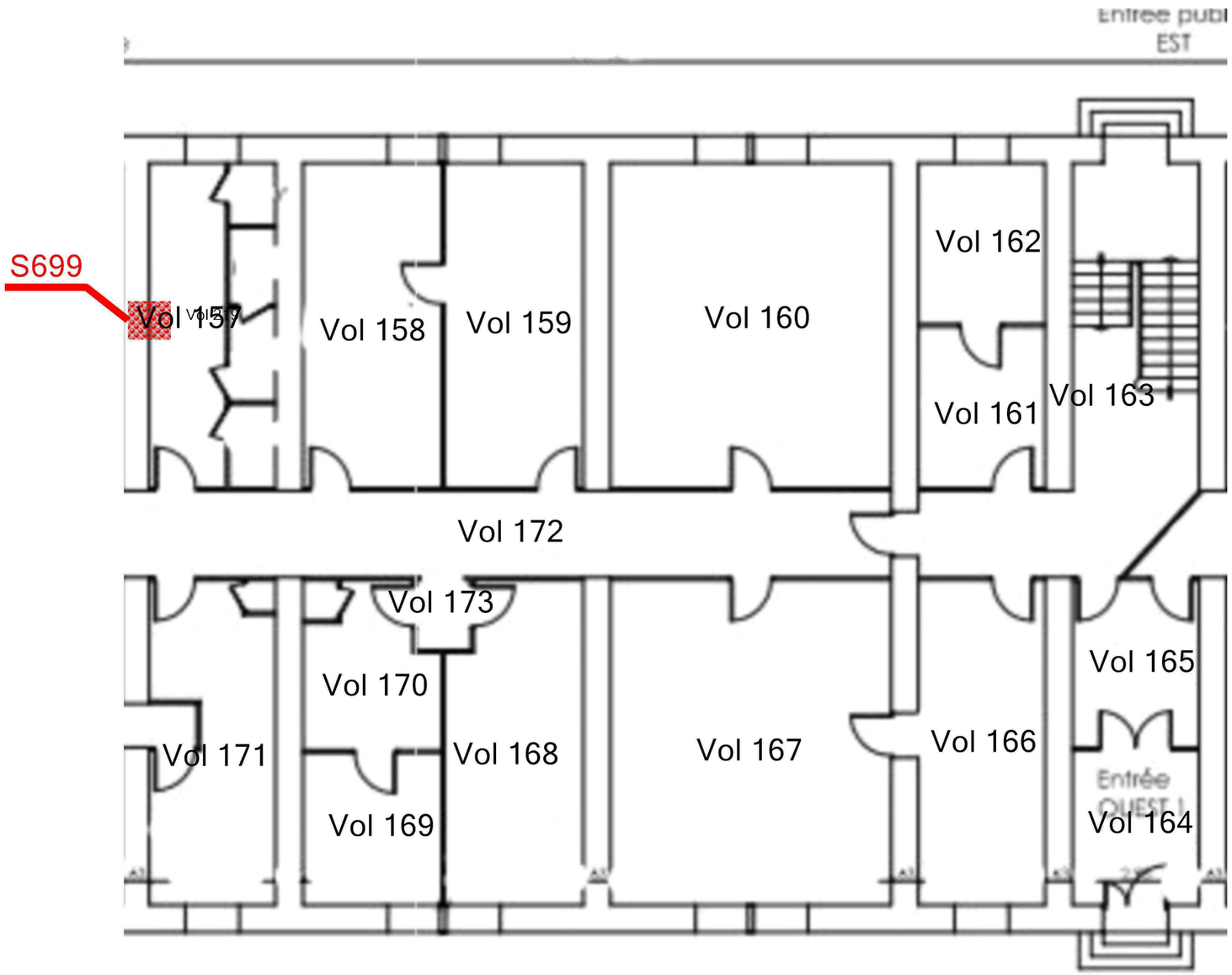

Plan de situation

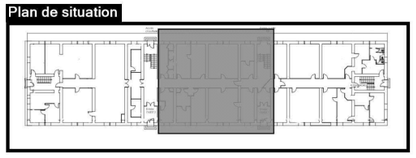

Légende	
	S699: Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

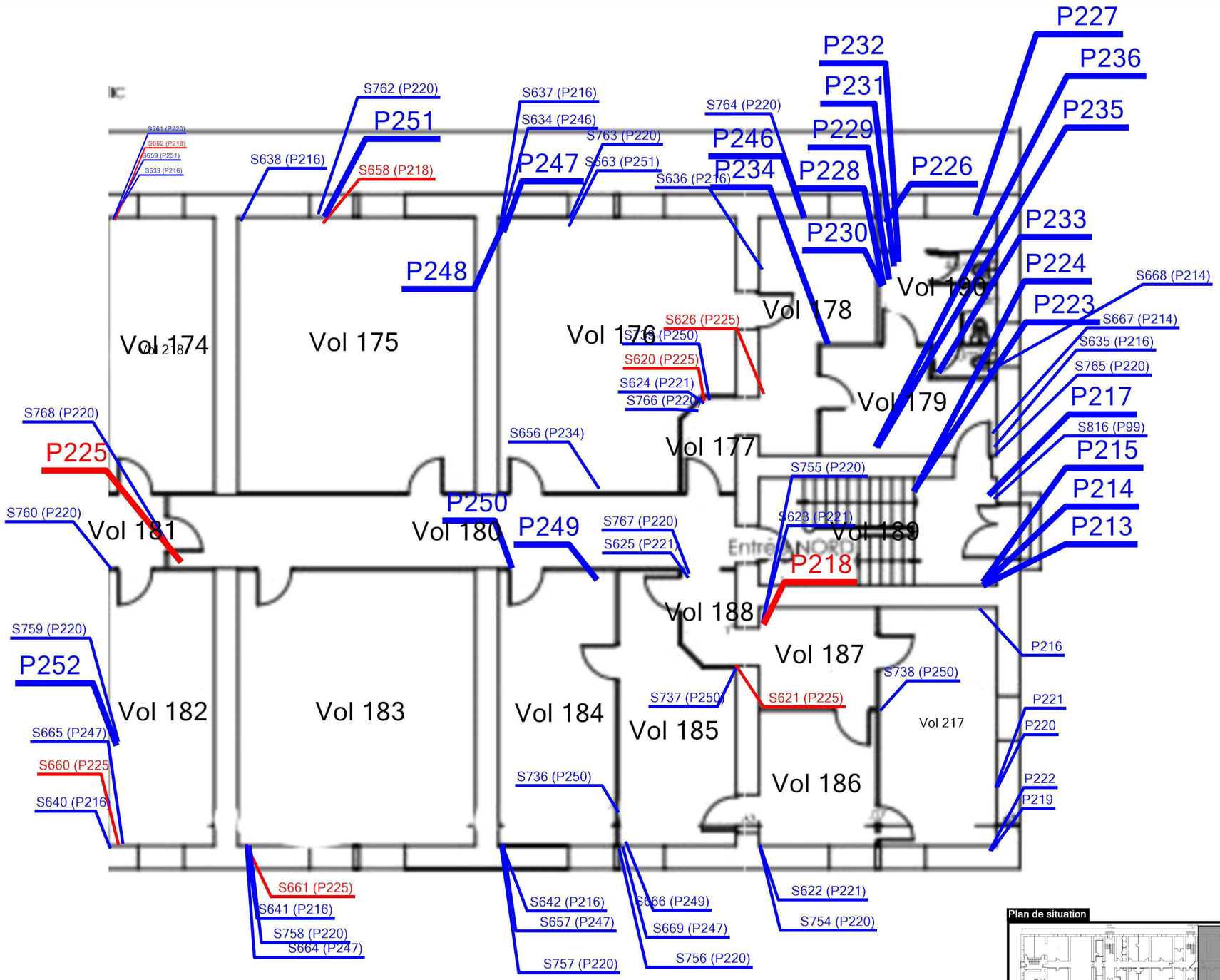

Légende

P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

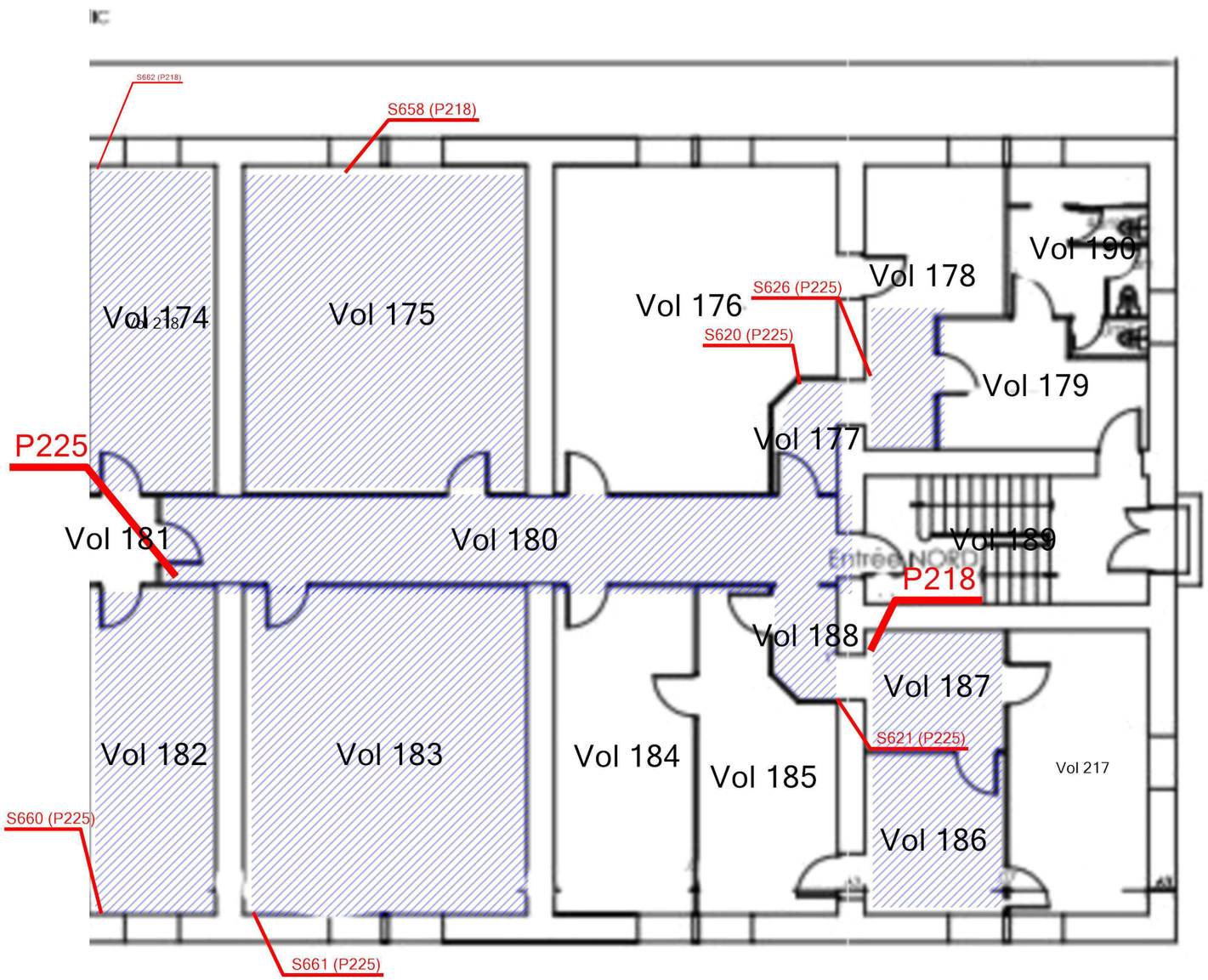

Plan de situation

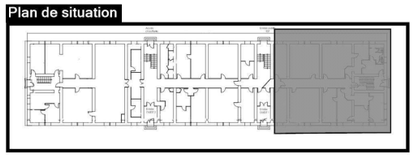

Légende	
	P225 : Revêtement - Dur - Rose, Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose
	P218 : Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir, Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

RDC BAT 8 - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002AC077273

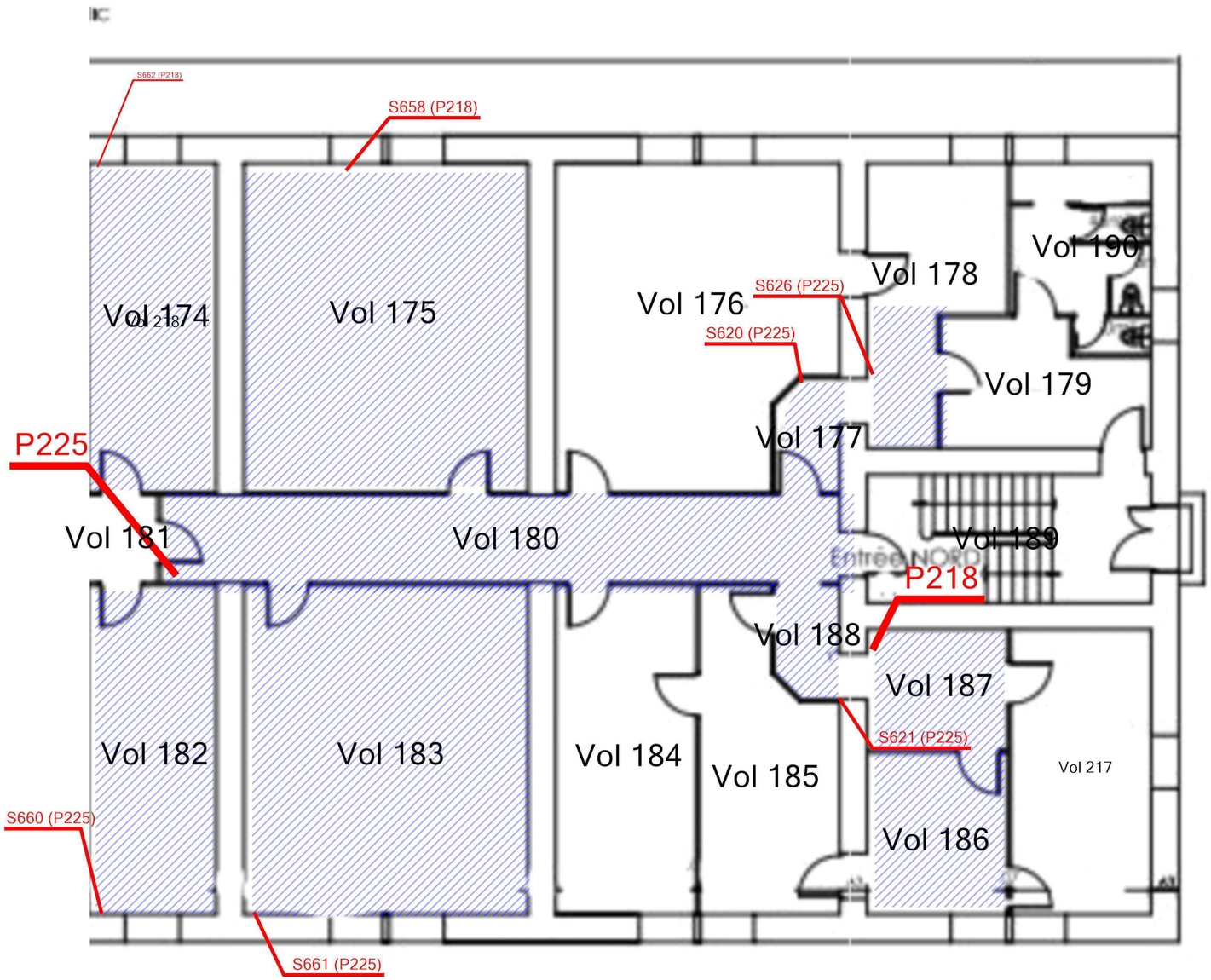

Plan de situation

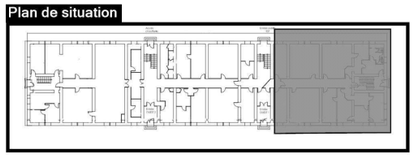

Légende	
	P225 : Revêtement - Dur - Rose, Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose
	P218 : Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir, Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

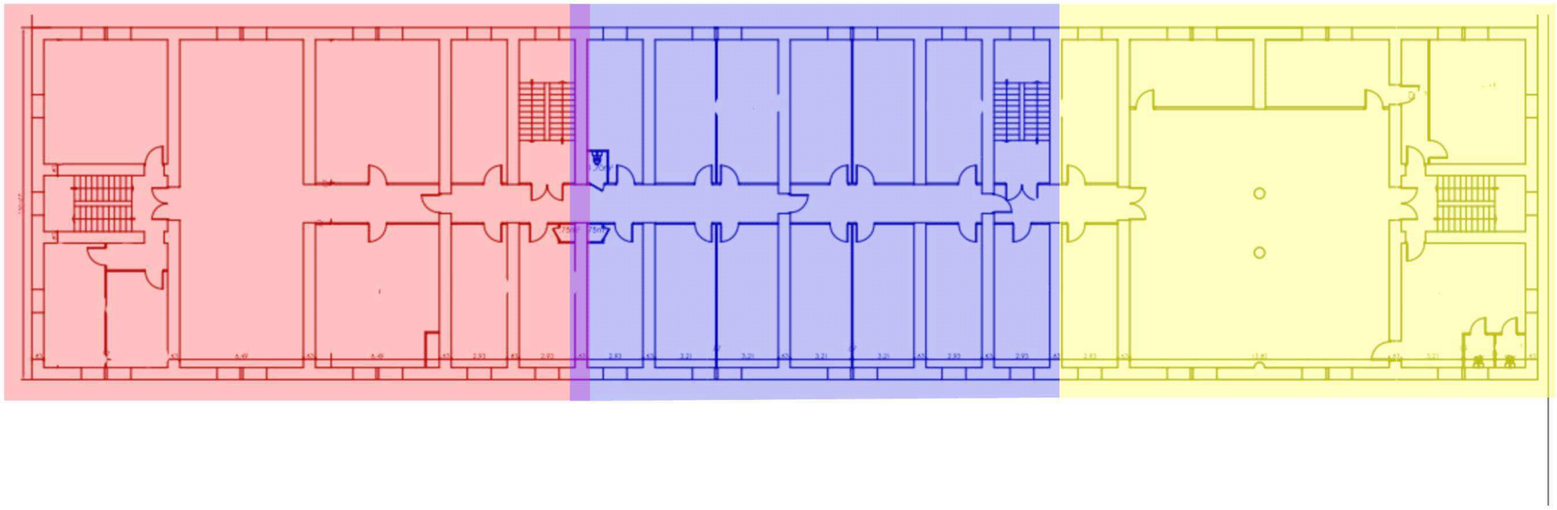

Légende	
	Périmètre dintervention 1
	Périmètre dintervention 2
	Périmètre dintervention 3

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

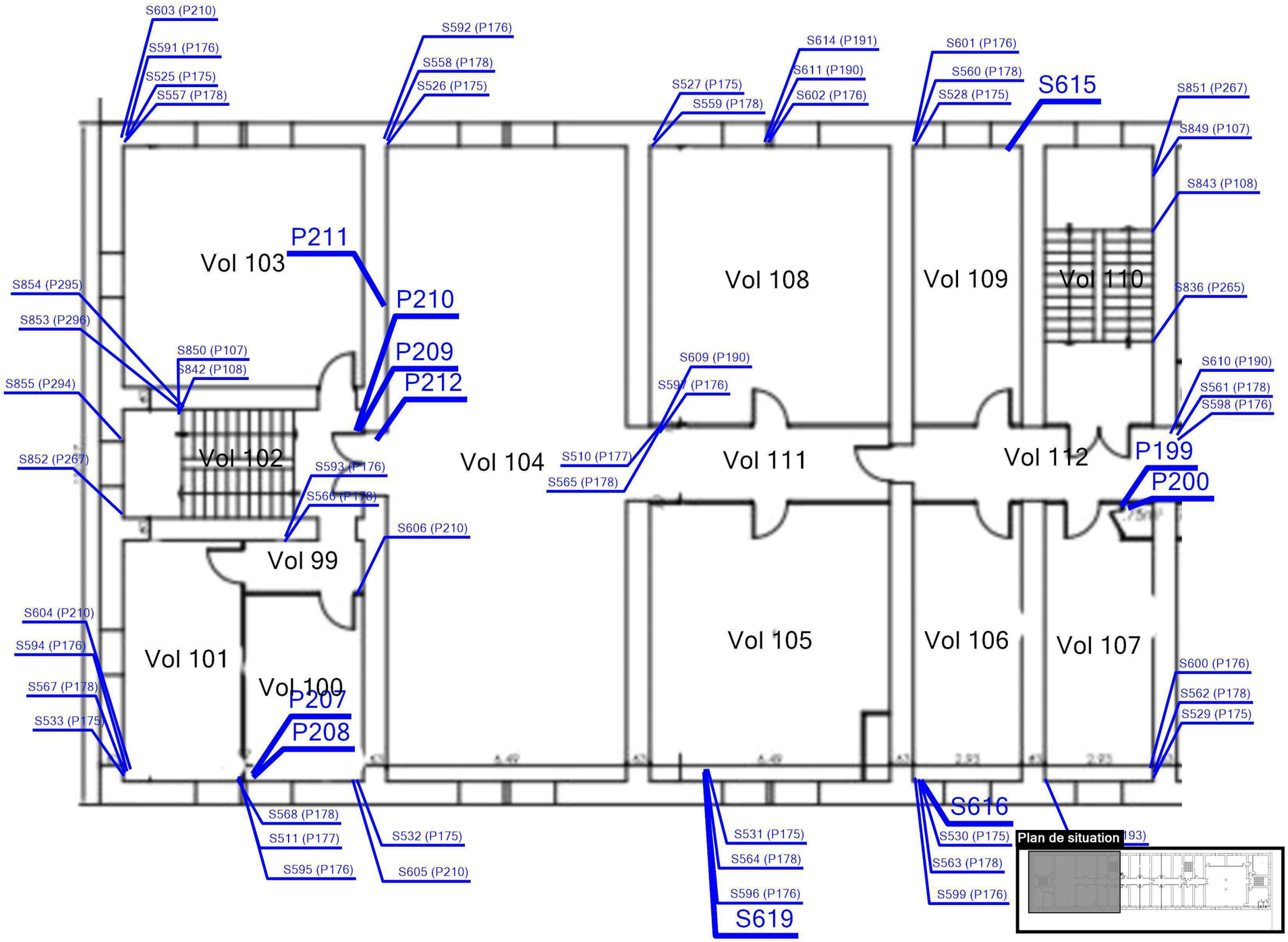

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
AC ENVIRONNEMENT DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

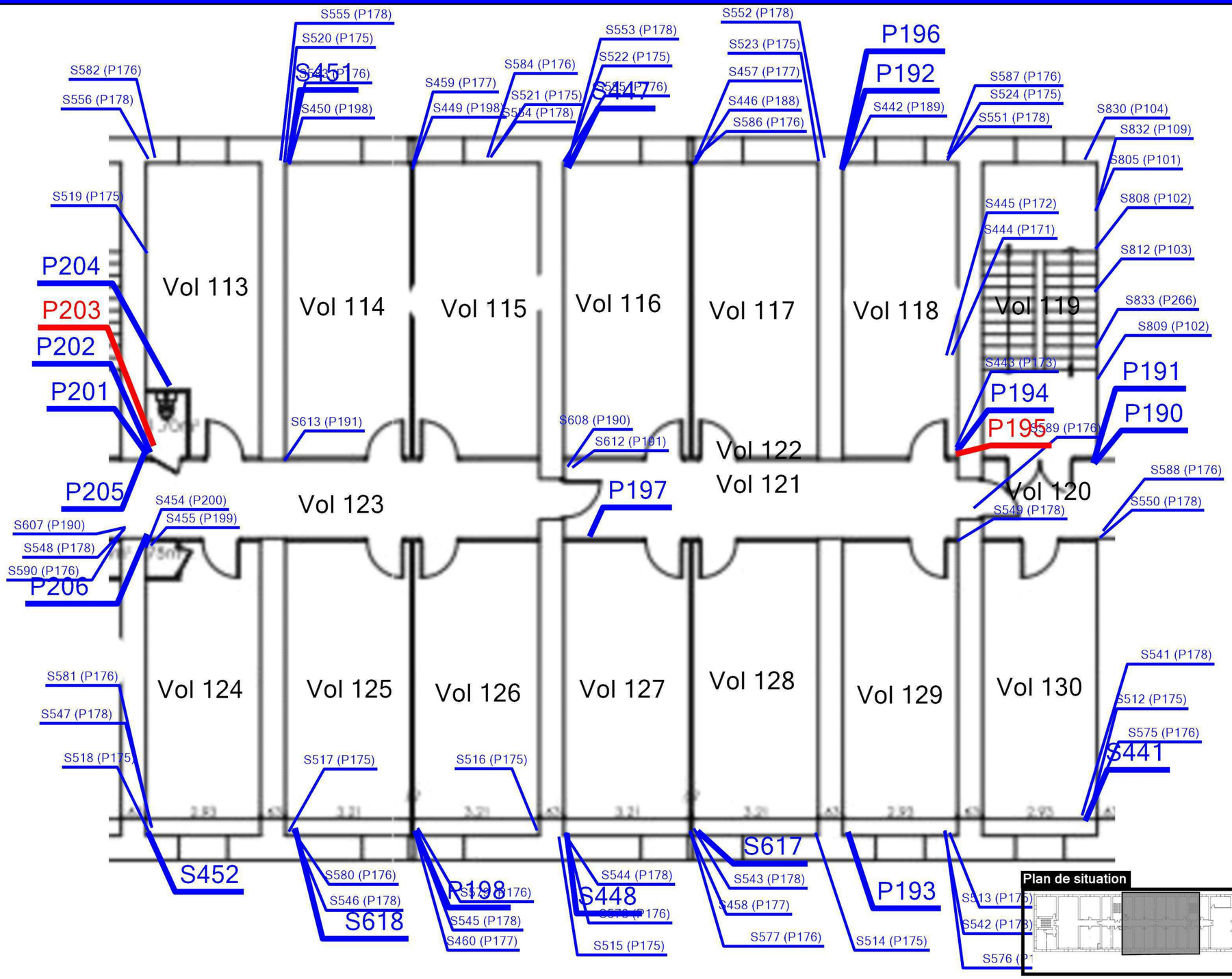

Légende	
P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

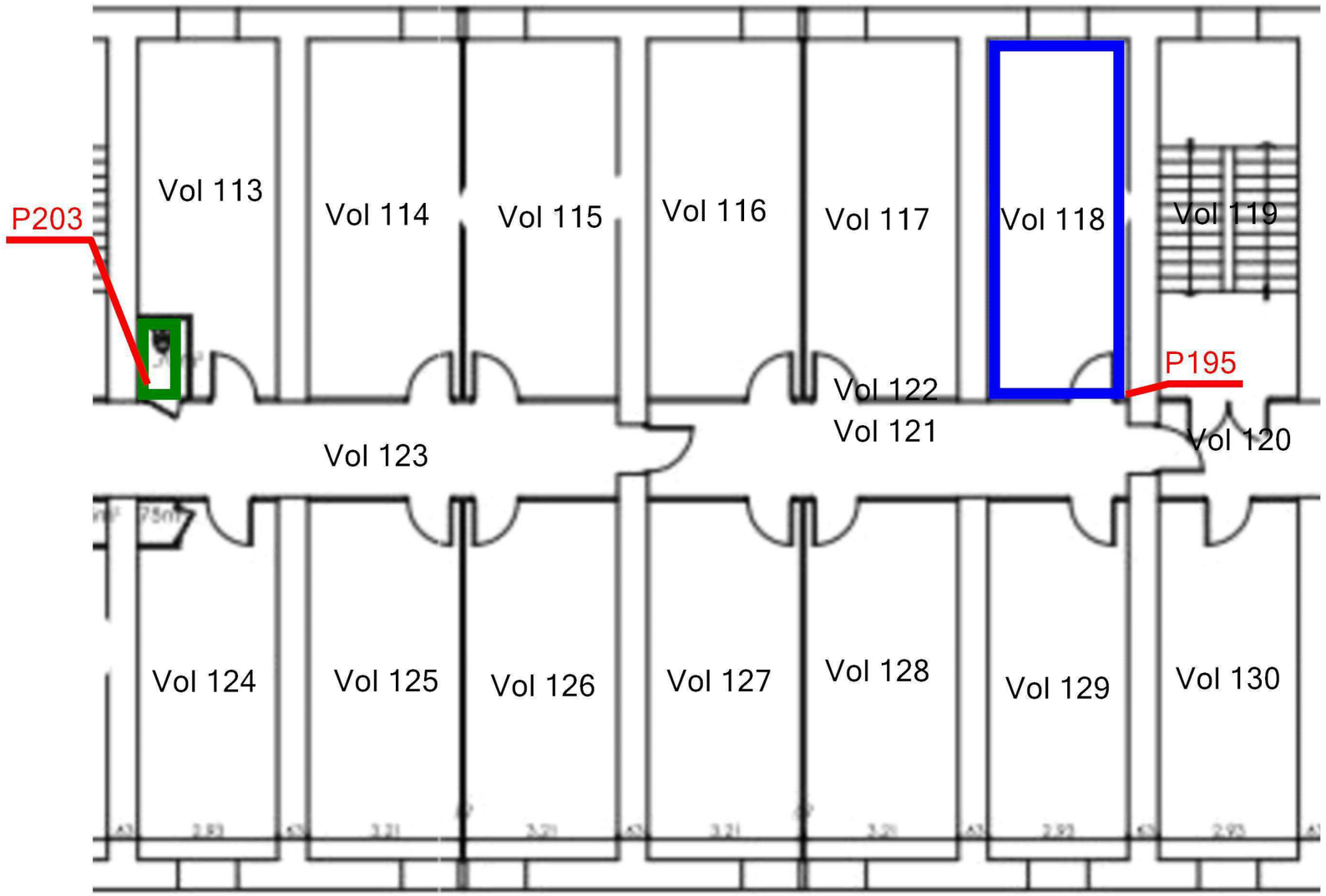

Plan de situation

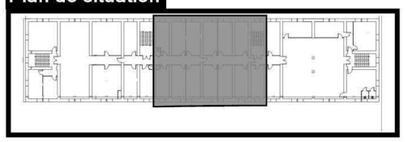

Légende	
	P203 : Colle de carrelage (faïence)
	P195 : Colle de carrelage (plinthe)

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA REVÊTEMENT DE MUR

Référence:
002AC077273

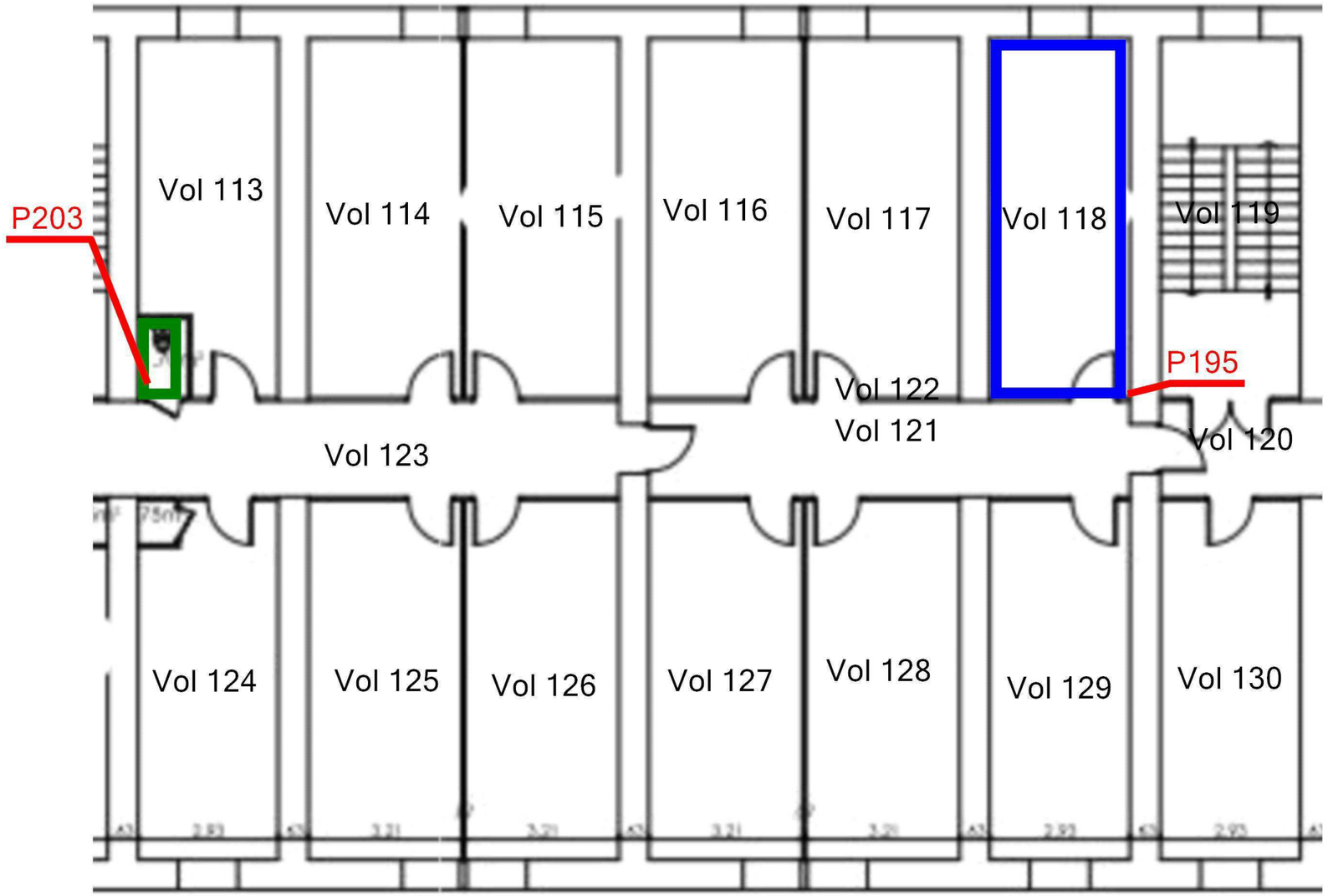

Plan de situation

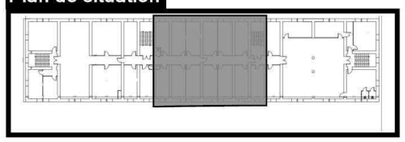

Légende	
	P203 : Colle de carrelage (faïence)
	P195 : Colle de carrelage (plinthe)

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

1ER - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

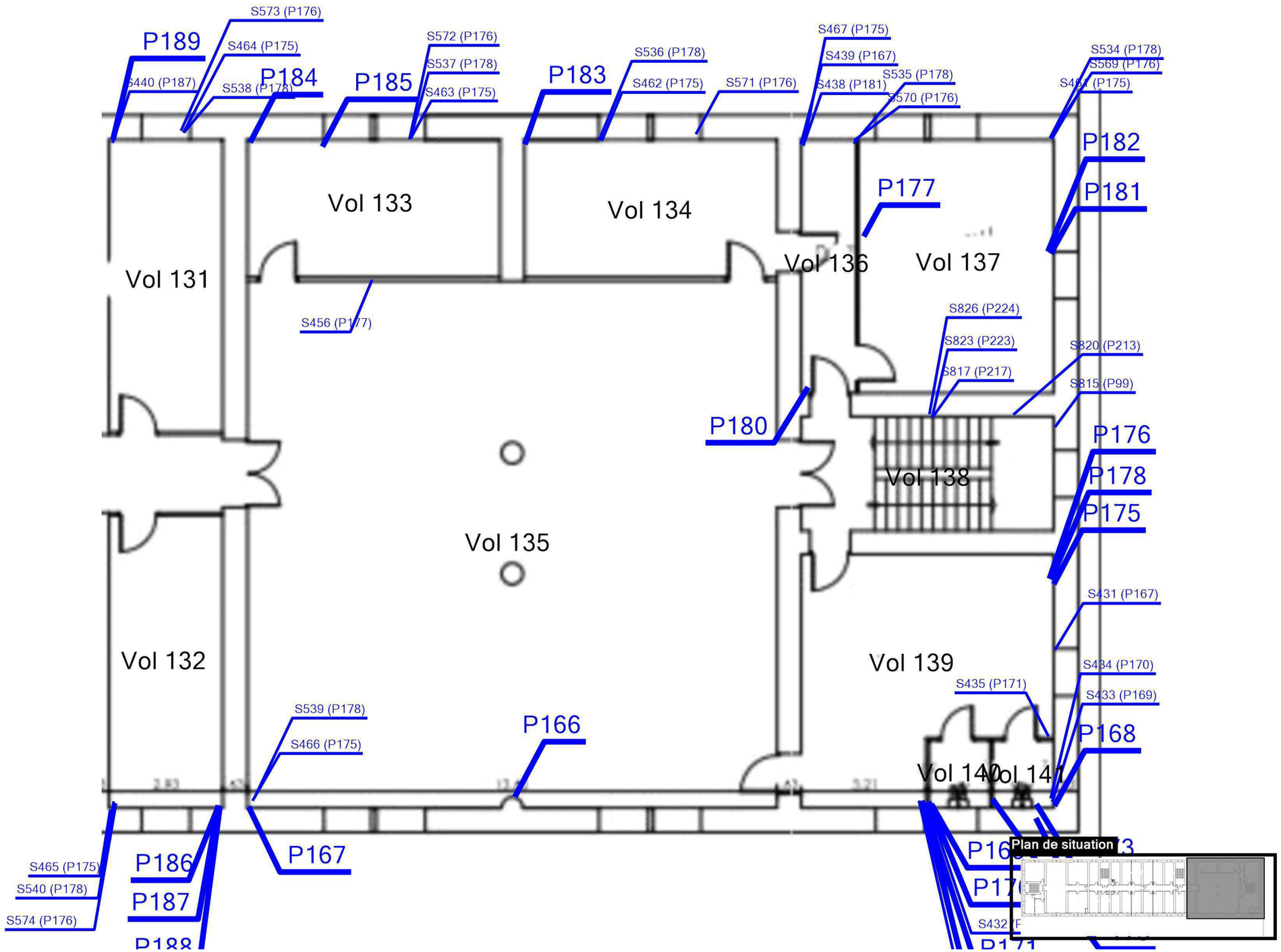

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

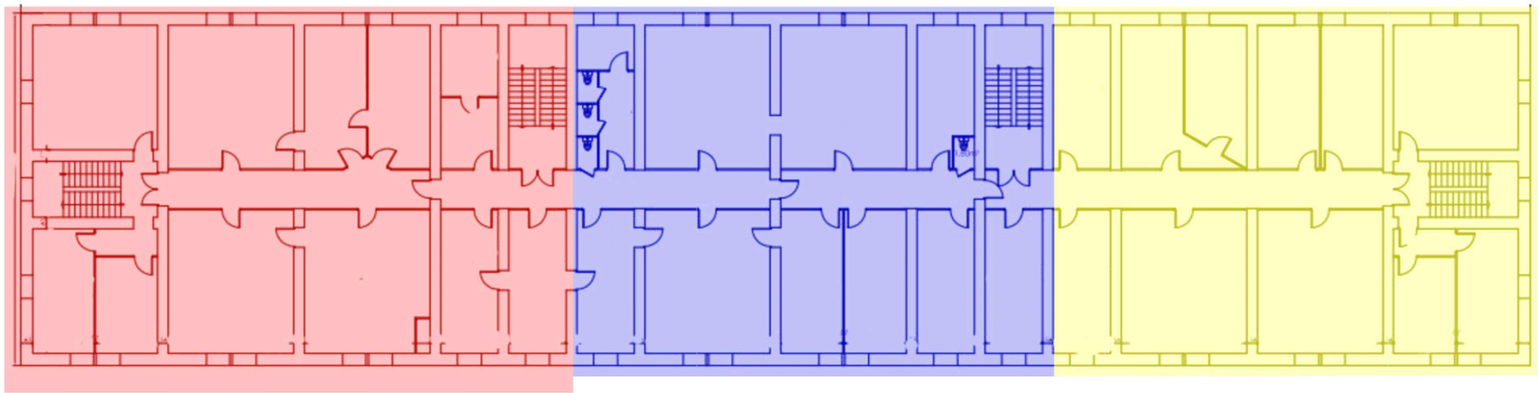

Légende	
	Périmètre dintervention 1
	Périmètre dintervention 2
	Périmètre dintervention 3

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

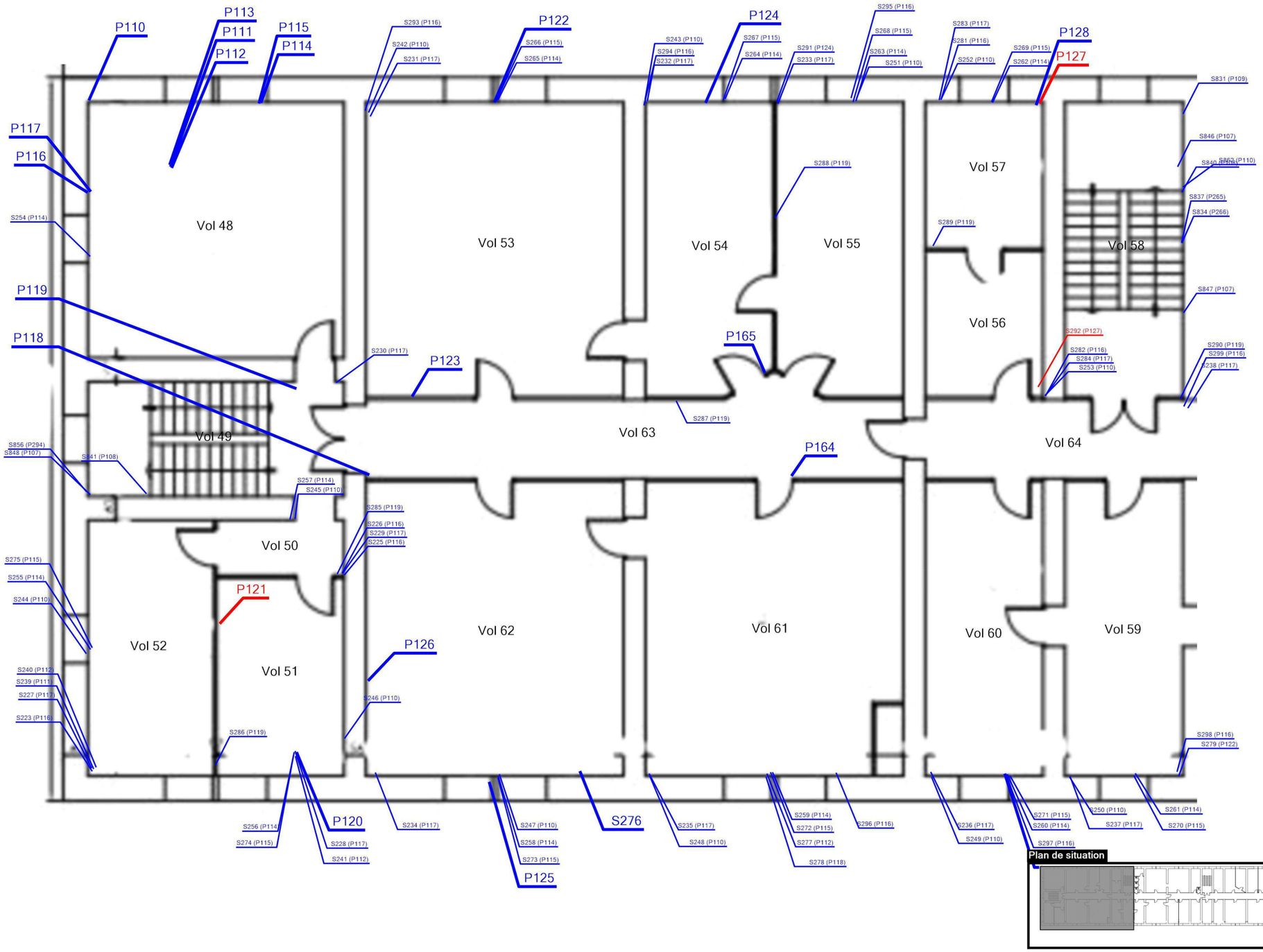

Légende

P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

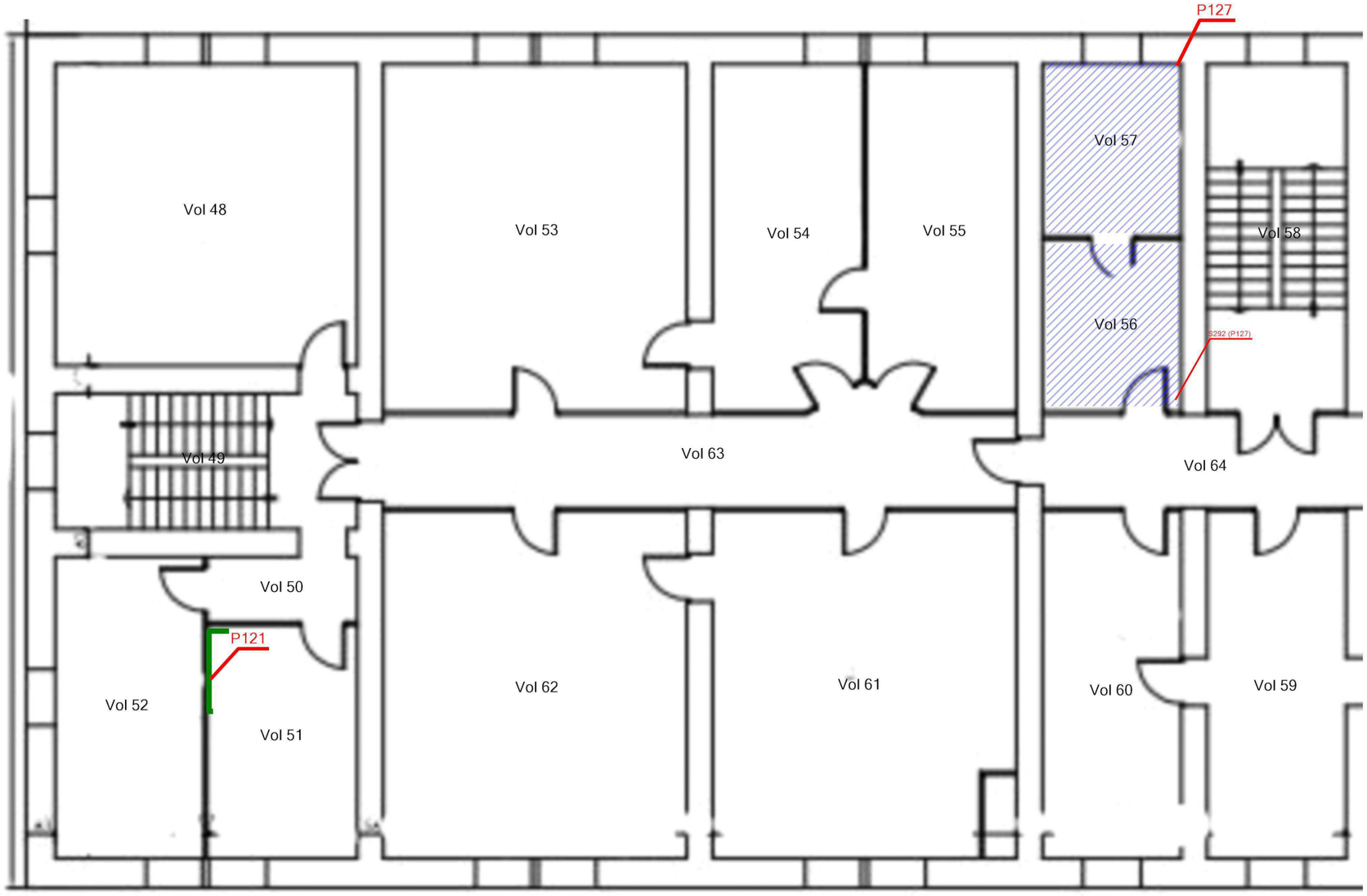

Plan de situation

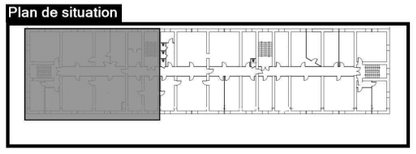

Légende	
	P127 : Colle / Ragréage - Bitumineux / Effritable - Noir / Gris
	P121 : Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur Fibreux / Effritable / Effritable - Gris / Beige / Jaune Gris

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002AC077273

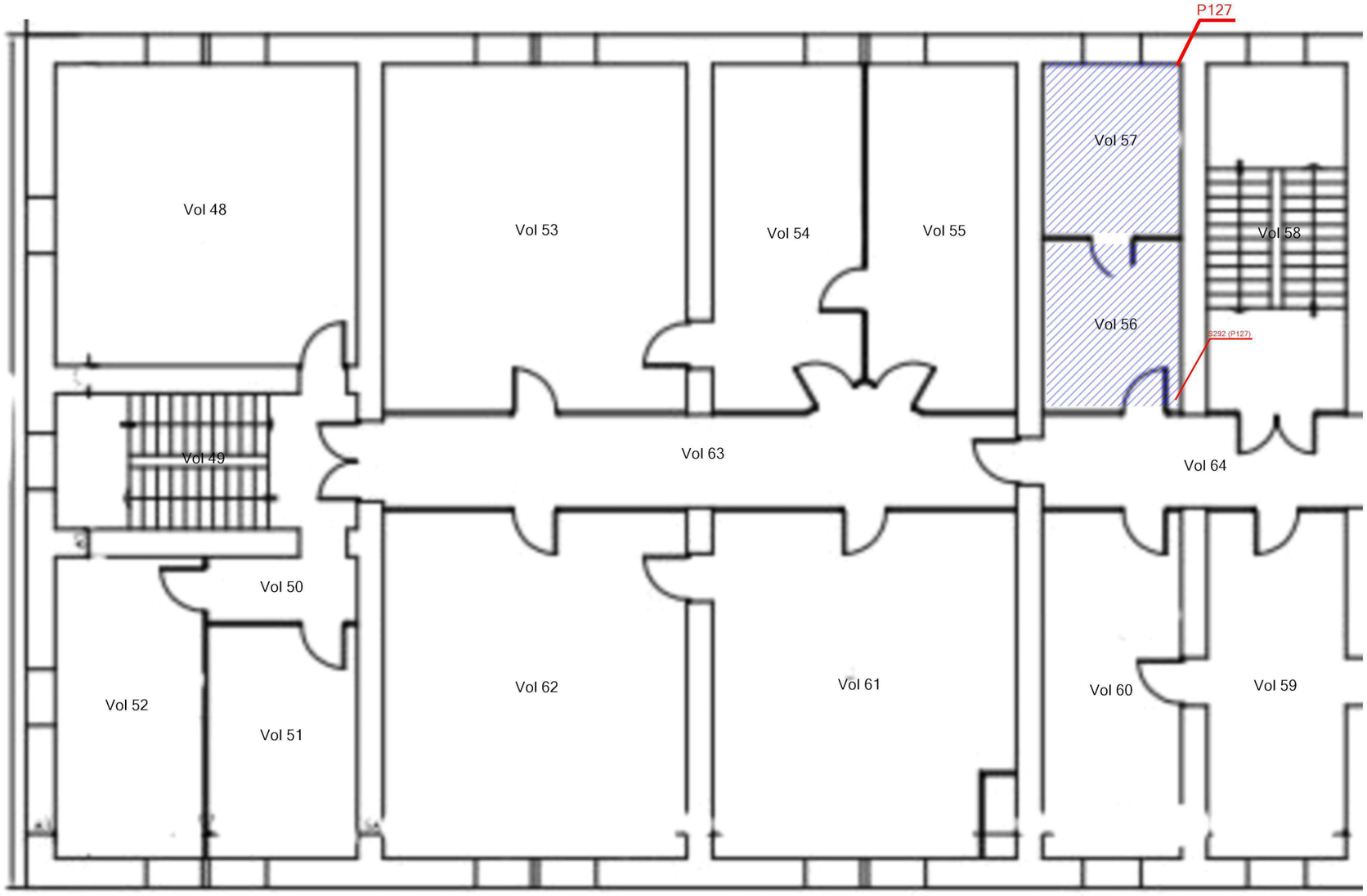

Plan de situation

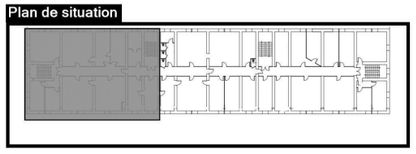

Légende	
	P127 : Colle / Ragréage - Bitumineux / Effritable - Noir / Gris

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - MPCA REVÊTEMENT DE MUR

Référence:
002AC077273

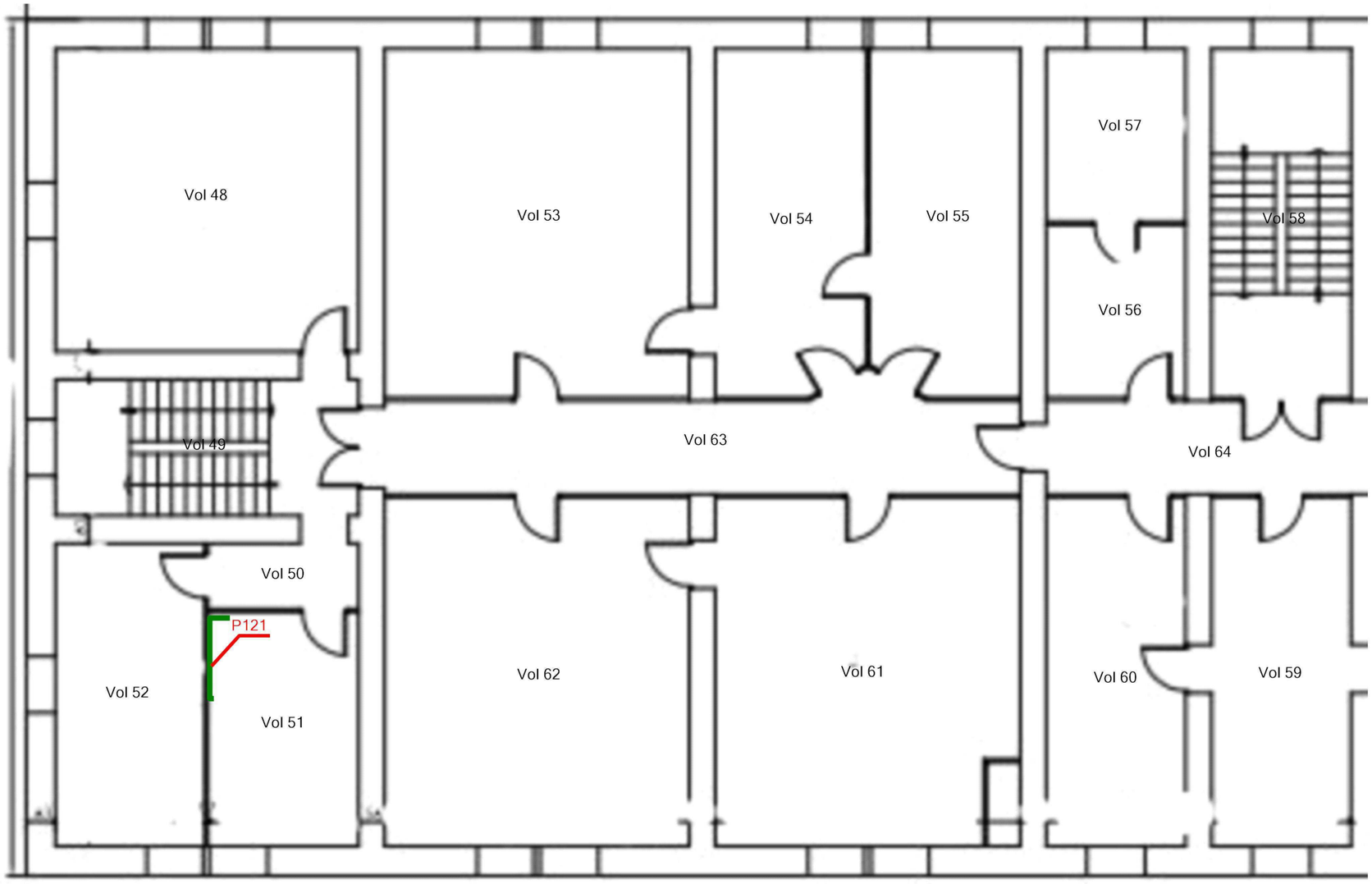

Plan de situation

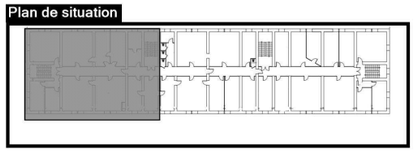

Légende	
	P121 : Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur Fibreux / Effritable / Effritable - Gris / Beige / Jaune Gris

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

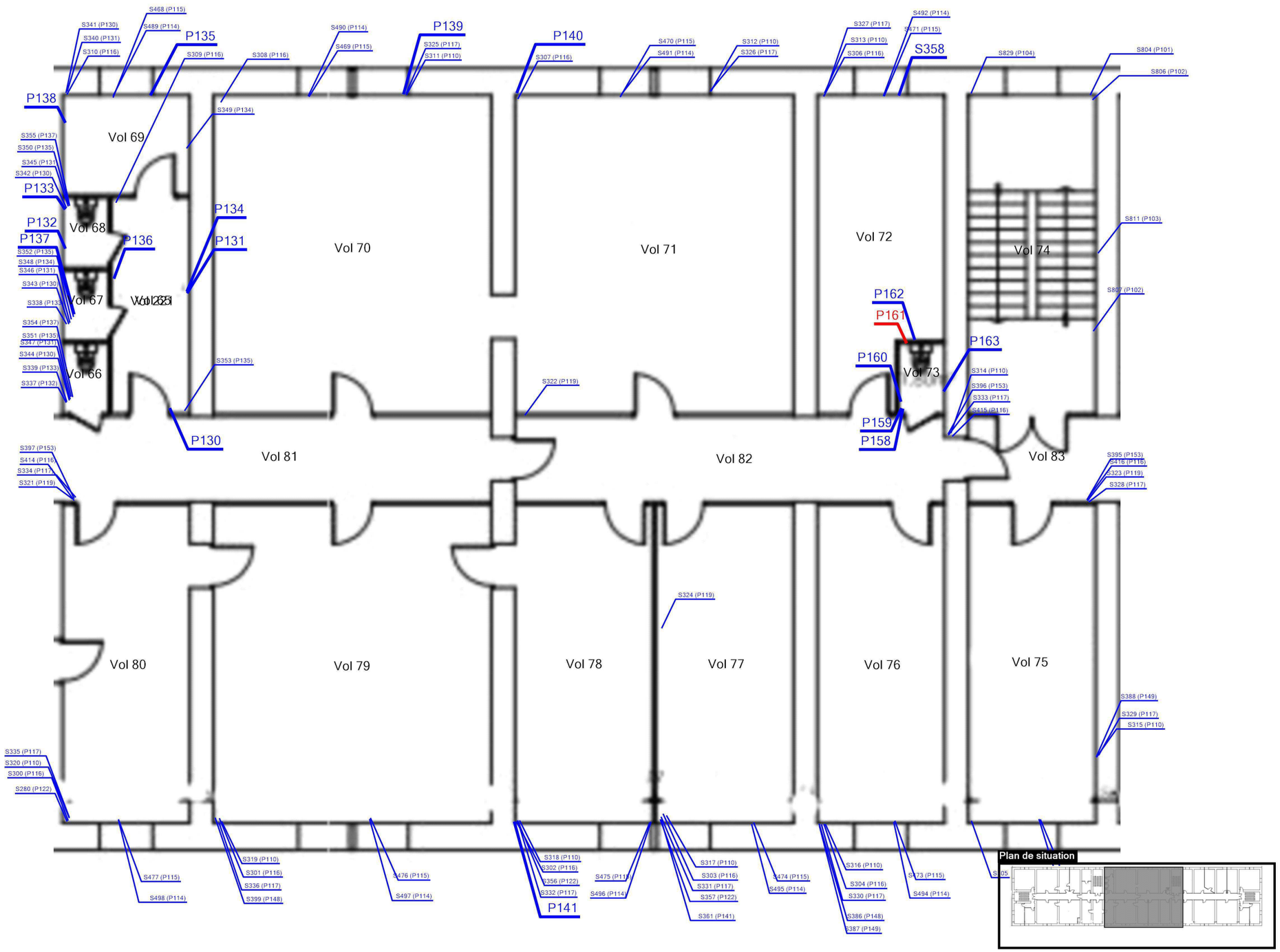

Légende

P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

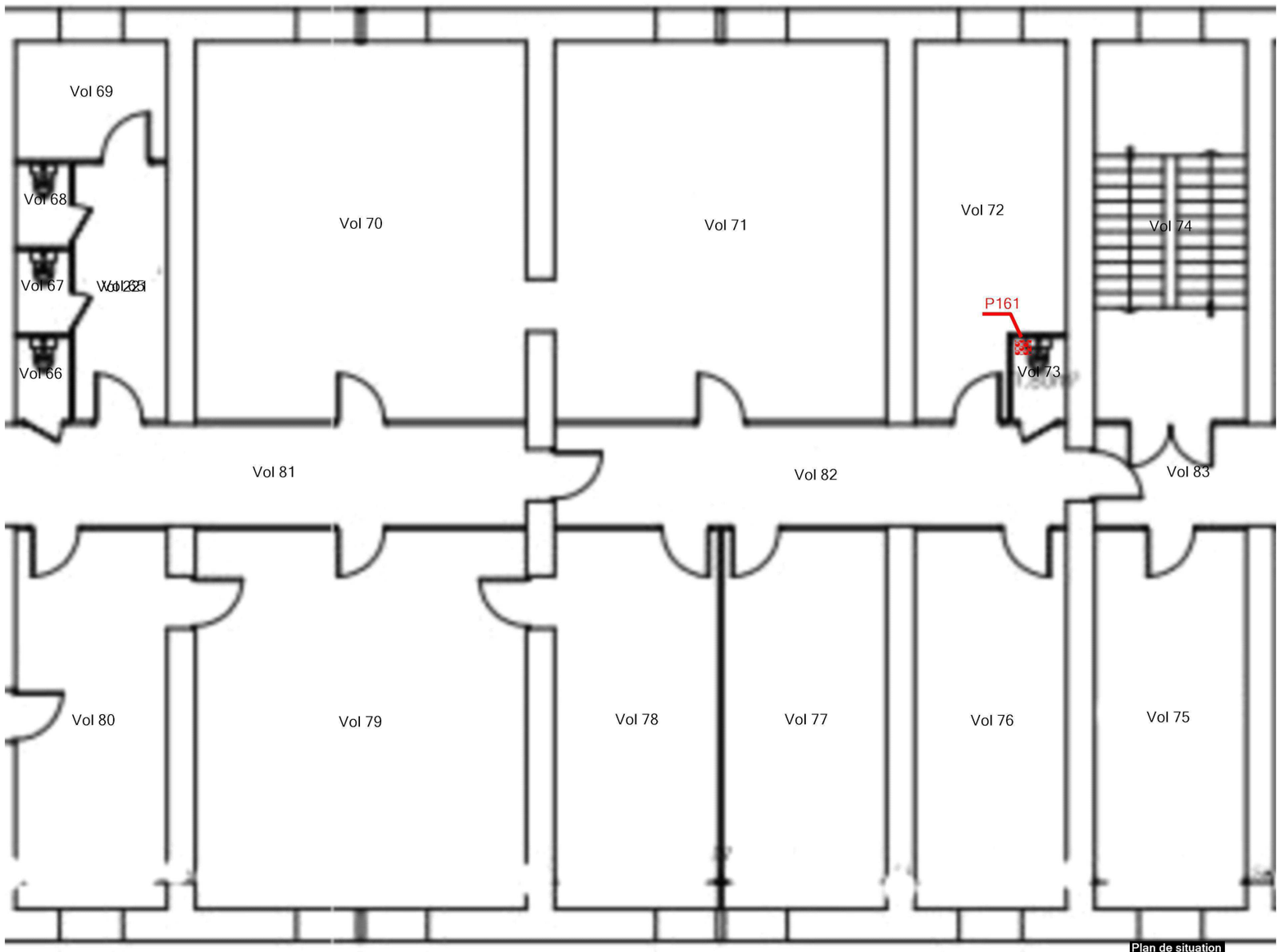

Plan de situation

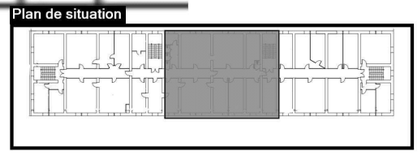

Légende	
	P161 : Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

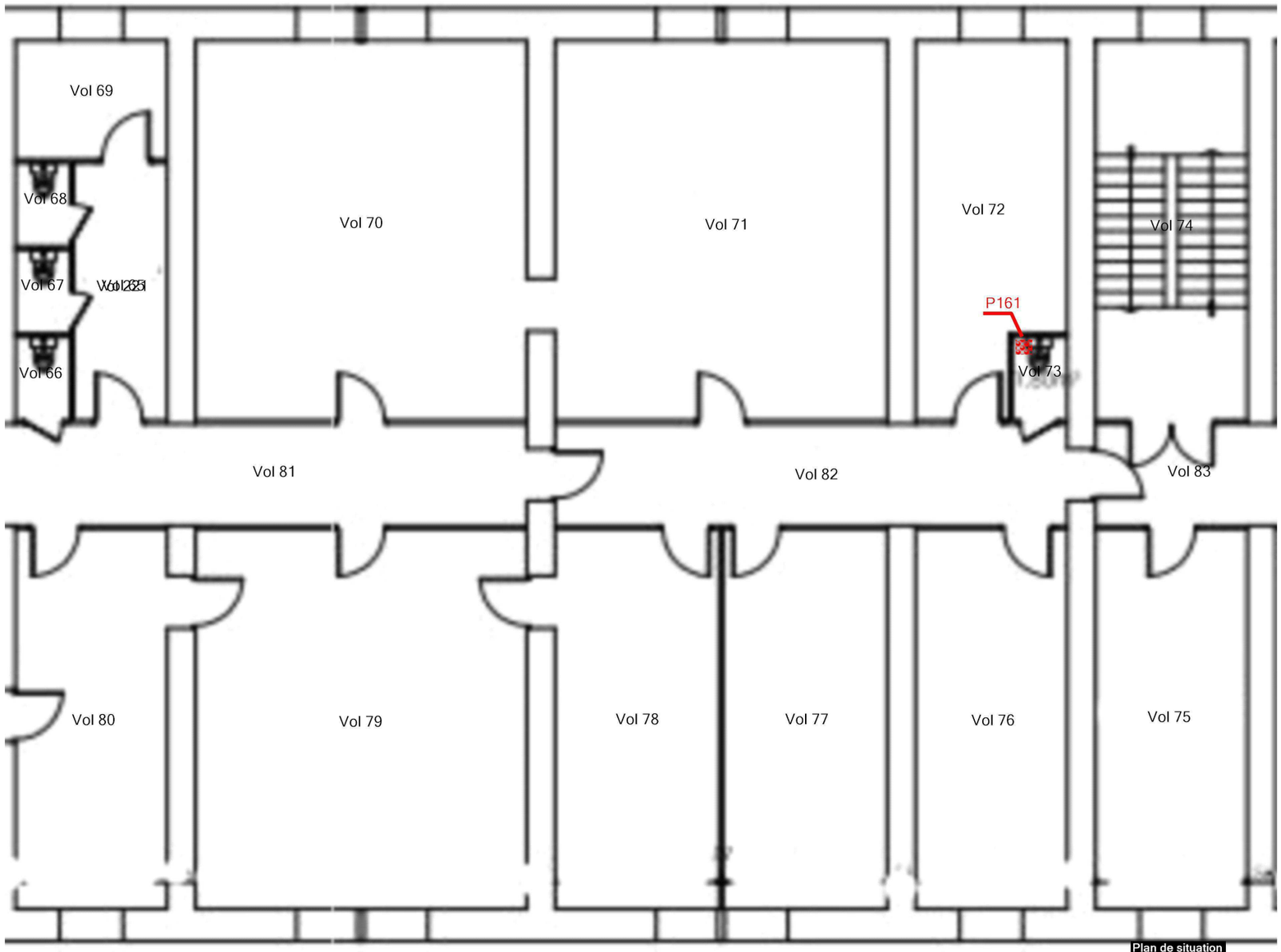

Plan de situation

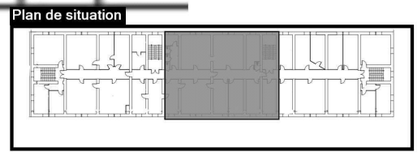

Légende	
	P161 : Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

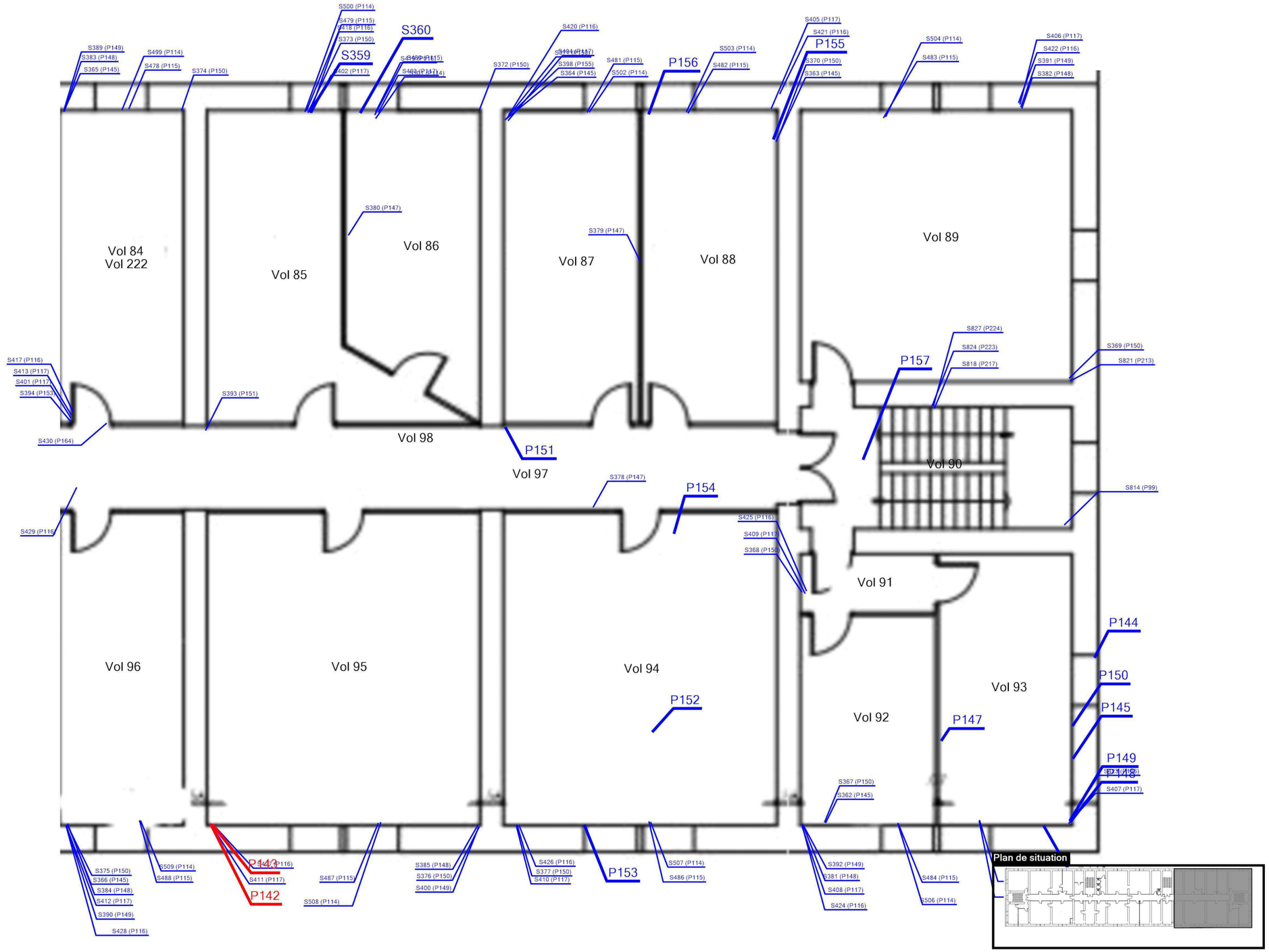

Légende	
P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

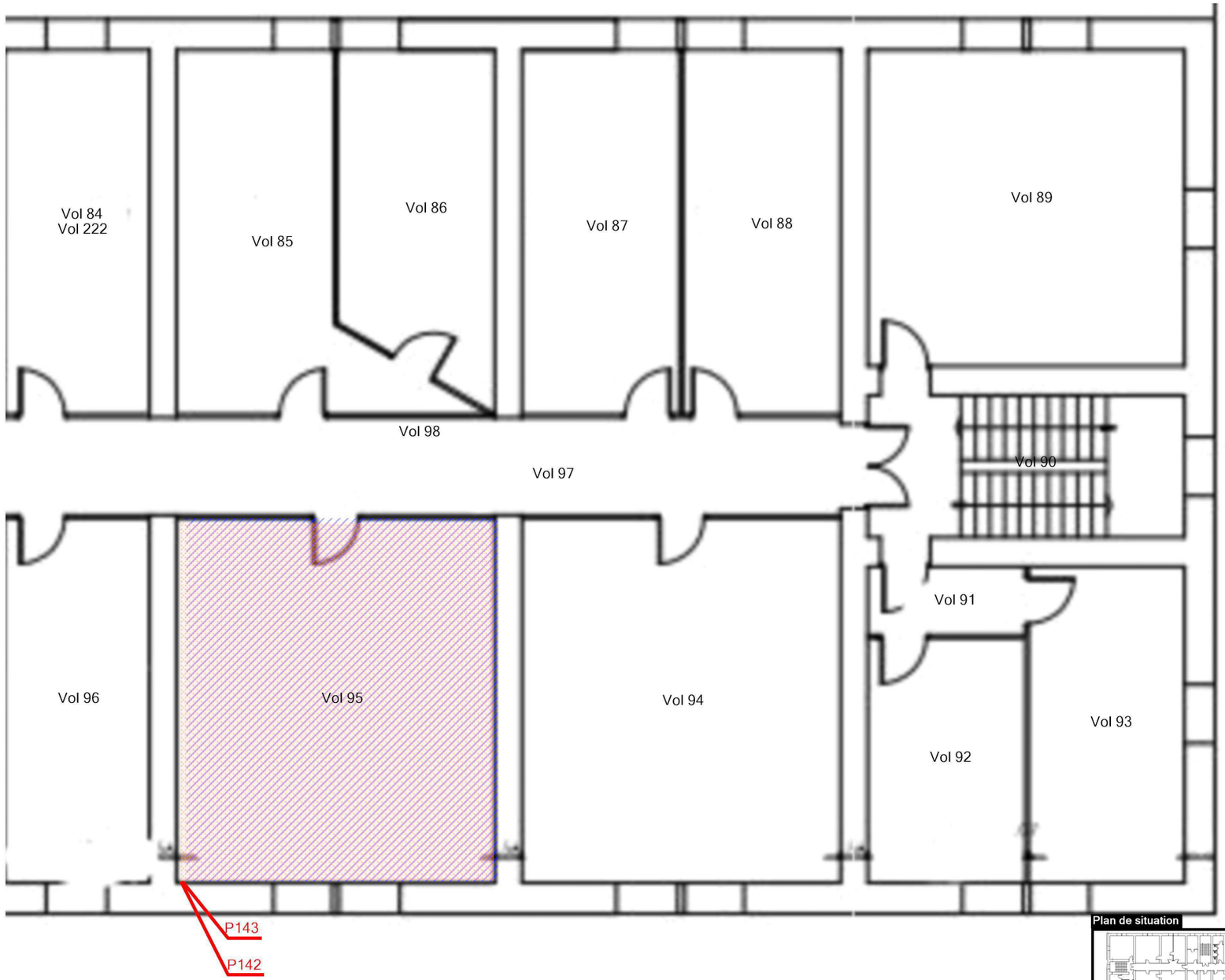

Plan de situation

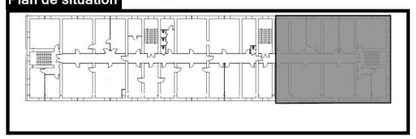

Légende	
	P142 : Dalles plastiques
	P143 : Colle bitumeuse

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

2EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002AC077273

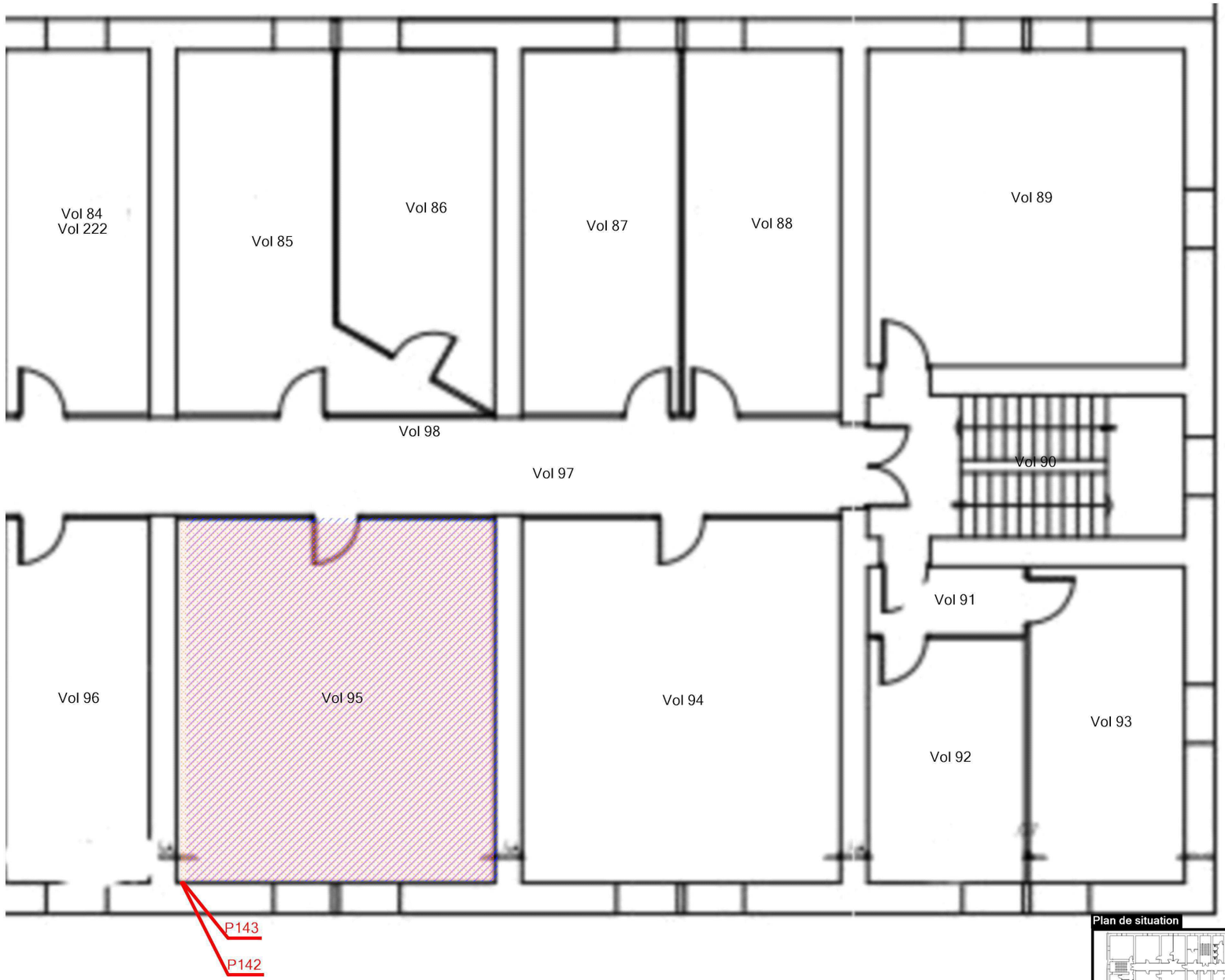

Plan de situation

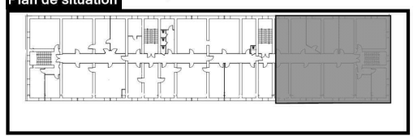

Légende	
	P142 : Dalles plastiques
	P143 : Colle bitumeuse

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

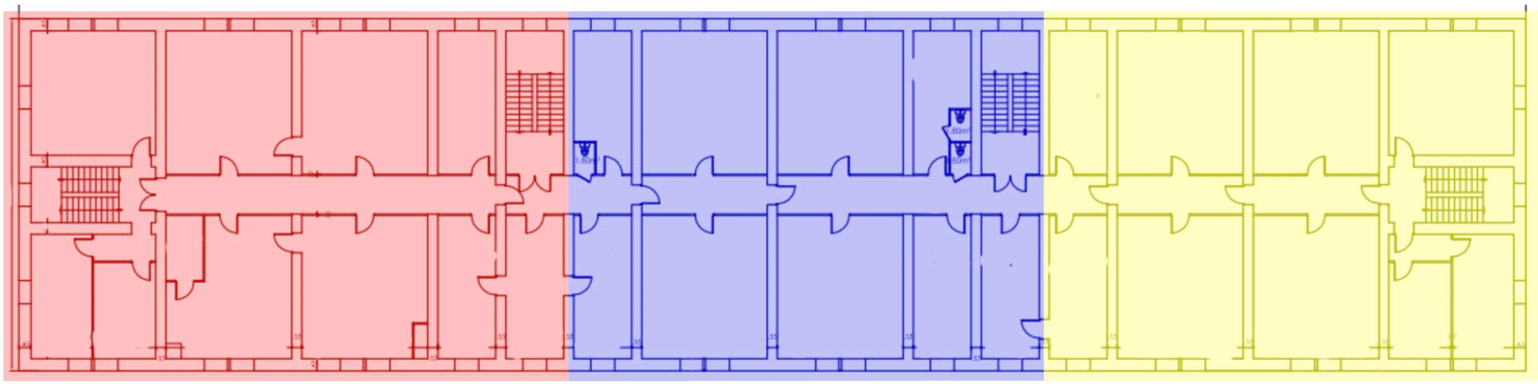

Légende	
	Périmètre dintervention 1
	Périmètre dintervention 2
	Périmètre dintervention 3

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 1 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

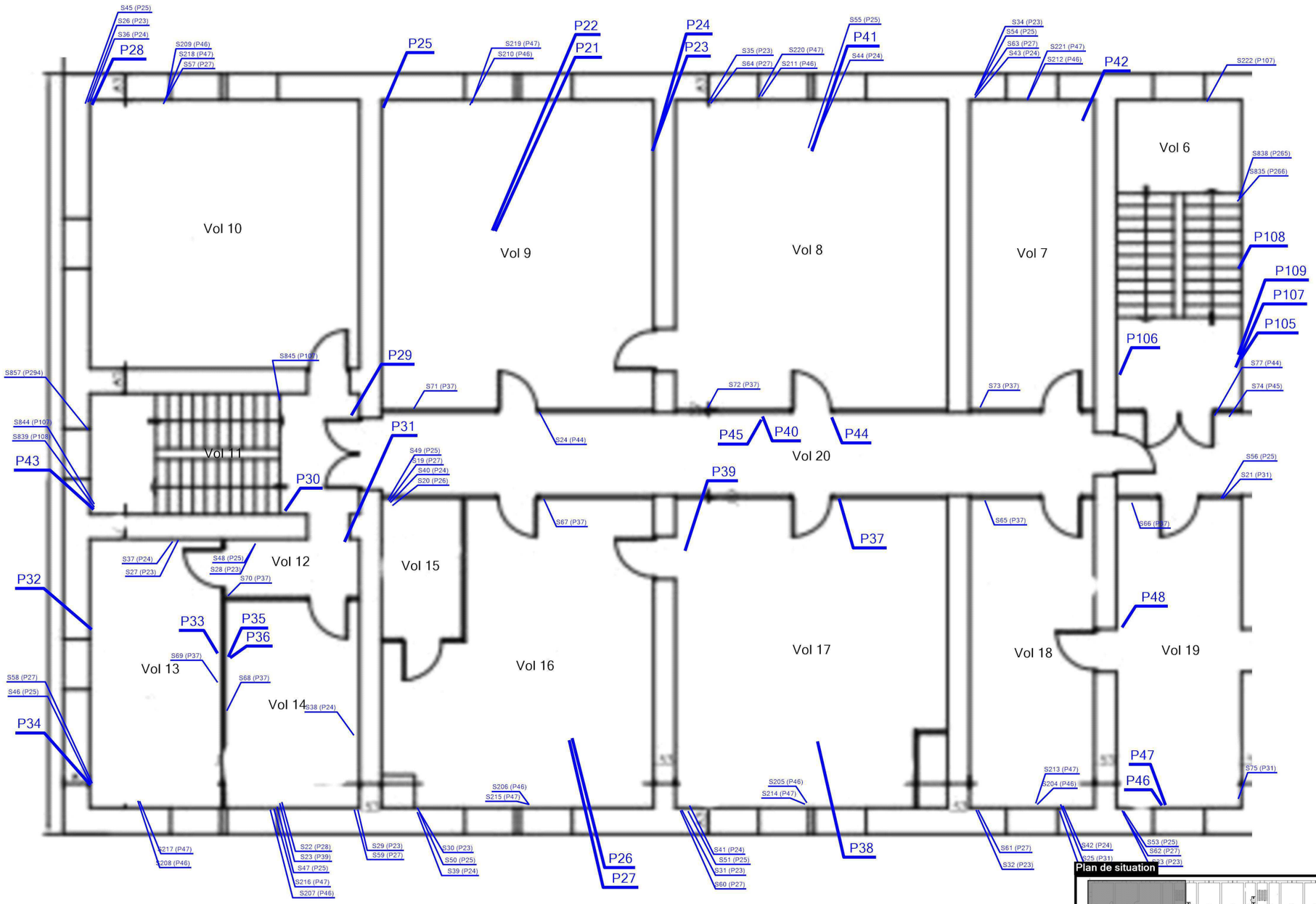

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

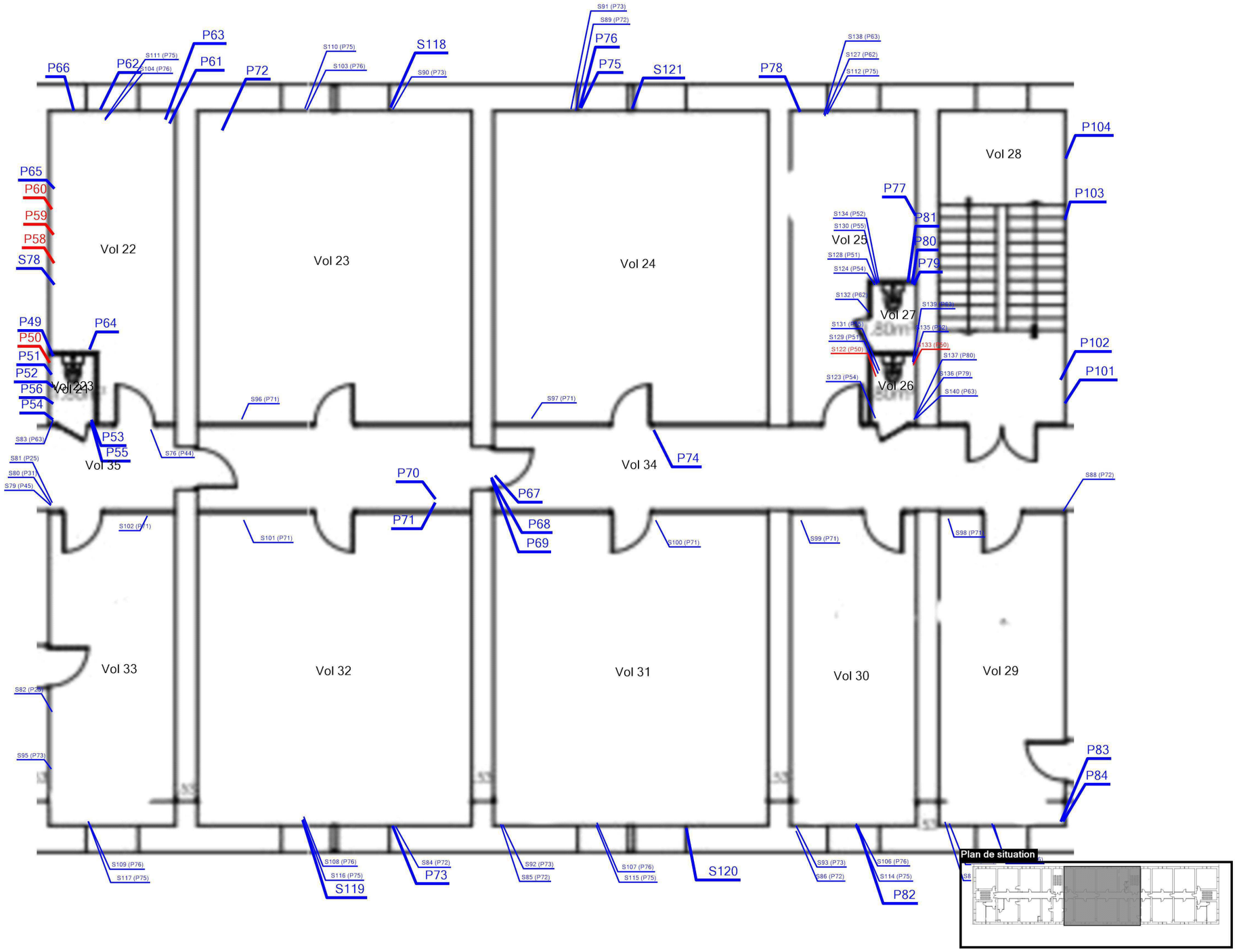

Légende

P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

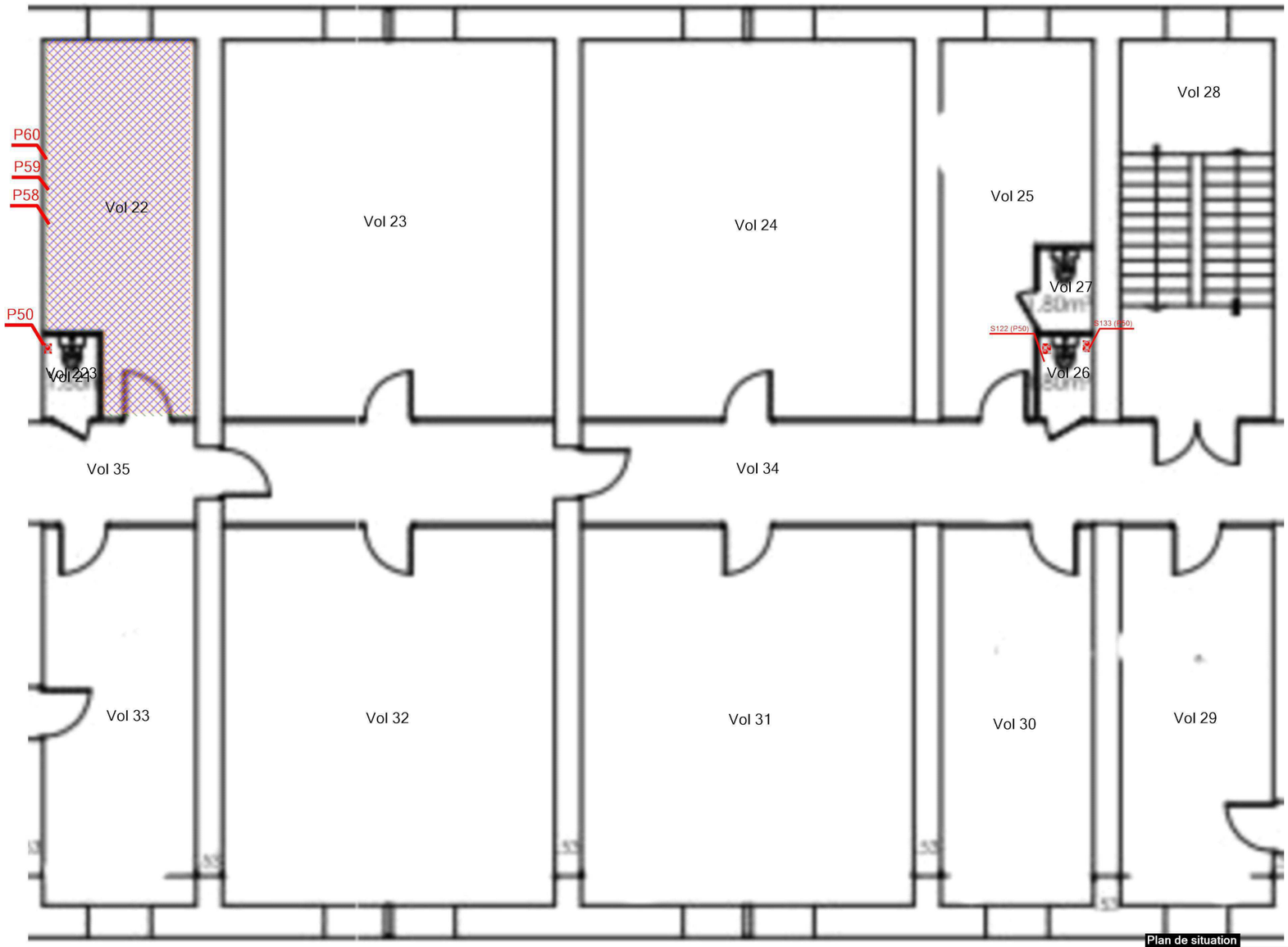

Plan de situation

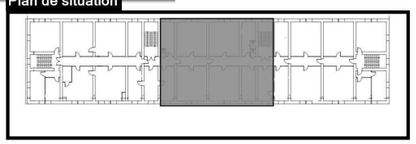

Légende

	P58 : Ragréage
	P50 : Conduit en fibres-ciment
	P59 : Colle bitumeuse
	P60 : Dalles plastiques

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002AC077273

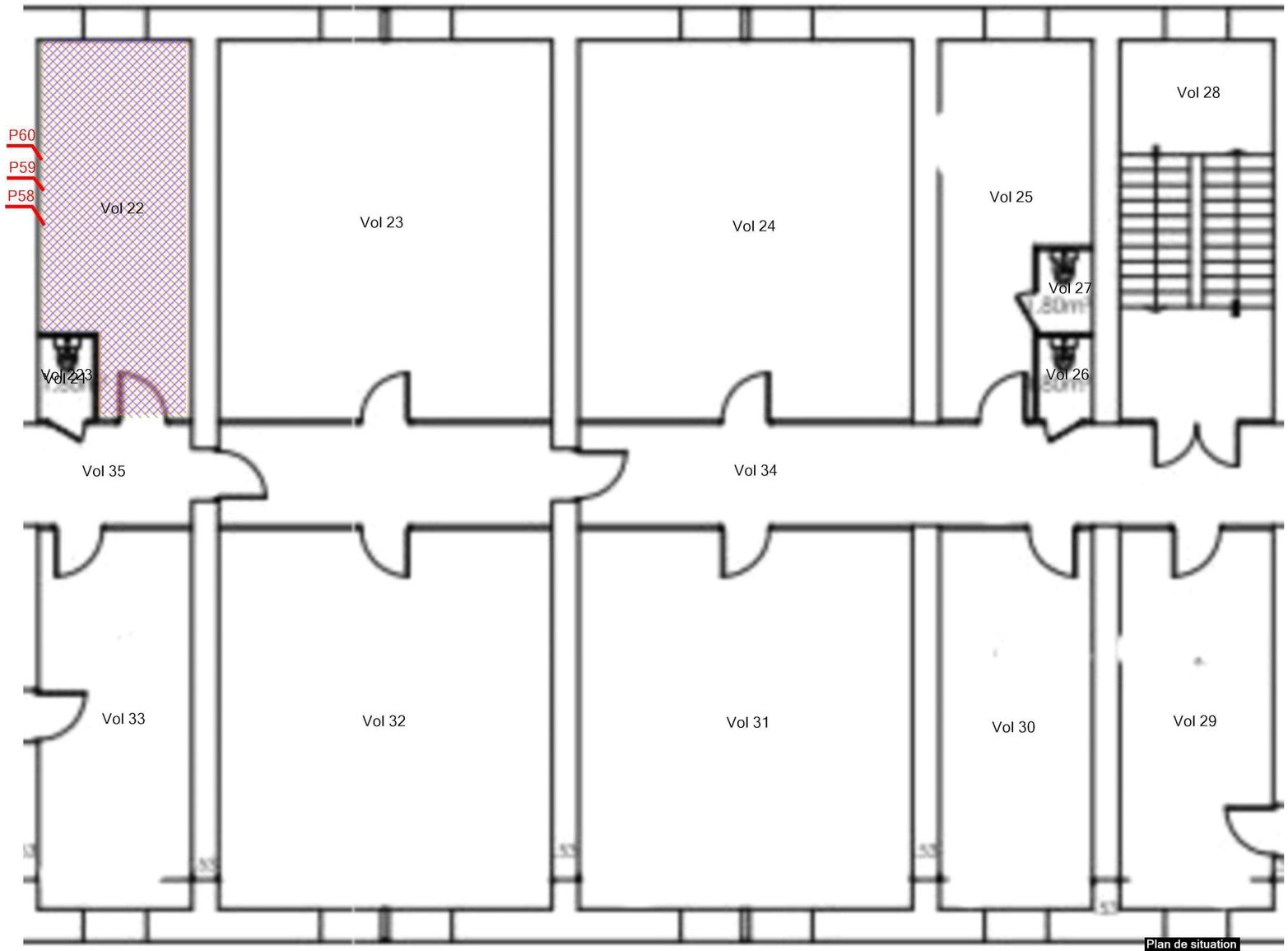

Plan de situation

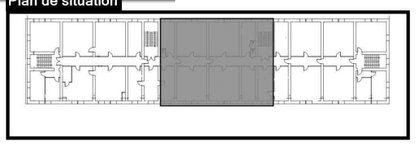

Légende	
	P58 : Ragréage
	P59 : Colle bitumeuse
	P60 : Dalles plastiques

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

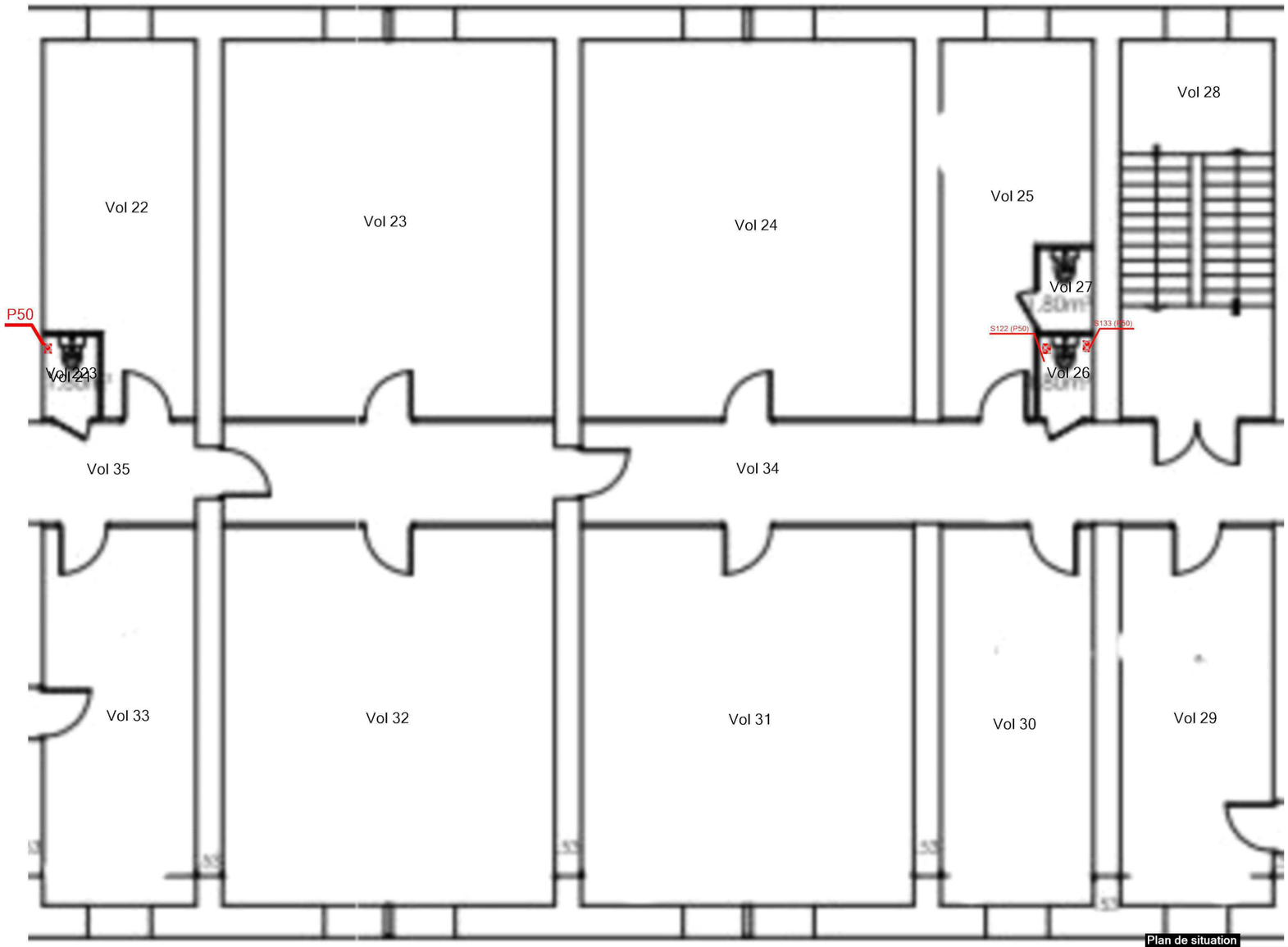

Plan de situation

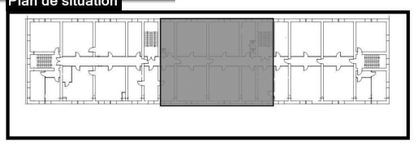

Légende	
	P50 : Conduit en fibres-ciment

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

3EME - PÉRIMÈTRE DINTERVENTION 3 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

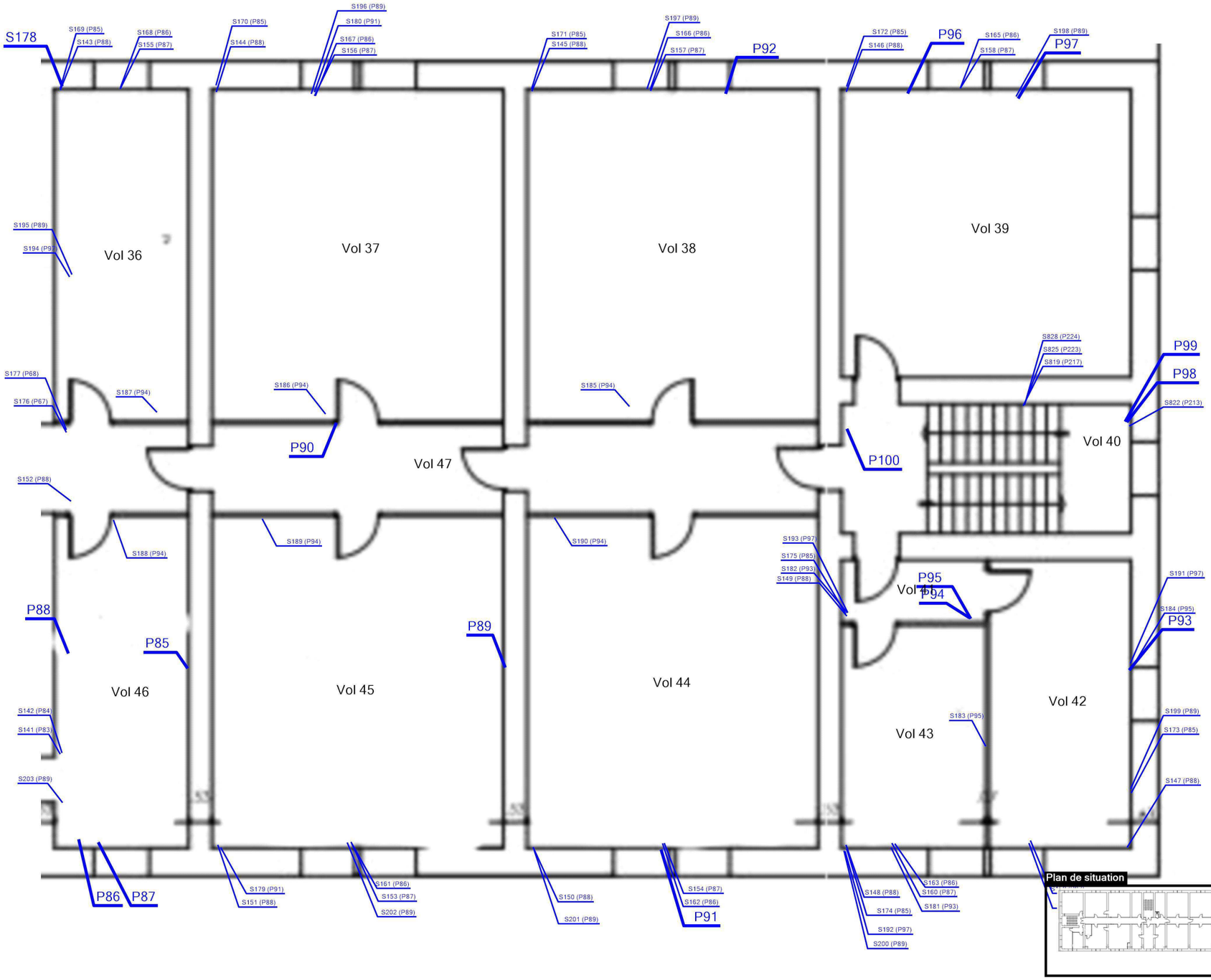

Légende

P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

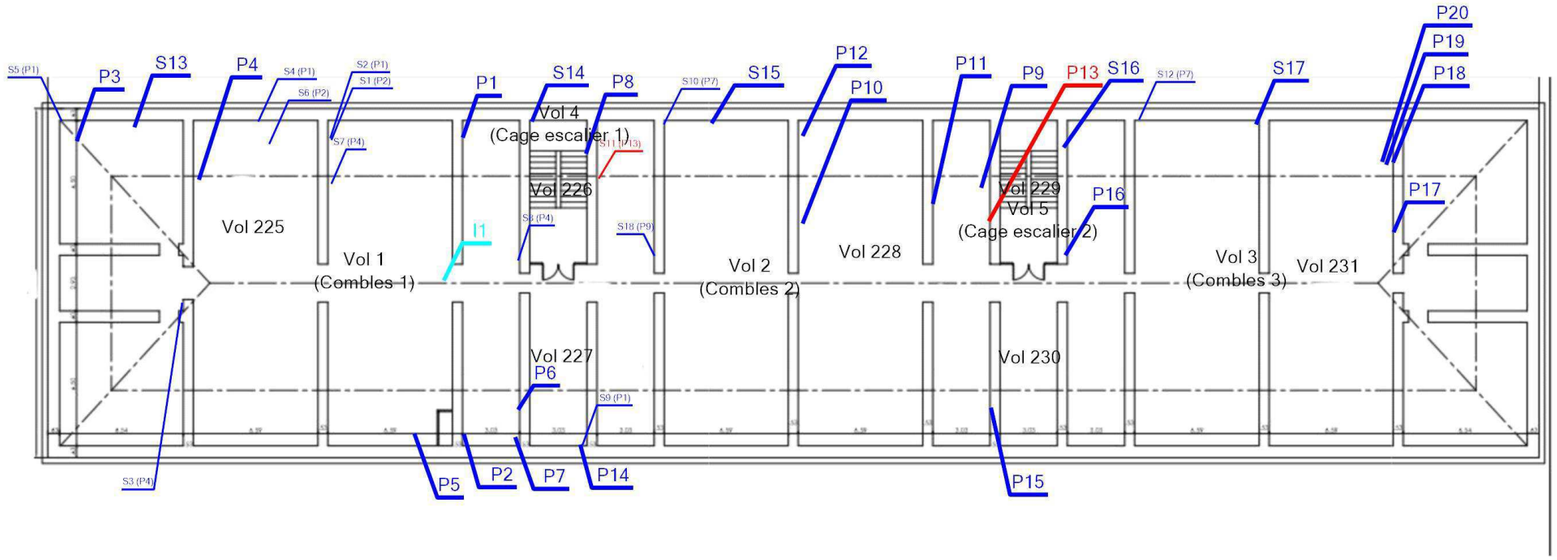

Légende

P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement négatif
I	Localisation dune impossibilité technique
S	Localisation dun sondage négatif
S	Localisation dun sondage positif

AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

COMBLES - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002AC077273

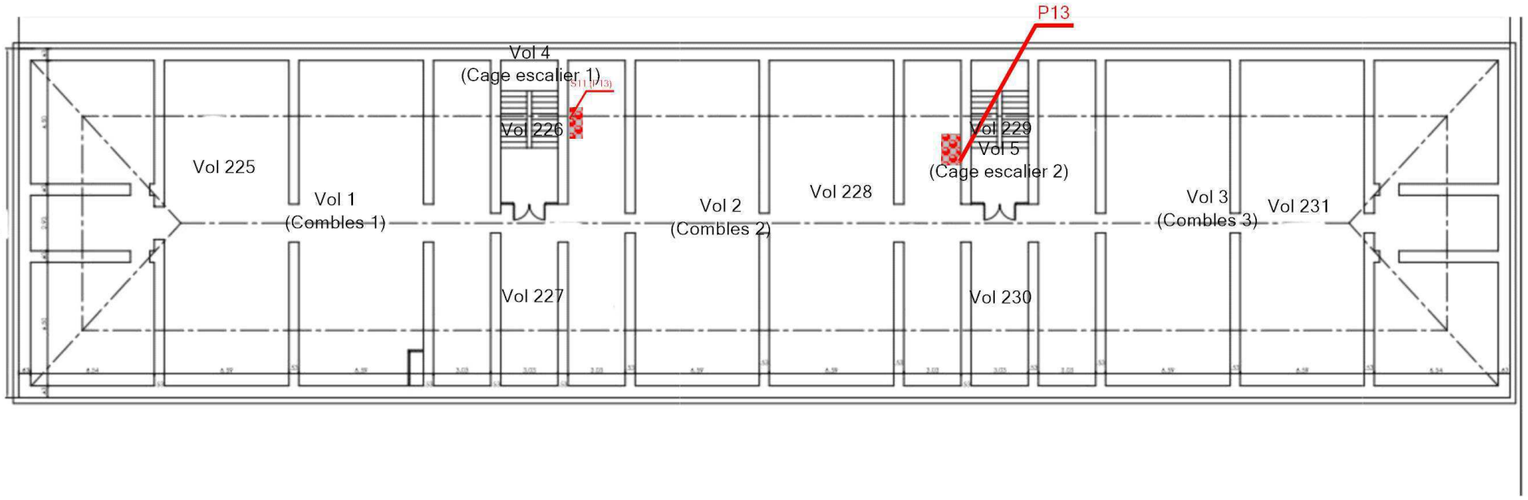

Légende	
	P13 : Conduit en fibres-ciment

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002AC077273

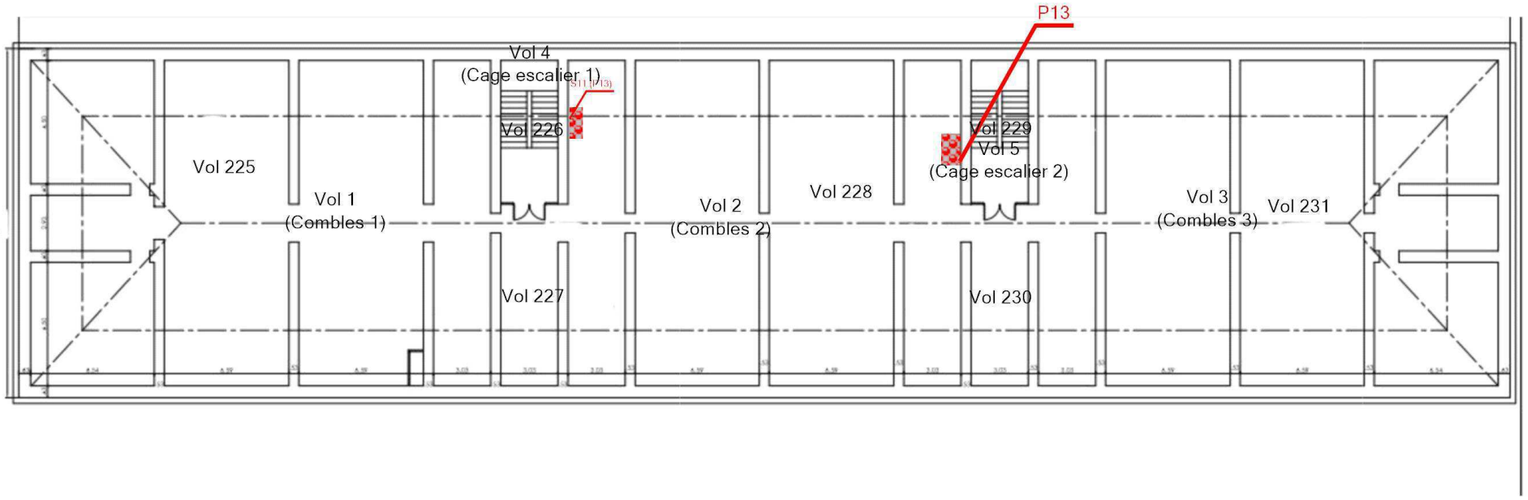

Légende	
	P13 : Conduit en fibres-ciment

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

TOITURES FAÇADES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002AC077273

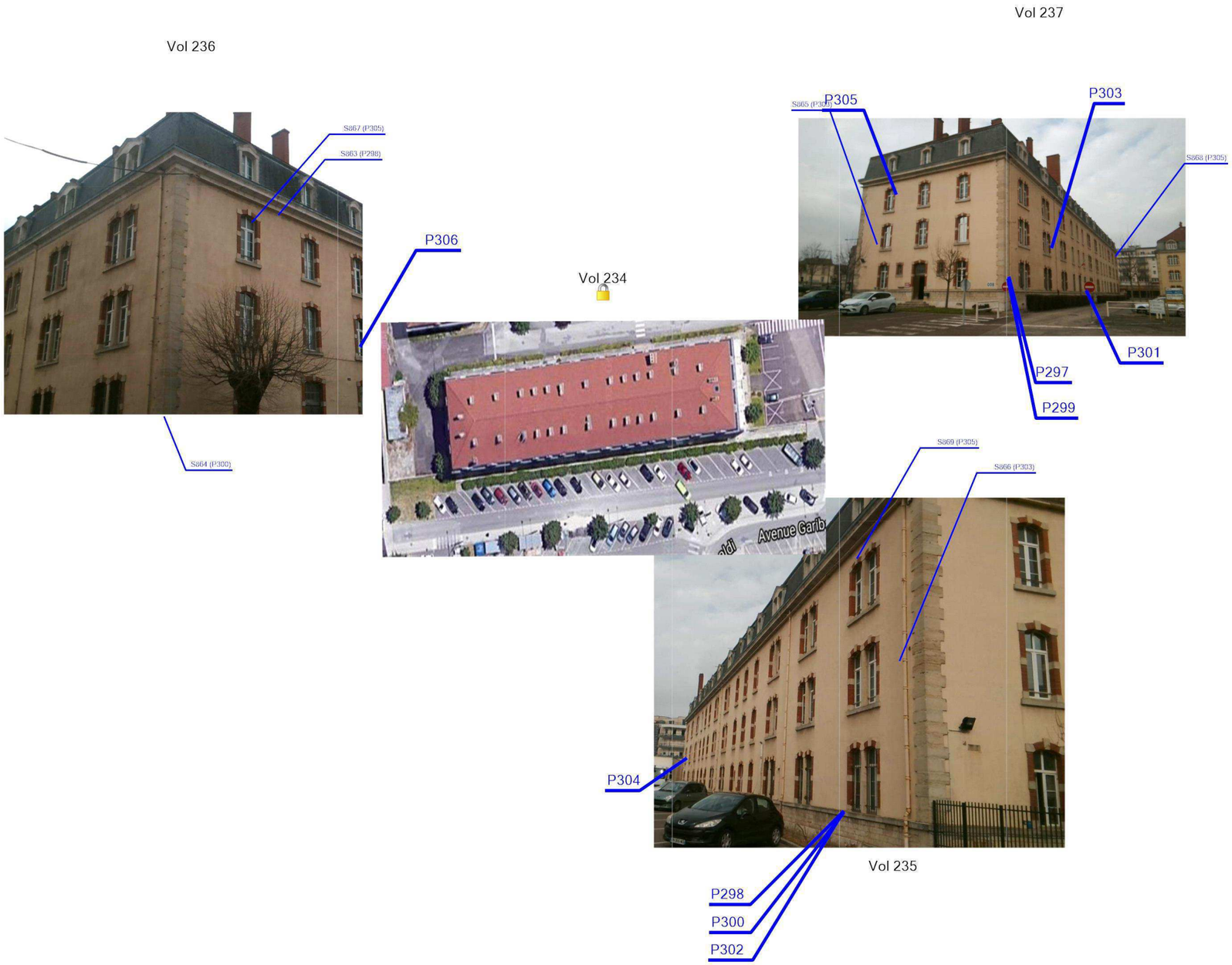

Légende	
P	Localisation dun prélèvement négatif
S	Localisation dun sondage négatif
	Volume non visité

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON	Bâtiment 8	16/02/2021	MOLE-MIVELLE Jessica

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002AC077273 n°166 - 1 (P166)	1er - Vol 135	Prélevement négatif
002AC077273 n°167 - 1 (P167)	1er - Vol 135	Prélevement négatif
002AC077273 n°168 - 1 (P168)	1er - Vol 141	Prélevement négatif
002AC077273 n°169 - 1 (P169)	1er - Vol 141	Prélevement négatif
002AC077273 n°170 - 1 (P170)	1er - Vol 140	Prélevement négatif
002AC077273 n°171 - 1 (P171)	1er - Vol 140	Prélevement négatif
002AC077273 n°172 - 1 (P172)	1er - Vol 140	Prélevement négatif
002AC077273 n°173 - 1 (P173)	1er - Vol 141	Prélevement négatif
002AC077273 n°175 - 1 (P175)	1er - Vol 139	Prélevement négatif
002AC077273 n°177 - 1 (P177)	1er - Vol 137	Prélevement négatif
002AC077273 n°178 - 1 (P178)	1er - Vol 139	Prélevement négatif
002AC077273 n°179 - 1 (P179)	1er - Vol 140	Prélevement négatif
002AC077273 n°181 - 1 (P181)	1er - Vol 137	Prélevement négatif
002AC077273 n°182 - 1 (P182)	1er - Vol 137	Prélevement négatif
002AC077273 n°184 - 1 (P184)	1er - Vol 133	Prélevement négatif
002AC077273 n°185 - 1 (P185)	1er - Vol 133	Prélevement négatif
002AC077273 n°186 - 1 (P186)	1er - Vol 132	Prélevement négatif
002AC077273 n°187 - 1 (P187)	1er - Vol 132	Prélevement négatif
002AC077273 n°188 - 1 (P188)	1er - Vol 132	Prélevement négatif
002AC077273 n°189 - 1 (P189)	1er - Vol 131	Prélevement négatif
002AC077273 n°190 - 1 (P190)	1er - Vol 120	Prélevement négatif
002AC077273 n°191 - 1 (P191)	1er - Vol 120	Prélevement négatif
002AC077273 n°192 - 1 (P192)	1er - Vol 118	Prélevement négatif
002AC077273 n°193 - 1 (P193)	1er - Vol 129	Prélevement négatif
002AC077273 n°194 - 1 (P194)	1er - Vol 118	Prélevement négatif
002AC077273 n°195 - 1 (P195)	1er - Vol 118	Prélevement positif
002AC077273 n°196 - 1 (P196)	1er - Vol 118	Prélevement négatif
002AC077273 n°197 - 1 (P197)	1er - Vol 121	Prélevement négatif
002AC077273 n°198 - 1 (P198)	1er - Vol 126	Prélevement négatif
002AC077273 n°199 - 1 (P199)	1er - Vol 107	Prélevement négatif
002AC077273 n°200 - 1 (P200)	1er - Vol 107	Prélevement négatif
002AC077273 n°201 - 1 (P201)	1er - Vol 113	Prélevement négatif
002AC077273 n°202 - 1 (P202)	1er - Vol 113	Prélevement négatif
002AC077273 n°203 - 1 (P203)	1er - Vol 113	Prélevement positif
002AC077273 n°204 - 1 (P204)	1er - Vol 113	Prélevement négatif
002AC077273 n°205 - 1 (P205)	1er - Vol 113	Prélevement négatif
002AC077273 n°206 - 1 (P206)	1er - Vol 123	Prélevement négatif
002AC077273 n°207 - 1 (P207)	1er - Vol 100	Prélevement négatif
002AC077273 n°208 - 1 (P208)	1er - Vol 100	Prélevement négatif
002AC077273 n°209 - 1 (P209)	1er - Vol 99	Prélevement négatif
002AC077273 n°210 - 1 (P210)	1er - Vol 99	Prélevement négatif
002AC077273 n°212 - 1 (P212)	1er - Vol 104	Prélevement négatif
S441 - 1 (S441)	1er - Vol 130	Absence : pas d'amiante par nature
S447 - 1 (S447)	1er - Vol 116	Absence : pas d'amiante par nature
S448 - 1 (S448)	1er - Vol 127	Absence : pas d'amiante par nature
002AC077273 n°111 - 1 (P111)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°112 - 1 (P112)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°113 - 1 (P113)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°114 - 1 (P114)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°115 - 1 (P115)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°116 - 1 (P116)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif

002AC077273 n°117 - 1 (P117)	2eme - Vol 48	Prélevement négatif
002AC077273 n°118 - 1 (P118)	2eme - Vol 63	Prélevement négatif
002AC077273 n°119 - 1 (P119)	2eme - Vol 63	Prélevement négatif
002AC077273 n°120 - 1 (P120)	2eme - Vol 51	Prélevement négatif
002AC077273 n°121 - 1 (P121)	2eme - Vol 51	Prélevement positif
002AC077273 n°122 - 1 (P122)	2eme - Vol 53	Prélevement négatif
002AC077273 n°123 - 1 (P123)	2eme - Vol 53	Prélevement négatif
002AC077273 n°124 - 1 (P124)	2eme - Vol 53	Prélevement négatif
002AC077273 n°125 - 1 (P125)	2eme - Vol 62	Prélevement négatif
002AC077273 n°126 - 1 (P126)	2eme - Vol 62	Prélevement négatif
002AC077273 n°127 - 1 (P127)	2eme - Vol 57	Prélevement positif
002AC077273 n°128 - 1 (P128)	2eme - Vol 57	Prélevement négatif
002AC077273 n°129 - 1 (P129)	2eme - Vol 60	Prélevement négatif
002AC077273 n°130 - 1 (P130)	2eme - Vol 221	Prélevement négatif
002AC077273 n°130 - 2 (P130)	2eme - Vol 221	Prélevement négatif
002AC077273 n°131 - 1 (P131)	2eme - Vol 221	Prélevement négatif
002AC077273 n°132 - 1 (P132)	2eme - Vol 68	Prélevement négatif
002AC077273 n°133 - 1 (P133)	2eme - Vol 68	Prélevement négatif
002AC077273 n°134 - 1 (P134)	2eme - Vol 221	Prélevement négatif
002AC077273 n°135 - 1 (P135)	2eme - Vol 69	Prélevement négatif
002AC077273 n°136 - 1 (P136)	2eme - Vol 221	Prélevement négatif
002AC077273 n°137 - 1 (P137)	2eme - Vol 67	Prélevement négatif
002AC077273 n°138 - 1 (P138)	2eme - Vol 69	Prélevement négatif
002AC077273 n°139 - 1 (P139)	2eme - Vol 70	Prélevement négatif
002AC077273 n°140 - 1 (P140)	2eme - Vol 71	Prélevement négatif
002AC077273 n°141 - 1 (P141)	2eme - Vol 78	Prélevement négatif
002AC077273 n°142 - 1 (P142)	2eme - Vol 95	Prélevement positif
002AC077273 n°143 - 1 (P143)	2eme - Vol 95	Prélevement positif
002AC077273 n°144 - 1 (P144)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°145 - 1 (P145)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°146 - 1 (P146)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°147 - 1 (P147)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°148 - 1 (P148)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°149 - 1 (P149)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°150 - 1 (P150)	2eme - Vol 93	Prélevement négatif
002AC077273 n°151 - 1 (P151)	2eme - Vol 97	Prélevement négatif
002AC077273 n°152 - 1 (P152)	2eme - Vol 94	Prélevement négatif
002AC077273 n°153 - 1 (P153)	2eme - Vol 94	Prélevement négatif
002AC077273 n°154 - 1 (P154)	2eme - Vol 94	Prélevement négatif
002AC077273 n°155 - 1 (P155)	2eme - Vol 88	Prélevement négatif
002AC077273 n°156 - 1 (P156)	2eme - Vol 88	Prélevement négatif
002AC077273 n°157 - 1 (P157)	2eme - Vol 97	Prélevement négatif
002AC077273 n°158 - 1 (P158)	2eme - Vol 73	Prélevement négatif
002AC077273 n°159 - 1 (P159)	2eme - Vol 73	Prélevement négatif
002AC077273 n°160 - 1 (P160)	2eme - Vol 73	Prélevement négatif
002AC077273 n°161 - 1 (P161)	2eme - Vol 73	Prélevement positif
002AC077273 n°162 - 1 (P162)	2eme - Vol 73	Prélevement négatif
002AC077273 n°163 - 1 (P163)	2eme - Vol 73	Prélevement négatif
002AC077273 n°164 - 1 (P164)	2eme - Vol 63	Prélevement négatif
002AC077273 n°165 - 1 (P165)	2eme - Vol 63	Prélevement négatif
S276 - 1 (S276)	2eme - Vol 62	Absence : pas d'amiante par nature
S358 - 1 (S358)	2eme - Vol 72	Absence : pas d'amiante par nature
S359 - 1 (S359)	2eme - Vol 85	Absence : pas d'amiante par nature
S360 - 1 (S360)	2eme - Vol 86	Absence : pas d'amiante par nature
002AC077273 n°21 - 1 (P21)	3eme - Vol 9	Prélevement négatif
002AC077273 n°22 - 1 (P22)	3eme - Vol 9	Prélevement négatif

002AC077273 n°23 - 1 (P23)	3eme - Vol 9	Prélevement négatif
002AC077273 n°24 - 1 (P24)	3eme - Vol 9	Prélevement négatif
002AC077273 n°25 - 1 (P25)	3eme - Vol 9	Prélevement négatif
002AC077273 n°26 - 1 (P26)	3eme - Vol 16	Prélevement négatif
002AC077273 n°27 - 1 (P27)	3eme - Vol 16	Prélevement négatif
002AC077273 n°28 - 1 (P28)	3eme - Vol 10	Prélevement négatif
002AC077273 n°29 - 1 (P29)	3eme - Vol 11	Prélevement négatif
002AC077273 n°30 - 1 (P30)	3eme - Vol 11	Prélevement négatif
002AC077273 n°31 - 1 (P31)	3eme - Vol 12	Prélevement négatif
002AC077273 n°32 - 1 (P32)	3eme - Vol 13	Prélevement négatif
002AC077273 n°33 - 1 (P33)	3eme - Vol 13	Prélevement négatif
002AC077273 n°35 - 1 (P35)	3eme - Vol 14	Prélevement négatif
002AC077273 n°36 - 1 (P36)	3eme - Vol 14	Prélevement négatif
002AC077273 n°37 - 1 (P37)	3eme - Vol 17	Prélevement négatif
002AC077273 n°38 - 1 (P38)	3eme - Vol 17	Prélevement négatif
002AC077273 n°39 - 1 (P39)	3eme - Vol 17	Prélevement négatif
002AC077273 n°40 - 1 (P40)	3eme - Vol 20	Prélevement négatif
002AC077273 n°41 - 1 (P41)	3eme - Vol 8	Prélevement négatif
002AC077273 n°42 - 1 (P42)	3eme - Vol 7	Prélevement négatif
002AC077273 n°43 - 1 (P43)	3eme - Vol 11	Prélevement négatif
002AC077273 n°44 - 1 (P44)	3eme - Vol 20	Prélevement négatif
002AC077273 n°45 - 1 (P45)	3eme - Vol 20	Prélevement négatif
002AC077273 n°46 - 1 (P46)	3eme - Vol 19	Prélevement négatif
002AC077273 n°47 - 1 (P47)	3eme - Vol 19	Prélevement négatif
002AC077273 n°48 - 1 (P48)	3eme - Vol 19	Prélevement négatif
002AC077273 n°49 - 1 (P49)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°50 - 1 (P50)	3eme - Vol 21	Prélevement positif
002AC077273 n°51 - 1 (P51)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°52 - 1 (P52)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°54 - 1 (P54)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°55 - 1 (P55)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°56 - 1 (P56)	3eme - Vol 21	Prélevement négatif
002AC077273 n°58 - 1 (P58)	3eme - Vol 22	Prélevement positif
002AC077273 n°59 - 1 (P59)	3eme - Vol 22	Prélevement positif
002AC077273 n°60 - 1 (P60)	3eme - Vol 22	Prélevement positif
002AC077273 n°61 - 1 (P61)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°62 - 1 (P62)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°63 - 1 (P63)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°64 - 1 (P64)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°65 - 2 (P65)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°65 - 1 (P65)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°66 - 1 (P66)	3eme - Vol 22	Prélevement négatif
002AC077273 n°67 - 1 (P67)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°68 - 2 (P68)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°68 - 1 (P68)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°69 - 1 (P69)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°70 - 1 (P70)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°71 - 1 (P71)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°72 - 1 (P72)	3eme - Vol 23	Prélevement négatif
002AC077273 n°73 - 1 (P73)	3eme - Vol 32	Prélevement négatif
002AC077273 n°74 - 1 (P74)	3eme - Vol 34	Prélevement négatif
002AC077273 n°77 - 1 (P77)	3eme - Vol 25	Prélevement négatif
002AC077273 n°78 - 1 (P78)	3eme - Vol 25	Prélevement négatif
002AC077273 n°79 - 1 (P79)	3eme - Vol 27	Prélevement négatif
002AC077273 n°80 - 1 (P80)	3eme - Vol 27	Prélevement négatif
002AC077273 n°81 - 1 (P81)	3eme - Vol 27	Prélevement négatif

002AC077273 n°82 - 1 (P82)	3eme - Vol 30	Prélevement négatif
002AC077273 n°83 - 1 (P83)	3eme - Vol 29	Prélevement négatif
002AC077273 n°84 - 1 (P84)	3eme - Vol 29	Prélevement négatif
002AC077273 n°85 - 1 (P85)	3eme - Vol 46	Prélevement négatif
002AC077273 n°86 - 1 (P86)	3eme - Vol 46	Prélevement négatif
002AC077273 n°87 - 1 (P87)	3eme - Vol 46	Prélevement négatif
002AC077273 n°88 - 1 (P88)	3eme - Vol 46	Prélevement négatif
002AC077273 n°89 - 1 (P89)	3eme - Vol 45	Prélevement négatif
002AC077273 n°90 - 1 (P90)	3eme - Vol 47	Prélevement négatif
002AC077273 n°92 - 1 (P92)	3eme - Vol 38	Prélevement négatif
002AC077273 n°93 - 1 (P93)	3eme - Vol 42	Prélevement négatif
002AC077273 n°94 - 1 (P94)	3eme - Vol 41	Prélevement négatif
002AC077273 n°95 - 1 (P95)	3eme - Vol 41	Prélevement négatif
002AC077273 n°96 - 1 (P96)	3eme - Vol 39	Prélevement négatif
002AC077273 n°97 - 1 (P97)	3eme - Vol 39	Prélevement négatif
002AC077273 n°98 - 1 (P98)	3eme - Vol 40	Prélevement négatif
002AC077273 n°99 - 1 (P99)	3eme - Vol 40	Prélevement négatif
002AC077273 n°100 - 1 (P100)	3eme - Vol 40	Prélevement négatif
002AC077273 n°101 - 1 (P101)	3eme - Vol 28	Prélevement négatif
002AC077273 n°102 - 1 (P102)	3eme - Vol 28	Prélevement négatif
002AC077273 n°103 - 1 (P103)	3eme - Vol 28	Prélevement négatif
002AC077273 n°104 - 1 (P104)	3eme - Vol 28	Prélevement négatif
002AC077273 n°105 - 1 (P105)	3eme - Vol 6	Prélevement négatif
002AC077273 n°106 - 1 (P106)	3eme - Vol 6	Prélevement négatif
002AC077273 n°107 - 1 (P107)	3eme - Vol 6	Prélevement négatif
002AC077273 n°108 - 1 (P108)	3eme - Vol 6	Prélevement négatif
002AC077273 n°109 - 1 (P109)	3eme - Vol 6	Prélevement négatif
S78 - 1 (S78)	3eme - Vol 22	Absence : pas d'amiante par nature
002AC077273 n°3 - 1 (P3)	Combles - Vol 1 (Combles 1)	Prélevement négatif
002AC077273 n°4 - 1 (P4)	Combles - Vol 1 (Combles 1)	Prélevement négatif
002AC077273 n°5 - 1 (P5)	Combles - Vol 1 (Combles 1)	Prélevement négatif
002AC077273 n°6 - 1 (P6)	Combles - Vol 1 (Combles 1)	Prélevement négatif
002AC077273 n°8 - 1 (P8)	Combles - Vol 4 (Cage escalier 1)	Prélevement négatif
002AC077273 n°9 - 2 (P9)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°9 - 1 (P9)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°10 - 1 (P10)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°11 - 1 (P11)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°11 - 2 (P11)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°12 - 1 (P12)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°13 - 1 (P13)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement positif
002AC077273 n°13 - 2 (P13)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement positif
002AC077273 n°14 - 1 (P14)	Combles - Vol 2 (Combles 2)	Prélevement négatif
002AC077273 n°16 - 1 (P16)	Combles - Vol 5 (Cage escalier 2)	Prélevement négatif

002AC077273 n°17 - 1 (P17)	Combles - Vol 3 (Combles 3)	Prélevement négatif
002AC077273 n°18 - 1 (P18)	Combles - Vol 3 (Combles 3)	Prélevement négatif
002AC077273 n°19 - 1 (P19)	Combles - Vol 3 (Combles 3)	Prélevement négatif
002AC077273 n°20 - 1 (P20)	Combles - Vol 3 (Combles 3)	Prélevement négatif
	Combles - Vol 1 (Combles 1)	I1
S13 - 1 (S13)	Combles - Vol 1 (Combles 1)	Absence : pas d'amiante par nature
002AC077273 n°213 - 1 (P213)	RDC BAT 8 - Vol 189	Prélevement négatif
002AC077273 n°214 - 1 (P214)	RDC BAT 8 - Vol 189	Prélevement négatif
002AC077273 n°216 - 1 (P216)	RDC BAT 8 - Vol 217	Prélevement négatif
002AC077273 n°217 - 1 (P217)	RDC BAT 8 - Vol 189	Prélevement négatif
002AC077273 n°218 - 1 (P218)	RDC BAT 8 - Vol 187	Prélevement positif
002AC077273 n°219 - 1 (P219)	RDC BAT 8 - Vol 217	Prélevement négatif
002AC077273 n°220 - 1 (P220)	RDC BAT 8 - Vol 217	Prélevement négatif
002AC077273 n°221 - 1 (P221)	RDC BAT 8 - Vol 217	Prélevement négatif
002AC077273 n°222 - 1 (P222)	RDC BAT 8 - Vol 217	Prélevement négatif
002AC077273 n°223 - 1 (P223)	RDC BAT 8 - Vol 189	Prélevement négatif
002AC077273 n°224 - 1 (P224)	RDC BAT 8 - Vol 189	Prélevement négatif
002AC077273 n°226 - 1 (P226)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°227 - 1 (P227)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°228 - 1 (P228)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°229 - 1 (P229)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°230 - 1 (P230)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°231 - 1 (P231)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°232 - 1 (P232)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°233 - 1 (P233)	RDC BAT 8 - Vol 190	Prélevement négatif
002AC077273 n°234 - 1 (P234)	RDC BAT 8 - Vol 179	Prélevement négatif
002AC077273 n°235 - 1 (P235)	RDC BAT 8 - Vol 179	Prélevement négatif
002AC077273 n°236 - 1 (P236)	RDC BAT 8 - Vol 179	Prélevement négatif
002AC077273 n°246 - 1 (P246)	RDC BAT 8 - Vol 178	Prélevement négatif
002AC077273 n°247 - 1 (P247)	RDC BAT 8 - Vol 176	Prélevement négatif
002AC077273 n°248 - 1 (P248)	RDC BAT 8 - Vol 176	Prélevement négatif
002AC077273 n°249 - 1 (P249)	RDC BAT 8 - Vol 184	Prélevement négatif
002AC077273 n°250 - 1 (P250)	RDC BAT 8 - Vol 180	Prélevement négatif
002AC077273 n°251 - 1 (P251)	RDC BAT 8 - Vol 175	Prélevement négatif
002AC077273 n°252 - 1 (P252)	RDC BAT 8 - Vol 182	Prélevement négatif
002AC077273 n°253 - 1 (P253)	RDC BAT 8 - Vol 165	Prélevement négatif
002AC077273 n°254 - 1 (P254)	RDC BAT 8 - Vol 165	Prélevement négatif
002AC077273 n°255 - 1 (P255)	RDC BAT 8 - Vol 163	Prélevement négatif
002AC077273 n°256 - 1 (P256)	RDC BAT 8 - Vol 163	Prélevement négatif
002AC077273 n°257 - 1 (P257)	RDC BAT 8 - Vol 161	Prélevement négatif
002AC077273 n°258 - 1 (P258)	RDC BAT 8 - Vol 173	Prélevement négatif
002AC077273 n°259 - 1 (P259)	RDC BAT 8 - Vol 173	Prélevement négatif
002AC077273 n°260 - 1 (P260)	RDC BAT 8 - Vol 170	Prélevement négatif
002AC077273 n°262 - 1 (P262)	RDC BAT 8 - Vol 219	Prélevement négatif
002AC077273 n°263 - 1 (P263)	RDC BAT 8 - Vol 219	Prélevement négatif
002AC077273 n°264 - 1 (P264)	RDC BAT 8 - Vol 157	Prélevement négatif
002AC077273 n°265 - 1 (P265)	RDC BAT 8 - Vol 156	Prélevement négatif
002AC077273 n°266 - 1 (P266)	RDC BAT 8 - Vol 156	Prélevement négatif
002AC077273 n°267 - 1 (P267)	RDC BAT 8 - Vol 156	Prélevement négatif
002AC077273 n°268 - 1 (P268)	RDC BAT 8 - Vol 155	Prélevement négatif
002AC077273 n°270 - 1 (P270)	RDC BAT 8 - Vol 156	Prélevement négatif

002AC077273 n°271 - 1 (P271)	RDC BAT 8 - Vol 152	Prélevement négatif
002AC077273 n°272 - 1 (P272)	RDC BAT 8 - Vol 152	Prélevement négatif
002AC077273 n°273 - 1 (P273)	RDC BAT 8 - Vol 233	Prélevement négatif
002AC077273 n°274 - 1 (P274)	RDC BAT 8 - Vol 233	Prélevement négatif
002AC077273 n°275 - 1 (P275)	RDC BAT 8 - Vol 144	Prélevement négatif
002AC077273 n°276 - 1 (P276)	RDC BAT 8 - Vol 144	Prélevement négatif
002AC077273 n°277 - 1 (P277)	RDC BAT 8 - Vol 144	Prélevement négatif
002AC077273 n°278 - 1 (P278)	RDC BAT 8 - Vol 142	Prélevement négatif
002AC077273 n°279 - 1 (P279)	RDC BAT 8 - Vol 142	Prélevement négatif
002AC077273 n°280 - 1 (P280)	RDC BAT 8 - Vol 142	Prélevement négatif
002AC077273 n°281 - 1 (P281)	RDC BAT 8 - Vol 142	Prélevement négatif
002AC077273 n°295 - 1 (P295)	RDC BAT 8 - Vol 145	Prélevement négatif
002AC077273 n°296 - 1 (P296)	RDC BAT 8 - Vol 145	Prélevement négatif
	RDC BAT 8 - Vol 143	I2
S699 - 1 (S699)	RDC BAT 8 - Vol 157	Présence sur présentation de documents
002AC077273 n°237 - 1 (P237)	Sous sol - Vol 211	Prélevement négatif
002AC077273 n°238 - 1 (P238)	Sous sol - Vol 211	Prélevement négatif
002AC077273 n°239 - 1 (P239)	Sous sol - Vol 211	Prélevement négatif
002AC077273 n°240 - 1 (P240)	Sous sol - Vol 214	Prélevement négatif
002AC077273 n°241 - 1 (P241)	Sous sol - Vol 216	Prélevement négatif
002AC077273 n°242 - 1 (P242)	Sous sol - Vol 216	Prélevement négatif
002AC077273 n°243 - 1 (P243)	Sous sol - Vol 216	Prélevement négatif
002AC077273 n°244 - 1 (P244)	Sous sol - Vol 214	Prélevement négatif
002AC077273 n°245 - 1 (P245)	Sous sol - Vol 214	Prélevement négatif
002AC077273 n°282 - 1 (P282)	Sous sol - Vol 198	Prélevement négatif
002AC077273 n°283 - 1 (P283)	Sous sol - Vol 198	Prélevement négatif
002AC077273 n°284 - 1 (P284)	Sous sol - Vol 198	Prélevement négatif
002AC077273 n°285 - 1 (P285)	Sous sol - Vol 198	Prélevement négatif
002AC077273 n°286 - 1 (P286)	Sous sol - Vol 200	Prélevement négatif
002AC077273 n°287 - 1 (P287)	Sous sol - Vol 200	Prélevement négatif
002AC077273 n°288 - 1 (P288)	Sous sol - Vol 200	Prélevement négatif
002AC077273 n°289 - 1 (P289)	Sous sol - Vol 200	Prélevement négatif
002AC077273 n°290 - 1 (P290)	Sous sol - Vol 208	Prélevement négatif
002AC077273 n°291 - 1 (P291)	Sous sol - Vol 208	Prélevement négatif
002AC077273 n°292 - 1 (P292)	Sous sol - Vol 207	Prélevement négatif
002AC077273 n°293 - 1 (P293)	Sous sol - Vol 206	Prélevement négatif
S789 - 1 (S789)	Sous sol - Vol 198	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S790 - 1 (S790)	Sous sol - Vol 199	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S791 - 1 (S791)	Sous sol - Vol 201	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S792 - 1 (S792)	Sous sol - Vol 201	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S793 - 1 (S793)	Sous sol - Vol 208	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002AC077273 n°297 - 1 (P297)	Toitures façades - Vol 237	Prélevement négatif
002AC077273 n°298 - 1 (P298)	Toitures façades - Vol 235	Prélevement négatif
002AC077273 n°299 - 1 (P299)	Toitures façades - Vol 237	Prélevement négatif
002AC077273 n°300 - 2 (P300)	Toitures façades - Vol 235	Prélevement négatif
002AC077273 n°300 - 1 (P300)	Toitures façades - Vol 235	Prélevement négatif
002AC077273 n°301 - 1 (P301)	Toitures façades - Vol 237	Prélevement négatif
002AC077273 n°302 - 1 (P302)	Toitures façades - Vol 235	Prélevement négatif
002AC077273 n°303 - 1 (P303)	Toitures façades - Vol 237	Prélevement négatif
002AC077273 n°304 - 1 (P304)	Toitures façades - Vol 235	Prélevement négatif
002AC077273 n°305 - 1 (P305)	Toitures façades - Vol 237	Prélevement négatif
002AC077273 n°306 - 1 (P306)	Toitures façades - Vol 236	Prélevement négatif

002AC077273 n°3 - 1 (P3) - Combles - Vol 1 (Combles 1)

002AC077273 n°4 - 1 (P4) - Combles - Vol 1 (Combles 1)

002AC077273 n°5 - 1 (P5) - Combles - Vol 1 (Combles 1)

002AC077273 n°6 - 1 (P6) - Combles - Vol 1 (Combles 1)

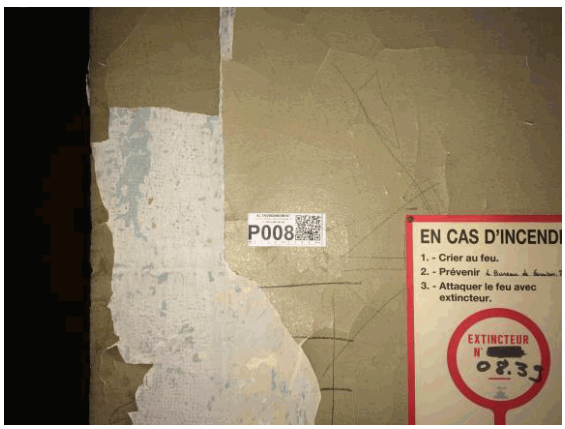

002AC077273 n°8 - 1 (P8) - Combles - Vol 4 (Cage escalier 1)

002AC077273 n°9 - 2 (P9) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

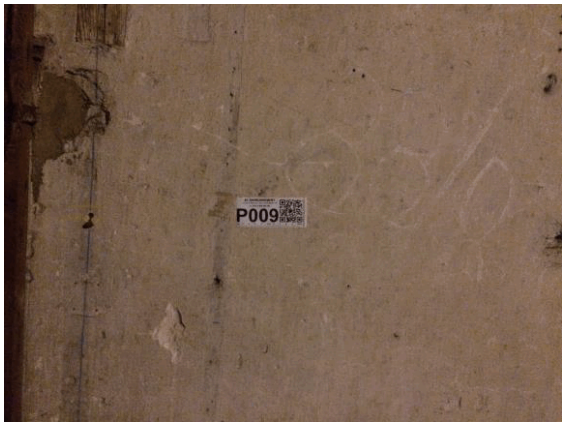

002AC077273 n°9 - 1 (P9) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°10 - 1 (P10) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°11 - 1 (P11) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°11 - 2 (P11) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°12 - 1 (P12) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°13 - 1 (P13) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

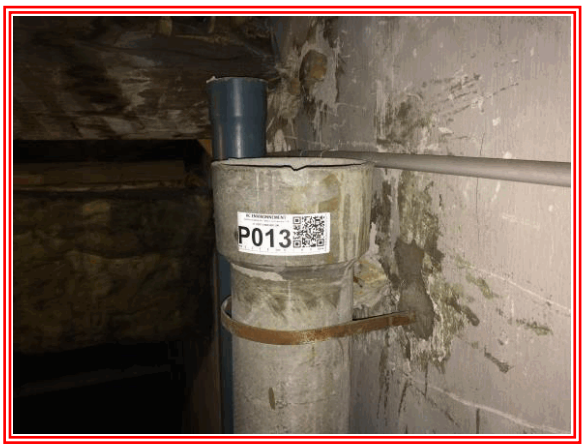

002AC077273 n°13 - 2 (P13) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

002AC077273 n°14 - 1 (P14) - Combles - Vol 2 (Combles 2)

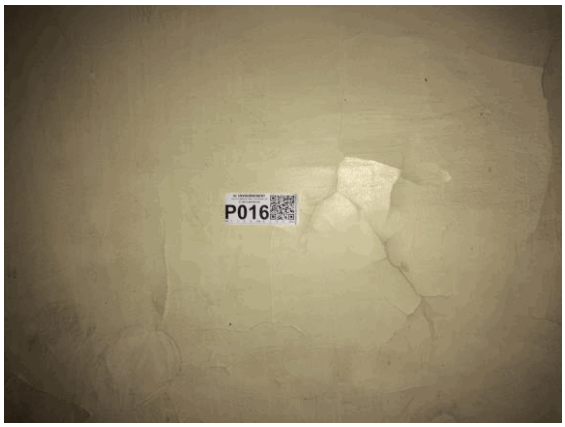

002AC077273 n°16 - 1 (P16) - Combles - Vol 5 (Cage escalier 2)

002AC077273 n°17 - 1 (P17) - Combles - Vol 3 (Combles 3)

002AC077273 n°18 - 1 (P18) - Combles - Vol 3 (Combles 3)

002AC077273 n°19 - 1 (P19) - Combles - Vol 3 (Combles 3)

002AC077273 n°20 - 1 (P20) - Combles - Vol 3 (Combles 3)

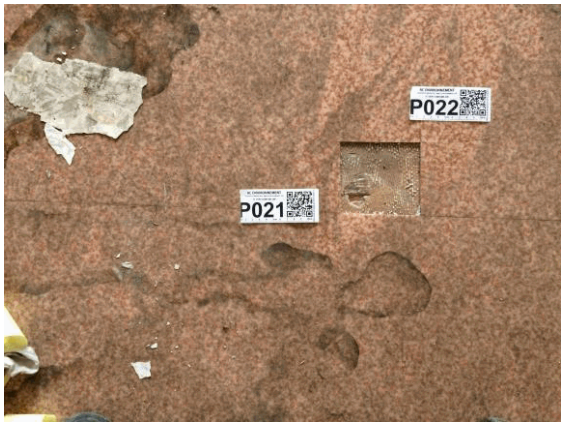

002AC077273 n°21 - 1 (P21) - 3eme - Vol 9

002AC077273 n°22 - 1 (P22) - 3eme - Vol 9

002AC077273 n°23 - 1 (P23) - 3eme - Vol 9

002AC077273 n°24 - 1 (P24) - 3eme - Vol 9

002AC077273 n°25 - 1 (P25) - 3eme - Vol 9

002AC077273 n°26 - 1 (P26) - 3eme - Vol 16

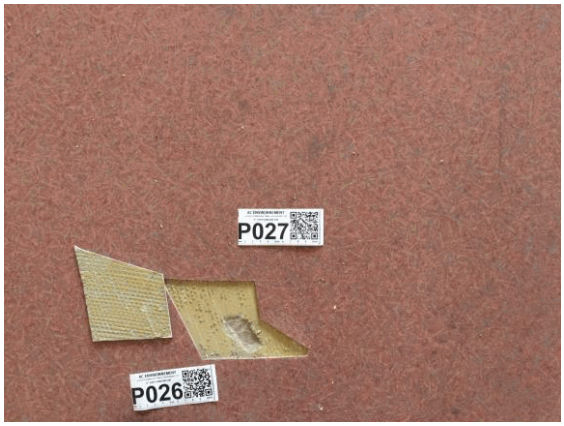

002AC077273 n°27 - 1 (P27) - 3eme - Vol 16

002AC077273 n°28 - 1 (P28) - 3eme - Vol 10

002AC077273 n°29 - 1 (P29) - 3eme - Vol 11

002AC077273 n°30 - 1 (P30) - 3eme - Vol 11

002AC077273 n°31 - 1 (P31) - 3eme - Vol 12

002AC077273 n°32 - 1 (P32) - 3eme - Vol 13

002AC077273 n°33 - 1 (P33) - 3eme - Vol 13

002AC077273 n°35 - 1 (P35) - 3eme - Vol 14

002AC077273 n°36 - 1 (P36) - 3eme - Vol 14

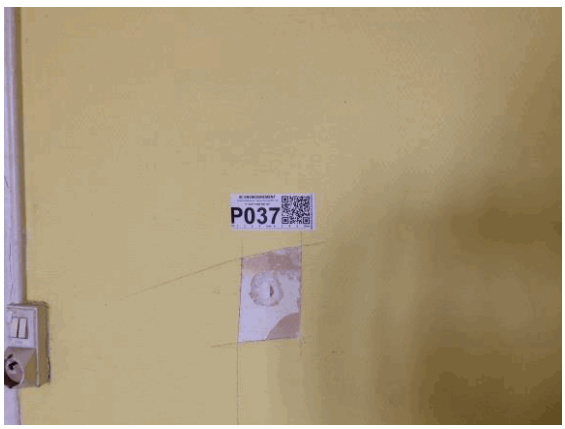

002AC077273 n°37 - 1 (P37) - 3eme - Vol 17

002AC077273 n°38 - 1 (P38) - 3eme - Vol 17

002AC077273 n°39 - 1 (P39) - 3eme - Vol 17

002AC077273 n°40 - 1 (P40) - 3eme - Vol 20

002AC077273 n°41 - 1 (P41) - 3eme - Vol 8

002AC077273 n°42 - 1 (P42) - 3eme - Vol 7

002AC077273 n°43 - 1 (P43) - 3eme - Vol 11

002AC077273 n°44 - 1 (P44) - 3eme - Vol 20

002AC077273 n°45 - 1 (P45) - 3eme - Vol 20

002AC077273 n°46 - 1 (P46) - 3eme - Vol 19

002AC077273 n°47 - 1 (P47) - 3eme - Vol 19

002AC077273 n°48 - 1 (P48) - 3eme - Vol 19

002AC077273 n°49 - 1 (P49) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°50 - 1 (P50) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°51 - 1 (P51) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°52 - 1 (P52) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°54 - 1 (P54) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°55 - 1 (P55) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°56 - 1 (P56) - 3eme - Vol 21

002AC077273 n°58 - 1 (P58) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°59 - 1 (P59) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°60 - 1 (P60) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°61 - 1 (P61) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°62 - 1 (P62) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°63 - 1 (P63) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°64 - 1 (P64) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°65 - 2 (P65) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°65 - 1 (P65) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°66 - 1 (P66) - 3eme - Vol 22

002AC077273 n°67 - 1 (P67) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°68 - 2 (P68) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°68 - 1 (P68) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°69 - 1 (P69) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°70 - 1 (P70) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°71 - 1 (P71) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°72 - 1 (P72) - 3eme - Vol 23

002AC077273 n°73 - 1 (P73) - 3eme - Vol 32

002AC077273 n°74 - 1 (P74) - 3eme - Vol 34

002AC077273 n°77 - 1 (P77) - 3eme - Vol 25

002AC077273 n°78 - 1 (P78) - 3eme - Vol 25

002AC077273 n°79 - 1 (P79) - 3eme - Vol 27

002AC077273 n°80 - 1 (P80) - 3eme - Vol 27

002AC077273 n°81 - 1 (P81) - 3eme - Vol 27

002AC077273 n°82 - 1 (P82) - 3eme - Vol 30

002AC077273 n°83 - 1 (P83) - 3eme - Vol 29

002AC077273 n°84 - 1 (P84) - 3eme - Vol 29

002AC077273 n°85 - 1 (P85) - 3eme - Vol 46

002AC077273 n°86 - 1 (P86) - 3eme - Vol 46

002AC077273 n°87 - 1 (P87) - 3eme - Vol 46

002AC077273 n°88 - 1 (P88) - 3eme - Vol 46

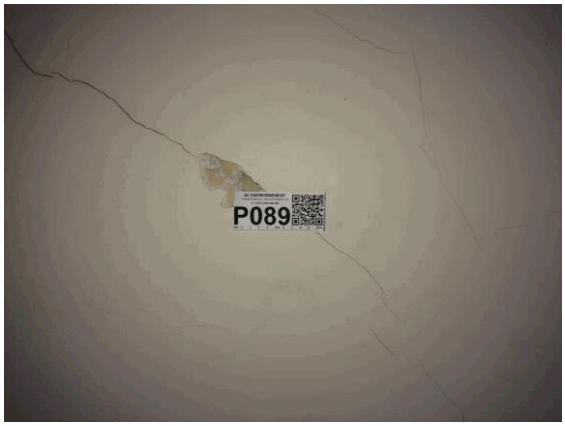

002AC077273 n°89 - 1 (P89) - 3eme - Vol 45

002AC077273 n°90 - 1 (P90) - 3eme - Vol 47

002AC077273 n°92 - 1 (P92) - 3eme - Vol 38

002AC077273 n°93 - 1 (P93) - 3eme - Vol 42

002AC077273 n°94 - 1 (P94) - 3eme - Vol 41

002AC077273 n°95 - 1 (P95) - 3eme - Vol 41

002AC077273 n°96 - 1 (P96) - 3eme - Vol 39

002AC077273 n°97 - 1 (P97) - 3eme - Vol 39

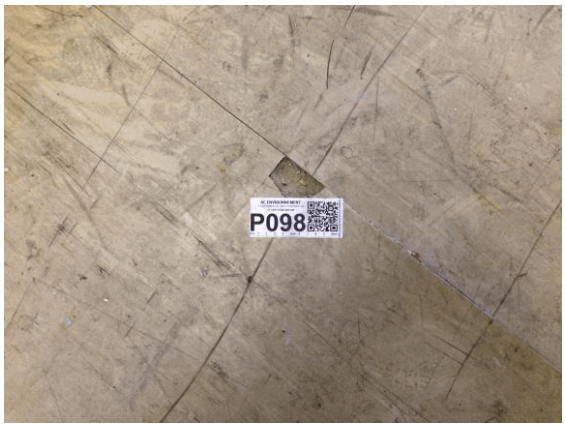

002AC077273 n°98 - 1 (P98) - 3eme - Vol 40

002AC077273 n°99 - 1 (P99) - 3eme - Vol 40

002AC077273 n°100 - 1 (P100) - 3eme - Vol 40

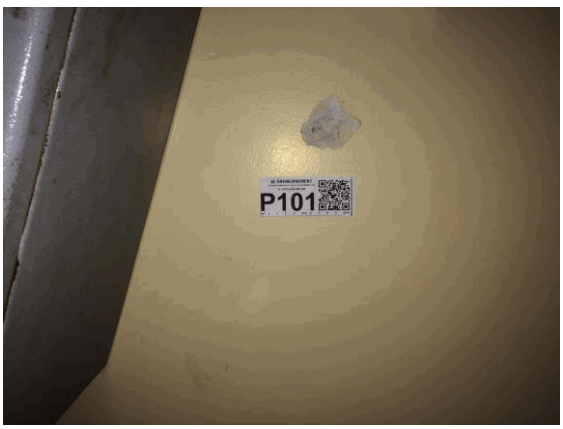

002AC077273 n°101 - 1 (P101) - 3eme - Vol 28

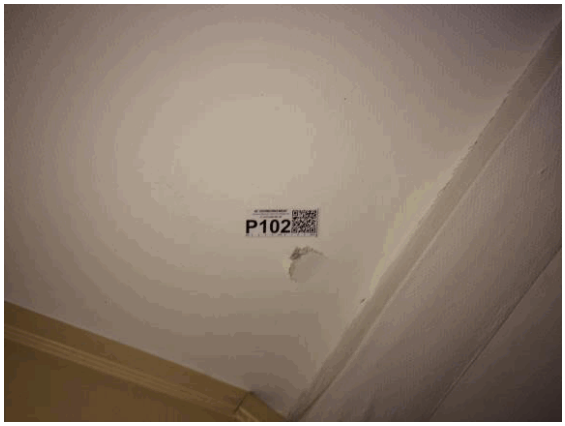

002AC077273 n°102 - 1 (P102) - 3eme - Vol 28

002AC077273 n°103 - 1 (P103) - 3eme - Vol 28

002AC077273 n°104 - 1 (P104) - 3eme - Vol 28

002AC077273 n°105 - 1 (P105) - 3eme - Vol 6

002AC077273 n°106 - 1 (P106) - 3eme - Vol 6

002AC077273 n°107 - 1 (P107) - 3eme - Vol 6

002AC077273 n°108 - 1 (P108) - 3eme - Vol 6

002AC077273 n°109 - 1 (P109) - 3eme - Vol 6

002AC077273 n°111 - 1 (P111) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°112 - 1 (P112) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°113 - 1 (P113) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°114 - 1 (P114) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°115 - 1 (P115) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°116 - 1 (P116) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°117 - 1 (P117) - 2eme - Vol 48

002AC077273 n°118 - 1 (P118) - 2eme - Vol 63

002AC077273 n°119 - 1 (P119) - 2eme - Vol 63

002AC077273 n°120 - 1 (P120) - 2eme - Vol 51

002AC077273 n°121 - 1 (P121) - 2eme - Vol 51

002AC077273 n°122 - 1 (P122) - 2eme - Vol 53

002AC077273 n°123 - 1 (P123) - 2eme - Vol 53

002AC077273 n°124 - 1 (P124) - 2eme - Vol 53

002AC077273 n°125 - 1 (P125) - 2eme - Vol 62

002AC077273 n°126 - 1 (P126) - 2eme - Vol 62

002AC077273 n°127 - 1 (P127) - 2eme - Vol 57

002AC077273 n°128 - 1 (P128) - 2eme - Vol 57

002AC077273 n°129 - 1 (P129) - 2eme - Vol 60

002AC077273 n°130 - 1 (P130) - 2eme - Vol 221

002AC077273 n°130 - 2 (P130) - 2eme - Vol 221

002AC077273 n°131 - 1 (P131) - 2eme - Vol 221

002AC077273 n°132 - 1 (P132) - 2eme - Vol 68

002AC077273 n°133 - 1 (P133) - 2eme - Vol 68

002AC077273 n°134 - 1 (P134) - 2eme - Vol 221

002AC077273 n°135 - 1 (P135) - 2eme - Vol 69

002AC077273 n°136 - 1 (P136) - 2eme - Vol 221

002AC077273 n°137 - 1 (P137) - 2eme - Vol 67

002AC077273 n°138 - 1 (P138) - 2eme - Vol 69

002AC077273 n°139 - 1 (P139) - 2eme - Vol 70

002AC077273 n°140 - 1 (P140) - 2eme - Vol 71

002AC077273 n°141 - 1 (P141) - 2eme - Vol 78

002AC077273 n°142 - 1 (P142) - 2eme - Vol 95

002AC077273 n°143 - 1 (P143) - 2eme - Vol 95

002AC077273 n°144 - 1 (P144) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°145 - 1 (P145) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°146 - 1 (P146) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°147 - 1 (P147) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°148 - 1 (P148) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°149 - 1 (P149) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°150 - 1 (P150) - 2eme - Vol 93

002AC077273 n°151 - 1 (P151) - 2eme - Vol 97

002AC077273 n°152 - 1 (P152) - 2eme - Vol 94

002AC077273 n°153 - 1 (P153) - 2eme - Vol 94

002AC077273 n°154 - 1 (P154) - 2eme - Vol 94

002AC077273 n°155 - 1 (P155) - 2eme - Vol 88

002AC077273 n°156 - 1 (P156) - 2eme - Vol 88

002AC077273 n°157 - 1 (P157) - 2eme - Vol 97

002AC077273 n°158 - 1 (P158) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°159 - 1 (P159) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°160 - 1 (P160) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°161 - 1 (P161) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°162 - 1 (P162) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°163 - 1 (P163) - 2eme - Vol 73

002AC077273 n°164 - 1 (P164) - 2eme - Vol 63

002AC077273 n°165 - 1 (P165) - 2eme - Vol 63

002AC077273 n°166 - 1 (P166) - 1er - Vol 135

002AC077273 n°167 - 1 (P167) - 1er - Vol 135

002AC077273 n°168 - 1 (P168) - 1er - Vol 141

002AC077273 n°169 - 1 (P169) - 1er - Vol 141

002AC077273 n°170 - 1 (P170) - 1er - Vol 140

002AC077273 n°171 - 1 (P171) - 1er - Vol 140

002AC077273 n°172 - 1 (P172) - 1er - Vol 140

002AC077273 n°173 - 1 (P173) - 1er - Vol 141

002AC077273 n°175 - 1 (P175) - 1er - Vol 139

002AC077273 n°177 - 1 (P177) - 1er - Vol 137

002AC077273 n°178 - 1 (P178) - 1er - Vol 139

002AC077273 n°179 - 1 (P179) - 1er - Vol 140

002AC077273 n°181 - 1 (P181) - 1er - Vol 137

002AC077273 n°182 - 1 (P182) - 1er - Vol 137

002AC077273 n°184 - 1 (P184) - 1er - Vol 133

002AC077273 n°185 - 1 (P185) - 1er - Vol 133

002AC077273 n°186 - 1 (P186) - 1er - Vol 132

002AC077273 n°187 - 1 (P187) - 1er - Vol 132

002AC077273 n°188 - 1 (P188) - 1er - Vol 132

002AC077273 n°189 - 1 (P189) - 1er - Vol 131

002AC077273 n°190 - 1 (P190) - 1er - Vol 120

002AC077273 n°191 - 1 (P191) - 1er - Vol 120

002AC077273 n°192 - 1 (P192) - 1er - Vol 118

002AC077273 n°193 - 1 (P193) - 1er - Vol 129

002AC077273 n°194 - 1 (P194) - 1er - Vol 118

002AC077273 n°195 - 1 (P195) - 1er - Vol 118

002AC077273 n°196 - 1 (P196) - 1er - Vol 118

002AC077273 n°197 - 1 (P197) - 1er - Vol 121

002AC077273 n°198 - 1 (P198) - 1er - Vol 126

002AC077273 n°199 - 1 (P199) - 1er - Vol 107

002AC077273 n°200 - 1 (P200) - 1er - Vol 107

002AC077273 n°201 - 1 (P201) - 1er - Vol 113

002AC077273 n°202 - 1 (P202) - 1er - Vol 113

002AC077273 n°203 - 1 (P203) - 1er - Vol 113

002AC077273 n°204 - 1 (P204) - 1er - Vol 113

002AC077273 n°205 - 1 (P205) - 1er - Vol 113

002AC077273 n°206 - 1 (P206) - 1er - Vol 123

002AC077273 n°207 - 1 (P207) - 1er - Vol 100

002AC077273 n°208 - 1 (P208) - 1er - Vol 100

002AC077273 n°209 - 1 (P209) - 1er - Vol 99

002AC077273 n°210 - 1 (P210) - 1er - Vol 99

002AC077273 n°212 - 1 (P212) - 1er - Vol 104

002AC077273 n°213 - 1 (P213) - RDC BAT 8 - Vol 189

002AC077273 n°214 - 1 (P214) - RDC BAT 8 - Vol 189

002AC077273 n°216 - 1 (P216) - RDC BAT 8 - Vol 217

002AC077273 n°217 - 1 (P217) - RDC BAT 8 - Vol 189

002AC077273 n°218 - 1 (P218) - RDC BAT 8 - Vol 187

002AC077273 n°219 - 1 (P219) - RDC BAT 8 - Vol 217

002AC077273 n°220 - 1 (P220) - RDC BAT 8 - Vol 217

002AC077273 n°221 - 1 (P221) - RDC BAT 8 - Vol 217

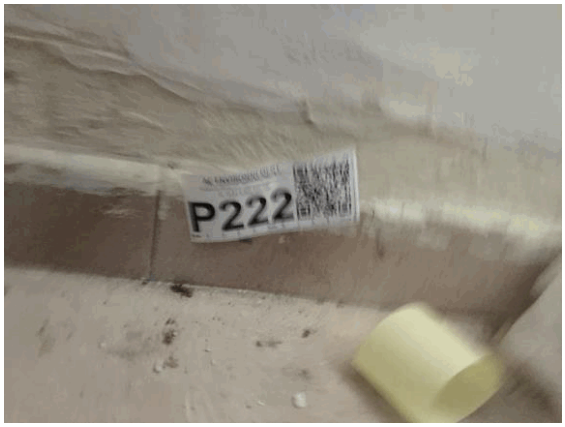

002AC077273 n°222 - 1 (P222) - RDC BAT 8 - Vol 217

002AC077273 n°223 - 1 (P223) - RDC BAT 8 - Vol 189

002AC077273 n°224 - 1 (P224) - RDC BAT 8 - Vol 189

002AC077273 n°226 - 1 (P226) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°227 - 1 (P227) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°228 - 1 (P228) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°229 - 1 (P229) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°230 - 1 (P230) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°231 - 1 (P231) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°232 - 1 (P232) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°233 - 1 (P233) - RDC BAT 8 - Vol 190

002AC077273 n°234 - 1 (P234) - RDC BAT 8 - Vol 179

002AC077273 n°235 - 1 (P235) - RDC BAT 8 - Vol 179

002AC077273 n°236 - 1 (P236) - RDC BAT 8 - Vol 179

002AC077273 n°237 - 1 (P237) - Sous sol - Vol 211

002AC077273 n°238 - 1 (P238) - Sous sol - Vol 211

002AC077273 n°239 - 1 (P239) - Sous sol - Vol 211

002AC077273 n°240 - 1 (P240) - Sous sol - Vol 214

002AC077273 n°241 - 1 (P241) - Sous sol - Vol 216

002AC077273 n°242 - 1 (P242) - Sous sol - Vol 216

002AC077273 n°243 - 1 (P243) - Sous sol - Vol 216

002AC077273 n°244 - 1 (P244) - Sous sol - Vol 214

002AC077273 n°245 - 1 (P245) - Sous sol - Vol 214

002AC077273 n°246 - 1 (P246) - RDC BAT 8 - Vol 178

002AC077273 n°247 - 1 (P247) - RDC BAT 8 - Vol 176

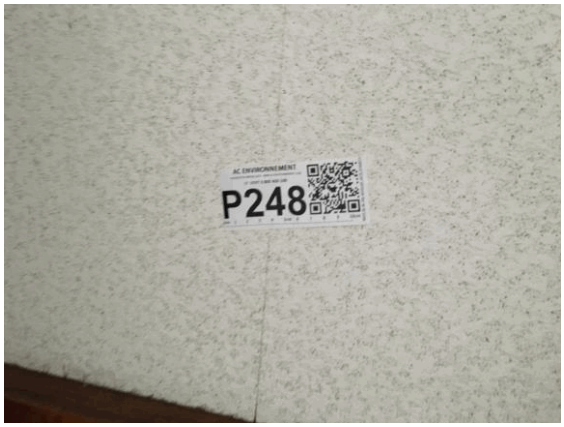

002AC077273 n°248 - 1 (P248) - RDC BAT 8 - Vol 176

002AC077273 n°249 - 1 (P249) - RDC BAT 8 - Vol 184

002AC077273 n°250 - 1 (P250) - RDC BAT 8 - Vol 180

002AC077273 n°251 - 1 (P251) - RDC BAT 8 - Vol 175

002AC077273 n°252 - 1 (P252) - RDC BAT 8 - Vol 182

002AC077273 n°253 - 1 (P253) - RDC BAT 8 - Vol 165

002AC077273 n°254 - 1 (P254) - RDC BAT 8 - Vol 165

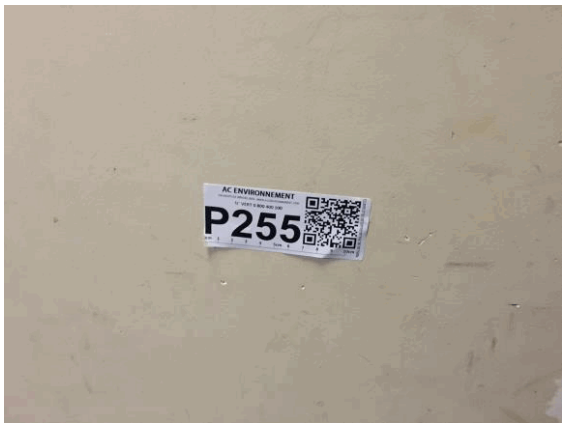

002AC077273 n°255 - 1 (P255) - RDC BAT 8 - Vol 163

002AC077273 n°256 - 1 (P256) - RDC BAT 8 - Vol 163

002AC077273 n°257 - 1 (P257) - RDC BAT 8 - Vol 161

002AC077273 n°258 - 1 (P258) - RDC BAT 8 - Vol 173

002AC077273 n°259 - 1 (P259) - RDC BAT 8 - Vol 173

002AC077273 n°260 - 1 (P260) - RDC BAT 8 - Vol 170

002AC077273 n°262 - 1 (P262) - RDC BAT 8 - Vol 219

002AC077273 n°263 - 1 (P263) - RDC BAT 8 - Vol 219

002AC077273 n°264 - 1 (P264) - RDC BAT 8 - Vol 157

002AC077273 n°265 - 1 (P265) - RDC BAT 8 - Vol 156

002AC077273 n°266 - 1 (P266) - RDC BAT 8 - Vol 156

002AC077273 n°267 - 1 (P267) - RDC BAT 8 - Vol 156

002AC077273 n°268 - 1 (P268) - RDC BAT 8 - Vol 155

002AC077273 n°270 - 1 (P270) - RDC BAT 8 - Vol 156

002AC077273 n°271 - 1 (P271) - RDC BAT 8 - Vol 152

002AC077273 n°272 - 1 (P272) - RDC BAT 8 - Vol 152

002AC077273 n°273 - 1 (P273) - RDC BAT 8 - Vol 233

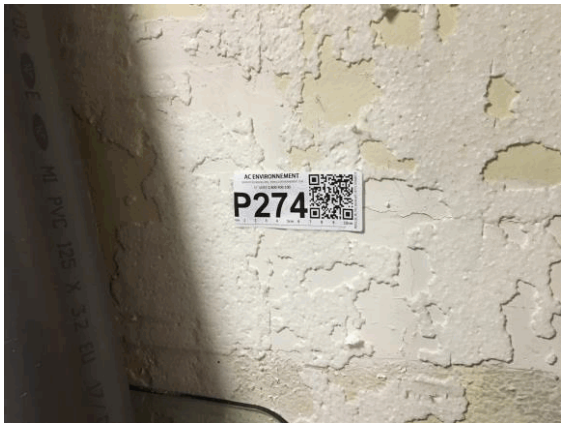

002AC077273 n°274 - 1 (P274) - RDC BAT 8 - Vol 233

002AC077273 n°275 - 1 (P275) - RDC BAT 8 - Vol 144

002AC077273 n°276 - 1 (P276) - RDC BAT 8 - Vol 144

002AC077273 n°277 - 1 (P277) - RDC BAT 8 - Vol 144

002AC077273 n°278 - 1 (P278) - RDC BAT 8 - Vol 142

002AC077273 n°279 - 1 (P279) - RDC BAT 8 - Vol 142

002AC077273 n°280 - 1 (P280) - RDC BAT 8 - Vol 142

002AC077273 n°281 - 1 (P281) - RDC BAT 8 - Vol 142

002AC077273 n°282 - 1 (P282) - Sous sol - Vol 198

002AC077273 n°283 - 1 (P283) - Sous sol - Vol 198

002AC077273 n°284 - 1 (P284) - Sous sol - Vol 198

002AC077273 n°285 - 1 (P285) - Sous sol - Vol 198

002AC077273 n°286 - 1 (P286) - Sous sol - Vol 200

002AC077273 n°287 - 1 (P287) - Sous sol - Vol 200

002AC077273 n°288 - 1 (P288) - Sous sol - Vol 200

002AC077273 n°289 - 1 (P289) - Sous sol - Vol 200

002AC077273 n°290 - 1 (P290) - Sous sol - Vol 208

002AC077273 n°291 - 1 (P291) - Sous sol - Vol 208

002AC077273 n°292 - 1 (P292) - Sous sol - Vol 207

002AC077273 n°293 - 1 (P293) - Sous sol - Vol 206

002AC077273 n°295 - 1 (P295) - RDC BAT 8 - Vol 145

002AC077273 n°296 - 1 (P296) - RDC BAT 8 - Vol 145

002AC077273 n°297 - 1 (P297) - Toitures façades - Vol 237

002AC077273 n°298 - 1 (P298) - Toitures façades - Vol 235

002AC077273 n°299 - 1 (P299) - Toitures façades - Vol 237

002AC077273 n°300 - 2 (P300) - Toitures façades - Vol 235

002AC077273 n°300 - 1 (P300) - Toitures façades - Vol 235

002AC077273 n°301 - 1 (P301) - Toitures façades - Vol 237

002AC077273 n°302 - 1 (P302) - Toitures façades - Vol 235

002AC077273 n°303 - 1 (P303) - Toitures façades - Vol 237

002AC077273 n°304 - 1 (P304) - Toitures façades - Vol 235

002AC077273 n°305 - 1 (P305) - Toitures façades - Vol 237

002AC077273 n°306 - 1 (P306) - Toitures façades - Vol 236

I1 - 1 - Combles - Vol 1 (Combles 1)

I2 - 1 - RDC BAT 8 - Vol 143

S13 - 1 (S13) - Combles - Vol 1 (Combles 1)

S78 - 1 (S78) - 3eme - Vol 22

S276 - 1 (S276) - 2eme - Vol 62

S358 - 1 (S358) - 2eme - Vol 72

S359 - 1 (S359) - 2eme - Vol 85

S360 - 1 (S360) - 2eme - Vol 86

S441 - 1 (S441) - 1er - Vol 130

S447 - 1 (S447) - 1er - Vol 116

S448 - 1 (S448) - 1er - Vol 127

S699 - 1 (S699) - RDC BAT 8 - Vol 157

S789 - 1 (S789) - Sous sol - Vol 198

S790 - 1 (S790) - Sous sol - Vol 199

S791 - 1 (S791) - Sous sol - Vol 201

S792 - 1 (S792) - Sous sol - Vol 201

S793 - 1 (S793) - Sous sol - Vol 208

ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Marron - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P3 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Beige - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P3 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Souple Fibreux - Multicolore - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P3 Phase 3	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Carton - Souple Fibreux - Marron - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P5	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Fibres / Matériau - Souple Fibreux / Bitumineux - Marron / Noir - TRESSES PRESENTES OU IL Y A PRESENCE DE VANNES -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit de fumée	Enduit type ciment - Effritable - Gris - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P7 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Laine - Souple Fibreux - Jaune - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P7 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Carton - Souple Fibreux - Marron - -	Combles - Vol 1 (Combles 1)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc - -	Combles - Vol 4 (Cage escalier 1)	
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)	
P10	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)	
P11 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Marron - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)	
P11 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Carton / Laine / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux / Bitumineux - Marron / Beige / Noir - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)	

P12	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Noir - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)
P13	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Fibres-ciment - Dur Fibreux - Gris - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)
P14	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)
P15	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige - -	Combles - Vol 2 (Combles 2)
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	Combles - Vol 5 (Cage escalier 2)
P17 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Marron - -	Combles - Vol 3 (Combles 3)
P17 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Souple Fibreux - Multicolore - -	Combles - Vol 3 (Combles 3)
P18	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile / Enduit type plâtre / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Souple - Beige / Blanc / Marron - -	Combles - Vol 3 (Combles 3)
P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc - -	Combles - Vol 3 (Combles 3)
P20	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Matériau / Colle / Matériau - Souple Fibreux / Effritable / Souple / Souple Fibreux - Gris / Gris / Jaune / Marron - -	Combles - Vol 3 (Combles 3)
P21 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Rouge - -	3eme - Vol 9
P21 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose - -	3eme - Vol 9
P22	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Sous-couche / Colle / Ragréage - Souple / Souple / Effritable - Blanc / Jaune / Rose - -	3eme - Vol 9
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Rose / Blanc / Gris - -	3eme - Vol 9

P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc - -	3eme - Vol 9
P25	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	3eme - Vol 9
P26	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Rose / Jaune - -	3eme - Vol 16
P27	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage / Ragréage - Effritable / Effritable - Gris / Rose - -	3eme - Vol 16
P28	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune - -	3eme - Vol 10
P29 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	3eme - Vol 11
P29 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage - Effritable - Gris - -	3eme - Vol 11
P30	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris - -	3eme - Vol 11
P31	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau - Souple Fibreux - Marron - -	3eme - Vol 12
P32	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	3eme - Vol 13
P33 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Blanc / Multicolore - -	3eme - Vol 13
P33 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Joint - Dur - Blanc - -	3eme - Vol 13
P34 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Effritable / Souple Fibreux - Beige / Blanc / Beige - -	3eme - Vol 13
P34 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc - -	3eme - Vol 13
P35	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Blanc - -	3eme - Vol 14
P36	Equipements divers et accessoires	Lavabo	Joint - Souple - Blanc - -	3eme - Vol 14
P37	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 17

P38	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	3eme - Vol 17
P39	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc - -	3eme - Vol 17
P40 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Moquette / Papier - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Beige / Beige - -	3eme - Vol 20
P40 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 20
P41	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Multicolore / Jaune - -	3eme - Vol 8
P42	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Ragréage - Souple / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Gris - -	3eme - Vol 7
P43	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 11
P44	Façades	Menuiseries	Peinture / Mastic - Effritable / Dur - Marron / Marron - -	3eme - Vol 20
P45	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris - -	3eme - Vol 20
P46	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture - Effritable - Beige Noir - -	3eme - Vol 19
P47	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Fibres / Matériau - Fibreux Souple / Effritable - Marron / Gris - -	3eme - Vol 19
P48 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige Blanc - -	3eme - Vol 19
P48 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Carton - Souple Fibreux - Marron - -	3eme - Vol 19
P49	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	3eme - Vol 21
P50	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Peinture / Matériau / Fibres-ciment - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige / Gris - -	3eme - Vol 21
P51	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ciment - Dur / Dur - Gris / Gris - -	3eme - Vol 21

P52	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Matériau - Bitumineux Fibreux / Effritable - Noir / Marron - -	3eme - Vol 21
P53 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	3eme - Vol 21
P53 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Matériau / Peinture - Effritable / Effritable - Blanc / Beige - -	3eme - Vol 21
P54	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Marron / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 21
P55	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - Dur - Gris - -	3eme - Vol 21
P56	Equipements divers et accessoires	Evier	Joint - Souple - Blanc - -	3eme - Vol 21
P58	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage / Colle - Dur / Bitumineux - Gris / Noir - -	3eme - Vol 22
P59	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Bitumineux - Noir - -	3eme - Vol 22
P60	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Beige - -	3eme - Vol 22
P61	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Gris - -	3eme - Vol 22
P62	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Papier peint / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Blanc / Blanc - -	3eme - Vol 22
P63	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 22
P64	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige - -	3eme - Vol 22
P65	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Plaque / Matériau - Effritable / Fibreux Dur / Effritable - Beige Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 22
P66	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Beige - -	3eme - Vol 22

P67	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	3eme - Vol 34
P68	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage / Colle - Effritable / Souple - Gris / Jaune - -	3eme - Vol 34
P69	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage / Colle / Matériau - Effritable / Souple / Bitumineux - Gris / Jaune / Noir - -	3eme - Vol 34
P70	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris - -	3eme - Vol 34
P71	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Beige - -	3eme - Vol 34
P72	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 23
P73	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris - -	3eme - Vol 32
P74	Façades	Menuiseries	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige - -	3eme - Vol 34
P75	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Beige / Beige - -	3eme - Vol 24
P76	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris - -	3eme - Vol 24
P77	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Peinture / Colle / Enduit type plâtre - Effritable / Dur / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 25
P78	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Colle / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Souple Fibreux - Marron / Jaune / Beige - -	3eme - Vol 25
P79	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	3eme - Vol 27
P80	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	3eme - Vol 27
P81	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - Dur - Gris - -	3eme - Vol 27
P82	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Matériau - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige - -	3eme - Vol 30

P83 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	3eme - Vol 29
P83 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Toile - Souple Fibreux - Blanc - -	3eme - Vol 29
P84	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage - Dur - Gris - -	3eme - Vol 29
P85	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Beige / Gris - -	3eme - Vol 46
P86	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Fibres / Matériau - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Vert / Marron / Marron - -	3eme - Vol 46
P87	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture - Effritable - Beige Gris - -	3eme - Vol 46
P88	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc - -	3eme - Vol 46
P89	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Blanc - -	3eme - Vol 45
P90	Façades	Menuiseries	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Blanc / Marron - -	3eme - Vol 47
P91	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple Fibreux - Marron / Beige - -	3eme - Vol 44
P92 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Marron - -	3eme - Vol 38
P92 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Toile / Ragréage - Souple / Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Marron / Gris - -	3eme - Vol 38
P93 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Gris - -	3eme - Vol 42
P93 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Toile / Ragréage / Colle - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Souple - Jaune / Marron / Rose / Marron - -	3eme - Vol 42

P94	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier peint / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple Fibreux / Effritable / Effritable / Effritable - Orange / Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 41
P95	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Blanc Beige / Beige / Gris - -	3eme - Vol 41
P96	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond / Colle - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux / Souple - Blanc / Blanc / Beige / Beige - -	3eme - Vol 39
P97 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Marron - -	3eme - Vol 39
P97 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Toile / Colle - Souple / Souple Fibreux / Souple - Jaune / Marron / Marron - -	3eme - Vol 39
P98 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris - -	3eme - Vol 40
P98 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Dur - Jaune / Gris - -	3eme - Vol 40
P99	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc - -	3eme - Vol 40
P100	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris / Blanc - -	3eme - Vol 40
P101	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 28
P102	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 28

P103	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 28
P104 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Bleu - -	3eme - Vol 28
P104 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Toile / Matériau / Colle - Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Marron / Bleu / Orange - -	3eme - Vol 28
P105	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Vert / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 6
P106	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris - -	3eme - Vol 6
P107	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Beige / Blanc - -	3eme - Vol 6
P108	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable Fibreux - Beige / Blanc - SOUS FACE -	3eme - Vol 6
P109 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris - -	3eme - Vol 6
P109 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Dur / Souple - Jaune / Gris / Orange - -	3eme - Vol 6
P110	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Marron / Blanc - -	2eme - Vol 48
P111	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Sous-couche / Matériau - Fibreux Souple / Bitumineux / Souple Fibreux - Beige / Noir / Blanc - -	2eme - Vol 48

P112	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Ragréage / Colle - Dur / Dur / Souple - Gris / Gris / Jaune - -	2eme - Vol 48
P113 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Colle / Revêtement - Effritable / Souple / Souple Fibreux - Gris / Jaune / Vert - -	2eme - Vol 48
P113 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Ragréage - Souple / Effritable / Effritable - Noir / Rose / Gris - -	2eme - Vol 48
P114	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture - Effritable - Multicolore - -	2eme - Vol 48
P115	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Fibres - Souple Fibreux - Marron - -	2eme - Vol 48
P116	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige - -	2eme - Vol 48
P117	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	2eme - Vol 48
P118	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Sous-couche / Colle - Fibreux Souple / Bitumineux Fibreux / Souple - Marron Gris / Noir / Jaune - -	2eme - Vol 63
P119	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Gris - -	2eme - Vol 63
P120 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Beige Marron - -	2eme - Vol 51
P120 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	2eme - Vol 51
P121 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Enduit type plâtre / Peinture - Dur Fibreux / Effritable / Effritable - Gris / Beige / Jaune Gris - -	2eme - Vol 51
P121 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Matériau / Plâtre - Bitumineux / Effritable - Noir / Blanc - -	2eme - Vol 51

P122 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Marron Beige - -	2eme - Vol 53
P122 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Marron / Gris / Noir - -	2eme - Vol 53
P123	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Papier / Plâtre - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc Beige / Beige / Beige / Blanc - -	2eme - Vol 53
P124 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Bleu - -	2eme - Vol 53
P124 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Toile / Ragréage / Matériau - Souple / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Gris / Marron - -	2eme - Vol 53
P125	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau / Faux-plafond / Peinture - Effritable / Effritable Fibreux / Effritable - Blanc / Gris / Beige - -	2eme - Vol 62
P126	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Rose Beige / Beige - -	2eme - Vol 62
P127 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Bitumineux / Effritable - Noir / Gris - -	2eme - Vol 57
P127 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Beige - -	2eme - Vol 57
P128	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc Beige / Beige / Gris - -	2eme - Vol 57
P129	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Beige - -	2eme - Vol 60
P130 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Matériau / Ciment - Souple / Effritable / Dur - Marron / Beige / Gris - -	2eme - Vol 221
P130 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Joint - Effritable - Gris - -	2eme - Vol 221

P131	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Ciment / Peinture - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Gris / Blanc - -	2eme - Vol 221
P132	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Blanc - -	2eme - Vol 68
P133	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris - -	2eme - Vol 68
P134	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Blanc - -	2eme - Vol 221
P135	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Blanc - -	2eme - Vol 69
P136	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Papier / Enduit type plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Beige / Blanc - -	2eme - Vol 221
P137	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Plaque - Effritable / Dur Fibreux - Beige / Beige - -	2eme - Vol 67
P138	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Papier / Ciment - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Beige / Gris - -	2eme - Vol 69
P139 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Vert - -	2eme - Vol 70
P139 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	2eme - Vol 70
P140 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Bleu - -	2eme - Vol 71
P140 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Colle - Souple / Effritable / Souple - Beige / Gris / Marron - -	2eme - Vol 71
P141	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Ragréage - Souple Fibreux / Souple / Effritable - Marron Beige / Marron / Gris - -	2eme - Vol 78
P142	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Ragréage - Dur / Bitumineux / Effritable - Rouge / Noir / Gris - -	2eme - Vol 95

P143	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Sous-couche / Colle / Ragréage - Souple / Bitumineux / Effritable - Rouge / Noir / Gris - -	2eme - Vol 95
P144 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple Fibreux - Multicolore - -	2eme - Vol 93
P144 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Peinture / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Translucide / Blanc / Blanc - -	2eme - Vol 93
P145	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige Blanc / Beige / Gris - -	2eme - Vol 93
P146	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture / Enduit type plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Blanc Beige / Beige - -	2eme - Vol 93
P147	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc - -	2eme - Vol 93
P148	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Noir - -	2eme - Vol 93
P149	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Matériau - Souple Fibreux / Souple - Marron / Marron - -	2eme - Vol 93
P150	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Beige - -	2eme - Vol 93
P151	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Bitumineux - Beige / Beige / Noir - -	2eme - Vol 97
P152 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Papier peint - Souple Fibreux - Beige - -	2eme - Vol 94
P152 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit type plâtre / Papier - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Beige - -	2eme - Vol 94
P152 Phase 3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit type plâtre / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Marron / Blanc - -	2eme - Vol 94

P153 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Marron Gris / Beige - -	2eme - Vol 94
P153 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris - -	2eme - Vol 94
P153 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Fibres - Souple / Souple Fibreux - Jaune / Beige - -	2eme - Vol 94
P154	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Bois aggloméré - Souple Fibreux / Souple / Fibreux Effritable - Beige / Beige / Marron - -	2eme - Vol 94
P155 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Orange - -	2eme - Vol 88
P155 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	2eme - Vol 88
P156	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	2eme - Vol 88
P157	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Papier / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Blanc / Gris - -	2eme - Vol 97
P158	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ciment - Dur / Effritable - Gris / Gris - -	2eme - Vol 73
P159	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	2eme - Vol 73
P160	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	2eme - Vol 73
P161	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Peinture / Fibres-ciment - Effritable / Dur Fibreux - Noir / Gris - -	2eme - Vol 73
P162	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose - -	2eme - Vol 73
P163	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Beige - -	2eme - Vol 73
P164	Façades	Menuiseries	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Beige / Beige - -	2eme - Vol 63
P165	Façades	Menuiseries	Mastic - Résineux - Rouge - -	2eme - Vol 63

P166	Parois verticales intérieures et enduits	Poteaux (périphériques et intérieurs)	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Gris - -	1er - Vol 135
P167 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Rouge - -	1er - Vol 135
P167 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable Fibreux - Jaune / Gris - -	1er - Vol 135
P168 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ciment - Dur / Effritable - Gris / Gris - -	1er - Vol 141
P168 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Joint - Dur - Gris - -	1er - Vol 141
P169	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 141
P170	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture / Enduit type plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 140
P171	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Rose - -	1er - Vol 140
P172	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 140
P173	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 141
P174	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Dur Fibreux - Blanc / Blanc / Beige - -	1er - Vol 141
P175	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris - -	1er - Vol 139
P176	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Faux-plafond - Effritable / Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Blanc / Beige - -	1er - Vol 139
P177	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 137
P178	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 139

P179 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle - Dur - Blanc - -	1er - Vol 140
P179 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Béton cellulaire - Dur - Blanc - -	1er - Vol 140
P180	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Dur / Souple - Rouge / Jaune - -	1er - Vol 136
P181 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Marron - -	1er - Vol 137
P181 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Beige Vert - -	1er - Vol 137
P182	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Revêtement / Colle / Toile - Souple / Souple / Souple / Souple Fibreux - Vert / Noir / Jaune / Beige - -	1er - Vol 137
P183 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable / Effritable - Jaune / Gris / Rose - -	1er - Vol 134
P183 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Beige - -	1er - Vol 134
P183 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Marron - -	1er - Vol 134
P184	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Toile - Souple / Souple Fibreux - Noir / Beige - -	1er - Vol 133
P185	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Beige - -	1er - Vol 133
P186	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Bleu / Jaune - -	1er - Vol 132
P187 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Beige Orange - -	1er - Vol 132
P187 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	1er - Vol 132
P188	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	1er - Vol 132
P189	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Beige / Jaune - -	1er - Vol 131
P190	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Rouge Marron - -	1er - Vol 120
P191	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Papier - Fibreux Souple / Souple Fibreux - Marron / Beige Marron - -	1er - Vol 120

P192	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Colle - Bitumineux / Effritable / Souple - Noir / Rose / Jaune - -	1er - Vol 118
P193 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris - -	1er - Vol 129
P193 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	1er - Vol 129
P194	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 118
P195	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Beige / Beige - -	1er - Vol 118
P196	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Beige / Marron Gris - -	1er - Vol 118
P197	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Blanc - -	1er - Vol 121
P198	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Rose / Jaune - -	1er - Vol 126
P199	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 107
P200	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 107
P201	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 113
P202	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Peinture / Colle - Effritable / Dur - Beige / Gris - -	1er - Vol 113
P203	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture - Dur / Effritable - Beige / Multicolore - -	1er - Vol 113
P204	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Marron Jaune / Blanc - -	1er - Vol 113
P205	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc - -	1er - Vol 113
P206	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Gris - -	1er - Vol 123
P207	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Matériau / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Beige / Noir - -	1er - Vol 100

P208	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Marron - -	1er - Vol 100
P209	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc - -	1er - Vol 99
P210 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Multicolore - -	1er - Vol 99
P210 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Effritable Fibreux / Effritable - Jaune / Gris / Blanc - -	1er - Vol 99
P211	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	1er - Vol 104
P212	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Moquette / Colle - Fibreux Souple / Souple - Orange / Jaune - -	1er - Vol 104
P213	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Matériau / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Bitumineux Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Noir / Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P214	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P215	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P216	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 217
P217	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Rose - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P218 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Revêtement / Colle - Souple / Dur / Bitumineux - Jaune / Vert / Noir - -	RDC BAT 8 - Vol 187
P218 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Dur / Bitumineux - Rose / Noir - -	RDC BAT 8 - Vol 187
P218 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau / Ragréage / Colle / Matériau - Fibreux Effritable / Effritable / Souple / Effritable - Beige / Gris / Marron / Jaune - -	RDC BAT 8 - Vol 187
P219	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Revêtement / Ragréage - Dur / Souple Fibreux / Dur - Gris / Jaune / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 217

P220	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type ciment / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Gris / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 217
P221	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 217
P222	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 217
P223	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle / Ragréage / Matériau - Souple Fibreux / Souple / Dur / Effritable - Gris / Jaune / Gris / Orange - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P224	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Gris / Jaune - -	RDC BAT 8 - Vol 189
P225 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Rose - -	RDC BAT 8 - Vol 180
P225 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau / Ragréage - Bitumineux / Effritable / Effritable / Effritable - Noir / Gris Vert / Beige / Gris Rose - -	RDC BAT 8 - Vol 180
P226	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Dur / Dur / Effritable - Gris / Marron / Multicolore - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P227 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P227 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Bleu / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P228	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P229	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Matériau - Dur / Effritable - Blanc / Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P230	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P231	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Dur Fibreux - Blanc / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 190

P232	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Jaune / Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P233	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Enduit type ciment - Dur / Effritable - Beige / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 190
P234	Façades	Menuiseries	Mastic - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 179
P235	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture - Effritable - Multicolore - -	RDC BAT 8 - Vol 179
P236	Equipements divers et accessoires	Radiateurs	Peinture / Matériau - Effritable / Fibreux Souple - Multicolore / Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 179
P237	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris - -	Sous sol - Vol 211
P238 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	Sous sol - Vol 211
P238 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Béton cellulaire - Dur - Blanc - -	Sous sol - Vol 211
P239 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Enduit type plâtre / Papier / Carton / Toile - Effritable / Fibreux Souple / Souple Fibreux / Souple Fibreux - Blanc / Blanc Beige / Marron / Blanc - -	Sous sol - Vol 211
P239 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Marron - -	Sous sol - Vol 211
P239 Phase 3	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Souple Fibreux - Multicolore - -	Sous sol - Vol 211
P239 Phase 4	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Carton - Souple Fibreux - Marron - -	Sous sol - Vol 211
P240	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Marron / Gris - -	Sous sol - Vol 214
P241	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	Sous sol - Vol 216
P242	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	Sous sol - Vol 216
P243	Façades	Menuiseries	Mastic - Effritable - Beige - -	Sous sol - Vol 216
P244	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Gris / Gris - -	Sous sol - Vol 214
P245 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau / Papier / Peinture - Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Beige / Blanc / Blanc - -	Sous sol - Vol 214
P245 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit type plâtre - Effritable Fibreux - Blanc - -	Sous sol - Vol 214

P246 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 178
P246 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 178
P247	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Faux-plafond / Matériau - Effritable Fibreux / Effritable - Gris / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 176
P248	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plaque / Colle - Effritable Fibreux / Souple - Gris / Jaune - -	RDC BAT 8 - Vol 176
P249 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette - Fibreux Souple - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 184
P249 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Dur / Effritable - Jaune / Gris / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 184
P250 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 180
P250 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier / Enduit type plâtre - Souple Fibreux / Effritable - Beige / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 180
P251	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir - -	RDC BAT 8 - Vol 175
P252 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple Fibreux - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 182
P252 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Marron / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 182
P252 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau - Souple Fibreux - Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 182
P253	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 165
P254	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 165
P255	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 163
P256	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Beige / Blanc / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 163
P257 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement cartonné - Souple Fibreux - Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 161
P257 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau - Effritable - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 161

P258 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 173
P258 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Enduit type plâtre - Effritable - Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 173
P259 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 173
P259 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 173
P260	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Enduit type plâtre - Dur / Effritable - Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 170
P261	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 158
P262	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 219
P263 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 219
P263 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 219
P264 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur - Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 157
P264 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Joint - Dur - Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 157
P265	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 156
P266	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 156
P267	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 156
P268	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Enduit type ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 155
P269	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit type plâtre - Effritable / Effritable - Blanc / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 156
P270	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 156
P271	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 152
P272	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Peinture / Plâtre - Dur / Effritable / Effritable - Gris / Orange / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 152
P273	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 233

P274	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Mousse / Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Souple / Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Jaune Beige / Beige / Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 233
P275	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Blanc Beige / Blanc Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 144
P276 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Souple - Marron - -	RDC BAT 8 - Vol 144
P276 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Matériau / Ragréage - Souple / Effritable / Effritable - Jaune / Multicolore / Gris - -	RDC BAT 8 - Vol 144
P277	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Colle / Matériau - Dur / Souple / Effritable - Gris / Jaune / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 144
P278	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur Fibreux - Gris Noir - -	RDC BAT 8 - Vol 142
P279 Phase 1	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Joint - Dur Fibreux - Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 142
P279 Phase 2	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur Fibreux - Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 142
P280	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle - Dur Fibreux - Blanc - -	RDC BAT 8 - Vol 142
P281	Façades	Menuiseries	Peinture / Mastic - Effritable / Effritable - Vert / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 142
P282 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Plâtre - Effritable Fibreux - Beige - -	Sous sol - Vol 198
P282 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Beige - -	Sous sol - Vol 198
P282 Phase 3	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Souple Fibreux - Jaune - -	Sous sol - Vol 198
P283	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Plâtre / Matériau - Effritable / Effritable - Beige / Noir Marron - -	Sous sol - Vol 198
P284 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Plâtre - Effritable Fibreux - Marron Beige - -	Sous sol - Vol 198
P284 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Carton - Souple Fibreux - Marron - -	Sous sol - Vol 198
P284 Phase 3	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Souple Fibreux - Multicolore - -	Sous sol - Vol 198
P284 Phase 4	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Toile - Souple Fibreux - Beige - -	Sous sol - Vol 198
P285 Phase 1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Fibres - Souple Fibreux - Beige - -	Sous sol - Vol 198
P285 Phase 2	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Laine - Fibreux Souple - Jaune - -	Sous sol - Vol 198

P286	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage / Matériau - Bitumineux / Dur / Effritable - Noir / Gris / Beige - -	Sous sol - Vol 200
P287	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Matériau / Plâtre - Effritable / Effritable - Gris / Blanc - -	Sous sol - Vol 200
P288	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Plâtre - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc / Blanc - -	Sous sol - Vol 200
P289	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Multicolore / Blanc - -	Sous sol - Vol 200
P290	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Laine - Souple Fibreux - Jaune - -	Sous sol - Vol 208
P291	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine / Matériau - Souple Fibreux / Effritable - Jaune / Noir - -	Sous sol - Vol 208
P292	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Plâtre / Fibres - Effritable / Souple Fibreux - Blanc / Beige - -	Sous sol - Vol 207
P293	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Gris / Gris - -	Sous sol - Vol 206
P294	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit type plâtre / Peinture - Effritable / Effritable / Effritable - Multicolore / Beige Blanc / Beige - -	RDC BAT 8 - Vol 145
P295	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune - -	RDC BAT 8 - Vol 145
P296	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple / Souple - Marron / Jaune - -	RDC BAT 8 - Vol 145
P297	Façades	Murs	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris - -	Toitures façades - Vol 237
P298	Façades	Murs	Peinture / Enduit type plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris - -	Toitures façades - Vol 235
P299	Façades	Murs	Ciment - Dur - Gris Beige - -	Toitures façades - Vol 237
P300	Façades	Murs	Ciment - Effritable - Gris Beige - -	Toitures façades - Vol 235

P301	Façades	Menuiseries	Joint - Souple - Blanc - -	Toitures façades - Vol 237
P302	Façades	Menuiseries	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Beige - -	Toitures façades - Vol 235
P303	Façades	Menuiseries	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc Gris / Marron Vert - -	Toitures façades - Vol 237
P304	Façades	Menuiseries	Joint / Matériau - Souple / Effritable - Blanc / Gris Beige - -	Toitures façades - Vol 235
P305	Façades	Menuiseries	Joint - Souple - Blanc Gris - -	Toitures façades - Vol 237
P306	Façades	Menuiseries	Joint - Souple - Blanc Gris - -	Toitures façades - Vol 236

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276797
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_001	Référence labo	42PM01276797
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276797
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276798
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_002	Référence labo	42PM01276798
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276798
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276799
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_003	Référence labo	42PM01276799
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Laine	Souple Fibreux	Multicolore	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
3	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276799
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276800
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_004	Référence labo	42PM01276800
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276800
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276801
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_005	Référence labo	42PM01276801
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Tresses		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	TRESSES PRESENTES OU IL Y A PRESENCE DE VANNES		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Fibres	Souple Fibreux	Marron	Acétone, Chloroforme	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Matériau	Bitumineux	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276801
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276802
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_006	Référence labo	42PM01276802
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit de fumée - Joint entre éléments		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Enduit type ciment	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276802
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276803
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_007	Référence labo	42PM01276803
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Laine isolante		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 1 (Combles 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Laine	Souple Fibreux	Jaune	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone	4	MET & MOLP	Non détecté	●	JJA	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276803
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276804
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_008	Référence labo	42PM01276804
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 4 (Cage escalier 1)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276804
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276805
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_005	Référence labo	42PM01276805
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276805
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276806
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_010	Référence labo	42PM01276806
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276806
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276807
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_011	Référence labo	42PM01276807
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Marron	Acétone	5	MET & MOLP	Non détecté	●	SRI	-	2	2
2	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone, Chloroforme	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
3	Laine	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	
4	Matériau	Bitumineux	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276807
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276808
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_012	Référence labo	42PM01276808
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276808
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276809
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_013	Référence labo	42PM01276809
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit air - Conduit en fibres-ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Fibres-ciment	Dur Fibreux	Gris	-	2	MOLP	Détecté : Chrysotile Riébeckite-amiante (Crocidolite)	●	NNZ	-	2	-

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276809
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276810
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_014	Référence labo	42PM01276810
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	2
2	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276810
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276811
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_019	Référence labo	42PM01276811
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - ENDUIT DE REBOUCHAGE		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 2 (Combles 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276811
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276812
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_016	Référence labo	42PM01276812
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 5 (Cage escalier 2)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276812
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276813
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_017	Référence labo	42PM01276813
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 3 (Combles 3)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Marron	Acétone	5	MET & MOLP	Non détecté	●	SRI	-	2	2
2	Laine	Souple Fibreux	Multicolore	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276813
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276814
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_018	Référence labo	42PM01276814
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 3 (Combles 3)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Matériau	Souple	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276814
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276815
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_015	Référence labo	42PM01276815
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 3 (Combles 3)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276815
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276816
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_020	Référence labo	42PM01276816
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 3 (Combles 3)**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Gris	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Matériau	Effritable	Gris		1	MET					-	
3	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
4	Matériau	Souple Fibreux	Marron		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276816
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276817
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_021	Référence labo	42PM01276817
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 9**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Rouge	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276817
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276818
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_022	Référence labo	42PM01276818
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 9**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Sous-couche	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276818
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276819
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_023	Référence labo	42PM01276819
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 9**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Rose	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276819
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276820
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_024	Référence labo	42PM01276820
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 9**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276820
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276821
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_025	Référence labo	42x M01276821
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 9**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276821
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276822
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_026	Référence labo	42PM01276822
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 16**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Rose	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LHI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276822
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276823
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_027	Référence labo	42PM01276823
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 16**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ragréage Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ragréage	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LHI	-	-	2
2	Ragréage	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Couche non-analysée :
Colle / Souple / Jaune
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276823
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276824
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_028	Référence labo	42PM01276824
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 10**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Beige, Colle Semi-dur Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LHI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Ragréage / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276824
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276825
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_025	Référence labo	42PM01276825
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 11**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LHI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276825
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276826
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_030	Référence labo	42PM01276826
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 11**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LHI	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276826
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276827
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_031	Référence labo	42PM01276827
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 12**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2h8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.S O.20, é.S O.07 et é.S O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	AMA	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276827
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276828
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_032	Référence labo	42PM01276828
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 13**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Gris, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Ragréage / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276828
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276829
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_033	Référence labo	42PM01276829
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 13**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Peinture	Effritable	Multicolore		1	MET					-	
3	Joint	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276829
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Remarque concernant l'analyse	La couche Matériau / Effritable / Beige n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante. Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Couches non-analysées : Faïence / Dur / Blanc Matériau / Effritable / Beige Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276830
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_034	Référence labo	42PM01276830
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 13**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	CTA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Papier	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	
4	Enduit type plâtre	Effritable	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	RMI	-	-	2
5	Carton	Souple Fibreux	Marron		4	MET & MOLP					2	
6	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276830
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Couches 5, 6 non dissociables analysées avec la couche 4. Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276831
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_035	Référence labo	42PM01276831
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 14**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Peinture / Effritable / Blanc Beige n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Couches non-analysées :
Faïence / Dur / Blanc
Peinture / Effritable / Beige
Peinture / Effritable / Blanc Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276831
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276832
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_036	Référence labo	42PM01276832
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Lavabo - Joint d'étanchéité		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 14**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Peinture / Effritable / Beige
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276832
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276833
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_037	Référence labo	42PM01276833
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 17**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276833
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276834
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_038	Référence labo	42PM01276834
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 17**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Dur Gris, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Jaune	Acétone	2	MET	Non détecté	●	RMI	-	-	2
2	Ragréage	Effritable	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Bois / Effritable Fibreux / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276834
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276835
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_035	Référence labo	42cM01276835
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 17**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Gris	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	BDR	-	2	2
2	Matériau	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276835
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276836
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_040	Référence labo	42PM01276836
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Sous-couches des tissus muraux		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 20**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Souple Fibreux	Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	AMA	-	1	2
2	Papier	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP				2	
3	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	MCH	-	-	2
4	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET				-	
5	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couches 4, 5 non dissociables analysées avec la couche 3.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019
(sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276836
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276837
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_041	Référence labo	42PM01276837
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 8**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Bleu, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couches non-analysées :
Ragréage / Dur / Gris
Matériau / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276837
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276838
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_042	Référence labo	42PM01276838
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 7**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Gris, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Revêtement / Souple / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276838
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276839
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_043	Référence labo	E2x M01276835
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 11**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276839
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276840
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_044	Référence labo	42PM01276840
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint vitrier		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 20**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Mastic	Dur	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276840
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276841
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_045	Référence labo	42PM01276841
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 20**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	RMI	-	-	4
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET				-	
3	Ciment	Effritable	Gris		2	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019
(sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276841
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276842
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_046	Référence labo	42PM01276842
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 19**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques *La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)* Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique *La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse*		
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses		
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1		
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique		

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Noir	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276842
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276843
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_047	Référence labo	42PM01276843
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Tresses		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 19**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Fibres	Fibreux Souple	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	BDR	-	2	2
2	Matériau	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276843
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276844
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_048	Référence labo	42PM01276844
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 19**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalit- s de réalisation des analyses de matériau§ et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.F O.20, é.F O.07 et é.F O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	● MCH	-	-	2
3	Plâtre	Effritable	Beige Blanc		1	MET				-	
2	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	● CTA	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276844
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276845
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_045	Référence labo	42PM01276845
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Carrelage Dur Gris, Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Colle / Bitumineux / Noir
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276845
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276846
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_050	Référence labo	42PM01276846
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit air - Conduit en fibres-ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Détecté : Chrysotile Riébeckite-amiante (Crocidolite)	●	CTA	-	-	1
2	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Fibres-ciment	Dur Fibreux	Gris		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276846
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276847
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_051	Référence labo	42PM01276847
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276847
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276848
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_052	Référence labo	42PM01276848
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés bitumineux		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Bitumineux Fibreux	Noir	Acétone, Chloroforme	2	MET	Non détecté	●	RMI	-	-	4
2	Matériau	Effritable	Marron		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276848
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276849
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_053	Référence labo	42PM01276849
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	3	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	4
2	Matériau	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
3	Peinture	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276849
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276850
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_054	Référence labo	42PM01276850
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276850
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276851
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_055	Référence labo	42PM01276851
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ciment	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276851
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276852
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_056	Référence labo	42PM01276852
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Evier - Mastic étanchéité		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 21**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques *La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)* Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique *La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse*		
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses		
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1		
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique		
Description de l'échantillon			

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276852
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276853
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_058	Référence labo	42PM01276853
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ragréage	Dur	Gris	Acétone, Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	SDU	-	-	1
2	Colle	Bitumineux	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Couche non-analysée :
Carton / Souple Fibreux / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276853
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276854
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_059	Référence labo	42PM01276854
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colle bitumeuse		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Bitumineux Noir		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Bitumineux	Noir	Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	SRI	-	-	1

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Ragréage / Dur / Gris
Carton / Souple Fibreux / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276854
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276855
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_060	Référence labo	42PM01276855
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Revêtement Dur Beige		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Dur	Beige	Acétone	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	SRI	-	-	1

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Colle / Bitumineux / Noir n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche non-analysée :
Colle / Bitumineux / Noir
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276855
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276856
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_061	Référence labo	42PM01276856
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276856
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276857
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_062	Référence labo	42PM01276857
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Papier peint	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	AVA	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276857
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276858
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_063	Référence labo	42PM01276858
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276858
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_064	Référence labo	42PM01276859
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Papier	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	BDR	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276860
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_065	Référence labo	42PM01276860
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Joints panneau / plaques		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Blanc	Acétone	3	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	4
2	Plaque	Fibreux Dur	Beige		5	MET & MOLP					2	
3	Matériau	Effritable	Blanc		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276860
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276861
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_066	Référence labo	42PM01276861
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 22**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
4	Peinture	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276861
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276862
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_067	Référence labo	42PM01276862
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Colle Bitumineux Noir, Revêtement Souple Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Matériau / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276862
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276863
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_068	Référence labo	42PM01276863
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ragréage	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Matériau / Bitumineux / Noir n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Matériau / Bitumineux / Noir
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276863
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_065	Référence labo	42PM01276864
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colle bitumeuse		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ragréage	Effritable	Gris	Acétone, Chloroforme	2	MET	Non détecté	●	CRE	-	-	4
2	Colle	Souple	Jaune		2	MET					-	
3	Matériau	Bitumineux	Noir		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276864
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276865
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_070	Référence labo	42PM01276869
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276865
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276866
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_071	Référence labo	42PM01276866
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276866
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276867
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_072	Référence labo	42PM01276867
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 23**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276867
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276868
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_073	Référence labo	42PM01276868
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 32**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276868
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276869
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_074	Référence labo	42PM01276865
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint vitrier		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 34**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Mastic	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276869
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276870
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_075	Référence labo	42PM01276870
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Tresses		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 24**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MAG	-	-	2
2	Fibres	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276870
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276871
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_076	Référence labo	42PM01276871
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 24**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276871
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276872
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_077	Référence labo	42PM01276872
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 25**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	3	MET	Non détecté	MAY	-	-	4
2	Colle	Dur	Beige		3	MET				-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		3	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019
(sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276872
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276873
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_078	Référence labo	42PM01276873
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 25**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2h8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.6 O.20, é.6 O.07 et é.6 O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	AVA	-	2	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Matériau	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276873
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276874
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_075	Référence labo	42PM01276874
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 27**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276874
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276875
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_080	Référence labo	42PM01276879
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 27**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susce(tibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, q.MO.07 et q.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'éxhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de dLtection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'éxhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276875
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276876
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_081	Référence labo	42PM01276876
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 27**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ciment	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276876
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la sehtion essais du Cofrah atteste de la hompétenhe des laboratoires pour les seuls essais houverts par l'ahhréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés har le symbole «●» sont couverts har l'accréditation.
Ce rahhort ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276877
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_082	Référence labo	42PM01276877
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 30**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.6 O.20, é.6 O.07 et é.6 O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Fibreux Souple	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	MVU	-	2	2
2	Matériau	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276877
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276878
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_083	Référence labo	42PM01276878
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 29**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	3	MET	Non détecté	STE	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		3	MET				-	
3	Toile	Souple Fibreux	Blanc	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	MAG	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'- 65antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Rose n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Ragréage / Effritable / Rose
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019 (sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276878
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276879
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_084	Référence labo	42PM01276879
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 29**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ragréage Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ragréage	Dur	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Colle / Souple / Jaune
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276879
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276880
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_089	Référence labo	42cp 01276880
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 46**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X p3-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276880
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276881
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_086	Référence labo	42PM01276881
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Tresses		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 46**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Vert	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MVU	-	-	2
2	Fibres	Souple Fibreux	Marron		3	MET & MOLP					2	
3	Matériau	Effritable	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276881
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276882
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_087	Référence labo	42PM01276882
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 46**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques *La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)* Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique *La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse*		
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses		
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1		
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique		
Description de l'échantillon			

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276882
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276883
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_088	Référence labo	42PM01276883
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 46**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276883
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276884
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_089	Référence labo	42PM01276884
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 45**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276884
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276885
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_090	Référence labo	42PM01276885
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 47**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	STE	-	-	2
2	Mastic	Effritable	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276885
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276886
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_091	Référence labo	42PM01276886
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 44**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	AMA	-	2	2
2	Matériau	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissopiable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276886
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276887
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_092	Référence labo	42PM01276887
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 38**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Semi-dur	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALE	-	-	2
3	Toile	Souple Fibreux	Marron		2	MET & MOLP					1	
4	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276887
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276888
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_093	Référence labo	42PM01276888
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 42**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Semi-dur	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALE	-	-	2
3	Toile	Souple Fibreux	Marron		2	MET & MOLP					1	
4	Ragréage	Effritable	Rose		1	MET					-	
5	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Rose est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 3, 4, 5 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276888
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276889
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_054	Référence labo	42PM01276885
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 41**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Papier peint	Souple Fibreux	Orange	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Peinture	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276889
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276890
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_059	Référence labo	42PM01276890
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 41**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276890
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276891
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_056	Référence labo	42PM01276891
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 39**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	
4	Colle	Souple	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276891
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276892
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_097	Référence labo	42PM01276892
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 39**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Semi-dur	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALE	-	-	2
3	Toile	Souple Fibreux	Marron		2	MET & MOLP					1	
4	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.

Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276892
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276893
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_098	Référence labo	42PM01276893
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 40**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
3	Ragréage	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'( ) 4antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapport(s dans) e do) ument et identifi(s par le symbole «●» sont) ouverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une dur(e de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276893
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276894
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_099	Référence labo	42PM01276854
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 40**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276894
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276895
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_100	Référence labo	42PM01276895
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 40**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Gris		2	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'çF' antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'çFhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportcs dans Pe doPument et identifics Mar le symbole «●» sont Pouverts Mar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276895
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276896
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_101	Référence labo	42PM01276896
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 28**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276896
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276897
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_102	Référence labo	42PM01276857
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 28**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276897
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276898
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_103	Référence labo	42PM01276858
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 28**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276898
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276899
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_104	Référence labo	42PM01276855
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 28**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Dur	Bleu	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Toile	Souple Fibreux	Marron	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	1	2
3	Matériau	Effritable	Bleu		1	MET					-	
4	Colle	Effritable	Orange		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276899
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276900
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_109	Référence labo	42PM01276500
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	19/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 6**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Vert	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées aveé la éouéhe 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276900
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276901
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_106	Référence labo	42PM01276501
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 6**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276901
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276902
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_107	Référence labo	42PM01276502
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 6**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Plâtre	Effritable Fibreux	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'qh' antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'' Hhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.
Couches 1, 2, 3 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportqs dans he dohument et identifiqs éar le symbole «●» sont houverts éar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276902
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276903
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_108	Référence labo	42PM01276903
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 6**		
Remarque concernant le prélèvement	SOUS FACE		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Enduit type plâtre	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Plâtre	Effritable Fibreux	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276903
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276904
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_109	Référence labo	42PM01276904
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	15/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 6**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
3	Ragréage	Dur	Gris		1	MET					-	
4	Colle	Souple	Orange		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'495antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapport(s dans) e do) ument et identifi(s par le symbole «●» sont) ouverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276904
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276905
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_110	Référence labo	42PM01276905
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Marron		1	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276905
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276906
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_111	Référence labo	42PM01276506
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Beige	Acétone, Chloroforme	3	MET & MOLP	Non détecté	●	UDU	-	1	2
2	Sous-couche	Bitumineux	Noir		2	MET					-	
3	Matériau	Souple Fibreux	Blanc		4	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276906
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276907
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_112	Référence labo	42PM01276507
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Dur	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Ragréage	Dur	Gris		1	MET					-	
3	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276907
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276908
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_113	Référence labo	42PM01276908
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Revêtement	Souple Fibreux	Vert		2	MET & MOLP					1	
4	Colle	Souple	Noir	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
5	Ragréage	Effritable	Rose		1	MET					-	
6	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couches 5, 6 non dissociables analysées avec la couche 4.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276908
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276909
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_114	Référence labo	42PM01276909
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276909
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276910
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_119	Référence labo	42PM01276510
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Tresses		
Date	29/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Fibres	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276910
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276911
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_116	Référence labo	42PM01276911
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276911
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276912
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_117	Référence labo	42PM01276912
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 48**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportHs dans 9e do9ument et identifiHs éar le symbole «●» sont 9ouverts éar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276912
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportHs dans 9e do9ument et identifiHs éar le symbole «●» sont 9ouverts éar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276913
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_118	Référence labo	42PM01276913
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 63**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Marron Gris	Acétone, Chloroforme	2	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	1	2
2	Sous-couche	Bitumineux Fibreux	Noir		1	MET					-	
3	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276913
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276914
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_115	Référence labo	42PM01276914
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 63**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276914
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276915
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_120	Référence labo	42PM01276915
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 51**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Moquette Fibreux Beige, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Beige Marron	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALE	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276915
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276916
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_121	Référence labo	42PM01276516
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 51**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur Fibreux	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET & MOLP	Détecté : Chrysotile	●	FAG	-	1	1
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Peinture	Effritable	Jaune Gris		1	MET					-	
4	Matériau	Bitumineux	Noir	Acétone, Chloroforme	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
5	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de dLtection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276916
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Couche 5 non dissociable analysée avec la couche 4. Couche non-analysée : Faïence / Dur / Blanc Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276917
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_122	Référence labo	42PM01276917
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 53**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Marron Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276917
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276918
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_123	Référence labo	42PM01276918
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 53**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Papier	Souple Fibreux	Beige		1	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276918
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276919
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_124	Référence labo	42PM01276919
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 53**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Bleu, Tresse Fibreux Jaune, Ragréage Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Bleu	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
3	Toile	Souple Fibreux	Beige		2	MET & MOLP					1	
4	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
5	Matériau	Effritable	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4, 5 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276919
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276920
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_125	Référence labo	42PM01276520
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	29/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 62**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Gris		3	MET & MOLP					2	
3	Peinture	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42193 Riorges - Fax : 0 829 800 594
SIRET : 441 399 514 000258 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441399514 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30019 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276920
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276921
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_126	Référence labo	42PM01276521
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Sous-couches des tissus muraux		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 62**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

H- G 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Rose Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Papier	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276921
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276922
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_127	Référence labo	42PM01276922
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 57**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Bitumineux	Noir	Acétone, Chloroforme	2	MET	Détecté : Chrysotile	●	ALA	-	-	1
2	Ragréage	Effritable	Gris		2	MET					-	
3	Revêtement	Dur	Beige	Acétone	3	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	4

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276922
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276923
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_128	Référence labo	42PM01276923
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	25/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 57**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276923
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276924
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_125	Référence labo	42PM01276924
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 60**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Gris, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Colle	Souple	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couches non-analysées :
Matériau / Souple / Marron
Ragréage / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276924
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276925
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_130	Référence labo	42PM01276925
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 221**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Marron	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Dur	Gris		1	MET					-	
4	Joint	Effritable	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276925
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276926
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_131	Référence labo	42PM01276926
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 221**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	
3	Peinture	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Beige Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276926
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276927
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_132	Référence labo	42PM01276927
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 68**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Faïence / Dur / Blanc
Peinture / Effritable / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276927
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276928
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_133	Référence labo	42PM01276928
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 68**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276928
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276929
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_134	Référence labo	42PM01276525
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 221**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Mi(ros(ope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Faïence / Dur / Blanc Marron
Peinture / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276929
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276930
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_135	Référence labo	42pM01276530
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 69**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276930
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276931
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_136	Référence labo	42PM01276931
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 221**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	2	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Papier	Souple Fibreux	Beige		4	MET & MOLP					2	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Polystyrène / Souple / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276931
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276932
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_137	Référence labo	42PM01276932
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneau- et élaques		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 67**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Plaque	Dur Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276932
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276933
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_138	Référence labo	42PM01276933
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 69**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro- Ldant à - es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone, Acide Phlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	9nduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Papier	Souple Fibreux	Beige		1	MET					-	
4	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'cphantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Polystyrène / Souple / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276933
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276934
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_135	Référence labo	42PM01276934
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 70**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Vert	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276934
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276935
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_140	Référence labo	42PM01276935
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 71**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Bleu	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
4	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276935
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276936
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_141	Référence labo	42PM01276936
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 78**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Marron Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276936
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276937
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_142	Référence labo	42PM01276937
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 95**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Dur	Rouge	Acétone, Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	FBR	-	-	1
2	Colle	Bitumineux	Noir		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Gris est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276937
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276938
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_143	Référence labo	42PM01276938
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colle bitumeuse		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 95**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Sous-couche	Souple	Rouge	Acétone, Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	FBR	-	-	1
2	Colle	Bitumineux	Noir		1	MET					-	
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276938
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276939
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_144	Référence labo	42PM01276939
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Multicolore	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Colle	Souple	Translucide	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
3	Peinture	Effritable	Blanc		1	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276939
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276940
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_145	Référence labo	42cM01276540
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'4péantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'qphantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportps dans ée doéument et identifips har le symbole «●» sont éouverts har l'aéérpditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276940
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276941
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_146	Référence labo	42PM01276941
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Peinture	Effritable	Blanc Beige		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276941
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276942
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_147	Référence labo	42PM01276942
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276942
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés 4ar le symbole «●» sont couverts 4ar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276943
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_148	Référence labo	42PM01276943
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Noir	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Peinture / Effritable / Vert
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276943
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276944
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_145	Référence labo	42PM01276944
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Souple Fibreux	Marron	Acétone	4	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	2	2
2	Matériau	Souple	Marron		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276944
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276945
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_150	Référence labo	42PM01276945
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 93**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'p- hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276945
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276946
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_151	Référence labo	42PM01276946
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 97**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Chloroforme	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Matériau	Bitumineux	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'p- hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276946
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276947
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_152	Référence labo	42PM01276947
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 94**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Papier peint	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	MVU	-	2	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MVU	-	-	2
3	Papier	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	
4	Enduit type plâtre	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MVU	-	-	2
5	Carton	Souple Fibreux	Marron		3	MET & MOLP					2	
6	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276947
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Remarque concernant l'analyse	Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2. Couches 5, 6 non dissociables analysées avec la couche 4. Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276948
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_153	Référence labo	42PM01276948
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 94**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Marron Gris	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	MVU	-	1	2
2	Colle	Souple	Beige		1	MET					-	
3	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
4	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MVU	-	-	2
5	Fibres	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche 5 non dissociable analysée avec la couche 4.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276948
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276949
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_194	Référence labo	42PM01276949
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 94**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	AMA	-	1	2
2	Colle	Souple	Beige		1	MET					-	
3	Bois aggloméré	Fibreux Effritable	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276949
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276950
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_155	Référence labo	42PM01276590
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 88**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Orange	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'495antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportps dans he dohument et identifips qar le symbole «●» sont houverts qar l'ahhrpditation.
Ce raqqort ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276950
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276951
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_196	Référence labo	42PM01276951
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 88**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276951
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la seStion essais du CofraS atteste de la SompétenSe des laboratoires pour les seuls essais Souverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276952
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_157	Référence labo	42PM01276592
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 97**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Papier	Souple Fibreux	Beige		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
4	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276952
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276953
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_158	Référence labo	42PM01276953
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276953
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276954
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_159	Référence labo	42PM01276954
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Noir
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276954
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276955
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_160	Référence labo	42PM01276955
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceètibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1d6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276955
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la se(tion essais du Cofra(atteste de la (ompéten(e des laboratoires pour les seuls essais (ouverts par l'a((réditation.
Les essais rapportés dans (e do(ument et identifiés par le symbole «●» sont - ouverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276956
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_161	Référence labo	42PM01276956
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Conduit en fibres-ciment		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Noir	Acétone	1	MET	Détecté : Chrysotile Riébeckite-amiante (Crocidolite)	●	AMA	-	-	1
2	Fibres-ciment	Dur Fibreux	Gris		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276956
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276957
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_162	Référence labo	42PM01276957
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276957
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276958
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_163	Référence labo	42PM01276958
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 73**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276958
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276959
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_164	Référence labo	42PM01276959
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 63**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Mastic	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276959
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276960
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_169	Référence labo	42PM01276960
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 63**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Mastic	Résineux	Rouge	Chloroforme	2	MET	Non détecté	●	LMA	-	-	4

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Bois / Fibreux Effritable / Marron
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276960
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276961
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_166	Référence labo	42PM01276961
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Poteaux (périphériques et intérieurs) - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 135**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276961
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276962
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_167	Référence labo	42PM01276562
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 135**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Semi-dur	Rouge	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	2	MET	Non détecté	●	LMA	-	-	2
3	Ragréage	Effritable Fibreux	Gris		4	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276962
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276963
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_168	Référence labo	42PM01276563
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 141**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	
3	Joint	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276963
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276964
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_169	Référence labo	42PM01276964
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 141**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276964
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276965
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_170	Référence labo	42PM01276965
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 140**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2p8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Peinture	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276965
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276966
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_171	Référence labo	42PM01276566
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 140**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLE : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276966
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276967
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_172	Référence labo	42PM01276967
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 140**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276967
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276968
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_173	Référence labo	42PM01276968
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 141**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro4Sdant à 4es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'xchantillon
- Pour une analyse MOLE : Erélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et méganixue et r' §up' ration des partiGules sur grilles de miGrosGope ' leGtronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	P CH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) auGune fibre d'amiante n'a été déteGtée, l'éGhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été déteGtée, l'éGhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dxtection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissoGiables analysées aveG la GouGhe 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la seGtion essais du CofraG atteste de la GompétenGe des laboratoires pour les seuls essais Gouverts par l'aGGréditation.
Les essais rapportés dans Ge doGument et identifiés par le symbole «●» sont Gouverts par l'aGGréditation.
Ce rapport ne concerne que les xchantillons soumis à l'essai. Les rxsultats s'appliéuent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce raééort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archiv' s pour une dur' e de 18 mois à rxceétion au laboratoire. Les grilles d'observation au microsGope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276968
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276969
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_174	Référence labo	42PM01276565
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 141**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro9§dant à 9es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.p O.20, ' .p O.07 et ' .p O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AMA	-	-	2
2	ênduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Matériau	Dur Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dxtection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accrxditation de la section essais du Cofrac atteste de la compxtence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accrxditation.
Les essais rapportxs dans ce document et identifixs par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276969
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276970
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_175	Référence labo	42PM01276970
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 139**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'- êHantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276970
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276971
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_176	Référence labo	42PM01276971
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 139**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	2	MET	Non détecté	●	LMA	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	
3	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Beige		4	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276971
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276972
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_177	Référence labo	42PM01276972
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	26/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 137**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X q3-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proPxdant à Pes analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	9nduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'cphantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'cphantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à r- êeption au laboratoire
Analyse r- glementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne xonxerne que les - xhantillons soumis à l'essai. Les r- sultats s'appli§uent ' l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microsêope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276972
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276973
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_178	Référence labo	42PM01276973
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 139**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276973
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276974
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_175	Référence labo	42PM01276974
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 140**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Béton cellulaire	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276974
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276975
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_180	Référence labo	42PM01276975
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 136**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Dur Rouge, Colle Souple Jaune Marron		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Dur	Rouge	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276975
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Remarque concernant l'analyse	La couche Matériau / Effritable / Beige Rose n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante. Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Couches non-analysées : Ragréage / Effritable Fibreux / Gris Revêtement / Souple / Marron Matériau / Effritable / Beige Rose Colle / Souple / Marron Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276976
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_181	Référence labo	42PM01276976
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 137**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalit- s de r- alisation des analyses de mat- riauL et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes o(cratoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Pr- lèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Sou(le	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MCH	-	-	2
3	Matériau	Effritable	Beige Vert		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de d- teption

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapport- s dans qe doqument et identifi- s par le symbole «●» sont qouverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une dur- e de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355514 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global S4 N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276976
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276977
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_182	Référence labo	42PM01276977
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 137**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : 4 morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Vert	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALE	-	-	2
2	Revêtement	Souple	Noir		1	MET					-	
3	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
4	Toile	Souple Fibreux	Beige		2	MET & MOLP					1	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276977
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276978
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_183	Référence labo	42PM01276978
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 134**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Rose		1	MET					-	
4	Revêtement	Souple	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	2
5	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans le document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276978
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation
N°1-6001
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapport' s dans Se doSument et identifi' s êar le symbole «●» sont Souverts êar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce raxxort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur su- érieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT ê6q, rue Clément Ader êq2153 Riorges êFax : 0 825 800 95q
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global S4 N°76208q71ê80015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276979
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_184	Référence labo	42PM01276979
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 133**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Noir	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALE	-	-	2
2	Toile	Souple Fibreux	Beige		2	MET & MOLP					1	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'éShantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'éShantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une dur' e de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276979
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276980
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_185	Référence labo	42PM01276980
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 133**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Semi-dur Beige, Colle Semi-dur Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Semi-dur	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Toile / Souple Fibreux / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276980
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276981
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_186	Référence labo	42PM01276581
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 132**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Bleu	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'ch) antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été déteptée, l'- phantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dptection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe

Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont arphivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durce de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276981
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont arphivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durce de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471p8001à (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276982
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_187	Référence labo	42PM01276982
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 132**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalit- s de r- alisation des analyses de mat- riauL et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes o(cratoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Pr- lèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Sou(le	Beige Orange	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'- phantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'- phantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couphe 3 non disso(iable analysée avep la pouphe 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une dur- e de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276982
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276983
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_188	Référence labo	42PM01276983
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 132**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mélange puis dépôt des particules sur grilles de microscopie électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276983
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276984
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_185	Référence labo	42PM01276984
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 131**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de r(alisation des analyses de mat(riaué et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux ponditions de pom- étenpes du - ersonnel et d'appréditation des organismes - rohcdant à hes analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, - .MO.07 et - .MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'ch) antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été déteptée, l'- phantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dptection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont arphivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durce de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276984
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276985
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_190	Référence labo	42PM01276985
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 120**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Rouge Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276985
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276986
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_191	Référence labo	42PM01276986
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 120**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	STE	-	1	2
2	Papier	Souple Fibreux	Beige Marron		4	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'hFqantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276986
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276987
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_192	Référence labo	42PM01276587
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 118**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proMLdant à Mes analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Bitumineux	Noir	Acétone, Chloroforme	5	MET	Non détecté	●	CRE	-	-	4
2	Ragréage	Effritable	Rose		5	MET					-	
3	Colle	Souple	Jaune		5	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'LMéchantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'- §hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de d- tection

Remarque concernant l'analyse

La couche Colle / Bitumineux / Noir est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276987
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276988
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_193	Référence labo	42PM01276988
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 129**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 2P8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prplèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	2	MET	Non détecté	MAY	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	FBR	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'p4Mantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019 (sachet mal fermé / percé / déchiré).

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276988
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276989
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_154	Référence labo	42PM01276989
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 118**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276989
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276990
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_159	Référence labo	42PM01276990
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 118**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2P8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	FBR	-	-	1
2	Peinture	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Beige Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276990
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276991
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_196	Référence labo	42PM01276991
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 118**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	3	MET	Non détecté	●	STE	-	-	4
2	Matériau	Effritable	Marron Gris		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276991
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276992
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_197	Référence labo	42PM01276992
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 121**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'L- Hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276992
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276993
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_198	Référence labo	42PM01276993
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 126**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Souple Fibreux	Rose	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALE	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'hFqantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276993
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276994
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_199	Référence labo	42PM01276554
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 107**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1 6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276994
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276995
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_200	Référence labo	42PM01276995
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 107**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2p8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	4

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276995
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276996
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_201	Référence labo	42PM01276996
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 113**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Micros- oée Oétique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276996
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276997
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_202	Référence labo	42PM01276997
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 113**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Colle	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276997
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276998
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_203	Référence labo	42PM01276998
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 113**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	FBR	-	-	1
2	Peinture	Effritable	Multicolore		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276998
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276999
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_204	Référence labo	42PM01276999
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 113**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Marron Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01276999
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés (ar le symbole «●» sont couverts (ar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra((ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277000
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_209	Référence labo	42PM01277000
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 113**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277000
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277001
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_206	Référence labo	42PM01277001
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	28/02/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 123**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277001
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277002
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_207	Référence labo	42PM01277002
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 100**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	MAY	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Noir		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277002
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277003
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_208	Référence labo	42PM01277003
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 100**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	4 DU	-	-	2
2	Fibres	Souple Fibreux	Marron		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'cxSantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dhtection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés Par le symbole «●» sont couverts Par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277003
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277004
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_209	Référence labo	42PM01277004
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 99**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 63-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	2	MET	Non détecté	●	MAY	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277004
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277005
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_210	Référence labo	42PM01277005
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 99**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Multicolore	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	2	MET	Non détecté	●	MAY	-	-	2
3	Ragréage	Effritable Fibreux	Gris		2	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Blanc		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277005
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277006
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_211	Référence labo	42PM01277006
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 104**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277006
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277007
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_212	Référence labo	42PM01277007
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Sous-couches des tissus muraux		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 104**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Moquette Souple Rose, Colle Souple Jaune		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Orange	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	CSA	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couches non-analysées :
Matériau / Bitumineux / Noir
Plâtre / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277007
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277008
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_213	Référence labo	42PM01277008
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Chloroforme	3	MET	Non détecté	●	FAG	-	-	4
2	Matériau	Bitumineux Effritable	Noir		3	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		3	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277008
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277009
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_214	Référence labo	42PM01277009
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277009
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277010
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_219	Référence labo	42PM01277010
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Carrelage / Dur / Rouge
Matériau / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277010
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277011
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_216	Référence labo	42PM01277011
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 217**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de r- alisation des analyses de mat- riauHet produits susce(tibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	2	MET	Non détecté	●	4 DU	-	-	2
2	9nduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Gris Marron		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) au- une fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'L- Mantillon analysL tel HuGi a LtL reçu.
La reproduction de ce ra((ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277011
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277012
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_217	Référence labo	42PM01277012
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277012
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_218	Référence labo	42PM01277013
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 187**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Souple	Jaune	Acétone, Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	BDR	-	-	1
2	Revêtement	Dur	Vert		1	MET					-	
3	Colle	Bitumineux	Noir		1	MET					-	
4	Revêtement	Dur	Rose	Acétone, Chloroforme	2	MET	Détecté : Chrysotile	●	ALE	-	-	1
5	Colle	Bitumineux	Noir		2	MET					-	
6	Matériau	Fibreux Effritable	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	LMA	-	2	2
7	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
8	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	
9	Matériau	Effritable	Jaune		1	MET					-	

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277013
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Couche 5 non dissociable analysée avec la couche 4. Couches 7, 8, 9 non dissociables analysées avec la couche 6. Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277014
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_219	Référence labo	42PM01277014
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 217**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Revêtement	Souple Fibreux	Jaune		2	MET					-	
3	Ragréage	Dur	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277014
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_220	Référence labo	42PM01277015
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 217**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_221	Référence labo	42PM01277016
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneau- et élaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 217**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LMA	-	-	2
2	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_222	Référence labo	42PM01277017
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 217**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Plinthe / Dur / Marron
Matériau / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_223	Référence labo	42PM01277018
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Gris	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	CSA	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Ragréage	Dur	Gris		1	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Orange		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_224	Référence labo	42PM01277019
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Nez de marche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 189**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la sePtion essais du CofraP atteste de la PompétenPe des laboratoires pour les seuls essais Pouverts par l'aPPréditation.
Les essais rapportés dans Pe doPument et identifiés par le symbole «●» sont Pouverts par l'aPPréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_229	Référence labo	42PM01277020
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 180**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Dur	Rose	Acétone	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	UDU	-	-	1
2	Colle	Bitumineux	Noir	Acétone, Chloroforme	1	MET	Détecté : Chrysotile	●	UDU	-	-	1
3	Ragréage	Effritable	Gris Vert		1	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	
5	Ragréage	Effritable	Gris Rose		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4, 5 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_226	Référence labo	42PM01277021
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de r' alisation des analyses de mat' riaux et produits suscehtibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro- cdant à - es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, p.MO.07 et p.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOL4 : 4rélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Ragréage	Dur	Marron		1	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Multicolore		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissoLiables analys6es ave- la - ou- he 1.
Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277022
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_227	Référence labo	42PM01277022
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	P DU	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET					-	
3	Peinture	Effritable	Bleu	Acétone	1	MET	Non détecté	●	CSA	-	-	2
4	Fibres	Souple Fibreux	Blanc		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'xPSantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'cphantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche 4 non dissociable analysée avec la couche 3.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportcs dans pe dopument et identifics 4ar le symbole «●» sont pouverts 4ar l'apprcditation.
Ce ra44ort ne xonxerne que les - xhantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208M71-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277022
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_228	Référence labo	42PM01277023
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HHG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277023
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_229	Référence labo	42PM01277024
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Marron		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_230	Référence labo	42PM01277025
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Beige Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	3	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Matériau / Effritable / Gris
Carrelage / Dur / Blanc Beige
Peinture / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_231	Référence labo	42PM01277026
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	CSA	-	-	2
2	Faux-plafond	Dur Fibreux	Gris		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277027
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_232	Référence labo	42PM01277027
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalitcs de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.4 O.20, L.4 O.07 et L.4 O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Jaune	Acétone	2	MET	Non détecté	UDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET				-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		2	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019 (sachet mal fermé / percé / déchiré).
Couches 1, 2, 3 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivcs pour une durce de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microSope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277027
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivcs pour une durce de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microsSope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277028
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_233	Référence labo	42PM01277028
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 190**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	3	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	4
2	Enduit type ciment	Effritable	Gris		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277028
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277029
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_234	Référence labo	42PM01277029
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 179**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Mastic	Dur	Beige	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277029
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277030
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_239	Référence labo	42PM01277030
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Peinture anti-condensation		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 179**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277030
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la seqtion essais du Cofraq atteste de la qompétenqe des laboratoires pour les seuls essais qouverts par l'aqqréditation.
Les essais rapportqs dans pe dopument et identifiqs - ar le symbole «●» sont pouverts - ar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277031
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_236	Référence labo	42PM01277031
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Radiateurs - Tresses		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 179**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	CSA	-	-	2
2	Matériau	Fibreux Souple	Marron		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277031
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277032
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_237	Référence labo	42PM01277032
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 211**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277032
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277033
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_238	Référence labo	42PM01277033
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 211**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microsçope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2
2	Béton cellulaire	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	BDR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277033
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277034
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_239	Référence labo	42PM01277034
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 211**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	CSA	-	-	2
2	Papier	Fibreux Souple	Blanc Beige		3	MET & MOLP					2	
3	Carton	Souple Fibreux	Marron		1	MET					-	
7	Toile	Souple Fibreux	Blanc		2	MET & MOLP					1	
4	Toile	Souple Fibreux	Marron	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
5	Laine	Souple Fibreux	Multicolore	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
6	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	2	2

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277034
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3, 7 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277035
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_240	Référence labo	42PM01277035
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre (base ciment)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 214**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Marron	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277035
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277036
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_241	Référence labo	42PM01277036
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 216**		
Remarque concernant le prélèvement	Le (lient a demandé à n'analyser que la (ou(he Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277036
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais pouverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277037
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_242	Référence labo	42PM01277037
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 216**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277037
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277038
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_243	Référence labo	42PM01277038
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 216**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Mastic	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277038
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277039
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_244	Référence labo	42PM01277039
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 214**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	AFE	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris		1	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019 (sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277039
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277040
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_245	Référence labo	42PM01277040
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 214**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	LTA	-	-	2
2	Papier	Souple Fibreux	Blanc		3	MET & MOLP					2	
3	Peinture	Effritable	Blanc		1	MET					-	
4	Enduit type plâtre	Effritable Fibreux	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277040
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277041
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_246	Référence labo	42PM01277041
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 178**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277041
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277042
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_247	Référence labo	42PM01277042
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 176**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Faux-plafond	Effritable Fibreux	Gris	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	2	2
2	Matériau	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277042
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277043
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_248	Référence labo	42PM01277043
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Plaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 176**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plaque	Effritable Fibreux	Gris	Acétone	4	MET & MOLP	Non détecté	●	SRI	-	2	2
2	Colle	Souple	Jaune		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277043
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277044
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_245	Référence labo	42PM01277044
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 184**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Moquette	Fibreux Souple	Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	1	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
3	Ragréage	Dur	Gris		1	MET					-	
4	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277044
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277045
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_290	Référence labo	42PM01277049
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 180**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Papier	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	2	2
4	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche 4 non dissociable analysée avec la couche 3.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277045
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277046
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_291	Référence labo	42PM01277046
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 175**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.5 O.20, L.5 O.07 et L.5 O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Laine	Souple Fibreux	Jaune	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	1	2
2	Matériau	Effritable	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dLte' tion

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277046
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277047
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_292	Référence labo	42PM01277047
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 182**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple Fibreux	Gris	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	1	2
2	Colle	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
3	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	
4	Matériau	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	LTA	-	2	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couche 3 non dissociable analysée avec la couche 2. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277047
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277048
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_293	Référence labo	42PM01277048
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 165**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de rxalisation des analyses de matxriaux et produits susceTtibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, 6.MO.07 et 6.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Carrelage / Dur / Rouge Marron
Enduit type plâtre / Effritable / Blanc
Peinture / Effritable / Multicolore
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277048
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277049
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_254	Référence labo	42PM01277049
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 165**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277049
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277050
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_299	Référence labo	42PM01277090
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 163**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, ' .MO.07 et ' .MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Ciment	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277050
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277051
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_296	Référence labo	42PM01277051
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 163**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277051
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277052
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_297	Référence labo	42PM01277092
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 161**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement cartonné	Souple Fibreux	Marron	Acétone	4	MET & MOLP	Non détecté	●	UDU	-	2	2
2	Matériau	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportPs dans Se doSument et identifiPs 4ar le symbole «●» sont Souverts 4ar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durpe de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277052
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277053
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_258	Référence labo	42PM01277093
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 173**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proL' dant à Les analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20,) .MO.07 et) .MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'Ṣchantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	4
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'ychantillon objet de l'essai peut yventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'ychantillon objet de l'essai peut yventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante infyrieure à la limite de d' teLtion

Remarque concernant l'analyse	Couche non-analysée : Plinthe / Dur / Beige Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277053
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277054
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_259	Référence labo	42PM01277054
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 173**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277054
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277055
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_260	Référence labo	42PM01277099
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 170**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Mi- ros- ope Optique en Lumière Polarisée(6 OLM) (1) : 6 orphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Marties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Mi- rosLo(ie EleLtronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proçxdant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, q.MO.07 et q.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dxteçtion

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne (on(erne que les é(hantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'é(hantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reprodu(tion de (e rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les é(hantillons sont ar(hivés pour une durée de 18 mois à ré(eption au laboratoire. Les grilles d'observation au mi(ros(ope sont ar(hivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont (onservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277055
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277056
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_261	Référence labo	42PM01277056
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 158**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	AFE	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Peinture / Effritable / Blanc
Plinthe / Dur / Marron
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277056
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la sextion essais du Cofrax atteste de la xompétenxe des laboratoires pour les seuls essais xouverts par l'axxréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277057
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_262	Référence labo	42PM01277057
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 219**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de rSalisation des analyses de matSriauHet produits susce' tibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro- cdant à - es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, q.MO.07 et q.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l" chantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de micros- ope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide éhlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) auPune fibre d'amiante n'a été détePtée, l'HLMantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de dctection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

CouPhe non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277057
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277058
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_263	Référence labo	42PM01277058
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 219**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de r' alisation des analyses de mat' riaux et produits susceTtibles de contenir de l'amiante, aux conditions de comTétences du Tersonnel et d'accréditation des organismes Tro- édant à - es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.S O.20, (.S O.07 et (.S O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l" chantillon
- Pour une analyse MOL4 : 4rélèvement de fibres et montage sur lame de microséope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	4
2	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	P DU	-	-	2
3	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'pMhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'pMhantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dxtection

Remarque concernant l'analyse

Couche 3 non disso- iable analysée avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la sextion essais du Cofrax atteste de la xompétenxe des laboratoires pour les seuls essais xouverts par l'axxréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés Tar le symbole «●» sont couverts Tar l'accréditation.
Ce raTTort ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce raTTort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microsLope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277058
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277059
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_264	Référence labo	42PM01277059
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 157**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Joint	Dur	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches non-analysées :
Faïence / Dur / Blanc
Peinture / Effritable / Multicolore
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277059
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277060
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_269	Référence labo	42PM01277060
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 156**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Colle / Souple / Jaune n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche non-analysée :
Colle / Souple / Jaune
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277060
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277061
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_266	Référence labo	42PM01277061
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Nez de marche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 156**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 268 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Colle	Souple	Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Matériau / Effritable / Blanc n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Matériau / Effritable / Blanc
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277061
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277062
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_267	Référence labo	42PM01277062
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 156**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de r- alisation des analyses de mat- riauHet produits susce(tibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, é.MO.07 et é.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaxue chimixue, broyage manuel et mécanixue et récupération des particules sur grilles de microscope électronixue

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	p DU	-	-	2
2	9nduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	9nduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) au- une fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel xulil a été reçu.
La reproduction de ce ra((ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microsêope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277062
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277063
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_268	Référence labo	42PM01277063
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 155**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
3	Enduit type ciment	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277063
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277064
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_269	Référence labo	42pM01277064
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 156**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277064
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277065
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_270	Référence labo	42PM01277069
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 156**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	p DU	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de dxtection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la se§tion essais du Cofra§ atteste de la §ompéten§e des laboratoires pour les seuls essais §ouverts par l'a§§réditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés xar le symbole «●» sont couverts xar l'accréditation.
Ce raxxort ne concerne que les xchantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce raxxort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés xour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277065
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277066
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_271	Référence labo	42PM01277066
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 152**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	MDU	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277066
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277067
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_272	Référence labo	42PM01277067
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 152**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Peinture	Effritable	Orange		1	MET					-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277067
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277068
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_273	Référence labo	42PM01277068
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 233**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277068
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277069
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_274	Référence labo	42PM01277069
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 233**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Mousse	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Peinture	Effritable	Jaune Beige		1	MET					-	
3	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		1	MET					-	
4	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277069
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277070
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_275	Référence labo	42pM01277070
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 144**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2P8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Blanc Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277070
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la se6tion essais du Cofra6 atteste de la 6ompéten6e des laboratoires pour les seuls essais 6ouverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés 4ar le symbole «●» sont couverts 4ar l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277071
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_276	Référence labo	42PM01277071
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 144**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de r- alisation des analyses de mat- riauL et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proM dant à M les analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
3	Matériau	Effritable	Multicolore		1	MET					-	
4	Ragréage	Effritable	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 3, 4 non dissociables analysées avec la couche 2.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277071
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277072
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_277	Référence labo	42PM01277072
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 144**		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Dur Gris		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		1	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277072
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277073
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_278	Référence labo	42PM01277073
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 142**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur Fibreux	Gris Noir	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Carrelage / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277073
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277074
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_275	Référence labo	42PM01277074
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 142**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Dur Fibreux	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	SRI	-	-	2
2	Colle	Dur Fibreux	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	4	MET & MOLP	Non détecté	JJA	-	2	4

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Faïence / Dur / Beige
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019
(sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277074
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277075
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_280	Référence labo	42PM01277079
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 142**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Dur Fibreux	Blanc	Acétone, Acide chlorhydrique	4	MET & MOLP	Non détecté	●	MAY	-	2	4

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche non-analysée :
Plinthe / Dur / Beige
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277075
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277076
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_281	Référence labo	42PM01277076
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Mastic vitrier		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 142**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Vert	Acétone	2	MET	Non détecté	●	JJA	-	-	4
2	Mastic	Effritable	Beige		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.
Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la diffraction électronique est différente de celle des fibres d'amiante.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277076
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277077
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_282	Référence labo	42PM01277077
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 198**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable Fibreux	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
3	Laine	Souple Fibreux	Jaune	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277077
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277078
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_283	Référence labo	42PM01277078
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 198**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, ' .MO.07 et ' .MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable	Beige	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Noir Marron		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Sachet souillé nettoyé en extérieur à réception au laboratoire
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277078
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277079
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_284	Référence labo	42PM01277079
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 198**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable Fibreux	Marron Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	2	2
2	Carton	Souple Fibreux	Marron	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	2	2
3	Laine	Souple Fibreux	Multicolore	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
4	Toile	Souple Fibreux	Beige	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277079
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277080
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_285	Référence labo	42PM01277080
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 198**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-090 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de rxalisation des analyses de matxriau' et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proPcdant à Pes analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, ' .MO.07 et ' .MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOL4 : 4rélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Fibres	Souple Fibreux	Beige	Acétone	3	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	2	2
2	Laine	Fibreux Souple	Jaune	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	FAG	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont arxhivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durçe de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277080
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277081
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_286	Référence labo	42PM01277081
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colle bitumeuse		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 200**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Colle	Bitumineux	Noir	Acétone, Chloroforme	3	MET	Non détecté	●	STE	-	-	4
2	Ragréage	Dur	Gris		3	MET					-	
3	Matériau	Effritable	Beige		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277081
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277082
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_287	Référence labo	42PM01277082
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 200**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Matériau	Effritable	Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277082
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277083
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_288	Référence labo	42PM01277083
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et Floisons - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 200**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Non
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Non

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante	Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	SRI	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Blanc		1	MET				-	
3	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET				-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse non réglementaire : Conditionnement non-conforme à l'arrêté du 1er Octobre 2019 (sachet mal fermé / percé / déchiré).

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277083
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microsEope sont arphivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277084
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_285	Référence labo	42pM01277084
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 200**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 2P8 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proPHdant à Pes analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLp : prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	1	MET	Non détecté	●	SRI	-	-	2
2	Plâtre	Effritable	Blanc		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'Hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'Hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne PonPerne que les HPMantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel xu'il a été reçu.
La reproduction de ce ra- - ort d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277084
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277085
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_250	Référence labo	42PM01277085
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - PLAQUES		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 208**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Laine	Souple Fibreux	Jaune	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277085
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277086
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_251	Référence labo	42PM01277086
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 208**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Laine	Souple Fibreux	Jaune	Acétone	2	MET & MOLP	Non détecté	●	ALA	-	1	2
2	Matériau	Effritable	Noir		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1d6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277086
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277087
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_252	Référence labo	42PM01277087
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Conduits, canalisations et équipements - Conduit fluide non identifié - Calorifugeage		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 207**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	10/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalitçs de rxalisation des analyses de matxriau' et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes proEPdant à Ees analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.H O.20, L.H O.07 et L.H O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOL4 : 4rélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Plâtre	Effritable	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	ALA	-	-	2
2	Fibres	Souple Fibreux	Beige		3	MET & MOLP					2	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277087
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277088
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_253	Référence labo	42PM01277088
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Date	04/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 206**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	05/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Micros- oHe OHtique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et crit(res oHtiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimiLue
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2015 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro- Ldant à - es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, q.MO.07 et q.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLx : x rélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Gris	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Ciment	Dur	Gris		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277088
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277089
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_254	Référence labo	42PM01277089
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits projetés		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 145**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Multicolore	Acétone	3	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige Blanc		3	MET					-	
3	Peinture	Effritable	Beige		3	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277089
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277090
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_259	Référence labo	42PM01277050
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 145**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susce5tibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes pro4pdant à 4es analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.h O.20, - .h O.07 et - .h O.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Ragréage / Effritable / Gris n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée :
Ragréage / Effritable / Gris
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277090
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277091
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_296	Référence labo	42PM01277051
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Nez de marche		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 145**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Revêtement	Souple	Marron	Acétone	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Colle	Souple	Jaune		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277091
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277092
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_297	Référence labo	42P- 01277052
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduit ciment		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 237**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Ciment	Dur	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277092
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277093
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_298	Référence labo	42P- 01277053
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduit ciment		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 235**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	11/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Peinture	Effritable	Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	2	MET	Non détecté	●	UDU	-	-	2
2	Enduit type plâtre	Effritable	Beige		2	MET					-	
3	Ciment	Dur	Gris		2	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277093
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277094
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_299	Référence labo	42P- 01277054
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Murs - Joint de scellement		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 237**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ciment	Dur	Gris Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'Hp6antillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détePtée, l'é) hantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de déte) tion

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'a)) réditation de la se) tion essais du Cofra) atteste de la) ompéten) e des laboratoires pour les seuls essais) ouverts par l'a)) réditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277094
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277095
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_300	Référence labo	42PM01277095
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Murs - Joint de scellement		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 235**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Ciment	Effritable	Gris Beige	Acétone, Acide chlorhydrique	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277095
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277096
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_301	Référence labo	42PM01277096
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 237**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277096
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais) ouverts par l'accréditation .
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277097
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_302	Référence labo	42PM01277097
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 235**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

La couche Matériau / Effritable / Beige est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Analyse réglementaire.

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277097
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277098
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_303	Référence labo	42PM01277098
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 237**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	Aspect	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Présence d'amiante		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Marron Vert		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avep la pouphe 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277098
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277099
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_304	Référence labo	42PM01277099
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	05/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 235**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2
2	Matériau	Effritable	Gris Beige		1	MET					-	

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse

Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001
Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 um

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277099
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277100
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_309	Référence labo	42PL 01277100
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 237**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)
Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277100
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

AC LABS
PRÉLÈVEMENTS & ANALYSES

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277101
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

PRÉLÈVEMENT (Informations transmises par le préleveur)

Référence échantillon client	002AC077273_306	Référence labo	42PL 01277101
Auteur du prélèvement	AC Environnement		
Type de prélèvement	Façades - Menuiseries - Joint d'étanchéïté		
Date	09/03/2021		
Zone de prélèvement	**Bâtiment 8 - Vol 236**		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

ANALYSE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date d'analyse	09/03/2021	Analyse réglementaire	Oui

Normes et techniques analytiques

HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse.(*)
Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse

Texte réglementaire

Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

Méthodes internes

Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1

Préparation des échantillons

Prise d'essai représentative de l'échantillon
- Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique
- Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Description de l'échantillon

Couche	AspeYt	Texture	Couleur	Attaque chimique	Nombre de préparations	Technique(s) analytique(s)	Préaence d'f mif nte		Analyste 1	Analyste 2	Lames examinées	Grilles examinées
1	Joint	Souple	Blanc Gris	Acétone	1	MET	Non détecté	●	FBR	-	-	2

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Remarque concernant l'analyse	Analyse réglementaire.

Responsable d'équipe
Anthony Chanteloup

cofrac ESSAIS
Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

CHANTIER

Référence	**C022021190927**
Adresse	Commande : 002AC077273 Affaire : Bâtiment 8 22 Avenue Garibaldi 21000 DIJON

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Riorges, le 12/03/2021

RAPPORT D'ESSAI MATÉRIAU n°R42PM01277101
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Accréditation N°1-6001 Portée Disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans. Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.
(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

AC ENVIRONNEMENT - 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 01/03

Tour Opus 12 – Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66

HDI

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannovre - Allemagne - Registre de commerce de Hannovre sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- **SYNAPPS ;**
- **AC ENVIRONNEMENT ;**
- **AC AGENCEMENT ;**
- **ALM ENVIRONNEMENT ;**
- **ATLANTE DEVELOPPEMENT ;**
- **AC RESEAU.**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP) ;
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition ;
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante ;
- Recherche d'amiante dans l'air ;
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycyliques (HAP) ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante ;
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites ;
- Diagnostic légionnelle ;
- Etat parasitaire ;
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ;
- Recherche de plomb avant travaux/démolition ;
- Diagnostic plomb et/ou recherche de plomb après travaux ;
- Diagnostic de performance énergétique ;
- Diagnostic des déchets issus de la démolition/réhabilitation des bâtiments et Diagnostic « ressources » ;
- Carottage de voiries et réseaux routiers ;
- Diagnostic électrique – télétravail ;
- Information sur la présence d'un risque de mérule ;
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez") ;
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance) ;
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété ;
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Assurance 02/03

HDI

l'habitation) ;

- Etat de l'installation intérieure d'électricité ;
- Etat de l'installation intérieure de gaz ;
- Réglementation thermique ;
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS) ;
- Certificat de décence - Loi SRU ;
- Mesure du Radon dans les bâtiments ;
- Sécurité piscine ;
- Aide administrative à la constitution de dossiers pour l'obtention de prêts à taux zéro ;
- Relevé de côté et plan de l'existant en copropriété ;
- Diagnostic, élaboration de plans et croquis en phase avant-projet sommaire (APS) ;
- Qualité de l'air intérieur (ERP, milieu industriel, milieu non industriel) ;
- Expertise automobile ;
- Diagnostic Technique Global (DTG) ;
- Inventaire des matières dangereuses (IHM) dans les navires ;
- Prélèvement d'air et diagnostic en zone radioactive ;
- BIM (plan 3D) avec hébergement des données ;
- Pollution des sols ;
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée ;
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE) ;
- Emission d'attestation CEE (Certificat d'Economie d'Energie) ;
- Prélèvement et analyse de la teneur en plomb dans l'eau ;
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments ;
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositions dispositifs Robien et équivalents) ;
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif ;
- Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve ;
- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat ;
- Diagnostic d'accessibilité handicapée.

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Assurance 03/03

HDI

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement **(pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)**	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITÉ CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels	**3 000 000 EUR**	par sinistre et par année d'assurance
Dont		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2021 au 31/12/2021, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le jeudi 24 décembre 2020 – OB/MM

HDI
HDI Global Specialty SE

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Attestation sur l'honneur

GROUPE
AC ENVIRONNEMENT

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L.271-4, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la santé publique ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscriptrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 04 Janvier 2021

Denis MORA

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
04 77 44 92 44 · 04 81 17 01 15 · contact@ac-environnement.com
N°Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com
S.A.S. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 44135591400298 - TVA intracommunautaire : FR 03441355914 - APE : 7120B - Assurée par HDI Global SE - RC professionnelle n° 76208471-30015

ANNEXE: DOCUMENTS

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire - CPDI4562

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 4562 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame MOLE MIVELLE Jessica

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 03/10/2017 - Date d'expiration : 02/10/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 05/07/2019 - Date d'expiration : 04/07/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 06/06/2018 - Date d'expiration : 05/06/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 04/01/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac ACCREDITATION N° 4-0322 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PERSONNES

CPE DI FR 11 rev16

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire - CPDI4562

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 4562 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame MOLE MIVELLE Jessica

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 03/10/2017 - Date d'expiration : 02/10/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 05/07/2019 - Date d'expiration : 04/07/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 06/06/2018 - Date d'expiration : 05/06/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 04/01/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac ACCREDITATION N° 4-0322 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PERSONNES

CPE DI FR 11 rev16